

Didier ERIBON

**FAUT-IL BRÛLER
DUMÉZIL ?**

Mythologie, science et politique

FLAMMARION

© Flammarion, 1992
ISBN : 2-08-066709-2
Imprimé en France

Pour Emmanuel Pierrat

« Une œuvre d'art peut n'être que suggestive. L'histoire d'un savant, elle, doit être véridique et il y faut tout dire. »

Marcel Mauss

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	13
PREMIÈRE PARTIE : Le printemps des pro- cureurs, ou comment on écrit l'histoire	
CHAPITRE I : Les procédés de la polémique.....	23
CHAPITRE II : Les effets de la rumeur	48
DEUXIÈME PARTIE : Le marteau de Thor	
CHAPITRE I : L'Action française	67
CHAPITRE II : <i>Le Festin d'immortalité</i>	90
CHAPITRE III : <i>Germania rediviva</i>	119
CHAPITRE IV : La V ^e section	145
CHAPITRE V : Le rite écossais	164
CHAPITRE VI : Les feux de la Saint-Jean	176
CHAPITRE VII : Le repas du guerrier	184
CHAPITRE VIII : Un livre qui arrivait trop tard ...	195
TROISIÈME PARTIE : L'héritage et la liberté	
CHAPITRE I : Le jongleur de Notre-Dame.....	211
CHAPITRE II : La bataille du Collège de France..	260
CHAPITRE III : Loin de la marmite.....	280
CONCLUSION : Science et politique.....	295
DOSSIER	
Annexe 1 : Rapports d'Aimé Puech et d'Antoine Meillet après la soutenance de thèses (datés du 30 avril 1924)	307
Annexe 2 : Georges Dumézil, « Georges Marce- nay » et <i>Le Jour</i>	310
	11

Annexe 3 : Dumézil, Troubetzkoy et les langues du Caucase.....	313
Annexe 4 : Dumézil à l'École des hautes études	321
Annexe 5 : Le philologue	325
Annexe 6 : Dumézil, Lévi-Strauss et le structura- lisme	328
Sources	339
Remerciements	341
Index.....	343

Pareils aux accusations de sorcellerie étudiées par Mary Douglas, qui apparaissent dans des sociétés où la compétition est vive et les relations entre individus mal définies, il existe dans le monde intellectuel des phénomènes de rumeurs qui, lorsqu'ils atteignent leur paroxysme, peuvent conduire à vouer au bûcher un savant et son œuvre. Un beau jour, une accusation surgit de nulle part et se met à circuler : elle passe de livres en articles, d'articles en livres, et, du seul fait d'être partout reproduite, elle finit par acquérir la force d'une évidence. Chacun l'emprunte à l'autre et plus personne ne se demande si elle est fondée.

Depuis quelques années, Georges Dumézil est l'objet d'une rumeur de ce genre : on raconte qu'il aurait eu de la sympathie pour le nazisme, dans les années trente, et que son livre publié en 1939, *Mythes et Dieux des Germains*, porterait des « traces évidentes » d'une telle inclination politique. On raconte même, pour faire bonne mesure, que cet ouvrage aurait « mystérieusement disparu » des bibliothèques après la guerre. Quand les premières attaques ont été lancées, Dumézil a tenté de répliquer et de mettre les choses au point. Par deux fois il a démonté l'argumentation de ses procureurs, par deux fois il a produit des documents, par deux fois il a fait valoir que personne, à l'époque, n'avait vu dans son livre de 1939 ce qu'on y met aujourd'hui. Mais qui a lu ses réponses ? Et qui, les ayant lues, les a reçues ? Elles ont tout simplement contribué à faire exister le problème. Une rumeur est un procès dont le verdict est rendu par avance : l'accusé y est toujours présumé et déclaré coupable. Qu'il se taise et son silence passera pour un aveu. Qu'il réponde et il fait naître une

controverse qui accrédi- tera le soupçon dans l'esprit des lecteurs. Dumézil est mort sans avoir convaincu, et aujourd'hui l'affaire semble entendue : il n'est plus guère de livre ou d'article à son propos où ne soit évoqué ce stigmate d'infamie placé au cœur de son œuvre.

Au cœur de son œuvre, en effet : ce n'est pas seulement la personne de Dumézil qui serait compromise s'il avait eu de la sympathie pour la doctrine nazie, mais la bibliothèque entière qu'il a écrite à lui seul. Tout cet immense effort, soixante-cinq ans de travail, pourrait être réduit à néant ou presque par ce simple constat : les Indo-Européens auxquels il a consacré sa vie de chercheur ne seraient autres, sous une forme scientifiquement déguisée, que les « Aryens », la « race aryenne » qu'exaltait le national-socialisme. Et dans la mesure où, depuis le XIX^e siècle, les études indo-européennes employaient indifféremment, comme deux synonymes, les mots « Aryens » et « Indo-Européens », il ne serait pas impossible de penser que la confusion traditionnelle de ces termes dans les domaines scientifiques, en linguistique, en archéologie ou en histoire des religions, aurait permis à certains savants français, dans les années trente, de faire de la politique à travers leur science, au moment même où nombre de savants allemands mettaient leur science au service de la politique.

Il ne serait pas impossible... Mais est-ce le cas ? Et est-ce le cas de Dumézil ? Son livre de 1939 n'invoque-t-il pas, comme source d'inspiration, « l'enseignement et l'exemple » de Marcel Mauss ? Et ne fut-il pas accueilli, en 1940, par un compte rendu chaleureux de Marc Bloch ? N'est-ce pas Émile Benveniste qui entreprit de faire élire Dumézil au Collège de France, au sortir de la guerre ? Et si aucun des collègues de Dumézil n'a pensé, à cette époque, que l'œuvre de Dumézil exprimait de la sympathie pour le nazisme, en vertu de quelle lucidité rétrospective pourrions-nous aujourd'hui être assurés d'en pouvoir décider mieux qu'eux ?

Mais tous ces indices contraires n'ont jamais retenu très longtemps l'attention des procureurs. C'est une autre loi du phénomène de la rumeur : aucune preuve n'est exigée de celui qui lance l'accusation. La charge en incombe à la défense. Avec ce paradoxe qu'aucun élément n'est jamais

jugé assez convaincant. L'accusation a le beau rôle : un mot, une ligne font généralement l'affaire. Point n'est besoin de produire des documents pour l'étayer : la rhétorique de l'insinuation en tient lieu. Mais pour la réfuter, aucun fait, si déterminant soit-il, ne sera suffisant. Les mêmes qui n'ont jamais apporté la moindre preuve pourront dire, devant tous les éléments qui contredisent leur thèse : cela ne prouve rien. Celui qui lance l'accusation définit par là-même les termes du débat et enferme l'autre dans le cercle ainsi délimité.

Que peut-on faire, dans une telle situation? Dans un texte paru aux États-Unis en 1971, Michel Foucault se demande, à propos d'un compte rendu que l'essayiste Georges Steiner lui a consacré, s'il faut répondre aux formes aberrantes de la critique, ou s'il vaut mieux les repousser avec mépris, pour concentrer toute son attention sur les seules critiques dignes de ce nom¹. En fait, écrit Foucault, on a tort de négliger les formes absurdes, faites « d'incompréhension, de trivialité, de mauvaise foi ». Elles appartiennent, elles aussi, à l'univers de la critique. De la même manière que le monde vivant produit des êtres normaux et des êtres monstrueux, il y a du normal et du pathologique dans le monde de la critique. Il faut prendre en compte ces deux réalités bien qu'il ne soit pas possible de les aborder d'une façon identique. Dans le cas de la critique « monstrueuse », la seule manière d'y répondre consiste à en démonter la rhétorique, à en faire apparaître les procédés, puis à leur opposer les faits et les textes. C'est l'objectif que je me suis proposé concernant les « monstres » qui s'agitent autour de Dumézil depuis bientôt dix ans. J'ai donc passé au crible les procédés de la polémique et les mécanismes de la rumeur. J'ai voulu en retrouver le point de départ, pour comprendre comment elle est née et comment elle s'est diffusée. Je suis parti de ce qui s'écrit aujourd'hui (1991-1992) et j'ai voulu remonter vers la source de toutes les attaques, qui ne sont aussi concordantes que parce qu'elles ont une origine unique. Ce sera l'objet de la première partie de ce livre.

1. Michel Foucault, « Monstrosities in Criticism », *Diacritics*, automne 1971, p. 57-60.

Il me fallait ensuite rétablir les faits. C'est-à-dire reconstruire l'itinéraire intellectuel et politique de Dumézil. Ici, c'est presque d'une enquête policière qu'il s'est agi. L'un des principaux accusateurs de Dumézil, l'historien italien Carlo Ginzburg, a écrit un article célèbre où il définit une « méthode indiciare » qui serait constitutive des sciences humaines. Le travail de l'historien consiste à chercher des indices, des traces. Il les examine la loupe à la main, comme un détective, et, peu à peu, le faisceau des indices se transforme en preuve. Il est assez paradoxal qu'une aussi belle description du métier d'historien figure dans le même recueil que son article sur le « nazisme » de Dumézil¹, où cette méthode est pour le moins malmenée. Les indices y sont rares, la loupe déformante, et le résultat apparaît comme une vérité établie dès le début de l'enquête. Ginzburg n'a fait aucune recherche, il n'a consulté aucun fonds d'archives. Il ne produit aucun document et n'avance rien d'autre que des soupçons, des supputations, deux ou trois faits mal établis et, de surcroît, mal interprétés. Le détective n'a pas fait son travail. Je me suis donné pour tâche de mener l'enquête qu'il a négligée, de trouver les indices qu'il n'a pas cherchés et d'exhumer les preuves, qui existaient pourvu qu'on se donnât la peine de s'en préoccuper. Il fallait pour cela partir de zéro et accumuler les documents afin d'opposer la logique de la réalité et des faits à la rhétorique de la dénonciation.

Des documents, il en sera beaucoup utilisé, tout au long de ce livre. Et il me faudra les citer longuement. Parfois trop longuement, j'en suis conscient. Mais il n'était pas possible de faire autrement. D'une part, ces pièces à conviction sont tirées d'archives qui ne sont pas toujours aisément accessibles. Je ne pouvais donc pas me contenter d'en extraire quelques lignes, en donnant la référence pour que les chercheurs fussent à même de s'y reporter. La deuxième raison tient au caractère particulier du problème que je traite. Pour réfuter des accusations qui ne s'appuient sur rien, il est nécessaire d'établir les faits, en les reconstituant à partir des « indices » et des « traces ». Mais, bien souvent, le contenu d'une lettre, ou d'un texte,

1. Carlo Ginzburg, *Mythes, Emblèmes, Traces*, Flammarion, 1989.

ne prend une valeur dans le mouvement général de la preuve que si on peut lire le document d'un bout à l'autre. Parfois même, ce n'est pas le contenu explicite d'une lettre qui est important, mais le ton de celui qui l'écrit, les formules finales qu'il emploie et qui attestent de rapports d'amitié... Il est donc nécessaire de citer l'ensemble. Et puis, un document, de quelque nature qu'il soit, a toujours une certaine forme de cohérence; si on le découpe, on risque de l'en priver. Enfin, puisque nous avançons sur un territoire où le soupçon et l'insinuation règnent en maîtres, on s'expose, en ne donnant pas l'intégralité d'un texte, à se voir accuser de le manipuler ou de le solliciter. J'espère que la saveur de certaines correspondances, la beauté de leur écriture, l'extraordinaire intérêt historique et intellectuel de certains documents justifieront aux yeux du lecteur la longueur des citations. Mais pour ne pas trop entraver la lisibilité, j'ai placé, en fin de volume, sous la forme d'un dossier, une série d'annexes où ceux qui sont intéressés par des points particuliers trouveront quelques textes supplémentaires.

Dès le départ de cette enquête, il m'a fallu faire un gros effort pour me déprendre de mes jugements personnels et de mes catégories de pensée. Pour mener à bien une telle investigation, il était nécessaire d'adopter un parti pris de totale objectivité. J'ai très bien connu Dumézil, j'ai réalisé un livre d'entretiens avec lui et j'ai eu accès, à ce moment-là, à des documents qui me semblaient ôter toute vraisemblance aux accusations portées contre lui. Il convenait de neutraliser les effets de cette proximité et de traiter l'objet de mon livre comme s'il s'agissait de quelqu'un que je n'avais jamais rencontré, et pour qui je n'aurais eu aucune sympathie. Il fallait aussi éviter l'erreur inverse : je savais ce qu'avaient été les opinions politiques de sa jeunesse – il ne s'en est jamais caché – et je ne me sentais aucune affinité, c'est le moins qu'on puisse dire, avec un tel engagement dans le maurrassisme et l'Action française. Mais pour retrouver la vérité, il fallait éviter de partir avec des préjugés – positifs ou négatifs. Il fallait renoncer à vouloir condamner aussi bien qu'à vouloir excuser. Pour simplement chercher à comprendre

ce qu'avait été la réalité. Carlo Ginzburg vient de rappeler dans un petit livre paru en Italie qu'un historien n'est pas un juge, et qu'il doit préserver l'impartialité de son regard¹. Il cite la phrase célèbre de Marc Bloch : « Robespierriéristes, antirobspierriéristes, nous vous crions grâce : par pitié, dites-nous, simplement, quel fut Robespierre. » Et il évoque son attachement fondamental à la « preuve » et à la « vérité », consubstantielles au travail historique. Mais a-t-il cherché à nous dire, simplement, quel fut Dumézil ? Loin de là. Très loin de là. Et le principe de toutes ses erreurs est évident : il s'est érigé en juge, il est parti d'un verdict déjà rendu et qu'il n'a jamais remis en cause, et, par conséquent, il est passé à côté d'une réalité bien différente de celle qu'il a inventée pour les besoins de sa démonstration.

Il me fallait aussi éviter les obstacles qu'engendre un mode de pensée rétrospectif. On porte des jugements politiques, aujourd'hui, sur les années vingt et trente, en sachant ce qui est venu ensuite. Et nous lisons les événements et les comportements selon une vision téléologique de l'histoire, comme si le point d'arrivée était la vérité du point de départ et de la trajectoire. Mais dès qu'on consulte les travaux des historiens spécialistes de cette période, on découvre des situations extraordinairement complexes, où les nuances sont très importantes, où tout bouge, où des individus passent d'un extrême à l'autre... Nos découpages notionnels, les catégories politiques que nous avons en tête ne sont pas pertinents. Notre vocabulaire lui-même est inadéquat. Nous parlons de « fascisme » et nous englobons, sous cette appellation large et imprécise, aussi bien le national-socialisme allemand que le régime de Mussolini ou la doctrine de Maurras. Or cela ne correspond pas à la réalité historique et, si l'on raisonne de cette manière, on s'interdit de comprendre quoi que ce soit. S'il est vrai que le courant maurrassien exprimait sans détour sa sympathie pour le fascisme italien, qu'on pourrait qualifier de « fascisme historique », il manifestait également, dans les années trente, une profonde répulsion

1. Carlo Ginzburg, *Il giudice et lo storico. Considerazioni in margine al processo Sofri*, Einaudi, 1991.

devant la montée du nazisme, en opposant l'ordre romain à la barbarie allemande. On a honte d'avoir à le rappeler à un historien comme Carlo Ginzburg, qui s'est fait le chantre de la « micro-histoire » et de l'attention portée aux détails.

* * *

S'il a pris la forme d'une enquête sur les rapports de Dumézil à la politique, ce livre se veut aussi, et peut-être surtout, une analyse de son œuvre. Certes, je n'ai pas commenté les livres les uns après les autres. J'ai préféré raconter une histoire, à partir des documents et des témoignages que j'ai rassemblés. Mais il me semble que cela éclaire l'œuvre d'une manière beaucoup plus intéressante que toutes les gloses que l'on pourrait en faire. D'abord, parce que les documents permettent de faire voler en éclats l'idée que Dumézil aurait eu de la sympathie pour le nazisme. C'est tout à fait déterminant pour l'interprétation que l'on peut donner de ses livres dans le contexte actuel de la polémique. Tout le problème était de savoir si la recherche scientifique de Dumézil, quand il écrivait sur les Indo-Européens ou sur les Germains, avait été inspirée ou contaminée par les efforts du national-socialisme allemand pour faire revivre la vieille mythologie germanique et pour exalter le passé préhistorique indo-européen, d'ailleurs baptisé « indo-germanique » outre-Rhin. L'on verra, preuves à l'appui, qu'il n'en est rien. Non seulement Dumézil n'avait aucune sympathie pour le nazisme, ni aucune complaisance, mais il éprouvait au contraire un sentiment d'horreur devant le déchaînement du « racisme aryen », devant les résurgences de la mystique néo-païenne et de l'ancestrale religion de la guerre et de la violence. Dès lors, la question de ce que Dumézil pensait en politique perd presque toute importance et son œuvre se trouve *ipso facto* libérée de tout rapport aux idéologies. Qu'il fût maurrassien ou franc-maçon (et il fut les deux !), cela ne pouvait avoir aucune incidence sur son œuvre, puisque cela ne touchait pas, ni de près ni de loin, aux études indo-européennes. Il eût, tout aussi bien, pu

être bolchevique ou radical-socialiste sans que cela changeât quoi que ce soit à sa recherche, définie à l'intérieur d'un cadre scientifique qui existait antérieurement à son arrivée dans la vie universitaire. Car, nous le verrons, les problèmes scientifiques qu'il se posait ne lui appartenaient pas en propre; ils étaient partagés par une communauté de savants au sein de laquelle la politique ne jouait aucun rôle. Aussi, pour passionnante qu'elle soit, la biographie politique de Dumézil est-elle, avant tout, un moyen de récuser les fausses interprétations. Elle n'éclaire l'œuvre que parce qu'elle dissout l'écran de suspicion qui l'entoure et lève la condamnation qui pèse sur elle.

Pourtant, dans ce mouvement de la preuve, en multipliant les documents, en donnant une grande place aux échanges de correspondances, aux questions de carrière, aux rivalités et aux amitiés universitaires, on est amené à reconstituer le milieu scientifique d'une époque et à décrire la logique interne d'une recherche telle qu'elle se développe au sein de cet univers savant qui la façonne et qu'elle contribue à faire bouger. On saisit la genèse d'un projet intellectuel et les conditions dans lesquelles il cherche à se réaliser. Le recours aux documents n'est donc pas utile au seul titre de l'hygiène critique. Il permet d'installer le regard à l'intérieur même de l'œuvre en train de se faire et d'en restituer les éléments fondateurs.

En voulant répondre à la question posée au départ, du rapport de Dumézil à la politique et, surtout, du rapport de son œuvre à la politique, j'ai donc été conduit à retracer l'itinéraire intellectuel et professionnel qui l'a mené de sa thèse sur le *Festin d'immortalité* en 1924 jusqu'à l'élection au Collège de France, en 1948. C'est-à-dire, en fait, à évoquer à la fois l'histoire d'un chercheur et de sa recherche et celle du milieu scientifique qui l'accueillit et lui fit place.

Il nous faudra alors poser la question : pourquoi notre époque veut-elle lire de la politique partout, y compris dans des livres où personne, parmi les contemporains et les témoins de ce temps, n'avait jamais songé à en déceler ?

PREMIÈRE PARTIE

Le printemps des procureurs
ou
comment on écrit l'histoire

Les procédés de la polémique

Ainsi va la rumeur : le 3 janvier 1991, dans les pages littéraires de *Libération*, une essayiste qui ne s'embarrasse guère de scrupules affirmait que *Mythes et Dieux des Germains*, publié par Georges Dumézil en 1939, avait « mystérieusement disparu des bibliothèques » après la guerre¹. Elle voulait montrer que cet ouvrage devait être rangé dans la catégorie – très large à ses yeux – des textes douteux qui ont fait écho en France à la montée du nazisme en Allemagne. En insistant sur cette « mystérieuse disparition », elle croyait donner le coup de grâce à un livre que, de toute évidence, elle ne connaissait que par ouï-dire. Pourtant, malgré le ton péremptoire de cet article, un certain nombre de questions ne manquaient pas de surgir : de quelles bibliothèques ce livre avait-il disparu ? Et disparu quand ? Et comment ? Fallait-il imaginer que Dumézil s'était promené à travers le monde pour en subtiliser les exemplaires ? Ou qu'il avait demandé à des amis de le faire ? Ou quoi ? Que voulait-elle dire au juste ? Nul ne le sait. Elle-même ne le sait sans doute pas très bien. Disparu comment ? C'est très simple : « mystérieusement » ! C'est la fonction et l'avantage de ce genre de formule : faire admettre comme un fait établi un propos dépourvu de signification.

Quelques jours plus tard, Claude Lévi-Strauss, avec qui j'avais parlé de cet article, empruntait le livre de Dumézil

1. Blandine Barret-Kriegel, « La défaite de la République », *Libération*, 3 janvier 1991.

à la bibliothèque du Collège de France. Il n'avait pas « disparu » et il figurait aussi bien au catalogue que dans les rayons. Il suffisait de le demander. Comme Dumézil a enseigné pendant vingt ans au Collège de France (entre 1949 et 1968), on peut imaginer que s'il avait voulu faire disparaître son livre, il aurait commencé par l'institution dans laquelle il travaillait. Je me suis alors demandé si on pouvait le trouver dans d'autres bibliothèques. C'est le cas à la Bibliothèque nationale, à l'École normale supérieure (rue d'Ulm), à la Fondation nationale des sciences politiques (rue Saint-Guillaume), à la bibliothèque Sainte-Geneviève (place du Panthéon), qui en possède deux exemplaires... L'ouvrage n'est pas seulement répertorié au catalogue : chaque fois je l'ai demandé, chaque fois je l'ai obtenu. On trouve même la preuve, dans les archives de Georges Dumézil, que loin de chercher à faire disparaître son livre, il l'envoyait lui-même, après la guerre, à certaines bibliothèques. Dans une lettre du 23 août 1945, le bibliothécaire de l'*American Oriental Society Library*, département de la bibliothèque de l'université Yale, remercie Dumézil pour l'envoi de six livres. Il s'agit évidemment des volumes dont Dumézil pouvait craindre qu'ils ne fussent pas disponibles aux États-Unis à cause de la guerre. Cet accusé de réception donne la liste, dans l'ordre (presque) alphabétique, des ouvrages offerts par l'auteur : « *Horace et les Curiaces, Jupiter, Mars, Quirinus, Mythes et Dieux des Germains, Mitra-Varuna, Naissance de Rome, Servius et la fortune.* » En août 1945 ¹!

On peut espérer que M^{me} Barret-Kriegel aura le souci de faire savoir aux lecteurs de *Libération* que l'étonnant « mystère » qui la préoccupait est désormais élucidé. Mais tout cela n'est rien à côté de l'ouvrage dont son article se voulait le compte rendu. Il s'agit d'une étude, si on ose dire, que venait de publier Daniel Lindenberg sur la pensée française dans les années trente et quarante. Voici ce qu'on peut y lire, à la page 79 :

1. L'imprimé est rédigé de la sorte : « *I am authorized by the Directors to acknowledge with thanks the receipt of the publication named within which you have been so good as to present to The American Oriental Society.* » Suit la liste dactylographiée des ouvrages envoyés. La lettre est datée du 23 août 1945.

« En 1939 Dumézil fait paraître aux PUF, un petit livre intitulé *Mythes et Dieux des Germains* où est exprimé en toutes lettres l'espoir de voir Hitler "remythiser" l'Allemagne¹... »

« En toutes lettres »? Mais où? Lindenberg ne donne aucun extrait, aucune citation, ni même aucune référence précise pour étayer une accusation aussi grave. On peut cependant supposer qu'il fait allusion aux pages finales de *Mythes et Dieux des Germains*, puisque c'est le seul passage du livre où la « remythisation » de l'Allemagne est évoquée. Que dit Dumézil? Il a montré tout au long de son ouvrage que la mythologie archaïque des Germains (c'est-à-dire celle des anciens Scandinaves) se distinguait au sein du monde indo-européen par le rôle démesuré qu'y jouait la fonction militaire. Et il écrit dans sa conclusion — qu'on me pardonne de la citer un peu longuement :

« Peut-être est-ce cette "militarisation", déjà préhistorique, de la mythologie qui lui a assuré une fortune à peu près unique : car elle n'est pas morte avec les formes extérieures du paganisme; ou, ce qui revient au même, elle a ressuscité au XIX^e siècle, elle a repris une valeur qu'il n'est pas excessif de qualifier de religieuse et nous la voyons sous nos yeux reprendre possession des Germains continentaux, les disputer aux disciplines et aux habitudes chrétiennes, avec toute la frénésie d'une revanche. Partout ailleurs, même dans les pays les plus nationalistes, l'évocation pieuse du passé lointain, des croyances des ancêtres, garde quelque chose d'artificiel, de rhétorique : ce sont de "belles légendes". Depuis cent cinquante ans, les "belles légendes" des Germains ont été non seulement repopularisées, mais *remythisées* : elles sont redevenues, au sens strict, des mythes, puisqu'elles justifient, soutiennent, provoquent des comportements individuels qui ont tous les caractères du sacré². »

Comment peut-on sérieusement affirmer que ce texte exprime « en toutes lettres l'espoir de voir Hitler remythiser l'Allemagne »? Dumézil décrit une situation. Il interprète un fait contemporain à la lumière des résultats qu'il

1. Daniel Lindenberg, *Les Années souterraines. 1937-1947*, La Découverte, 1990, p. 79.

2. *Mythes et Dieux des Germains*, PUF, 1939, p. 155-156. Le mot « remythisées » est indiqué en italique dans le texte de Dumézil.

vient d'établir en tant qu'historien des religions, et dans le vocabulaire même de l'historien des religions, celui qu'il a utilisé tout au long du livre.

Lindenberg croit verser une nouvelle pièce à son dossier d'accusation quand il ajoute :

« Dans la réédition de ce livre, rebaptisé *La Religion des anciens Germains*, toute référence au national-socialisme disparaîtra, ainsi d'ailleurs que la première édition, qu'on ne peut plus consulter à ma connaissance qu'à la bibliothèque de l'ENS¹. »

Je ne reviens pas sur la question des bibliothèques, que je crois avoir réglée plus haut. Encore que ce soit une belle occasion de constater quel crédit il convient d'accorder à ce que Daniel Lindenberg appelle sa « connaissance », expression en forme d'aveu qui signifie tout simplement qu'il n'a pas cherché à vérifier ce qu'il affirme. Mais on peut regretter, puisqu'il connaissait au moins un endroit où les trouver, qu'il n'ait pas jugé nécessaire de « consulter » d'un peu plus près les ouvrages dont il parle. Il aurait pu constater, en tout premier lieu, que la « réédition » de 1959 ne s'appelle pas *La Religion des anciens Germains* (aucun livre de Dumézil ne porte ce titre!) mais *Les Dieux des Germains*. Et surtout, il aurait pu voir que cet ouvrage de 1959 n'est pas du tout une « réédition » du texte de 1939. Il suffit de jeter un coup d'œil à la table des matières pour comprendre qu'il s'agit d'une édition entièrement refondue. Vingt ans après *Mythes et Dieux des Germains*, un « exposé qui s'est trouvé aussi vite dépassé qu'épuisé », comme le dit la préface de 1959, Dumézil a refait son livre à partir des résultats auxquels il était parvenu entre-temps. Il avait exposé ces résultats nouveaux dans une série de conférences à Oxford en 1956. C'est le texte de ces conférences qui est devenu, trois ans plus tard, le livre intitulé *Les Dieux des Germains*². Ce titre a, en fait, été imposé par l'éditeur à Dumézil qui aurait pré-

1. Daniel Lindenberg, *Les Années souterraines*, p. 79.

2. *Les Dieux des Germains*, PUF, 1959: Dumézil écrit, dans sa préface : « Après vingt ans, il paraît souhaitable de donner, sous un titre proche, une démonstration plus ferme, plus serrée, appuyée sur mon propre travail ultérieur et sur celui de collègues » (p. 1).

féré *La Formation de la religion scandinave*. Il n'a jamais été question que ce livre soit une simple « réédition » de celui de 1939¹. Qu'on n'y trouve plus les considérations sur l'Allemagne d'avant la guerre n'a donc rien de surprenant pour qui lit les deux livres. D'ailleurs, personne n'a songé à faire un tel reproche à Dumézil. Émile Benveniste, par exemple, qu'on ne peut pas suspecter de complaisance envers le nazisme, lui écrivait, en août 1959 :

« Mon cher ami,

« [...] Je veux vous remercier de la nouvelle édition de vos *Dieux des Germains*, qui résume vos recherches récentes et enrichit si bien de vues comparatives et de textes suggestifs la première rédaction.

« Votre amicalement dévoué,

Émile Benveniste². »

Et puisque tout est devenu matière à soupçon, il faut encore préciser que les livres de Dumézil ont, tous et toujours, été soumis à un tel travail de réécriture, à cette sorte de remaniement constant au fil des années. Jusqu'à la fin de sa vie, y compris dans ses tout derniers textes, Dumézil a insisté sur le caractère provisoire des résultats qu'il proposait dans ses livres, et sur la nécessité de les réviser à chaque instant, au fur et à mesure qu'il les établissait. On trouve par exemple cette mise en garde, dans un livre de 1943, *Servius et la fortune* : « Ce livre, comme tous ceux qui l'ont précédé, n'est qu'une esquisse, un programme³. » A chaque avancée de sa recherche, Dumézil offrait des versions nouvelles de ses textes déjà publiés. Il les modifiait, les reconstruisait, les réécrivait, soit partiellement, soit totalement, renvoyant les anciennes versions au passé de la science qu'il entendait construire. Il a publié, au cours de sa longue carrière, un nombre impressionnant d'ouvrages : plus de soixante-quinze. Mais, en fait, c'étaient toujours les mêmes livres qu'il refaisait sans

1. Comme le prouve la correspondance entre Georges Dumézil et Paul Angoulvent, directeur des PUF.

2. Lettre d'Émile Benveniste à Georges Dumézil, 28 août 1959.

3. *Servius et la fortune*, Gallimard, 1943, p. 30.

cesse. Il le dit d'une manière très claire dans le livre d'entretiens que nous avons réalisé en 1986 :

« Beaucoup de mes livres et de mes articles en ont remplacé d'autres. Mes publications ne sont pas additives. Je fais comme les directeurs de chantiers de fouilles : une année, ils ont cru identifier un palais, et dans la campagne suivante, ils comprennent que c'était un temple ou un hammam. Ils se corrigent de compte rendu en compte rendu ¹. »

Tous les volumes parus dans les années trente, quarante et cinquante ont été refondus dans ceux des années ultérieures, eux-mêmes évoluant et se transformant en des versions successives. On imagine à quel point il est difficile de se repérer dans ce que Dumézil se plaisait à appeler un « fatras ». On comprend aussi pourquoi, dans de telles conditions, ses livres anciens ont cessé d'être réédités : ils n'avaient plus cours dès lors qu'ils avaient un successeur mieux établi. Que ce soit *Jupiter, Mars, Quirinus* de 1941, *Horace et les Curiaces* de 1942, *Servius et la fortune* de 1943, *Naissance de Rome* de 1944, *Naissance d'archanges* de 1945 ou *Tarpeia* de 1947, tous ces livres ont disparu de la circulation, parce que la matière en a passé dans d'autres volumes, après avoir été repensée et réinterprétée. Il suffit de voir quelle fut la panique de Dumézil lorsqu'il apprit, pendant l'été 1956, alors qu'il se trouvait au Pays de Galles, que Gallimard avait entrepris de réimprimer son *Jupiter, Mars, Quirinus* de 1941. Il écrit à Brice Parain, l'un des directeurs littéraires de la maison d'édition, qu'il a connu à l'École normale supérieure et avec qui il est resté lié d'une très étroite amitié :

« Mon cher Brice,

« Un mot de Festy m'avertit que *Jupiter, Mars, Quirinus I* est en cours de réimpression. C'est désastreux, c'est impossible. J'ai passé seize ans à corriger ce premier jet. Un tas de choses que j'avais risquées alors se sont trouvées, à l'épreuve, illusoire, et les meilleurs arguments ont été découverts ensuite. Ce qu'il faut, c'est une refonte des divers *J.M.Q.* [la

1. *Entretiens avec Didier Eribon*, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1987, p. 220.

série *Jupiter, Mars, Quirinus* est formée de quatre volumes] en un seul bouquin¹... »

On peut ajouter que Dumézil a commencé de réviser son *Jupiter, Mars, Quirinus* aussitôt après sa parution. Il écrit en effet, au début de *Naissance de Rome*, publié trois ans après :

« Depuis trois ans, comme il se doit, *Jupiter, Mars, Quirinus* a vécu d'une vie double. L'auteur l'a constamment repensé, éprouvant les documents et les arguments qu'il avait produits. Et les divers publics auxquels il s'adressait ont réagi. De cette fermentation et de ces pressions extérieures sont sortis les quatre chapitres qu'on va lire²... »

On voit très clairement comment Dumézil considère le progrès de son travail. Une fois publié, un livre se trouve soumis à une double épreuve : d'un côté les objections que l'auteur se fait à lui-même, de l'autre les critiques formulées par les lecteurs, spécialistes des différents domaines concernés. Mais ce double mouvement aboutit à un résultat unique : la révision et la réécriture. Comme le dit la lettre à Brice Parain, un livre ancien est un livre périmé, mais avant même ce travail du temps, un livre paru est déjà un livre dépassé, du simple fait qu'il a paru.

* * *

Si Dumézil a considéré, peu après la guerre, que *Mythes et Dieux des Germains*, comme tous les livres qui ont suivi, était désormais dépassé et qu'il fallait le refondre complètement, il est difficile de soutenir qu'il aurait également cherché à en faire oublier l'existence. Il s'y réfère abondamment et constamment. Qu'on se reporte par exemple à *Naissance d'archanges*, paru à la fin de l'année 1945, à *Tarpeia* en 1947, à *Loki* en 1948, ouvrages dans lesquels *Mythes et Dieux...* est largement cité et utilisé. On en retrouvera même quelques pages, intégrées telles quelles (et présentées comme telles) dans *Heur et Malheur du guerrier*, en 1969, ouvrage qui est

1. Lettre à Brice Parain, 16 août 1956.

2. *Naissance de Rome*, Gallimard, 1944, p. 9.

une refonte des *Aspects de la fonction guerrière* de 1956¹. D'autre part, le livre de 1939 a toujours été mentionné dans les rubriques « du même auteur » qu'on trouve au début de chaque ouvrage – et ce, jusqu'en 1959, date à laquelle il cède la place à son successeur. Il a toujours figuré dans les bibliographies de Dumézil, notamment celle qui sera distribuée à la presse lorsqu'il recevra le prix Cino-Del-Duca, en 1985, c'est-à-dire un an avant sa mort. On peut d'ailleurs se demander pourquoi Dumézil aurait voulu renvoyer dans l'ombre l'existence de cet ouvrage : personne ne l'a jamais soupçonné de quoi que ce soit de répréhensible. L'archéologue Raoul Curriel, qui s'est lié d'amitié avec Dumézil en 1934, a acheté le livre lorsqu'il est revenu en France en 1946, après avoir passé toute la période de l'avant-guerre et de la guerre en Égypte puis au Liban, et il affirme que, dans le milieu d'indianistes et d'iranisants qu'il fréquentait, tout le monde avait la plus grande estime pour Dumézil². Il a fallu attendre le début des années quatre-vingt pour qu'on aille débusquer du nazisme dans *Mythes et Dieux des Germains*.

* * *

Une chose ressort de tout ce qui vient d'être dit : ni Blandine Barret-Kriegel ni Daniel Lindenberg n'ont pris la peine de se reporter aux sources, aux livres, aux faits. La raison d'une telle légèreté est assez simple : c'est qu'ils croyaient l'un et l'autre que l'affaire était entendue depuis l'article que Carlo Ginzburg avait consacré à Dumézil. Lorsqu'elle parle du livre qui a « mystérieusement disparu des bibliothèques », Blandine Barret-Kriegel précise : « comme l'a récemment souligné Carlo Ginzburg ». Sa formulation indique qu'elle reprend l'argument à son compte mais qu'elle n'a pas jugé utile de le vérifier. Quant à Lindenberg, il introduit ses propres remarques par cette phrase : « Depuis les récentes enquêtes de Carlo Ginzburg, il n'est plus permis d'ignorer... » L'un et l'autre se réfèrent donc au texte que l'historien italien a publié

1. *Heur et Malheur du guerrier*, PUF, p. 139-141 et 141-145.

2. Témoignage de Raoul Curriel.

contre Dumézil en 1984. Ils ont accepté ses allégations comme des vérités établies, tout en négligeant les précautions oratoires qu'il multipliait. Sur l'affaire des bibliothèques, par exemple, voici ce que disait Ginzburg :

« Le livre est non seulement épuisé depuis longtemps, mais il est également difficile à trouver, même dans les grandes bibliothèques. »

Et ici, il ajoutait, en note :

« C'est étrange, mais il ne figure ni dans le catalogue de la Bibliothèque nationale, ni dans celui de la bibliothèque de la Sorbonne. A la British Library, il se révèle "*mislaid*". J'en ai retrouvé deux exemplaires : un à la Carolina Rediviva d'Uppsala, l'autre au Deutsches Archäologisches Institut de Rome¹. »

La rhétorique de Ginzburg est pleine de prudence. Mais au fond, s'il ne va pas jusqu'à dire que le livre a « mystérieusement disparu », c'est bien ce qu'il insinue dans l'esprit de son lecteur. Pourtant, le simple fait qu'il ait trouvé un exemplaire du livre à Uppsala aurait dû l'amener à relativiser la conclusion qu'il voulait suggérer, puisque Dumézil a passé un ou deux mois chaque été, depuis 1947, dans cette ville universitaire suédoise, où il avait de très nombreux amis, et dont il fréquentait assidûment la bibliothèque. Si Dumézil avait voulu voler son livre, rien n'eût été plus facile. D'autre part, contrairement à ce qu'avance Ginzburg, le livre figure bien au catalogue de la Bibliothèque nationale, comme je l'ai indiqué précédemment (sous la côte 8° G 14109-1). On peut le demander, l'obtenir et vérifier qu'il s'agit bien de l'édition de 1939, qui n'a jamais disparu du catalogue, ni des rayons. Il est surprenant qu'un historien de métier, rompu à la fréquentation des bibliothèques et des archives, n'ait pas su consulter correctement les fichiers de la Biblio-

1. L'article de Carlo Ginzburg, « Mythologie germanique et nazisme. Sur un ancien livre de Georges Dumézil », a paru d'abord en Italie, dans les *Quaderni storici*, décembre 1984, pp. 857-882; puis en France, dans les *Annales ESC*, 1985, n° 4, p. 695-715. Il est repris dans son recueil paru en français sous le titre *Mythes, Emblèmes, Traces, op. cit.*, p. 181-208. Je cite cette édition. Les citations ci-dessus se trouvent aux pages 182-183 et note p. 286.

thèque nationale. Il est encore plus surprenant qu'il ait commis l'imprudence, bien peu historienne, d'en tirer une conclusion aussi lourde de conséquence, sans vérifier minutieusement son affirmation. Une conclusion qui, de toute façon, aurait été hasardeuse. Même si le livre avait effectivement disparu, qu'est-ce cela prouverait? Que Dumézil a été nazi? Ou qu'il manque des livres dans les bibliothèques françaises? La paranoïa interprétative éloigne plus souvent de la vérité qu'elle n'en rapproche.

Mais revenons au problème de fond. Si tout l'article de Ginzburg est consacré à déceler des « traces de sympathies » pour le nazisme dans ce *Mythes et Dieux des Germains* de 1939, l'historien italien se voit aussi obligé d'écrire :

« La mention d'hommes et d'institutions du Troisième Reich n'est pas accompagnée de jugements explicites. Les paroles de critiques ou de condamnations sont absentes; mais on ne trouve pas non plus d'éloge ou d'exaltation. A première vue le ton paraît intentionnellement sobre, neutre¹... »

On est loin de « l'espoir en toutes lettres » dont parlait Lindenberg. Il faut dire que Ginzburg, contrairement à Lindenberg, a lu le livre qu'il incrimine. Non seulement il l'a lu, mais il multiplie les citations en s'appliquant à y faire entrer cette « sympathie » dont il a, dès le départ, affirmé qu'elle était « évidente ». Il ponctue les textes de Dumézil qu'il insère dans son article de commentaires tels que celui-ci : « Le lecteur qui se penche aujourd'hui sur ces pages est assailli par un sentiment de malaise qu'il n'est pas facile de définir². » Tant et si bien que ces extraits dont il avait dit qu'ils étaient « neutres » et « sobres » finissent par devenir suspects. Parmi les « indices » qui ont attiré l'attention de Ginzburg et donné corps à son « malaise », il y a un certain nombre d'éléments qui ont trait à la biographie de Dumézil. Par exemple : il a dédié en 1924 sa thèse sur le *Festin d'immortalité* à Pierre Gaxotte, qui avait été secrétaire de Maurras. Quelle est la signification d'un tel

1. *Ibid.*, p. 186.

2. *Loc. cit.*

« indice » ? S'il est établi que Dumézil, qui d'ailleurs n'a jamais cherché à le dissimuler, a été très proche de Maurras et de l'Action française en 1924 (quand il avait vingt-six ans), cela permet-il d'en déduire qu'il l'était encore en 1938 (quand il en avait quarante) ? Et si l'on montre (mais il faut le montrer, et non pas le postuler) qu'il était toujours maurrassien, est-il permis d'en déduire qu'il avait de la sympathie pour le nazisme ? Bizarrement, Ginzburg ne se pose aucune de ces questions. Je reviendrai plus longuement sur les rapports de Dumézil avec Gaxotte et l'Action française. Mais on peut déjà avancer une remarque. Si l'on veut absolument établir une relation entre l'engagement de Dumézil dans les années vingt et son livre de 1939, cela doit nous conduire à une lecture de *Mythes et Dieux des Germains* radicalement inverse de celle proposée par Ginzburg. L'Action française était un mouvement nationaliste et violemment germanophobe. Au début des années vingt, elle dénonçait avec une haine constante et inlassable ceux qu'elle n'appelait que « les Boches », elle soutenait d'une manière tonitruante la politique d'occupation de la Ruhr menée par Poincaré et mettait en garde contre le danger que représentait l'organisation outre-Rhin de bandes armées nationalistes, dont elle prédisait la capacité de s'emparer du pouvoir et la volonté de déclencher une guerre de revanche... Cette attitude anti-allemande a perduré jusqu'à la fin des années trente. Plus profondément, cette germanophobie imprégnait toute la vision de l'histoire développée par Maurras et Bainville dans leurs ouvrages et leurs articles. Pour Maurras, les Germains incarnaient la barbarie qui menaçait depuis la nuit des temps les peuples du monde latin, seuls porteurs de la civilisation¹. Et pour Bainville — c'est la thèse qu'il développait dans des essais historiques à destination du grand public —, la France vivait sous la menace permanente d'un peuple guerrier qui campait à ses frontières, toujours prêt à l'assaut, et elle se devait

1. Voir notamment son ouvrage intitulé *Devant l'Allemagne éternelle. Gaulois, Germains, Latins. Chronique d'une résistance*, A l'Étoile, 1937.

d'être forte, puissante, et armée, pour résister aux volontés expansionnistes de cet ennemi ancestral¹. Il faut se garder des interprétations rétrospectives. Ce n'est pas parce que nous savons que Maurras approuvera le régime de Vichy en 1940 qu'il faut en déduire qu'il a été proallemand en 1920 ou pronazi en 1938. D'autre part, on ne peut pas transposer à tous les maurrassiens, sans examen complémentaire, ce que l'on sait de Maurras lui-même. Le général de Gaulle n'était-il pas maurrassien dans les années vingt et trente? Et lorsque Vichy dissoudra les loges maçonniques et expulsera les francs-maçons de la fonction publique, Dumézil se trouvera parmi les victimes de ces lois répressives. Comment Ginzburg l'historien peut-il traiter les faits historiques avec tant de légèreté?

Il y a plus grave encore dans la manière dont Ginzburg mène son argumentation : s'il peut être légitime de considérer comme des « indices » les dédicaces et les remerciements qui figurent dans les livres d'un auteur, on est en droit d'attendre que le détective ne se limite pas aux pièces à conviction qui vont dans le sens de ce qu'il veut montrer, en laissant dans l'ombre tout ce qui contredit sa thèse. Il a le devoir d'examiner toutes les dédicaces et tous les remerciements. Dans ce cas, les choses se compliquent : que fera Carlo Ginzburg avec la dédicace de *Flamen-Brahman* : « A la mémoire de M. Sylvain Lévi »? Nous sommes en 1935, et le grand indianiste, président de l'Association israélite universelle, venait de s'éteindre, alors qu'il s'efforçait de trouver des points de chute pour les réfugiés qui fuyaient l'Allemagne nazie. Cela laisse rêveur sur le « nazisme » que Ginzburg croit déceler dans *Mythes et Dieux des Germains*, livre commencé en septembre 1936 – moins d'un an après cet hommage à Sylvain Lévi – et terminé en septembre 1938, comme l'indiquent les dates inscrites à la fin de l'avant-propos.

Dans ce même *Flamen-Brahman* de 1935, Dumézil remercie tous ceux qui l'ont aidé :

1. Cf. Jacques Bainville, *Histoire de deux peuples*, Fayard, 1915.

« Nous devons beaucoup de reconnaissance à MM. Sylvain Lévi, Jules Bloch, Marcel Granet et Marcel Mauss, qui ont bien voulu lire et critiquer notre manuscrit ¹. »

Quelle option politique peut-on apercevoir à l'horizon d'une telle liste? Certainement aucune, si ce n'est en négatif : Dumézil était intégré à une communauté scientifique dans laquelle il vivait et par laquelle il était reconnu. Or, cette communauté scientifique comprenait un bon nombre de savants juifs, dont le degré de lucidité et de vigilance devant le danger nazi a toujours été très élevé. Ni Marcel Mauss, ni Jules Bloch, ni Sylvain Lévi n'ont, semble-t-il, pensé que les livres de Dumézil étaient teints de nazisme. Et si les acteurs de l'époque n'ont jamais eu de tels soupçons envers le travail de quelqu'un dont ils suivaient la production de près, comment Carlo Ginzburg peut-il penser, à cinquante ans de distance, qu'il connaît la vérité mieux qu'eux? La « méthode indiciaire » n'a-t-elle pas été dévoyée dans cette affaire? Lorsqu'il commence ses investigations, le véritable détective ne sait pas quels en seront les résultats. Tandis que Ginzburg commence son enquête avec une certitude. Non pas une hypothèse, mais bel et bien une certitude, sur laquelle il n'émet jamais aucun doute. Le verdict est rendu d'avance : il y a des « traces évidentes de sympathie pour le nazisme » dans *Mythes et Dieux des Germains*. Dès lors, tout est lu sous cet éclairage. Au risque d'inventer de toutes pièces certains « indices », comme cette idée farfelue que Dumézil aurait eu « des liens très étroits avec l'activité du Collège de sociologie » animé par Georges Bataille et Roger Caillois, en 1937-1939, et dont certains thèmes étaient, affirme Ginzburg, plus que douteux, et la fascination pour la propagande fasciste évidente. Ginzburg écrit d'abord :

« Roger Caillois, un des principaux animateurs du Collège de sociologie (l'autre étant Georges Bataille), était alors en rapports d'amitié et de collaboration très étroits avec Dumézil. Bien des contributions de Caillois à l'activité du

1. *Flamen-Brahman*, Geuthner, 1935, p. 11-12.

Collège s'inspiraient des recherches encore inédites de Dumézil¹. »

Jusqu'ici, il n'y a rien à redire. Mais quelques pages plus loin, Ginzburg revient sur cette question et écrit :

« Nous avons déjà parlé des rapports très étroits – à travers Caillois – de Dumézil avec l'activité du Collège de sociologie². »

On voit comment Ginzburg truque la réalité. Est-ce de cela dont il a « déjà parlé » ? Non ! Il a simplement dit que Caillois était l'élève et l'ami de Dumézil. Ce qui est vrai, mais n'implique nullement que Dumézil se soit engagé dans le Collège de sociologie. Dumézil avait en effet Caillois pour élève et les deux hommes se sont liés d'amitié. Mais cette relation a commencé en 1933, comme l'atteste l'annuaire de la V^e section de l'EPHE, à une époque où Caillois était encore proche des surréalistes et des communistes, avant qu'il ne se détache de Breton pour fonder, en 1935, avec Aragon et Tzara, la revue *Inquisitions* (qui n'aura qu'un seul numéro), financée par le parti communiste, et dont l'objectif était d'élaborer un projet intellectuel pour compléter le projet politique et social du Front populaire³. Caillois était membre de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, proche du parti communiste, et participait aux meetings antifascistes de ce mouvement. En 1934, il signait un tract trostkyste, etc., etc.⁴. C'est à ce moment-là, en 1935, qu'il publie, dans les *Cahiers du Sud*, un compte rendu du livre de Dumézil intitulé *Ouranos-Varuna*⁵. Doit-on en conclure, si l'on suit la logique de Ginzburg,

1. Carlo Ginzburg, *Mythes, Emblèmes, Traces*, op. cit., p. 203.

2. *Ibid.*, p. 206.

3. Sur *Inquisitions*, voir Roger Caillois, *Approches de l'imaginaire*, Gallimard, 1974, p. 57-58, et Étienne, *Le Meurtre du Petit Père. Lignes d'une vie*, II, Arléa, 1990, p. 109. Cet unique numéro d'*Inquisitions* a été récemment réédité avec une présentation d'Henri Béhar, CNRS, 1990.

4. Cf. l'article d'Alexandre Pajon, « L'intrépidité politique de Roger Caillois avant-guerre », in *Les Cahiers de Chronos, Roger Caillois*, La Différence, 1991, p. 372-387.

5. Cf. *Les Cahiers du Sud*, juin 1935, réédité in *Cahiers de Chronos*, op. cit., p. 45-46.

que Dumézil, puisqu'il était le professeur et l'ami de Caillois, a été surréaliste et sympathisant communiste, avec une échappée vers le trotskysme, militant de l'Association des écrivains et des artistes révolutionnaires, avant de dériver peu à peu vers l'idéologie que Ginzburg considère comme fascisante du Collège de sociologie? Cela n'a aucun sens. Dumézil n'eut aucun lien avec le surréalisme, aucun lien avec le communisme ou le trotskysme, aucun lien avec *Inquisitions*. Il n'en eut pas davantage avec cette institution assez théâtrale qu'était le Collège de sociologie, fondé en 1937, et qui avait évidemment tout pour lui déplaire. Bien sûr, Caillois et le Collège de sociologie se référaient aux travaux de Dumézil. Mais en quoi cela implique-t-il Dumézil dans « l'activité » de cet étrange « Collège »?

D'autre part, Ginzburg peut-il se permettre d'évacuer d'un revers de main le fait que Caillois et le Collège de sociologie se référaient autant (et peut-être plus) à Durkheim et à Mauss qu'à Dumézil? Roger Caillois a été l'élève de Marcel Mauss dès l'année 1933, et Mauss l'invitait encore dans son séminaire, au titre de conférencier, pendant l'année universitaire 1938-1939. A ce moment-là, Caillois n'était plus élève de l'École des hautes études, puisqu'il avait obtenu son diplôme en 1936 (grâce à son mémoire sur *Le Démon de midi*, soutenu sous la direction de Jean Marx, dont il était également l'élève, et aussitôt publié dans la *Revue de l'histoire des religions*, ce qui montre en quelle estime le tenaient les professeurs de l'École). Marcel Mauss s'intéressait au travail de Caillois : il lisait ses manuscrits, s'efforçait de lui trouver des postes dans la recherche, comme le montre sa lettre de juin 1938, après sa lecture de *Le Mythe et l'Homme* : « Votre histoire de la mante et de la goule est parfaitement interprétée. C'est de la bonne mythologie. » Mais la même lettre ne laisse aucun doute sur le fait que Mauss ne partageait aucunement les options philosophiques de ce disciple dont il appréciait pourtant la recherche proprement mythologique. Il condamne avec fermeté les considérations « irrationalistes » de Caillois et la « philosophie

générale » qui imprègne son livre et qu'il attribue à l'influence de Heidegger, « ce bergsonien attardé dans l'hitlérisme, légitimant l'hitlérisme entiché d'irrationalisme ¹. »

En tout cas, Mauss n'eut aucun rapport avec le Collège de sociologie auquel participaient, outre Caillois, plusieurs autres de ses élèves, comme Michel Leiris, qui en était l'un des fondateurs (et qui était loin d'être nazi!), et Anatole Lewitzky, qui sera fusillé par les Allemands en 1942, après le démantèlement du réseau de résistance du musée de l'Homme. Pourquoi Ginzburg, et Lindenberg qui lui emboîte le pas, supposent-ils que le Collège de sociologie trahissait l'enseignement de Mauss, mais pas celui de Dumézil? Sur quels textes se fondent-ils? Pas sur ceux de Caillois en tout cas, qui a toujours mentionné Mauss et Dumézil ensemble quand il s'est expliqué par la suite sur le Collège, en disant qu'il s'inspirait de leur enseignement à tous les deux, et qu'il leur était bien infidèle. Par exemple, Caillois écrira, en 1963 :

« J'imaginai pouvoir transformer un ardent savoir en un levier tout-puissant en son propre domaine. Dans ces conditions, je distinguais à peine l'enseignement que j'allais recevoir, à l'École pratique des hautes études, de Marcel Mauss et de Georges Dumézil, de celui qu'avec Georges Bataille et Michel Leiris, je me hasardais à proposer dans la modeste salle du Collège de sociologie que nous venions de fonder ensemble ². »

Et en 1974, dans *Approches de l'imaginaire* :

« Je m'efforçais d'appliquer à l'étude du phénomène [le sacré] dans le monde contemporain ce que je pouvais avoir retenu de la lecture de Durkheim, de l'enseignement de Mauss et de Dumézil, que je croisais bizarrement avec des

1. Lettre de Marcel Mauss à Roger Caillois du 22 juin 1938. Marcel Fournier, qui prépare actuellement une biographie de Mauss, reproduit et commente cette lettre dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, septembre 1990, p. 87.

2. Roger Caillois, *L'Homme et le Sacré*, préface à la troisième édition, Gallimard, 1963. Cité par Denis Hollier, *Le Collège de sociologie*, Gallimard, coll. « Idées », 1979, p. 584.

rêveries puisées dans des ouvrages de caractère romanesque¹. »

Pour être complet, il faudrait encore mentionner les liens que Jean Paulhan eût effectivement avec le Collège de sociologie, puisqu'il y fit une conférence sur « Le langage sacré » le 16 mai 1939 et assistait régulièrement aux séances². Paulhan publiait dans la *NRF* les textes du Collège, et il était, lui aussi, un grand ami de Caillois, sans d'ailleurs partager, lui non plus, ses options et ses dérives, comme le montre leur correspondance qui vient d'être éditée³. Était-ce le signe d'une sympathie pour le nazisme? Paulhan fut arrêté par les Allemands, en 1941, pour l'affaire du musée de l'Homme, et ne dut son salut qu'à l'intervention de Drieu La Rochelle. Ce qui suffit à montrer qu'on pouvait participer à l'activité du Collège de sociologie et être ami de Caillois (et même de Drieu!) sans avoir pour autant la moindre complaisance à l'égard du nazisme.

* * *

Revenons à Carlo Ginzburg et aux indices qui contredisent sa thèse. Lorsqu'ils ne sont pas passés sous silence, comme dans le cas des dédicaces et remerciements, ils subissent un étrange traitement. Ginzburg peut certes en méconnaître beaucoup, il est obligé de prendre en compte l'article dans lequel Marc Bloch fait un vibrant éloge, en 1940, de *Mythes et Dieux des Germains*. Cet article est « nettement embarrassant », dit Ginzburg⁴. La formule est étonnante. Embarrassant pour qui? Pas pour Dumézil

1. Roger Caillois, *Approches de l'imaginaire*, Gallimard, 1974, p. 5. Sur le rapport de Caillois à Mauss et à Dumézil, on pourra lire également les pages qu'il leur consacre dans *Rencontres*, PUF, 1978. Sur Mauss, p. 25-27, et sur Dumézil, p. 201-205.

2. Cf. « Correspondance Jean Paulhan-Roger Caillois (1934-1967) », *Cahiers Jean Paulhan*, 6, Gallimard, 1991, p. 100, 110 et 130. Et aussi p. 80-90. Voir également Jean Paulhan, *Choix de lettres. 1937-1945. Traité des jours sombres*, Gallimard, 1992, p. 86.

3. Cf. *Correspondance, op. cit., passim*, et *Choix de lettres, op. cit.*, notamment p. 112 et 140.

4. *Op. cit.*, p. 188.

en tout cas. Embarrassant pourquoi? Parce que cela semble ruiner le point de départ même de Ginzburg, à savoir qu'il y aurait des traces « évidentes » de sympathie pour le nazisme dans le livre de Dumézil. Elles sont peut-être évidentes pour Ginzburg en 1984, elles ne l'étaient pas pour Marc Bloch en 1940. Or, Ginzburg est bien obligé d'admettre que Marc Bloch est « insoupçonnable » : juif, homme de gauche, attaché à la tradition républicaine, le grand historien du Moyen Age allait, peu de temps après, entrer dans la Résistance, avant d'être arrêté, torturé et fusillé par les Allemands. Que va donc faire Ginzburg de ce compte rendu « embarrassant »? Il va très vite s'en débarrasser, après avoir introduit son raisonnement par une de ces formules qui ne veulent rien dire et dont il a le secret : « La biographie politique et intellectuelle de Bloch dans les années qui précèdent la guerre est pratiquement inexplorée ¹. » Et comme elle est « inexplorée », Ginzburg va l'arranger à sa manière. Après un commentaire pour le moins tortueux, il décide d'exclure Marc Bloch de la barre des témoins : dans une ambiance d'ambiguïté généralisée, Bloch aura été bien peu vigilant face à la culture nazie et n'aura pas vu qu'elle imprégnait le livre de Dumézil. Malheureusement pour Ginzburg, la biographie politique de Marc Bloch a depuis été explorée et tout ce qui a été établi invalide ses allégations ².

* * *

Parmi les autres faits que Carlo Ginzburg est bien obligé d'admettre, il y a le jugement porté par Claude Lévi-Strauss, en 1978, sur le livre de Dumézil, lorsqu'il a reçu ce dernier à l'Académie française. Près de quarante ans après Marc Bloch, Lévi-Strauss fait lui aussi l'éloge de *Mythes et Dieux des Germains*. Mais Ginzburg ne va pas se sentir embarrassé plus longtemps par cet autre détail. En fait, explique-t-il, Lévi-Strauss n'est pas d'accord avec

1. *Ibid.*, p. 202.

2. Cf. le livre de Carole Fink *Marc Bloch. A Life in History*, Cambridge University Press, 1989.

Dumézil, et il faut voir, derrière l'éloge apparent, un des épisodes de la « joute » qui a longtemps opposé les deux chercheurs. L'argument est étrange : même si c'était le cas, en quoi cela prouverait-il que Dumézil avait de la sympathie pour le nazisme ? Si Lévi-Strauss avait un point de vue différent sur la manière dont les structures mentales perdurent à travers les siècles (puisque c'est le problème qu'il aborde dans son discours), cela ne signifierait pas qu'il condamne politiquement le livre de Dumézil. Il y aurait simplement désaccord théorique entre deux savants. Mais de toute façon, rien dans le texte de Lévi-Strauss ne laisse supposer qu'il ait voulu exprimer la moindre réserve sur le livre de Dumézil ! On peut se demander pourquoi Ginzburg n'a pas jugé utile de s'en informer auprès de Lévi-Strauss lui-même. Il est bizarre qu'un historien néglige ainsi d'interroger les acteurs et les témoins des faits qu'il entend interpréter. Puisqu'il ne l'a pas fait, je l'ai fait à sa place. Voici la réponse de Claude Lévi-Strauss :

« Mon discours n'exprimait aucun désaccord avec Dumézil. D'ailleurs, je lui en avais communiqué le texte avant la cérémonie de réception et il n'a pas fait la moindre remarque sur ce passage, ni sur d'autres, mis à part quelques erreurs de lieu ou de date qu'il a bien voulu rectifier. Ni à cette occasion, ni avant ni après, je n'ai eu de « joute » avec Dumézil. Dans mes écrits, j'ai maintes fois témoigné de l'admiration que je lui portais. Et dans vos *Entretiens*, il a tenu à rétablir la vérité sur un mouvement d'humeur passager dont ni moi ni mes positions n'étions l'objet, mais un article de deux jeunes chercheurs, qui l'avait justement irrité. C'est d'ailleurs le jour même de son élection à l'Académie que Dumézil m'a demandé de répondre à son discours de réception, marque de confiance qui, venant après plusieurs autres, m'a beaucoup touché. Car je n'oublie pas son rôle lors de ma candidature à l'École des hautes études, puis au Collège de France en 1959¹. »

Quant au fond de l'affaire, Claude Lévi-Strauss est tout aussi catégorique :

1. Témoignage de Claude Lévi-Strauss.

« Personne, parmi nous, n'a jamais soupçonné Dumézil de complaisance envers l'idéologie nazie. L'idée m'en semble monstrueuse et absurde. Je n'en vois pas la moindre trace dans *Mythes et Dieux des Germains*. »

* * *

Après avoir écarté les difficultés que pouvaient représenter pour sa démonstration les textes de Marc Bloch et Claude Lévi-Strauss, Ginzburg va balayer d'une manière encore plus stupéfiante une autre objection, que pourrait lui adresser un lecteur rétif devant son parti pris : Dumézil terminait, en septembre 1938, la préface de *Mythes et Dieux des Germains* par ces mots d'hommage : « Nous espérons qu'on sentira tout ce que nous devons à l'enseignement et à l'exemple de nos maîtres Marcel Mauss et Marcel Granet ¹. » Une telle référence serait assez incongrue dans un livre qui voudrait afficher de la sympathie pour le nazisme. Ginzburg envisage cette objection, mais n'y répond pas. Il est d'ailleurs assez frappant de constater que tous les auteurs qui accusent Dumézil d'avoir été nazi se sentent obligés de signaler, dans une sorte de préambule oratoire, qu'il se référait constamment à Mauss. Mais cette remarque (qui a pour seule fonction de prévenir l'objection : « Et que faites-vous de ses liens avec Mauss ? ») est oubliée aussitôt qu'énoncée et elle n'intervient plus jamais dans la suite de l'argumentation, comme si elle n'avait de valeur qu'anecdotique et n'avait pas à être prise en compte dans l'évaluation du rapport supposé de Dumézil au nazisme. Or il est bien évident que les deux choses ne sont pas seulement en opposition : elles sont exclusives l'une de l'autre. Comment peut-on imaginer que quelqu'un ait pu à la fois se réclamer, en 1938, de « l'enseignement » et de « l'exemple » de Marcel Mauss et manifester dans ses livres une sympathie pour la doctrine nazie, dont la caractéristique principale est tout de même l'antisémitisme forcené ? Si l'un des deux est vrai, l'autre peut difficilement l'être. Or il y a d'un côté un fait incontestable, de l'autre des reconstructions et des supputations.

1. *Mythes et Dieux...*, p. xvi.

Le fait est celui-ci : à maintes reprises, Dumézil a placé son travail sous l'autorité tutélaire de Marcel Mauss, et notamment dans *Mythes et Dieux des Germains*. Cette réalité-là n'est pas une donnée annexe du problème. Elle en est un point central, essentiel : elle devrait suffire, à elle seule, à ruiner les soupçons et les accusations.

Mais il y a plus : il existe un texte de Marcel Mauss – une lettre à Élie Halévy – qui établit un parallèle entre les « sociétés secrètes » de jeunes hommes dans l'Antiquité et les groupes d'action dans les mouvements totalitaires contemporains. Ce texte de Mauss dit la même chose, presque mot pour mot, qu'un des passages de *Mythes et Dieux des Germains* où Dumézil opère un rapprochement historique entre les bandes guerrières de l'antique Germanie et leurs équivalents dans l'Allemagne contemporaine, passage interprété par Ginzburg comme un éloge des sections d'assaut du mouvement nazi. Ginzburg mentionne cette similitude quasi parfaite des approches de Mauss et de Dumézil. Mais il lui enlève aussitôt toute portée : si l'un et l'autre semblent dire la même chose, explique-t-il, c'est pourtant « dans un esprit complètement différent ». Pourquoi ? La réponse de Ginzburg est fort simple : parce qu'il y a chez Dumézil... « une sympathie idéologique mal dissimulée pour le nazisme ¹ ». Quelle étrange méthode historique qui utilise comme argument décisif ce qu'il s'agit de montrer. Mais tout est bon pour Ginzburg : argumentation circulaire, raisonnements par glissements successifs, déformation des faits, oubli délibéré ou rejet hâtif des éléments qui contredisent sa thèse... Le délire interprétatif fait système. C'est un monde clos où tout se tient et où tout s'ordonne selon une logique implacable. Mais cette logique ne constitue pas une preuve, pour qui continue d'en exiger. Or, des preuves, il n'en vient jamais. Pas le moindre début de preuve. Seulement des spéculations à partir de faits erronés – quand ils ne sont pas purement et simplement fabriqués pour les besoins de la cause –, ou sollicités de manière-extravagante. Quand on voit comment fonctionne la méthode « indiciare » de Carlo Ginzburg dans l'instruction de ce procès, on peut

1. Carlo Ginzburg, *Mythes, Emblèmes, Traces, op. cit.*, p. 203.

nourrir des inquiétudes sur son travail d'historien et l'on comprend mieux pourquoi ses ouvrages, d'apparence rigoureuse, ont presque toujours été jugés avec la plus extrême sévérité par les spécialistes des domaines qu'il abordait. Les historiens de l'art, par exemple, se sont indignés des résultats jugés saugrenus de son *Enquête sur Piero della Francesca*; tandis que les anthropologues et les historiens des religions accueillait avec une ironie ravageuse son livre récent sur le sabbat, *Storia notturna*. On ne sera pas étonné que tous lui adressent le même reproche : il sélectionne arbitrairement des « indices » qu'il interprète en dépit du bon sens pour les faire entrer dans la logique de sa démonstration.

* * *

Le lecteur doit commencer à se poser une question : s'il est vrai que tous les soupçons qui viennent d'être évoqués ne s'appuient sur rien, comment une telle polémique a-t-elle pu voir le jour ? En fait, c'est un autre historien italien qui est à l'origine de ces violentes attaques. Car cette certitude que Ginzburg prend comme point de départ de son « enquête », il la tient d'Arnaldo Momigliano, à qui il se réfère au début de son article. Momigliano est né en Italie en 1913. Il a dû émigrer en 1938, à l'instauration des lois antijuives du régime mussolinien, et il s'est installé en Angleterre où il est devenu un spécialiste, connu dans le monde entier, de l'histoire ancienne. C'est en tant que spécialiste qu'il a commencé à polémiquer contre les thèses de Dumézil sur la religion romaine. Les polémiques ont donc porté, dans les années soixante, sur la naissance de Rome, le panthéon latin, la triade capitoline... Jusque-là, il n'y a rien à dire. Seuls des spécialistes peuvent prendre position dans de telles discussions. Mais peu à peu, les arguments de Momigliano ont évolué. Ses attaques sont devenues de plus en plus violentes. Puis est venu, au début des années quatre-vingt, cet acte d'accusation terrible, le plus grave qui puisse être : Dumézil aurait eu de la sympathie pour le nazisme, et cette sympathie s'exprimerait dans son travail.

En 1983, Momigliano a organisé un séminaire à Pise et présenté un long exposé dont le texte allait paraître peu après¹. Là encore, la lecture des arguments avancés laisse pantois. Tout comme les procédés rhétoriques. Je me contenterai d'un ou deux exemples. Pour le reste, je ne peux que renvoyer aux réponses que Dumézil a lui-même apportées².

Après avoir dit d'une phrase que *Mythes et Dieux des Germains* « porte des traces évidentes de sympathie pour la culture nazie » (sans expliquer ce qu'il veut dire), Momigliano se lance dans une interprétation idéologico-politique du tournant qui s'est fait jour dans le travail de Dumézil, en 1938, quand il a dégagé l'idée d'une structure trifonctionnelle organisant toute la mythologie et la religion-des peuples indo-européens (fonction de souveraineté, fonction guerrière, fonction de richesse et de fécondité). Voici ce qu'écrit Momigliano :

« Il est naturellement possible que la nouvelle orientation, précisément en 1938, vers une description tripartite et hiérarchique de la société indo-européenne ait un rapport avec les idées courantes chez les fascistes et les nazis sur une société hiérarchique et corporative³. »

Mais Momigliano se fait tout de suite l'objection :

« De telles spéculations sur les rapports de la politique et de la recherche historique dans l'œuvre de Dumézil ont une limite évidente dans le fait essentiel que la découverte de la structure trifonctionnelle indo-européenne a représenté en théorie mais aussi en termes de relations personnelles un rapprochement entre Dumézil et l'école de Durkheim⁴. »

1. Arnaldo Momigliano, « Premesse per una discussione su Georges Dumézil », *Opus, Rivista internazionale per la storia economica e sociale dell'antichità*, II, 1983, p. 329-341.

2. Pour la réponse à Momigliano, voir Georges Dumézil, « Une idylle de vingt ans », *L'Oubli de l'homme et l'Honneur des dieux*, Gallimard, 1985, p. 299-318. Dans ce texte, Dumézil reproduit, pour laisser le lecteur juger par lui-même, la conclusion de *Mythes et Dieux des Germains*. Pour la réponse à Ginzburg, voir Georges Dumézil, « Sciences et politique », *Annales ESC*, n° 5, septembre-octobre 1985, p. 985-989.

3. A. Momigliano, *art. cit.*, p. 331.

4. *Loc. cit.*

L'information historique donnée par Momigliano est erronée : Dumézil avait déjà d'excellents rapports personnels, professionnels et intellectuels avec l'école sociologique française, comme l'attestent, entre autres, son entrée à la V^e section de l'École pratique des hautes études en 1933, sa participation active au séminaire de Granet entre 1934 et 1936, les liens que traduisent les « remerciements » de 1935 cités plus haut, ou encore sa correspondance avec Mauss, attestée dès le tout début des années trente. En revanche, cette découverte dumézilienne des « trois fonctions » a marqué un rapprochement sur le plan théorique et personnel entre Dumézil et Benveniste, mais ils étaient en relations de travail et d'échange intellectuel depuis de nombreuses années. On voit bien comment procède Momigliano et comment il joue avec ce qu'il appelle lui-même des « spéculations ». On peut décomposer son raisonnement de cette manière : 1) on dit quelque chose ; 2) on ajoute aussitôt qu'on ne peut pas le dire ; 3) mais seulement après l'avoir dit malgré tout. Avec pour résultat que le lecteur, qui n'aura évidemment pas en permanence le texte sous les yeux, gardera l'impression confuse qu'il pourrait y avoir un lien entre la théorie des « trois fonctions » et le « nazisme ». Ce qui eût tout de même étonné Benveniste, qui s'est toujours considéré comme le codécouvreur, et même comme le premier découvreur, des trois fonctions à partir des textes de l'Inde ancienne ¹.

Après avoir indiqué qu'il fallait être prudent avec de telles « spéculations », Momigliano continue, un peu plus loin, à propos d'un autre livre de Dumézil intitulé *Le Troisième Souverain*, paru en 1949 :

« Il n'est pas du tout illégitime de se demander si, à la phase hiérarchico-fasciste de l'interprétation de la structure sociale indo-européenne, ne succède pas une phase vaguement marxiste dans laquelle les producteurs ont leur mot à dire dans la souveraineté ²... »

1. Témoignage de Georges Redard, ancien élève et exécuteur testamentaire de Benveniste et qui prépare une biographie du grand linguiste.

2. *Op. cit.*, p. 337.

Voici donc cette « phase fasciste », qui n'était qu'une « spéculation » dont les « limites » étaient « évidentes », devenue, en l'espace de quelques pages, un fait tenu pour certain. Et qui plus est, cette « phase fasciste », désormais admise comme un fait, aurait été remplacée par une phase « vaguement marxiste ».

Il reste pourtant une difficulté essentielle : il faudrait expliquer pourquoi personne avant lui, notamment dans l'école durkheimienne dont il rappelle qu'elle était très engagée à gauche, ne s'est aperçu de cette parenté entre les options politiques qu'il attribue à Dumézil et ses élaborations scientifiques. Ce qui tendrait à prouver que la grille de lecture appliquée rétrospectivement par Momi-gliano aux textes de Dumézil n'est pas la bonne. Il semble l'admettre, quand il écrit qu'il faut se méfier de tout court-circuit qui voudrait établir un rapport direct entre un engagement politique et une œuvre scientifique, surtout chez quelqu'un comme Dumézil qui a toujours, dit-il, tenu soigneusement la politique à l'écart de son travail ¹. Mais alors, pourquoi faudrait-il vouer au bûcher des livres que les plus éminents savants et les plus irréprochables personnalités de l'époque n'ont jamais songé à mettre en cause? Et plus encore : qu'ils ont approuvés, applaudis, et publiés dans les collections qu'ils dirigeaient?

1. Cf. art. cit., p. 331 : « *Dumézil tenne quasi sempre la politica separata dalla sua attività scientifica, nella quale ebbe aiuti essenziali da due ebrei come Sylvain Lévi e Benveniste.* »

Les effets de la rumeur

Aujourd'hui, on l'a vu, la rumeur court. Elle vit de sa vie propre, et s'autoreproduit. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les attaques qui se multiplient contre Dumézil à travers le monde. Un chercheur américain (il mérite bien le beau nom de chercheur car il faut vraiment chercher longtemps pour trouver ce qu'il trouve) vient de publier en Italie un article dans lequel il décortique une étude publiée par Dumézil en 1927, lorsqu'il était professeur à l'université d'Istanbul¹. Dumézil s'intéressait dans ce texte à quelques légendes archaïques qui racontent ce qu'il appelle des « faux massacres ». Par exemple, à Lemnos, les gestes rituels de la purification annuelle des êtres vivants sont justifiés par un récit qui met en scène un crime lointain, commis par les femmes à l'égard de leurs pères, de leurs maris et de leurs fils, et dont la société doit se purifier chaque année. Autre exemple : la « royauté théorique » des brahmanes, dans l'Inde ancienne, est expliquée par un récit qui relate comment ils ont exterminé les représentants du pouvoir politique et de la « caste royale » dans des temps reculés. De toute évidence, explique Dumézil, il faut lire de tels récits comme des mythes et non pas comme de l'histoire. Ce sont de « faux

1. Bruce Lincoln, « Mito et storia nello studio del mito : un testo oscuro di Georges Dumézil », *Quaderni di storia*, XVI, n° 32, juillet-décembre 1990, p. 5-17. L'article de Dumézil, « De quelques faux massacres », paru dans la *Revue turque d'anthropologie*, III, n° 4, mars 1927, p. 39-46, est reproduit dans *Quaderni di storia, op. cit.*, p. 19-30.

massacres », c'est-à-dire que les « actions » qu'ils racontent ne correspondent pas à une réalité historique, mais sont des légendes imaginées après coup, pour fonder une cérémonie rituelle. Qu'a donc décelé Bruce Lincoln dans de telles analyses? Il y décode... une justification déguisée du génocide perpétré par les Turcs contre les Arméniens en 1915! Il fallait y penser. Selon cette exégèse délirante, Dumézil aurait voulu, en parlant de « faux massacres » dans des textes anciens, nier la réalité d'un massacre contemporain.

Que l'étude de Dumézil n'y fasse pas la moindre allusion n'arrête évidemment pas Bruce Lincoln. C'est au contraire l'argument (le seul) qu'il met en avant : puisque Dumézil a fait paraître ce texte en Turquie en 1927, il n'aurait pas dû passer sous silence un drame aussi récent et il aurait dû le dénoncer. Les dernières lignes de cet article turc posent évidemment un problème à Lincoln, puisque Dumézil y écrivait :

« Que le savant prenne garde : qu'il ne confonde pas histoire et poésie, science et théologie; qu'il n'aille pas croire que des brahmanes, même héroïques, aient un jour exterminé la race des chefs politiques. Le monde a connu assez de tueries authentiques pour qu'on laisse dormir, dans le pacifique trésor des fictions humaines, des massacres qui ne se comprennent que comme mythes. »

Lincoln voit dans ces dernières phrases une « reconnaissance des faits » et même une « compassion » exprimée à l'égard des Arméniens. Mais, ajoute-t-il, il ne faut pas se laisser prendre à une telle « dénégation ». « Sa tentative sonne faux », s'exclame-t-il. Étrange cercle de l'argumentation : quand Dumézil parle des « faux massacres » dans le monde archaïque, c'est pour nier la réalité du génocide contre les Arméniens; quand il parle des « authentiques tueries » dans le monde contemporain, c'est pour mieux cacher qu'il a voulu nier la réalité du génocide, etc. Dumézil a bien peu de chances d'échapper aux mailles d'un tel filet : quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, il est coupable.

On pourrait certes essayer d'argumenter : outre qu'il n'est pas du tout évident que Dumézil ait songé, dans les

dernières lignes de son article, au génocide de 1915, ni par « compassion », ni par « dénégation » (il pensait plus certainement à la Première Guerre mondiale et à son cortège d'horreurs), on ne voit pas bien comment les analyses développées dans l'ensemble du texte, et encore moins les considérations finales, voudraient justifier quoi que ce soit. Car ce thème des « faux massacres » est loin d'être nouveau pour lui. Il n'a pas attendu d'être en Turquie pour s'y intéresser : la légende des femmes de Lemnos, qui occupe la première partie de son article, faisait déjà l'objet de sa thèse complémentaire, soutenue à Paris en 1924, sous le titre *Le Crime des Lemniennes*¹. Toute la thématique de son article turc y est déjà développée. Voici ce qu'il écrivait dans l'introduction de ce livre : « Les récits d'apparence historique ne sauraient faire autorité... Encore moins se fiera-t-on aux reconstitutions historiques fondées sur l'exégèse des légendes... » Et plus loin : « Nous ne cherchons pas à faire dans cette étude, à quelque degré que ce soit, de l'histoire... Ce sont ces rites seuls et ces mythes que nous allons élucider²... » Doit-on penser que Dumézil préparait déjà une justification du génocide contre les Arméniens, à un moment où il ne savait évidemment pas qu'il obtiendrait un poste en Turquie un an plus tard ? Quant à l'article lui-même, « De quelques faux massacres », rédigé à Istanbul, il a paru dans la *Revue turque d'anthropologie*, qui, comme son nom l'indique, n'est pas précisément une revue politique. Le texte de Dumézil est d'un bout à l'autre de caractère scientifique. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'aborde pas les réalités politiques de l'époque.

Ce sont là quelques-uns des arguments qu'on pourrait essayer d'avancer, si on voulait répondre aux accusations de Lincoln. Mais cela a-t-il un sens d'argumenter ? Le plus étonnant, c'est que ce genre de commentaire puisse trouver un écho et devenir une sorte de « fait établi » qui se met à circuler de la même manière que l'affaire des bibliothèques ou du texte « nazi » dont nous avons parlé

1. *Le Crime des Lemniennes. Rites et légendes du monde égéen*, Geuthner, 1924.

2. *Op. cit.*, p. 5-8.

plus haut. Dans un article paru dans une revue de vulgarisation, l'archéologue Jean-Paul Demoule reprend la polémique qu'il mène depuis longtemps contre l'idée qu'auraient existé une langue et une civilisation indo-européennes archaïques. C'est son droit. Mais dans le cadre de sa démonstration, il ne cesse de faire jouer le soupçon politique pour renforcer ses arguments scientifiques. Pour triompher de l'hypothèse indo-européenne, Demoule essaie de la discréditer politiquement. Il s'en prend alors à Dumézil, en évoquant d'abord le « paragraphe souvent commenté » qui formait la conclusion de *Mythes et Dieux des Germains* (on voit ici comment fonctionne la splendide articulation du mécanisme de la rumeur : il n'est même plus besoin d'expliquer ou de démontrer, il suffit de dire que ce paragraphe a été « souvent commenté »). Un peu plus loin, Demoule ajoute : « Tout récemment, la redécouverte d'un article oublié, qu'il publia dans une revue turque, à peine arrivé à Istanbul, mais peu de temps après le génocide arménien, et consacré aux " faux massacres ", est venu ajouter au malaise ¹. » N'est-ce pas plutôt cette manière de mener les discussions qui ajoute au malaise ? Car le lecteur français, qui n'aura évidemment pas lu l'article de Lincoln dans les *Quaderni di storia*, ni l'article de Dumézil, pourra penser en toute bonne foi qu'une nouvelle pièce a été versée au dossier instruit contre Dumézil. Jean-Paul Demoule croit-il sérieusement qu'il aura raison de l'ensemble des linguistes, préhistoriens, archéologues et mythologues qui rejettent son point de vue, une fois qu'il aura brandi comme des épouvantails quelques allusions fort elliptiques à un « paragraphe souvent commenté » et à un « article oublié » de Dumézil ? Car les vues de Dumézil sur le fait qu'il a existé une civilisation et une langue indo-européennes sont très largement partagées par la communauté scientifique. Le grand archéologue anglais Colin Renfrew, aux travaux duquel Demoule se réfère abondamment, précisait même, dans son livre de synthèse paru

1. Jean-Paul Demoule, « Mythes et réalités des Indo-Européens », *Sciences humaines*, n° 9, août-septembre 1991, p. 50-55. Les phrases que je cite se trouvent p. 55.

en Angleterre en 1987 et traduit en français en 1990, que « la position de l'archéologue français Jean-Paul Demoule semble inacceptable à la communauté scientifique¹ ». Demoule pense-t-il que cette communauté scientifique n'est constituée que de nostalgiques du III^e Reich? Son article est un exemple caricatural de politisation d'une controverse théorique, une tentative pour jeter le discrédit sur des élaborations scientifiques, pour venir à bout d'adversaires qui, sur le terrain des arguments techniques, ne sont pas décidés à rendre les armes. Serait-il vraiment abusif de demander à des chercheurs de s'interdire d'utiliser de tels procédés, s'ils veulent qu'on prenne au sérieux leurs travaux et leurs démonstrations?

Pourquoi s'arrêter à ces articles consternants? Parce que cet exemple des « faux massacres » ne fait qu'accroître jusqu'à la caricature tous les traits qui caractérisent les procédés de la polémique tels qu'ils sont mis en œuvre dans les livres et les articles commentés plus haut. On pourrait en résumer la logique de la manière suivante : il est possible de trouver tout ce qu'on veut dans un livre ou dans un article, une fois qu'on a décidé de l'y mettre. Les polémiques se mènent aujourd'hui selon cet étrange schéma : on décide d'une thèse, et ensuite on montre que tout prend un sens cohérent si on regarde les faits à la lumière de cette thèse. Mais il ne suffit pas que des éléments accolés l'un à l'autre semblent se correspondre pour que le point de départ soit juste. Il ne suffit pas qu'on plaque un sens arbitraire sur le rapprochement de deux ou plusieurs faits pour que ce rapprochement soit vrai.

* * *

Il semble que depuis les attaques de Momigliano, il ne soit plus possible d'évoquer le nom de Dumézil, jusque dans les revues les plus sérieuses, sans que soit abordée la question de son « engagement » politique et des conséquences qu'il faudrait en tirer quant à la lecture de son œuvre. J'en prendrai un seul exemple, qui a le mérite

1. Colin Renfrew, *L'Énigme indo-européenne. Archéologie et langage*, Flammarion, 1990, p. 59.

(c'est vraiment son seul mérite) d'offrir en quelques pages un surprenant condensé de la manière dont les phénomènes de la « rumeur » exercent leurs effets, y compris chez des spécialistes qui devraient pourtant être prémunis contre de telles contaminations. Il s'agit d'un compte rendu publié en 1990 dans le *Journal of Asian Studies*, et consacré à l'édition américaine de *Mitra-Varuna*, parue peu de temps auparavant¹. L'auteur de cet article fait allusion à la controverse politique à propos de Dumézil et écrit :

« Je ne voudrais pas dire que les recherches de Dumézil sont simplement un reflet de ses rapports avec l'extrême droite. Ni que sa recherche et la discipline dans laquelle elle s'inscrit se situent en dehors de la politique. Mon propre sentiment est que l'idée dumézilienne d'une structure tripartite a effectivement des liens avec les idéologies fascistes et leur appel à des notions telles que la race aryenne, mais ces liens sont sous-déterminés [*underdetermined*]. On peut lire, dans certains passages, une critique implicite de cette idéologie, tandis que dans d'autres passages, on peut détecter les bases d'un soutien apporté à cette idéologie. Par exemple, une des questions qui semblent avoir motivé Dumézil pour écrire sur un sujet qui était très important pour les nazis – les anciens Indo-Européens – était l'opposition qu'il voyait entre deux types de sociétés. Un de ces types était, selon Dumézil, militaire et communautaire et était le mieux incarné, chez les Indo-Européens, par les Germains. L'autre type, une société capitaliste et individualiste, était le mieux incarné par Rome (dans une idéologie nazie plus explicite, ce type de société est considéré comme sémite). Ces deux types de sociétés, affirme-t-il, prennent naissance dans les doubles souverains de l'Inde, de l'Iran et de Rome qui constituent le sujet principal de son livre, ce qui signifie qu'ils sont tous deux indo-européens. Pourtant, souligne-t-il, le dieu « terrible, magicien » (Varuna, Jupiter) prédomine partout sur le dieu de l'ordre (Mitra, Dios Fidius). Ceci est-il dû, se demande-t-il, au fait que la société militaire-communautaire est la plus ancienne des deux formes? L'auteur nous laisse décider si l'apparition du second type de société est un développement à

1. Cf. Georges Dumézil, *Mitra-Varuna. An Essay on Two Indo-European Representations of Sovereignty*, Zone Books, New York, 1988. Et le compte rendu par Ronald Inden dans *Journal of Asian Studies*, août 1990, p. 671-674.

partir du premier – et donc essentiellement européen (aryen) – ou s'il est une influence extérieure, influence qui aurait pu venir des non-Européens, c'est-à-dire des Sémites. Il nous laisse aussi avec l'idée que le communisme militaire, facilement reconnaissable comme le genre de société que les nazis essayaient de construire, peut être l'essence même de la culture indo-européenne et que l'émergence du national-socialisme n'était donc rien d'autre qu'un retour aux sources, comme les nazis le proclamaient. Si nous adoptons la première ligne d'interprétation, nous pouvons considérer la montée du nazisme comme un héritage indésirable. Si nous suivons la seconde ligne d'interprétation, nous pouvons considérer cette montée du nazisme comme la renaissance d'une civilisation, pour laquelle l'antisémitisme devrait être intégral. Mais quelle que soit l'interprétation que l'on adopte, nous ne pouvons pas échapper à la conclusion que l'idéologie nazie était constitutive de la manière dont Dumézil voyait les peuples indo-européens¹. »

On voit bien dans cet article comment l'auteur fait entrer de force la politique dans le livre de Dumézil pour être sûr de l'y trouver et de pouvoir s'interroger sur le sens qu'on peut lui donner. Lorsqu'il se permet, dans une parenthèse, de traduire les énoncés qu'il attribue à Dumézil dans les termes d'une « idéologie nazie plus explicite », il exerce une violence ahurissante sur les pages qu'il commente. Mais surtout, et l'erreur de cet universitaire est monumentale, il faut vraiment lire avec d'étranges lunettes pour croire que Dumézil s'intéresse à deux types de sociétés ou à deux types d'économie. *Mitra-Varuna* est consacré, d'un bout à l'autre, à une analyse de la religion indo-européenne, et plus exactement aux « dieux souverains ». Le problème que se pose Dumézil est fort clair et fort simple : il a distingué trois fonctions divines (souveraineté, guerre, fécondité et richesse) et il montre que la première fonction est toujours occupée non pas par un seul dieu, mais par un couple de dieux, solidaires et complémentaires : Mitra et Varuna en Inde, Jupiter et Dius Fidius à Rome... L'un est le souverain sous son aspect « raisonnant, clair, réglé,

1. Ronald Inden, art. cit., p. 672-673.

calme, bienveillant, sacerdotal; l'autre, le souverain sous son aspect assaillant, sombre, inspiré, violent, terrible... » L'un est le dieu des contrats, l'autre le dieu magicien. Ils sont indissociablement liés, mais c'est toujours le dieu magicien qui a la priorité. Ces dieux ont des représentants dans la société des hommes et dans la pratique religieuse : le premier est représenté par le corps sacerdotal (flamines à Rome, brahmanes en Inde), l'autre par des troupes de jeunes hommes (luperques à Rome, gandharvas en Inde) dont le tumulte dissout l'ordre établi. C'est là que Dumézil bute sur une difficulté : à Rome, comme en Inde, c'est la religion réglée, celle des flamines ou des brahmanes, qui domine toute l'année, c'est le calme qui l'emporte et non le tumulte, la *gravitas* et non la *celeritas*, les *seniores* et non les *juniores*... Les luperques n'ont un rôle prépondérant qu'un jour par an, lors des lupercales. Dès lors, on comprend mal pourquoi dans le couple divin, c'est, à l'inverse, toujours le dieu violent qui prédomine et non pas le dieu calme. Il y a une contradiction entre la réalité de la pratique religieuse et la structure du panthéon divin. C'est dans ce cadre que Dumézil fait intervenir, vers la fin de son livre, la comparaison avec le monde germanique et son idéal d'une économie non réglée, d'une économie communautaire et militaire. Cette comparaison entre le monde germanique d'une part, les mondes romain, indien, iranien, d'autre part, loin d'être l'objet ou le centre du livre, comme le laisse entendre l'article du *Journal of Asian Studies*, n'en occupe que quelques pages. Que voit Dumézil chez les Germains? Une contradiction entre l'idéal et la réalité. Car l'économie réelle des anciens Germains n'a rien de communautaire ni de militaire. Mais leur mythologie présente comme un idéal cette « communauté » des richesses et des biens, reliée à la mystique de la guerre. Dumézil insiste longuement sur ce point, et c'est d'ailleurs une des clés de sa démonstration : cet idéal ne correspond en rien à la réalité, contrairement à ce que croyaient César et Saxo Grammaticus. Car il faut rappeler que ce n'est pas Dumézil qui invente cette description en termes de « communauté » orientée vers la guerre : elle se trouve

dans les textes de ces deux auteurs classiques. Dumézil objecte, par exemple, après avoir cité la description de César : « Gardons-nous de confondre les représentations qu'une société se fait de ses propres mécanismes et le fonctionnement réel de ces mécanismes. » Et, quelques lignes plus loin, commentant Saxo : « La légende de Saxo, I, 7, ou plutôt l'ancien mythe dont elle témoigne, ne prouve pas que les usagers de ce mythe menaient une vie à l'envers de notre bon sens, mais elle prouve peut-être que leur idéal eût été de mener une telle vie et qu'ils affectaient de la mener ¹. » Dumézil fait en effet remarquer que, aussi loin que l'histoire nous permette de le savoir, la pratique de l'héritage individuel et le souci de la prospérité familiale avaient acquis une valeur sacrée chez les anciens Scandinaves, en contradiction totale avec les idéaux exprimés dans leur mythologie. Il faut aussi noter au passage que cet « idéal d'indistinction » et de « communisme militaire » qu'on trouve chez les Germains n'est pas, pour Dumézil, plus indo-européen que l'idéal distributif et réglé, puisque, tout au contraire, il ne cesse de répéter que c'est précisément cet idéal qui, dans le monde germanique, a brouillé et affaibli la structure de l'héritage indo-européen. Il le dit d'une manière très explicite dans *Mitra-Varuna* et il le disait déjà dans *Mythes et Dieux des Germains*, où le développement de cette idée occupait tout le premier chapitre :

« Nous avons marqué comment [...] l'idéal d'indistinction sociale qui avait vivement frappé César chez les peuples transrhénans [a] amolli le système sans pourtant le désarticuler ²... »

De toute façon, ce n'est pas cela qui intéresse Dumézil dans *Mitra-Varuna*, mais la contradiction entre cet « idéal

1. *Mitra-Varuna. Essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté*, Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses, volume LVI, 1940, p. 103. On peut noter au passage que la formule : « à l'envers de notre bon sens » n'exprime pas particulièrement l'adhésion de Dumézil à cette mystique économique qu'il décèle dans la mythologie germanique.

2. *Ibid.*, p. 94. Voir aussi *Mythes et Dieux des Germains*, p. 3-13, et notamment p. 13, où Dumézil parle du cadre indo-européen « amolli, presque évanoui ».

d'indistinction » et la réalité économique et sociale. Car cette contradiction montre que les idéaux exaltés par un système mythologique peuvent être en opposition flagrante avec la pratique réelle de la société qui produit cette mythologie. Ce qui offre un moyen de comprendre la contradiction repérée à Rome et en Inde. Par conséquent, l'analyse de Dumézil, contrairement à ce que prétend son commentateur, ne cherche pas à opposer – et encore moins à choisir entre – deux types de sociétés ou d'économies ni même deux types de mythologies, mais à rapprocher deux formes homologues d'oppositions entre la mythologie et la réalité, pour montrer que la difficulté d'analyse rencontrée à propos de Rome et de l'Inde n'est pas insurmontable, dans la mesure où un même type de contradiction se retrouve ailleurs. Le texte le dit très clairement. Il suffit de lire :

« Le document de Saxo dont nous nous occupons est remarquable non seulement par sa " morale " mais par la contradiction qui existe, aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire, entre cette morale et la pratique scandinave. Dès lors, n'est-on pas fondé à voir un *archaïsme du même genre* dans cette anomalie par laquelle, à Rome, et dans l'Inde, le principal des deux dieux souverains n'est pas le dieu réglé, juriste, etc. (Dius Fidius, Mitra), mais au contraire le dieu terrible, magicien (Jupiter, Varuna) alors que dans la pratique la religion fondamentale est celle des flamines et des brahmanes ¹... »

Comment est-il possible d'introduire dans une telle analyse l'in vraisemblable salmigondis idéologico-politique que veut y fourrer l'auteur de l'article du *Journal of Asian Studies*? On ne peut incriminer la traduction du livre, qui est excellente, claire et précise. Non, c'est plus simple et plus grave : le commentateur n'a pas lu ce qui était réellement écrit, il a projeté des fantasmes nourris par l'idée préconçue qu'il se faisait de l'œuvre de Dumézil (dont il n'a pas l'air de connaître grand-chose, en dehors des accusations lancées par Momigliano et Ginzburg). La forme « monstrueuse » de la critique atteint ici un point

1. *Ibid.*, p. 107. C'est moi qui souligne.

limite où ce qui est dit d'un livre n'a plus rien à voir avec le livre lui-même.

Quant à l'idée qu'il y aurait, au point de départ du travail de Dumézil, un rapport entre son intérêt pour les Indo-Européens et le nazisme, c'est bien mal connaître l'histoire des idées. Cet universitaire semble ignorer que Dumézil a publié ses premiers livres sur les Indo-Européens en 1924 et qu'il avait commencé à les rédiger avant 1920. D'autre part, l'étude des Indo-Européens n'est évidemment pas le propre de Dumézil. Une bonne partie de son information, dès les années vingt, vient de ses maîtres, et notamment d'Antoine Meillet, le plus célèbre linguiste français de l'époque, qui avait parrainé sa thèse, et dont les travaux portaient essentiellement sur les langues indo-européennes. L'étude des Indo-Européens a commencé au XIX^e siècle et s'est développée tout au long du XX^e siècle, chez les linguistes, les historiens de la religion et de la mythologie, chez les archéologues et les préhistoriens. On pourrait citer des milliers de titres d'articles ou de livres. La recherche scientifique sur les Indo-Européens a bien sûr continué après la guerre et elle continue aujourd'hui. Est-ce dans un rapport au nazisme que Benveniste a publié, en 1969, son grand livre sur le *Vocabulaire des institutions indo-européennes*¹?

Pour comprendre le projet de Dumézil et son point de départ, il eût peut-être été plus simple de s'en tenir à ce qui est écrit dans le livre. Ou au moins d'en tenir compte. On peut lire en effet, dans la préface à la première édition de *Mitra-Varuna*, datée de juin 1939 :

« L'importance du sujet nous était apparue en 1934 au cours d'une conversation avec Sylvain Lévi. Ce grand esprit bienveillant avait accueilli notre *Ouranos-Varuna* [dans la collection qu'il dirigeait], mais il soulevait une difficulté : " Et Mitra ? " Au début de 1938, discutant à la société Ernest-Renan la communication où nous avons confronté la hiérarchie romaine des trois flamines majeurs et la tripartition brahmanique de la société, M. Jean Bayet tirait de l'appellation même du *flamen dialis* une difficulté semblable : " Et

1. Émile Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Minuit, 1969.

Dius Fidius? "... Le lecteur verra bientôt que ces deux questions sont toute la question. Le seul fait qu'elles se posent simultanément dans l'Inde et à Rome, à propos de divinités qui sont parmi les plus archaïques, nous a donné à penser qu'il s'agissait, ici encore, non d'une coïncidence fortuite, mais de la trace d'un de ces mécanismes à l'extrême-Est et à l'extrême-Ouest du domaine, chez les Indo-Iraniens et les Italo-Celtes. Notre effort a consisté à dégager ce mécanisme¹. »

On voit comment avance la science : les thèmes sont imposés par la logique interne d'une recherche, elle-même nourrie par des discussions et les objections soulevées par des collègues et des amis, et non pas pour répondre – ou correspondre – aux préoccupations politiques ou idéologiques du moment... Ajoutons encore que cette préface se termine par ces mots : « Nous remercions vivement MM. Jules Bloch et Gabriel Le Bras qui ont bien voulu lire et améliorer le manuscrit de cet essai²... » Et que ce livre de 1940 est dédié « A mes maîtres Marcel Mauss et Marcel Granet ». Dans la préface à la réédition de 1948, Dumézil évoquera l'aide que lui ont apportée Sylvain Lévi et Marcel Mauss dans sa recherche des années trente, et il décrira ses deux maîtres comme « les dieux Pénates de cette nouvelle discipline », la mythologie comparée, que ses ouvrages d'avant-guerre avaient contribué à fonder³.

Et si l'on tient absolument à parler du contexte historique, a-t-on le droit d'ignorer ce qu'en a dit Dumézil lui-même? Voici ce qu'il écrivait en 1947, pour la préface de la nouvelle édition de *Mitra-Varuna* (parue en 1948), en évoquant l'année 1938-1939, au cours de laquelle il avait travaillé avec ses étudiants à l'analyse de ces deux dieux :

« Cette année 1938-1939 nous restera particulièrement chère, mais déjà les souvenirs sont peuplés de fantômes. A Sceaux et à Paris, Marcel Granet suivait avec bienveillance le progrès d'une recherche qui lui devait beaucoup. Dans l'auditoire, à côté de Roger Caillois, de Lucien Gerschel, d'Élisabeth Raucq, nous voyions chaque jeudi notre gracieuse

1. *Mitra-Varuna*, préface, p. x et xi.

2. *Ibid.*, p. xii.

3. *Mitra-Varuna*, deuxième édition, Gallimard, 1948, p. 14.

collègue Marie-Louise Sjoestedt dont, chaque mercredi, nous étions à notre tour l'élève pour le gallois et l'irlandais et qui n'allait pas survivre aux premiers malheurs de la France; Pintelon, assistant à l'université de Gand, destiné à périr, sous l'uniforme, montant la garde en Wallonie, avant même l'invasion de l'Occident; Débora Lifschitz, attachée au musée de l'Homme, si bonne, si intelligente, vouée aux horreurs d'Auschwitz; et d'autres jeunes visages, que guettaient d'autres épreuves¹... »

Verra-t-on dans ce texte une apologie du nazisme? Un rapport aux idéologies racistes? Ce serait difficile. Et pourtant, cette page a été écrite pour présenter la réédition, après la guerre, de *Mitra-Varuna*, ouvrage que Dumézil désigne alors, dans cette nouvelle préface, comme « la première d'une série d'études consacrées à l'exploration comparative des religions et des peuples indo-européens, à l'idée que ces peuples se faisaient de la société des hommes et de celle des dieux, à une hiérarchie sociale et cosmique dont Mitra et Varuna occupent seulement l'étage supérieur² ». Ce livre, qui s'intéresse aux dieux de la première fonction, celle de la souveraineté, est donc à la base de tout l'édifice qu'il a essayé de construire dans la dizaine de volumes qu'il a publiés entre-temps. Sans ce volume, il manque une pièce centrale pour comprendre les fondements et l'évolution de son travail. Or la première édition, « tirée à peu d'exemplaires », a été « rapidement épuisée ». D'où la nécessité de rendre l'ouvrage à nouveau accessible. Dumézil procède donc à une réédition, qui paraît en 1948. Ici, c'est bien le mot « réédition » qui convient, puisqu'il y a peu de modifications. Le projet de Dumézil est clair, bien défini, et il n'a pas bougé depuis le moment où il a commencé à faire fonctionner sa découverte de 1938. Personne à l'époque n'a soupçonné ce livre ou cette démarche d'avoir été nazis. C'est au cours de cette année 1948 qu'Émile Benveniste a présenté la candidature de Dumézil au Collège de France.

1. *Mitra-Varuna*, préface à la deuxième édition, Gallimard, 1948, p. 16. La préface est datée de 1947. Tout ceci se trouve dans l'édition américaine, puisque, naturellement, c'est la deuxième édition du livre qui a été utilisée pour la traduction.

2. *Ibid.*, p. 9.

Benveniste, justement, qui écrit à Dumézil à propos de cette réédition de *Mitra-Varuna* :

« C'est une bonne idée d'avoir réimprimé, pour le joindre aux volumes de la même série, ce *Mitra-Varuna* qui amorçait une série de recherches dont on voit maintenant le dessein général. La constance de votre démarche apparaît bien. Autant que je puis voir, le livre n'a pas changé et j'ai relu avec plaisir ces pages ingénieuses et vives !... »

Au risque d'accumuler plus de preuves qu'il n'en faut, je voudrais encore ajouter un détail qui a son importance, et produire quelques documents qui devraient faire voler en éclats les exégèses délirantes. La première édition de *Mitra-Varuna* a paru en 1940, dans la collection de la « Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses ». Le président de la V^e section, à ce moment-là, n'était autre que Marcel Mauss et c'est lui qui eut à s'occuper de la publication du livre. Il semble bien qu'un petit problème se soit posé à propos de cet ouvrage. D'ordre financier : l'École ne pouvait pas assurer la publication de plusieurs livres dans l'année. Le 27 avril 1939, Henri-Charles Puech, qui occupait les fonctions de secrétaire de l'École, écrit à Dumézil :

« M. Millet, qui désirerait faire imprimer cette année dans notre collection des Hautes Études le texte de ses " Broderies byzantines ", me prie de vous demander si le manuscrit de l'ouvrage dont vous avez parlé au Conseil est prêt, ou si au contraire, vous ne comptez pas nous donner votre livre avant 1940²... »

Et le 30 avril 1939, Dumézil écrit à Marcel Mauss, le président de la V^e section :

« Mon cher maître,
« Je ne veux à aucun degré entrer en compétition financière avec M. Millet. S'il a besoin de tous les fonds disponibles, je me retire. Mais s'il reste de quoi publier un fascicule de quatre-vingts pages environ, je me suis mis au travail après le dernier Conseil et je puis vous remettre le manuscrit au pro-

1. Lettre d'Émile Benveniste à Georges Dumézil, 9 mars 1948.

2. Lettre d'Henri-Charles Puech à Georges Dumézil, 27 avril 1939.

chain, ou en tout cas fin mai. C'est sur le problème Mitra-Varuna, sur les rapports du "souverain-juriste" et du "souverain-magicien" (et du jour et de la nuit, et de la technique et de l'improvisation...), bien entendu, dans ma ligne comparative¹... »

Il semble bien que la question des fonds disponibles ait pu être réglée puisque, le 8 février 1940, Mauss écrit à Dumézil, alors mobilisé dans les services de renseignements de l'armée française, et qui vient tout juste de rentrer à Paris après plusieurs mois passés entre Lille et Liège comme agent de liaison :

« Mon cher ami,

« Je suis bien content que vous soyez là. Vous avez reçu votre paquet d'épreuves depuis assez longtemps. Moi aussi. Grâce à ce paquet, j'ai pu faire ordonnancer les crédits de votre impression. Tout est bien qui finit bien. Mais tâchons de sortir le livre le plus vite possible.

« Voulez-vous transmettre à votre maman et à votre femme toutes mes respectueuses amitiés et embrasser vos enfants pour moi, quand vous les verrez à Vernonnet. Faites-moi signe et à l'occasion, venez déjeuner chez moi². »

Je cite cette lettre intégralement, car les considérations personnelles de la fin en disent long sur les liens qui existaient entre les deux hommes. Et j'attire l'attention sur la date : cette lettre, qui parle de *Mitra-Varuna*, a été écrite quelques mois après la parution, en juin 1939, de *Mythes et Dieux des Germains*.

Un mois plus tard, Mauss écrit à un collègue :

« En ce qui concerne notre brave École, elle fait son métier honorablement et petitement, mais enfin sans faute. Le Chidiac est paru. Le Mitra Varuna du brave Dumézil va paraître. Je pense que nous pourrons sortir rapidement les deux derniers fascicules des broderies roumaines. La quantité ne nuira pas à la qualité³. »

1. Lettre à Marcel Mauss, 30 avril 1939.

2. Lettre de Marcel Mauss à Georges Dumézil, 8 février 1940.

3. Lettre de Marcel Mauss, du 14 mars 1940, à un destinataire non identifié sur le double conservé dans ses archives.

Voilà des documents qui devraient faire réfléchir les procureurs. Mais tout cela montre sous une lumière crue comment se diffusent les effets d'une polémique qui a cherché à politiser des questions théoriques. Une fois que les accusations ont été lancées, les textes réels s'évanouissent derrière le brouillard de l'interprétation. C'est flagrant dans l'article de cet universitaire de Chicago : la lecture politique préexiste au texte, s'abat sur lui pour lui faire avouer, malgré lui, contre lui, ce qu'on veut qu'il dise. Contre ces lectures fantasmatiques qui prolifèrent aujourd'hui, il faut revenir à l'histoire. A l'histoire réelle du rapport de Dumézil à la politique. On découvre alors une réalité extraordinairement complexe, fluctuante, contradictoire, et qui en tout cas échappe aux catégories grossières avec lesquelles les « historiens » dont je viens de parler prétendaient l'appréhender. Revenir à l'histoire réelle des livres, aussi et surtout, car c'est cela qui importe, pour savoir dans quel contexte théorique ils ont été écrits et comment ils ont été lus. Revenir enfin à l'histoire du milieu scientifique qui a accueilli et intégré Dumézil et de la communauté de savants qui l'a toujours tenu en grande estime.

DEUXIÈME PARTIE

Le marteau de Thor

L'Action française

Dumézil n'a jamais cherché à cacher qu'il avait été, dans les années vingt, très proche de Maurras et de l'Action française. « J'ai eu une tentation politique quand j'étais jeune, au sortir de la guerre », raconte-t-il dans les *Entretiens*¹. Après avoir précisé qu'il n'avait jamais adhéré au mouvement, dont le « credo était un bloc » et dont « trop de choses le séparaient », Dumézil continue :

« Pour le “noyau pur” de la doctrine, c'était autre chose. Essayez d'imaginer l'état d'esprit où nous étions, à notre âge, après 1918, après le traité de Versailles. Nous rêvions d'un avenir ordonné, raisonnable, à l'abri de nouveaux malheurs. Le principe non pas seulement monarchique, mais dynastique, qui met le plus haut poste de l'État à l'abri des caprices et des ambitions me paraissait et me paraît toujours préférable à l'élection généralisée dans laquelle nous vivons depuis Danton et Bonaparte². »

Comment Dumézil a-t-il été conduit à ce qu'il appelle sa « tentation » politique? Et quelles étaient ses opinions politiques avant qu'il ne devienne maurrassien? Il n'est pas dans mon propos ici de m'attarder sur ses années d'enfance et de jeunesse. Je me contenterai de quelques points de repère. Georges Dumézil est né le 4 mars 1898, à Paris. Son père, officier, terminera sa carrière avec le grade de général. Sa date de naissance et la profession de

1. *Entretiens*, p. 207.

2. *Ibid.*, p. 208.

son père ont une certaine importance : une enfance située dans un milieu militaire, au tournant du siècle, ne pouvait pas manquer d'être marquée par les discussions qui se déchaînaient autour de l'affaire Dreyfus. Dumézil évoquait en ces termes la position de son père :

« J'avais grandi parmi des officiers dont le premier souci était de maintenir l'unité de l'armée à la veille d'une guerre certaine mais qui n'avaient jamais admis la condamnation de Dreyfus ¹. »

La sœur de Georges Dumézil confirme ce récit :

« Notre père a toujours pensé que Dreyfus était innocent. Et nous avons été élevés dans cette certitude. »

Et elle ajoute :

« Politiquement, notre père était républicain. Mais pour lui, la patrie passait avant toute autre considération. Pendant la dernière année de la guerre 1914-1918, il faisait partie du ministère de l'Armement où il était chargé des inventions ². Le ministre était alors Albert Thomas. A la fin de la guerre, lors du traité de paix, mon père nous a dit : " Cela signifie que nous aurons à nouveau la guerre dans vingt ans. Jamais l'Allemagne n'acceptera de vivre sous la tutelle des autres. " »

Les études secondaires du jeune Dumézil se déroulèrent d'une manière chaotique, de ville de garnison en ville de garnison, au gré des affectations de son père. Il suivit une bonne partie de sa scolarité au lycée de Neufchâteau, dans les Vosges, puis à Troyes, avant de revenir à Paris, pour faire sa classe de seconde au lycée Louis-le-Grand. Il ne quittera le célèbre établissement du Quartier latin qu'en 1916, lorsqu'il sera reçu au concours d'entrée à l'École normale supérieure, si l'on excepte quelques mois passés à Tarbes, d'avril à novembre 1913. Après avoir obtenu son « deuxième baccalauréat », en 1914, à l'âge de quinze ans ³, Dumézil est en effet resté à Louis-le-Grand

1. *Ibid.*, p. 208.

2. Le général Dumézil était « adjoint au sous-secrétaire d'État de l'artillerie et des munitions ».

3. A l'époque, on passait un « premier bac », à la fin de la première, puis un « deuxième », à la fin de la classe de « philosophie ».

pour y suivre les classes d'hypokhâgne et de khâgne et préparer le concours d'entrée de la rue d'Ulm. Il y sera reçu premier en 1916, à l'âge de dix-huit ans. Sur le formulaire d'inscription au concours, à la rubrique : « Agrégation que le candidat a l'intention de préparer », il a répondu : « Philosophie. »

Dumézil intègre donc l'École normale à la rentrée d'octobre 1916. Sa promotion compte treize littéraires et huit scientifiques. Les bâtiments de l'École sont occupés par un hôpital et seule la bibliothèque et quelques cabinets de travail, les « thurnes », dans le jargon normalien, restent à la disposition des élèves. De toute façon, les élèves sont rares : parmi ceux des promotions antérieures, quelques-uns, réformés, continuent leurs études et quelques autres, blessés au combat, vivent à l'hôpital. Car c'est la guerre, et Dumézil sera mobilisé en mars 1917. « Je n'ai goûté la liberté de travail dont rêvent les khâgneux que quelques mois », commentera-t-il en évoquant ces années terribles¹. En fait de travail et de liberté, c'est l'École d'artillerie de Fontainebleau qui attendait Dumézil, en avril 1917. Puis, quelques mois plus tard, le 226^e régiment d'artillerie qu'il lui fallut rejoindre à Chartres. Ce fut alors la montée vers les zones de combat. Et la guerre. La vraie. Le feu, le bruit, les obus, les compagnons qui tombent... Une citation militaire, en 1918, décrit Dumézil comme « un jeune officier qui a toujours donné des preuves de courage et d'insouciance au danger. Il s'est particulièrement distingué pendant l'offensive de juillet et août 1918 en secondant son commandant de groupe dans ses reconnaissances et en assurant la pose de ses lignes téléphoniques dans des régions fréquemment et violemment bombardées² ». En 1967, quand il publiera le premier volume de son ouvrage de synthèse sur l'épopée indo-européenne, il évoquera avec une émotion amère et ironique, dans la dédicace à son compagnon d'armes de cette époque, Pierre Brisac, avec qui il est resté lié toute sa vie, le souvenir de

1. *Entretiens*, p. 37.

2. Ce document figure dans son dossier de carrière, avec d'autres renseignements sur ses services militaires.

ce qu'il appellera les « fêtes bruyantes de nos vingt ans ¹ ». Ceux qui « en sont revenus », comme il disait souvent, ceux qui ont eu la chance de survivre à ce carnage resteront marqués à jamais par cette expérience. Il ne faut jamais l'oublier lorsque l'on parle de cet après-guerre qui allait connaître tant de soubresauts : bien des discours, bien des comportements politiques y trouvent en grande partie leur explication.

Après l'armistice du 11 novembre 1918, Dumézil est resté quelque temps avec son régiment près d'Épinal, avant d'être démobilisé, en février 1919. Il retrouve alors la rue d'Ulm, cette fois surpeuplée, puisque viennent s'y mêler les survivants de toutes les promotions qui ont participé au combat. Pierre Gaxotte a décrit cette atmosphère de l'École au sortir de la guerre :

« Étrange période où l'École n'est pas l'École. Une maison remplie de garçons qui ont été des chefs, qui pendant des mois et des mois ont vu la mort de près, qui ont entraîné leurs hommes au danger, ne peut pas ressembler à ce qu'elle était jadis. On va, on vit, on travaille à sa guise. L'existence n'en est que plus joyeuse. Le cauchemar s'est enfui. La lumière est plus belle, l'air est plus léger. L'avenir nous appartient. Tout semble possible et facile. Personne n'a revu ces heures-là ². »

Dumézil ne dispose que de quelques mois pour préparer l'agrégation : le concours a lieu en novembre 1919. Pendant cette brève période, il va se lier d'amitié avec plusieurs normaliens qui compteront beaucoup dans sa vie et que nous retrouverons aux différentes étapes de son parcours. Il y a Brice Parain, Jean Festugière, deux ou trois autres encore... Et surtout, il y a Pierre Gaxotte, à qui l'unit, au moment de leur rencontre et pour plusieurs années, une relation étroite et intime. Lorsque Dumézil publiera sa thèse, en 1924, il la dédiera : « A Pierre Gaxotte, affectueusement. » Plus sobrement – du temps

1. Cf. *Mythe et Épopée*, Gallimard, 1967.

2. Pierre Gaxotte, *Les Autres et moi*, Flammarion, 1975, p. 84. Voir aussi les souvenirs de Brice Parain, *De Fil en aiguille*, Gallimard, 1960, p. 148 sqq.

aura passé –, Gaxotte lui dédiera en retour son premier ouvrage, en 1928 : « A Georges Dumézil ¹. »

Gaxotte avait été reçu au concours d'entrée de la rue d'Ulm en 1917. Malade, il n'avait pas été mobilisé. Pendant cette période il avait été le « secrétaire de nuit » de Maurras. Un autre normalien, Bernard de Vaulx, de la promotion 1916, lui aussi réformé, servait de secrétaire de jour à l'idéologue de l'Action française ². C'est donc par l'intermédiaire de Pierre Gaxotte que Georges Dumézil devint proche de l'Action française et qu'il connut Maurras :

« Gaxotte me présenta, en 1920, je crois, à Maurras qui était un homme fascinant – et vraiment, d'instinct et de volonté, un maître à penser : j'imagine qu'Antiphon, après les malheurs de la guerre du Péloponnèse, a dû exercer ce genre de magistère sur la jeunesse d'Athènes ³. »

Dumézil raconte également qu'avant 1919 il n'avait pas de « position politique ». Ce que confirment sa sœur, âgée aujourd'hui de quatre-vingt-seize ans et qui a gardé des souvenirs très précis de leurs années d'enfance et d'adolescence, ainsi que Robert Petit, qui fut lié avec lui au lycée, à partir de la classe de seconde. Dumézil aimait à dire qu'à cette époque il se considérait comme « socialiste indépendant ». En précisant : « Je ne sais plus très bien ce que j'entendais par là ⁴. » Un carnet de notes, rédigé en 1917, nous renseigne un peu plus sur ses options, sinon politiques, du moins philosophiques de jeunesse. Le carnet porte la mention : « État de mes projets littéraires et philosophiques au moment de partir à Chartres (1^{er} septembre 1917) et dans les semaines qui suivent. » Sur un premier feuillet, on trouve une liste de projets rangés sous le titre général « Philosophie-Métaphysique ». Les travaux envisagés sont fort divers. Qu'on en juge :

« – Conception mécaniste du monde (lord Kelvin).

« – Conciliation de l'idéalisme foncier et du mécanisme scientifique.

1. Cf. Pierre Gaxotte, *La Révolution française*, Fayard, 1928.

2. Voir le récit de Pierre Gaxotte dans *Les Autres et moi*, op. cit., notamment p. 38-79.

3. *Entretiens*, p. 207.

4. *Ibid.*, p. 206.

- « – Les deux “ moi ” : le moi conscience (conception monoatomique), le moi agissant (conception polyatomique).
- « – Réduction des affections aux représentations (conséquences pratiques).
- « – Critique du premier livre de Bergson.
- « – Vanité de la théorie des valeurs – seul fondement possible de la moralité : le beau (concept relatif) et l'agréable.
- « – Conséquences pratiques : anarchisme aristocratique.
- « – Essai sur le calcul infinitésimal (théorie de la densité mathématique).
- « – Le langage et la pensée. Évolutions parallèles.
- « – La logique aux diverses phases de l'évolution linguistique.
- « – La déesse Raison. »

Et au verso de cette page, une autre liste de projets rangés cette fois sous la rubrique « Philosophie-pamphlets » :

- « – Discours sur les révolutions d'hier et de demain.
- « – Méditations devant la mort.
- « – Devons-nous travailler la poésie aujourd'hui?
- « – Théorie du vers libre.
- « – Le suicide.
- « – Projet de constitution démocratique (extension du référendum. Vote des femmes?).
- « – Commentaire sur le Gorgias. »

Dans les feuillets qui suivent cet assez considérable programme, certains des projets philosophiques ou linguistiques sont développés sous la forme de brèves esquisses qui emplissent chaque fois un recto et un verso de ces pages de petit format. On y trouve également des ébauches de poèmes, comme celui-ci, inspiré d'une phrase de Maupassant dans *Bel Ami* : « Votre esprit ressemble trop à un jardin français... Que n'êtes-vous plus semblable à un jardin anglais, plein de mystère pénétrant, d'ombre douce et d'horizons imprévus¹ »; des sujets de contes (« Le curé et le sacristain »), des citations de Bergson ou de Montesquieu...

Parmi les projets philosophiques développés, il y a une esquisse qui porte un titre en trois parties :

1. Dumézil écrira des poèmes tout au long de sa vie et son fils envisage aujourd'hui d'en publier un certain nombre qu'il vient de retrouver.

- « A) Critique de la morale traditionnelle.
- « B) L'anarchisme aristocratique.
- « C) L'amitié anarchiste. »

On peut certes penser que cet « anarchisme aristocratique » de jeunesse avait toutes les chances de le mener droit au maurrassisme. Mais il faut se garder d'établir des rapports de cause à effet aussi directs. D'une part parce que, on l'a vu, il envisageait également d'écrire une « constitution démocratique ». D'autre part, parce que, si peu et si mal qu'il soit défini, cet « anarchisme » et cet « aristocratie » ne semblent guère s'accorder avec quelque doctrine politique que ce soit : l'anarchiste tel qu'il est décrit doit d'abord et avant tout s'« affranchir » des opinions et des doctrines, quitte à y revenir par la suite, encore que ce ne soit pas cette dernière éventualité qui ait la préférence de Dumézil :

« 1) Attitude de celui qui est affranchi intellectuellement? Il revient à la nature : est bon ce qui, à chaque instant (et en tenant compte de l'avenir), satisfait un penchant dominant : égoïste, altruiste ou esthétique.

« Anarchisme du point de vue de la pure raison. Toutes les valeurs (famille, patrie, dévouement) ressortissent du sentiment (altruiste ou esthétique).

« 2) Quelques remarques :

« a) Les goûts, le sens du beau, les penchants mêmes dépendent pour beaucoup du milieu et de l'éducation, la morale sentimentale sera en bien des cas conforme à la tradition.

« b) Le souci de l'opinion, le besoin de paix et d'estime dans les cas qui ne sont pas vitaux pour l'individu, le poussent à rester en règle avec la morale courante ou officielle.

« c) L'anarchiste doit autant que possible se détacher des passions populaires, des courants d'opinion, des convictions tyranniques des partis. Il a le choix entre deux attitudes : *spectateur* (Zénon, Épicure), critique et amusé, pour qui le repos et la prospérité suffisent sans la gloire et l'immortalité humaines. Ou *acteur*, s'il juge que cette gloire est un bien qui vaut malgré tout la peine qu'on le poursuive : il risque alors fort, soumis aux entraînements du milieu, de sacrifier son affranchissement intellectuel; d'ailleurs, tout bien pesé, on peut accepter, pendant qu'on est affranchi, cette éventualité qui n'a rien de particulièrement pénible : on peut reprendre

une conviction et être aussi heureux, quoique d'une autre façon. »

Les autres esquisses portent sur « Le langage et la pensée » (« Qu'est-ce psychologiquement que le mot... ») et sur « L'analyse des formes de langage ». Ou encore sur « La vie psychologique sans le langage », essai pour ressaisir les caractères premiers de la vie psychique en mettant le langage entre parenthèses, en « inhibition » pour reprendre le mot qu'il emploie : dès lors, « la vie intellectuelle se réduit à un écoulement (bergsonien) d'images... », écrit-il. Cette esquisse débouche sur une « critique de la notion de moi ». Enfin, on trouve dans ce carnet un « Schéma récurrent de l'évolution linguistique du groupe indo-européen », qui montre que Dumézil était déjà très intéressé par les questions linguistiques, et notamment par la linguistique indo-européenne. Intéressé et même un peu plus : il est déjà spécialiste ! Ce dernier feuillet est daté : « Jeudi 17 septembre 1917 – au bois de Claire-Côte, près de Belrupe. Front de Verdun. »

* * *

En 1917, Dumézil n'a que dix-neuf ans, et il ne faut pas attacher trop d'importance aux projets d'un jeune homme qui semble partagé entre une vocation (et une ambition) philosophique assez insistante et l'inclination qui le pousse vers une recherche plus scientifique dans le domaine de la linguistique. Il semble bien qu'il n'y ait pas beaucoup de ponts entre les deux orientations, mais simplement le désir de couvrir un champ de réflexion et d'écriture le plus large possible, allant du traité de philosophie générale ou de métaphysique jusqu'au travail spécialisé sur les langues indo-européennes, en passant par une théorie de la poésie, et même des poèmes et des contes. Il est bien évident que, entre les exaltations intellectuelles d'un jeune normalien qui jouait au philosophe alors qu'il partait au combat et pensait qu'il n'en reviendrait peut-être pas, et les options politiques de quelqu'un qui aura vécu deux années de guerre, toute autre évolution aurait été possible. Deux années de guerre : un dur apprentissage de la vie, à

vingt ans, après les rêveries de la khâgne et des quelques mois passés à l'École normale. Comme Dumézil l'écrira lui-même, presque soixante-dix ans plus tard, en 1984, en parlant de cette période :

« Les batailles de 1918 m'avaient quelque peu façonné, humanisé, extrait du microcosme exaltant certes, mais irréal, des khâgnes et des livres pour me plonger tout vif dans ce mélange d'épisodes infernaux et paradisiaques qu'était alors, pour un jeune sous-lieutenant, le tout-venant d'une armée en campagne. Rien du poêle du capitaine Cartésius : j'avais pu réfléchi, j'avais vécu ¹. »

Après cette entrée « bruyante » dans la réalité, à l'âge de vingt ans, on peut comprendre que Dumézil ait renoncé à ce qu'il devait désormais concevoir comme des nuées philosophiques pour choisir la voie de la recherche. Mais dans le domaine de la politique, l'espace des possibles devait être assez largement ouvert. Dumézil raconte dans les *Entretiens*, et il n'y a aucune raison de ne pas le croire, que peu après son retour à l'École, il avait versé une cotisation à la section socialiste : cela n'eut pas de suite, à cause de la scène épouvantable que lui fit Gaxotte ². Et pour dire la complexité des situations, et la prudence avec laquelle il est nécessaire de manier tout commentaire sur les trajectoires des individus à cette époque, il faut rappeler que le responsable de cette section socialiste n'était autre que Marcel Déat, qui allait, à la fin des années trente, dériver vers le fascisme, et devenir un pilier de la collaboration avec les Allemands. Tandis que Gaxotte, affilié dès 1917 à l'extrême droite la plus radicale, et qui, au moment du Front populaire ou des accords de Munich, publiera des articles qu'il est assez pénible de relire aujourd'hui, n'a pas collaboré et a même dû se cacher, en 1943, alors qu'il était recherché par la Gestapo. Il ne sera d'ailleurs aucunement mis en cause à la Libération.

En tout cas, l'adhésion socialiste de Dumézil tourna court, et il devint, sous l'influence de Gaxotte, un adepte du royalisme maurrassien. Il avait prôné l'anarchisme

1. « ... *Le Moyne noir en gris dedans Varennes* », Gallimard, 1984, p. 13.

2. *Entretiens*, p. 206-207.

aristocratique, l'affranchissement intellectuel, et il était devenu un jeune intellectuel partisan, enrôlé sous la bannière de l'extrême droite avec, pour idole historique, la figure de Louis XIV.

En novembre 1919, Dumézil est reçu (sixième sur vingt-six) à l'agrégation de lettres (et non pas de philosophie comme on aurait pu s'y attendre). « De bonnes qualités d'esprit, note le rapport du jury, mais formation encore incomplète et une certaine inexpérience qui s'est fait sentir principalement aux épreuves orales¹. » A la rubrique : « Vœu émis par le candidat en cas d'admission », Dumézil a répondu : « Ne demande pas de poste. » En fait, il souhaitait obtenir une année supplémentaire d'École, pour travailler à une thèse. Mais dès le mois suivant, il est nommé professeur de seconde au lycée de Beauvais. On le voit sur une photo, entouré de ses élèves : il porte toujours l'uniforme. Il ne fait aucun doute que Dumézil n'a pas été très heureux de devoir exercer le métier auquel l'agrégation le destinait. Il n'avait aucune envie d'enseigner dans une classe de lycée. Et le rapport de l'inspecteur d'académie n'est pas tendre pour le nouveau professeur : « Ce jeune débutant a besoin d'apprendre son métier. Il ne sait pas faire une classe », écrit-il le 3 mars 1920. Le proviseur du lycée se montre moins impatient, mais guère plus enthousiaste : « Débute et fait preuve de bonne volonté. Il convient de lui témoigner de l'indulgence et de lui donner des encouragements. » Le débutant n'a sans doute que faire de tels encouragements. Il veut travailler à Paris et, à la rentrée de septembre 1920, il se met en « congé d'inactivité ». En janvier 1921, Dumézil sera nommé professeur de français à l'université de Varsovie. Il y restera jusqu'à l'été 1921, mais il démissionnera et reviendra à Paris au bout de six mois : « Faute des instruments de travail pour la thèse que j'ai entreprise, écrit-il au ministère, je dois renoncer à retourner en Pologne. Je ne puis m'éloigner de la BN². » Il renouvelle alors son « congé d'inactivité » pour l'année scolaire 1921-1922, puis en 1922-1923, et à nouveau en 1923-1924. C'est pen-

1. Rapport du jury d'agrégation, dans son dossier de carrière.

2. Lettre du 29 août 1921.

dant cette période qu'il va préparer *Le Festin d'immortalité* et *Le Crime des Lemniennes*, qui constitueront respectivement sa thèse principale et sa thèse complémentaire.

C'est également pendant cette période qu'il va fréquenter les cercles proches de l'Action française. En 1920, par exemple, il collabore à la *Revue universelle*. Il s'agit d'une publication lancée par les milieux maurrassiens et dont le directeur est Jacques Bainville, qui tient la chronique de politique étrangère dans le quotidien. Le premier numéro de la revue paraît le 1^{er} avril. Sous le titre « Notre programme », un éditorial non signé définit le projet de la revue. On peut y lire :

« De nombreux écrivains ont signé l'an dernier un programme dont les parties essentielles peuvent se résumer dans les lignes suivantes : refaire l'esprit public en France par les voies de l'intelligence, tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française [...].

« Le moment est venu de réaliser l'idée qui avait rallié les signataires de ce manifeste en donnant aux écrivains de la Renaissance intellectuelle et nationale les moyens d'en mettre en œuvre les principes. Ce moyen, une revue générale peut seule la fournir. Un organe nouveau est indispensable pour rassembler les forces de l'intelligence contre les puissances de dissolution, d'ignorance et d'argent qui menacent la raison et l'ordre de l'univers¹. »

Le « manifeste pour l'intelligence » auquel il est fait allusion avait été rédigé un an auparavant par Henri Massis, qui venait de se détacher de l'influence barrésienne pour se rapprocher de Maurras, et qui deviendra le rédacteur en chef de la *Revue universelle*. Il avait été signé par une cinquantaine d'intellectuels, parmi lesquels Maurras, Bainville, et d'autres chroniqueurs de l'*Action française* comme Lucien Dubech. Figuraient également sur la liste des signataires : Paul Bourget, Daniel Halévy, Edmond Jaloux, Henri Longnon, Jacques Maritain... Il s'agissait, en fait, de répondre à un manifeste publié par des intellectuels de gauche qui proclamaient que « l'esprit n'est le serviteur de rien ». Un texte signé par Romain Rolland, Jules Romains, Henri Barbusse, Georges Duhamel, Pierre-Jean

1. *Revue universelle*, n° 1, p. 1.

Jouve, Alphonse de Chateaubriant, et, parmi les étrangers, Stefan Zweig, Albert Einstein, Benedetto Croce et Bertrand Russell¹... A cette volonté affichée par la gauche de promouvoir l'indépendance de la pensée, de détacher l'activité intellectuelle et artistique des allégeances politiques et nationalistes et à son désir d'honorer « la seule vérité libre, sans frontières, sans limites, sans préjugés de races ou de castes », la droite répliquait qu'il fallait mettre « l'intelligence nationale au service de l'intérêt national », et, « en travaillant d'abord à la restauration de l'esprit et de l'État français », rendre possible une « fédération intellectuelle de l'Europe et du monde sous l'égide de la France victorieuse, gardienne de toute civilisation² ».

On retrouve bien sûr un propos identique dans l'éditorial de la *Revue universelle* :

« L'internationale de la révolution s'organise : elle a des journaux, des revues qui répandent sa doctrine et soutiennent sa cause. Rien de méthodique n'a été essayé jusqu'ici pour mettre cette propagande en échec. L'attaque étant internationale, la défense doit également s'étendre aux nations. Entreprise par des patriotes français, elle vérifie le caractère d'universalité des principes dont ils se réclament. C'est un fait que la patrie française a toujours eu le don d'obtenir l'adhésion et de réaliser l'accord des esprits les plus différents par leur origine. Cet assentiment, elle le doit à ce qu'elle parle à la raison, et la raison n'appartient en propre à un peuple que par l'usage qu'il sait en faire. Ainsi toute tentative de renouveau national en France doit trouver pour alliés naturels, en quelque contrée que ce soit, les hommes qui demandent à l'intelligence les bases d'un ordre nouveau³. »

Dans ce premier numéro de la *Revue universelle*, on trouve un article de Maurras sur « L'avenir de l'ordre », un article du cardinal Mercier sur « Dante et saint Thomas », un autre d'André Maurois, « Contes pour le général Bramble ». Jacques Maritain inaugure la chronique philo-

1. Je reprends ces informations du livre de Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et Passions françaises. Manifestes et pétitions au xx^e siècle*, Fayard, 1990, p. 40-55.

2. *Ibid.*, p. 42 et 44-45.

3. *Revue universelle*, n° 1, p. 1-2.

sophique qu'il va tenir pendant plusieurs années¹. Et le nom de Georges Dumézil apparaît pour la première fois dans une revue. S'il participe ainsi au lancement de la nouvelle publication, Dumézil n'y occupe qu'une place de second rang : il a tout juste vingt-deux ans et il ne fait évidemment pas partie des grandes signatures que la revue entend rassembler. Il n'est qu'un jeune agrégé qui vient d'être nommé professeur au lycée de Beauvais et n'a encore rien publié. Sa contribution est d'ailleurs reléguée en fin de volume, dans les notes rassemblées en petits caractères sous la rubrique « Chronique de la quinzaine ». Elle porte sur « La misère de l'École normale² ». Il ne s'agit pas d'un texte politique mais d'une description de la rue d'Ulm et de son état de délabrement avancé :

« Qu'on ne s'indigne pas d'entendre parler de légumes et de gros sous quand il s'agit de ce qu'un ministre appelait l'an passé le " capital intellectuel du pays ". La chose est inouïe peut-être, mais elle n'est que trop vraie. Il faut voir les couloirs où la crasse et la poussière règnent sur un badigeon décoloré, sans que le budget de l'École permette la moindre contre-attaque. Il faut voir, au-dessus de l'escalier nord-est, ce toit qui, pourri jusqu'aux moelles des poutres, ne se soutient que d'un échafaudage de fortune. Et je ne parle pas de l'aménagement de l'hygiène, si chère à nos contemporains. Je laisse dans leur mansarde les deux couples d'appareil à douche dont disposent les deux cents élèves³. »

Cette triste situation de la prestigieuse École, explique Dumézil, vient de la réforme de 1903, qui lui a ôté beaucoup de son statut original en la privant d'un corps enseignant à elle seule attaché et en envoyant les normaliens, comme de simples étudiants, suivre les cours sur les bancs de la Sorbonne :

1. Après avoir été l'un des penseurs du mouvement royaliste, Maritain quittera l'Action française en 1926, Maurras et ceux qui le suivent ayant été excommuniés. Maritain s'orientera alors vers la gauche, il écrira contre l'antisémitisme et il signera en 1936 le manifeste des intellectuels catholiques contre les atrocités commises par les fascistes en Espagne. Lorsque la guerre éclatera, il quittera la France pour se réfugier aux États-Unis.

2. « La misère de l'École normale », *Revue universelle*, n° 1, p. 124-127.

3. *Ibid.*, p. 125.

« L'École existe : tant qu'on trouvera chaque année vingt ou trente " littéraires " ou quinze ou vingt " scientifiques " en état d'y entrer par la porte actuelle du concours, l'École existera, parce que la vie et le travail en commun, les échanges intellectuels constants d'idées la sauveront du néant. Mais si ce n'est point négligeable, il n'en est pas moins vrai que l'École n'a plus rien d'un organisme intellectuel. Les normaux ne constituent plus qu'une espèce particulière parmi les étudiants en Sorbonne. Ils ont mêmes cours, mêmes travaux, mêmes professeurs. Tout ce qui les distingue des boursiers de licence, tels que les connaissent les facultés de province, c'est qu'ils ont au bout de la rue d'Ulm un club, une bibliothèque, une pension de famille¹. »

Dumézil conclut cependant sur une note optimiste, et sur l'espoir que les prochaines réformes permettront de réinstaller l'École normale dans son rôle :

« On peut encore refaire l'avenir à la lumière du passé, à moins que l'on ne parle de tout reconstruire que pour laisser tomber en ruines les maisons illustres et de la civilisation française que pour en négliger les anciennes institutions². »

Dumézil écrira deux autres articles pour la *Revue universelle*, toujours dans les petites notes regroupées en fin de volume, et qui portent l'un et l'autre sur les problèmes de la rue d'Ulm. Ce qui incite à penser qu'il avait été chargé d'une chronique sur l'École normale. Son deuxième article paraît dans le numéro 6, daté du 15 juin 1920, et a pour titre « La réforme de 1903 à l'École normale³ » :

« Il y avait presque un siècle qu'on l'avait définie, la fonction de l'École normale. La Révolution appliquait à l'enseignement ses méthodes ordinaires, ayant fait d'abord table rase ; puis elle avait dressé un plan de reconstruction colossal qu'elle n'eut pas le loisir ni la force de réaliser. Ce fut la tâche de Napoléon. A côté d'un enseignement primaire et d'un enseignement supérieur à peine existants, l'Empereur organisa très fortement l'enseignement secondaire en créant

1. *Ibid.*, p. 126.

2. *Ibid.*, p. 127.

3. « La réforme de 1903 à l'École normale », *Revue universelle*, n° 6, 15 juin 1920, p. 765-767.

des lycées aux quatre coins de la France. L'École normale n'eut d'autre mission que de former, par une culture et par une initiation appropriée, les maîtres des lycées¹. »

Dumézil se fait le défenseur du concours d'entrée et de l'apprentissage intellectuel lié à la préparation qu'il exige :

« Jamais certes, la rhétorique supérieure et les mathématiques spéciales n'ont prétendu fabriquer des grands hommes en série, ni même rendre les esprits plus délicats, ou plus pénétrants ou plus brillants. Mais les deux années que l'on y passe à préparer d'arrache-pied un concours où voisinent des matières aussi diverses par exemple que le grec, la philosophie et l'histoire ou que les mathématiques, les langues vivantes et les sciences naturelles, ces deux années-là arment l'esprit contre le double écueil de toutes les études ultérieures de sciences ou de lettres : curiosité générale mais superficielle et spécialisation trop complète ou trop hâtive². »

Quelques mois plus tard, on trouve un troisième article de Georges Dumézil, qui porte, une fois de plus, sur « La grande pitié de l'École normale³ ». La plainte itérative de Dumézil sur le sort de l'École normale s'arrêtera là. Sa collaboration à la *Revue universelle* aussi.

Qui étaient les autres signataires de la revue ? Outre Maurras, Bainville, Léon Daudet et Georges Valois, les noms de Maurice Barrès, qui écrit sur « La réforme intellectuelle de la France », de Paul Bourget, sur « Renan et Taine », de Daniel Halévy, sur « Mallarmé et Valéry », figurent au sommaire des différents numéros au cours de la première année... Apparaîtront aussi, un peu plus tard, les noms de plus jeunes collaborateurs : Pierre Gaxotte, Henri Gouhier... La revue se voulait avant tout littéraire et intellectuelle. Elle se présentait également comme un lieu ouvert, et, dans une certaine mesure, l'était effectivement. Ce qui produit des rencontres assez bizarres. On trouve par exemple, dans le numéro 19, du 1^{er} janvier 1921, un article de Léon Daudet sur « Édouard Drumont et le sens de la race ». Le pamphlétaire de l'*Action fran-*

1. *Ibid.*, p. 765.

2. *Ibid.*, p. 767.

3. « La grande pitié de l'École normale », *Revue universelle*, n° 12, 15 septembre 1920, p. 764-766.

çaise écrit, à propos de l'ouvrage antisémite d'Édouard Drumont, *La France juive* :

« *La France juive*, c'est le cri d'une race opprimée, d'un sédentaire envahi par les nomades. Et en même temps, c'est une œuvre de science – oui, de science –, beaucoup plus qu'une œuvre polémique¹. »

L'article de Léon Daudet est émaillé de considérations de ce genre :

« Le Juif est un personnage à part, ayant ses qualités et ses défauts à part, poursuivant une destinée de race, qui est sans analogie, sinon sans point de contact, avec les destinées des autres races, auxquelles il se mêle sans s'assimiler. Autre fait : la finance juive, en asservissant et dominant les politiques successives de la démocratie, est la maîtresse successive de cette démocratie. La république, c'est le règne de l'argent, je le dis : le règne sans contrepoids². »

Et Léon Daudet conclut en ces termes, en faisant allusion à la conférence de San Remo qui venait d'instituer le mandat britannique sur la Palestine, et qui prévoyait l'établissement d'un « foyer national juif » :

« La fière devise : la France aux Français, est plus que jamais d'actualité et nous connaissons aujourd'hui le moyen politique très sûr de faire de cette devise une réalité ; sans persécuter le moins du monde les Hébreux ; en les garantissant au contraire contre les révoltes périodiques et irritées de la clairvoyance nationale française³. »

Bref : la France aux Français et les Juifs en Palestine⁴. Mais, aussi étrange que cela puisse paraître, on trouve également, dans la *Revue universelle*, quelques mois plus tard, un article d'Edmond Vermeil. Le grand germaniste se fera connaître dans les années trente par un livre très important sur les *Doctrinaires de la Révolution alle-*

1. *Revue universelle*, n° 19, 1^{er} janvier 1921, p. 1.

2. *Ibid.*, p. 30.

3. *Ibid.*, p. 31.

4. Léon Daudet l'antisémite est favorable au sionisme, au moment même où Sylvain Lévi, le président de l'Alliance israélite universelle, s'y oppose (voir le livre d'André Chouraqui, *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine (1860-1960)*, PUF, 1965).

mande et par des écrits ou conférences fermement antinazis. Mais déjà dans son texte de la *Revue universelle* en 1921, il s'en prend aux intellectuels allemands qui prônent l'antisémitisme ¹ :

« Pour cet antisémite de droite qu'est M. G. von Bülow, la minorité juive joue en Allemagne le rôle d'un ferment de décomposition, rôle d'autant plus actif et dangereux qu'il s'ajoute à l'influence délétère du particularisme et du confessionnalisme et qu'il s'exerce dans les rangs du socialisme le plus militant, autre ferment de décadence ! Sur ce point, nous ne sommes guère de l'avis de M. G. von Bülow. S'il y a en Allemagne quelque apparence de révolution et de transformation partielle de l'ancien régime, c'est à l'élément israélite que nous le devons en grande partie. Ne l'oublions pas. N'oublions pas non plus que la social-démocratie est, à l'heure actuelle, le seul parti assez influent pour sauver la république démocratique et parlementaire. Mais cette remarque n'est pas pour M. von Bülow un éloge ²... »

Edmond Vermeil n'ignorait certainement pas que les reproches qu'il adressait à l'idéologue allemand auquel il consacrait son article pouvaient aussi bien s'appliquer aux responsables de la revue où cet article paraissait, aux yeux desquels les républicains, les socialistes et les juifs constituaient un seul et même ennemi, inlassablement dénoncé. Mais il avait sans doute voulu saisir une occasion de condamner l'antisémitisme, et les responsables de la revue l'occasion d'afficher leur volonté de pluralisme, et ce d'autant plus volontiers qu'il s'agissait de dénoncer l'Allemagne et un idéologue allemand.

La revue pouvait donc publier des opinions divergentes. Mais cela ne doit pas faire naître d'illusions sur ce que pensait Georges Dumézil au début des années vingt. C'est Léon Daudet, et non Edmond Vermeil, qui exprime le point de vue de l'Action française. Or Dumézil était politiquement et idéologiquement maurrassien. Ses premiers articles ont paru dans la *Revue universelle* en 1920. Et il déclare dans les *Entretiens* qu'il a vu Maurras pour la der-

1. Edmond Vermeil, *Revue universelle*, n° 16, 15 novembre 1921, p. 414-432.

2. *Ibid.*, p. 419-420.

nière fois au printemps de l'année 1925. Il est à peu près certain qu'entre ces deux dates il a collaboré à la rédaction de l'*Action française*, donnant des informations, aidant à – et peut-être rédigeant – la revue de presse (une des rubriques essentielles du journal), écrivant de petits articles non signés ou prêtant sa plume à Bainville ou Maurras.

Il suffit alors de passer en revue les principaux chapitres du credo maurrassien pour savoir quelles étaient les opinions politiques de Dumézil à cette époque. Tout d'abord, il y a, bien sûr, l'attachement au principe monarchique et dynastique. Le mouvement et le journal qui lui servait de porte-voix pensaient qu'il allait être possible de rétablir la monarchie ou en tout cas faisaient comme si, et par conséquent pourfendaient à chaque instant la démocratie, le parlementarisme et le régime des partis. Le maurrassisme, c'est aussi un « nationalisme intégral ». Il faut entendre par là, à côté d'un patriotisme exalté, une hostilité à tout ce qui, dans cette vision des choses, n'appartient pas vraiment à la nation et en menace l'unité. C'est la fameuse théorie des quatre « états confédérés » qui conspirent à la ruine de l'identité nationale et à la dissolution des valeurs profondes et traditionnelles du pays. Ces quatre « états », ce sont « les juifs, les francs-maçons, les métèques et les protestants ». Les deux premiers de la liste étant les cibles privilégiées d'attaques constantes et nauséabondes. Tandis que les francs-maçons sont identifiés à la « gueuse », c'est-à-dire à la République, les juifs sont considérés comme des « étrangers » qui accaparent les positions de pouvoir, que ce soit le pouvoir financier, politique ou intellectuel. Avec l'idée souvent répétée d'une « conspiration juive », d'une solidarité qui relierait les juifs entre eux pour assurer leur domination sur le monde. Nous ne sommes pas loin des *Protocoles des Sages de Sion*, dont Léon Daudet fera grand cas¹ lors de sa publication en français par Urbain Gohier, le directeur de *La Vieille France*. Une fois que le *Times* de Londres aura démontré, en août 1921, que ces *Protocoles* sont un faux grossier, l'*Action française* se rendra à l'évidence, mais en

1. *L'Action française*, 28 janvier 1921.

ajoutant que cela ne change rien à la « réalité » des « faits » : « Il est possible que les “ protocoles ” ne soient qu’un faux, s’exclame Bainville. Et alors ? Qu’est-ce que cela prouve au sujet des Juifs et des Bolchéviques ¹ ? »

Quant à la politique étrangère de l’Action française, elle s’organise selon trois lignes directrices. D’abord, un antibolchevisme virulent. Moscou et ses adeptes en Europe et en France sont les ennemis déclarés. Ensuite, un soutien aux mouvements de restauration des « régimes forts » ; l’Action française ne cessera de soutenir le régime mussolinien, et avec d’autant plus d’enthousiasme qu’il maintiendra le roi Victor-Emmanuel sur son trône et fera allégeance à la maison de Savoie – elle soutiendra également les tentatives dictatoriales de Primo de Rivera en Espagne. Enfin, un antigermanisme radical, fondé philosophiquement dans une vision générale de l’histoire européenne qui fait s’opposer depuis la nuit des temps les Latins et les Germains, la civilisation et la barbarie. Chaque jour, *L’Action française* dénonce les « boches », la « bochie » et tous ceux qui, en France, parce qu’ils prônent une politique d’apaisement et de réconciliation, constituent à ses yeux le « parti des boches ».

En 1923, par exemple, Bainville et Maurras applaudissent à grands cris à l’occupation de la Ruhr et soutiennent ardemment la politique militaire du très républicain Poincaré. Le ton adopté par la *Revue universelle* est en général plus serein que celui du journal quotidien, mais la teneur des articles est la même : il faut mettre l’Allemagne à genoux et l’empêcher de se relever. Dans un long éditorial consacré à l’Allemagne, en parlant des invasions allemandes sur le territoire français pendant la guerre de 1914-1918, et après avoir évoqué les « délires » du wagnérisme et du germanisme, Bainville écrit, le 1^{er} mai 1920 :

« Elles ont leurs poésies à elles, ces légions qui se lancent vers Paris pour le détruire, et qui, chemin faisant, massacrent et dévastent par enthousiasme et par système. Elles étaient enivrées par l’hydromel de Wagner. Aux tranchées qu’elles creusaient sur la terre de France, elles donnaient les noms de

1. *L’Action française*, 19 août 1921.

Hundig et de Siegfried : tout un opéra guerrier jusqu'au jour où le crépuscule des Dieux est tombé sur l'Empire des Hohenzollern. Ces chutes violentes, les nerfs de la race allemande les demandent. La syncope, l'arrêt brusque, en pleine ardeur de vie, que suit tôt ou tard une renaissance, il y a là une sorte de jouissance pour l'Allemagne. Son histoire est une histoire à éclipse... »

Et Bainville de conclure par une mise en garde :

« Nous sommes à la merci de l'excitation qui remettra un jour en mouvement le " corps germanique " ¹. »

Cet antigermanisme est l'un des grands axes de la doctrine maurrassienne, et il est tout à fait évident que c'est sur ce point que bien des jeunes gens qui revenaient de la guerre se sont ralliés à elle. Sous un titre éloquent, *Devant l'Allemagne éternelle*, Maurras publiera en 1937, à un moment où la Seconde Guerre mondiale semble inévitable et imminente, les notes qu'il a rédigées pendant la Première Guerre. Voici ce qu'il écrivait, en 1914 ou 1915 :

« Depuis le début de la guerre, nous ne cessons de dire que nous avons affaire au Germain tel que l'a vu César, tel qu'il apparut tout le long du Moyen Age, sous Charles Quint et pendant la guerre de Trente Ans ². »

Dans le même livre, Maurras rejette le racisme de Gobineau et s'insurge contre l'idée que les Allemands pourraient être une « race supérieure » :

« Il est extravagant de dire que les Germains sont la fleur des races européennes. Il est extravagant de les rattacher autrement qu'à titre de satellite à l'histoire de la civilisation dont les trois centres historiques s'appellent Athènes, Rome, Paris ³. »

Ces textes dont on pourrait citer mille équivalents, déclinés sur tous les tons et dans tous les registres, tant cette thématique imprègne la vision de l'histoire et de la politique développée par l'Action française, par ses théoriciens et ses pamphlétaires, permettent de comprendre

1. *Revue universelle*, n° 3, 1^{er} mai 1920, p. 260-262.

2. *Devant l'Allemagne éternelle*, *op. cit.*, p. 255.

3. *Ibid.*, p. 2.

pourquoi l'antisémitisme maurrassien (qui n'est pas « racial », mais pensé comme un élément du « nationalisme intégral ¹ ») pourra, dans les années trente, s'accompagner d'une dénonciation du « racisme hitlérien » et d'un refus de l'idée de supériorité de la « race aryenne ». Dans la préface qu'il rédige en 1937 pour la parution de ce livre, Maurras peut donc affirmer :

« Le racisme hitlérien nous fera assister au règne tout-puissant de la horde ². »

Et il demande alors :

« Résisterons-nous ?

« Tout est là

« Notre génération a voulu résister

« Elle s'en souvient

« Les générations nouvelles l'ignorent

« Je viens le leur rappeler ³. »

Et Maurras appelle à la mobilisation :

« La sûreté de nos Gaules n'existe plus : il faut armer. Armons ⁴. »

* * *

Cette thématique se retrouve au jour le jour dans l'*Action française* des années vingt et trente. Par exemple, le 17 août 1923 :

« L'Allemagne, qui dédaignait nos paroles, comprend nos actes. Cela signifie qu'elle cédera si nous ne craignons pas de montrer toute notre force. Entre Latins et Germains, il n'y a pas d'autre paix possible ⁵. »

Ou encore, le 21 août de la même année :

« La France sait, pour l'avoir vingt fois éprouvé, qu'un empire

1. Cf. Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, tome IV, *L'Europe suicidaire (1870-1933)*, Calmann-Lévy, 1977, notamment p. 289-290.

2. *Devant l'Allemagne éternelle*, op. cit., préface, p. vii.

3. *Ibid.*, p. viii.

4. *Ibid.*, p. ix.

5. *L'Action française*, 17 août 1923.

germanique unitaire ne peut être qu'un glacis d'invasions. C'est une nécessité pour elle non pas d'annexer les terres allemandes, mais de sauver ses propres terres en interdisant aux Germains de se concentrer¹. »

Cette vision maurrassienne ou bainvillienne – et assez prémonitoire – de l'Allemagne et du « corps germanique » a profondément et durablement marqué Dumézil, et l'on verra que, si l'on veut interpréter certaines pages de *Mythes et Dieux des Germains* comme l'expression d'une position politique, c'est plutôt cet antigermanisme que l'on y retrouve et non pas une quelconque sympathie pour le nazisme. Dumézil se sera alors débarrassé de l'antisémitisme qui faisait corps avec la doctrine (sans doute sous l'effet conjugué de son intégration à un milieu scientifique largement composé de savants juifs et du déchaînement de la violence raciste en Allemagne), pour ne garder de la pensée politique du maurrassisme que ce théâtre historico-philosophique où « l'Allemagne éternelle » est synonyme de la « horde germanique ».

Car Dumézil a vraiment baigné pendant plusieurs années dans cette atmosphère idéologique. Il devait être suffisamment proche de Maurras pour lui donner à lire les poèmes qu'il écrivait. Il raconte en effet que celui-ci lui a rendu un fier service en lui déclarant franchement son sentiment : « Faire des vers, c'est une bonne manière d'écrire ses mémoires », mais à condition de les garder « pour soi² ». Dumézil devait également connaître assez bien Bainville, puisqu'il avait, dans sa bibliothèque, un exemplaire dédié de *Heur et Malheur des Français*, publié par celui-ci en 1924³. Et il devait être si proche de la direction du quotidien qu'il a rédigé, en 1923, le manuscrit de sa thèse complémentaire (*Le Crime des Lenniennes*) sur des feuilles destinées à enregistrer l'« État des ventes de l'Action française ». Des feuilles à en-tête des « Camelots du roi ». Ce qui ne signifie pas qu'il ait participé au mouvement ou aux actions des Camelots. Sa sœur

1. *L'Action française*, 21 août 1923.

2. *Entretiens*, p. 207.

3. Cf. le catalogue de la vente de sa bibliothèque, à l'hôtel Drouot, les 30 novembre et 1^{er} décembre 1987, p. 44.

et son ami Robert Petit racontent au contraire qu'il trouvait « ridicules » ce qu'il appelait leurs « gesticulations ». « Mon frère était un intellectuel, pas un militant », commente Marie Pégon. Mais cela indique qu'il devait fréquenter assez régulièrement les locaux du journal. On peut avancer une autre explication : Pierre Gaxotte raconte, dans son petit livre de souvenirs, qu'il était hébergé, à cette époque, c'est-à-dire au début des années vingt, quand il occupait les fonctions de « secrétaire de rédaction » de *L'Action française*, chez les parents d'un ami, à Vincennes. Il raconte aussi qu'il partageait la chambre de cet ami, « où se trouvait un lit-cage que l'on déployait le soir venu ¹ ». Cet ami, c'est bien sûr Georges Dumézil. Cette « cohabitation » semble avoir duré, si l'on se fonde sur les indications données par Gaxotte, de 1921 à 1924. Gaxotte précise même qu'il rendit visite à Dumézil (qu'il ne nomme pas) à Varsovie, pendant le temps où il était professeur à l'université de cette ville ².

Il n'est donc pas exagéré de dire que Dumézil a vécu pendant plusieurs années, idéologiquement et sentimentalement, avec l'Action française.

1. Pierre Gaxotte, *Les Autres et moi*, op. cit., p. 198.

2. *Ibid.*, p. 132-137.

Le Festin d'immortalité

Les premiers travaux de Dumézil sont exactement contemporains de son engagement politique : il a préparé sa thèse entre 1920 et 1923 et l'a soutenue en 1924. Depuis le carnet de jeunesse, rédigé en 1917, au moment où il partait pour le front, Dumézil a choisi : il a renoncé à la philosophie et s'est orienté vers la science des religions et l'étude de la mythologie indo-européenne. C'est la linguistique qui l'a mené sur cette voie. Dès son plus jeune âge, il s'est intéressé aux langues : au grec et au latin d'abord. Avant de découvrir le sanscrit, dans le *Dictionnaire étymologique du latin* de Michel Bréal. L'ouvrage était arrivé un beau jour chez lui, avec la bibliothèque de son grand-père, à la mort de celui-ci. Dumézil était en classe de quatrième. Deux ans plus tard, par un hasard formidable – « providentiel », disait-il –, il s'est trouvé dans la même classe, en seconde, à Louis-le-Grand, que le petit-fils de Michel Bréal :

« Il m'a dit : " Puisque ces choses-là t'amuse, je vais te présenter à mon grand-père. " Ce qu'il fit. Le grand Bréal me corrigea une version sanscrite et me donna même ce qui me manquait le plus, un dictionnaire sanscrit-anglais... A partir de ce moment, ma vocation fut assurée. J'étais en quelque sorte consacré d'avance par le patriarche. Et je me mis à acheter de petits livres de sanscrit chez les bouquinistes ¹. »

1. *Entretiens*, p. 31.

Le « grand Bréal » avait été le premier professeur de « grammaire comparée » au Collège de France, en 1866, et il y enseigna jusqu'en 1905. C'est lui, dit encore Dumézil, qui « avait introduit à Paris cette nouvelle discipline ». Et par « grammaire comparée », il faut entendre : linguistique indo-européenne. Il n'est pas inutile de signaler, à l'attention de tous ceux qui considèrent aujourd'hui que les études indo-européennes sont synonymes d'anti-sémitisme, que Bréal était juif, qu'il appartenait à l'Alliance israélite universelle, et même, brièvement, au milieu des années 1860, à son comité central¹, avant de devenir, trente ans plus tard, ce « patriarche du dreyfusisme » que décrivent les historiens². Bréal avait traduit en cinq volumes la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* de son maître Franz Bopp et Dumézil raconte qu'il se fit offrir « ce trésor » par son père :

« Je l'ai potassé pendant des mois comme si c'était la vérité révélée, alors que, bien entendu, ce n'était qu'une magnifique ébauche depuis longtemps dépassée³. »

Si la synthèse de Bopp était dépassée, les livres de Bréal l'étaient tout autant à l'époque où Dumézil lui rendit visite. Bréal le savait et ne voulut pas le cacher à son jeune admirateur :

« Je ne l'avais vu qu'une seule fois, mais Michel junior le tenait au courant de mon cheminement. Un jour le grand Bréal lui dit : « Tout cela est périmé. Dis à ton ami qu'il s'adresse à mon successeur, Antoine Meillet. »⁴ »

Meillet avait été l'élève de Sylvain Lévi et de Ferdinand de Saussure, lorsque celui-ci enseignait à Paris. Il avait succédé à Bréal, en 1906, dans la chaire de grammaire comparée du Collège de France. Dumézil va s'enthousias-

1. Cf. André Chouraqui, *L'Alliance israélite universelle...*, op. cit., PUF, 1965, p. 418.

2. Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les Intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Armand Colin, 1986, p. 35.

3. *Entretiens*, p. 31. Sur Bopp et la « grammaire comparée » au XIX^e siècle, voir Antoine Meillet, « Aperçu du développement de la grammaire comparée », in *Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes*, 3^e éd., Hachette, 1912, p. 439-473. Et Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Gallimard, 1966, p. 292-307.

4. *Entretiens*, p. 31-32.

mer pour son œuvre, dévorer l'*Introduction à la grammaire comparée des langues indo-européennes* et l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque...* Nous sommes en 1913, et Dumézil a quinze ans. On trouve l'écho de cette passion dans le carnet de 1917, nous l'avons vu, lorsque Dumézil formait le projet d'une étude sur *L'Évolution linguistique du groupe indo-européen*. Au sortir de la guerre, Dumézil s'engage définitivement dans cette voie. Et lorsqu'il commence sa thèse, il est tout naturel qu'il demande à Meillet de la parrainer : dans l'université française, Meillet règne en maître incontesté sur tout ce qui touche au monde indo-européen.

Mais Dumézil restera très marqué par les lectures qui l'ont conduit vers les études indo-européennes : en lisant Bréal, il s'est intéressé aussi bien à la mythologie qu'à la linguistique, et il ne se soucie guère de la dissociation qui s'est opérée à la fin du XIX^e siècle, entre d'un côté une science linguistique, assurée dans ses méthodes et dans ses résultats et qui ne cesse de progresser, et de l'autre la mythologie comparée, dont les constructions se sont révélées fragiles et souvent illusoires. Jusque-là, les deux sciences avaient été jumelles et les mythologistes s'appuyaient sur les concordances onomastiques établies par les linguistes pour comparer les divinités et les religions des différents peuples du monde indo-européen. Bréal lui-même publiait encore en 1878 des *Mélanges de mythologie et de linguistique*, avec sa célèbre étude sur Hercule et Cacus¹. Mais les linguistes avaient peu à peu rejeté cette utilisation de leurs travaux : des noms de dieux peuvent se ressembler mais cela ne permet pas d'inférer ce qu'ils représentent dans la religion d'un peuple. La mythologie comparée était morte de ses excès interprétatifs et de son manque de rigueur. Plus personne ne songeait à la faire revivre. Plus personne... sauf Dumézil². Faut-il y voir une méconnaissance des acquis de la

1. Michel Bréal, *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Hachette, 1878.

2. Voir le récit que Dumézil donne de son itinéraire intellectuel dans la préface de *Mythe et Épopée*, I, Gallimard, 1968. Voir également *Jupiter, Mars, Quirinus*, Gallimard, 1941, p. 13-19, et *Entretiens*, p. 21-23.

linguistique ou l'effet de cette ambition démesurée que traduisaient déjà les projets de jeunesse? Toujours est-il que Meillet, linguiste s'il en fût, et attaché à la définition scientifique de sa discipline, va l'encourager dans cette aventure. Ou, du moins – en tout cas au début –, ne pas le décourager ¹.

Le projet de thèse de Dumézil s'est formé très lentement. Il s'est « coagulé » par le rapprochement de textes découverts çà et là : une byline russe (une légende populaire), trouvée pendant la guerre dans un village dévasté, un passage d'Ovide sur Anna Perenna, lu pendant son séjour à Varsovie, des mythes bien connus sur l'ambroisie, la boisson des dieux dans le monde grec... *Le Festin d'immortalité* a pris corps pour devenir un livre de trois cents pages qui sera, selon la règle de l'époque, imprimé avant la soutenance. On lit dans l'introduction cette liste de remerciements :

« Cette esquisse n'eût pas été possible sans la bienveillance et les conseils constants de nos maîtres. M. Meillet a bien voulu en accueillir et en préciser le projet informe et en surveiller jusqu'au bout la croissance parfois imprudente. M. Maurice Cahen, M. Vendryès, M. Bourget ont éclairé de leurs avis les chapitres scandinaves, celtiques et grecs ². »

Et le 5 avril 1924 Dumézil se retrouve devant les membres de son jury : le président en est Aimé Puech, professeur de littérature grecque à la Sorbonne, qui est aussi le rapporteur de la thèse complémentaire. A ses côtés siègent les hellénistes Paul Mazon et Gustave Glotz, l'indianiste Paul Masson-Oursel, le linguiste celtisant Joseph Vendryes et Antoine Meillet, rapporteur pour la thèse principale. On commence par la thèse complémentaire. Elle s'intitule *Le Crime des Lemniennes*, avec pour sous-titre *Rites et légendes du monde égéen*. C'est un petit livre de soixante-quinze pages. La thèse principale porte sur *Le Festin d'immortalité*. Avec pour sous-titre *Étude de mythologie comparée indo-européenne*. On peut

1. *Entretiens*, p. 21-23.

2. *Le Festin d'immortalité*, Annales du musée Guimet, Geuthner, 1924, p. XIX.

lire dans le procès-verbal de la séance : « La discussion terminée, les professeurs soussignés, après avoir délibéré, ont déclaré M. Dumézil digne du grade de docteur ès lettres, avec mention très honorable. » Les comptes rendus de la soutenance donnés par Puech et Meillet dans leur rapport officiel concluent d'une manière assez identique : ce sont les travaux d'un débutant, dont la jeunesse constitue à la fois la qualité et les défauts (voir ces documents dans l'annexe 1).

Dumézil avait travaillé à sa thèse avec la bénédiction de Meillet. Mais il n'avait pas rencontré les sociologues Marcel Mauss et Henri Hubert, les deux héritiers de Durkheim (décédé en 1917) qui enseignaient à la V^e section de l'École des hautes études. Selon le récit de Dumézil, Meillet ne lui avait jamais demandé de les tenir au courant de ce qu'il faisait. Il lui disait même, en montrant l'ongle de son petit doigt : « Les sociologues, je leur donne ça¹. » Et puis, sans doute pris d'un remords, il avait demandé à Dumézil de rendre visite aux deux professeurs : les thèmes abordés par *Le Festin d'immortalité* relevaient de la « sociologie » (terme qui avait à l'époque un sens beaucoup plus large qu'aujourd'hui et débordait sur l'ethnologie, la mythologie et la science des religions) autant – et peut-être plus – que de la linguistique indo-européenne.

Pourquoi Dumézil s'était-il tenu à l'écart des sociologues ? Il déclare dans les *Entretiens* qu'il avait « de la prévention à l'égard de l'école sociologique, de Durkheim en particulier », car, ajoute-t-il, « je n'ai jamais pu comprendre qu'on publiât les “règles de la méthode” d'une science quelconque avant un certain développement de l'œuvre... Cela me paraissait scolastique² ». Et dans la petite *Esquisse biographique* qu'il a rédigée à l'intention de Claude Lévi-Strauss, en 1979, pour l'aider à préparer sa réponse à son discours de réception à l'Académie française, Dumézil écrit : « Mes rapports avec Mauss et Hubert ne datent que de 1924 : j'avais une répugnance tenace au système de Durkheim et je

1. *Entretiens*, p. 48.

2. *Ibid.*, p. 47-48.

n'avais pas voulu travailler avec ses disciples¹. » A première vue, cette attitude peut sembler sans surprise. Les reproches qu'il formule contre l'obsession de la méthode chez les sociologues se trouvaient déjà dans un pamphlet paru sous le pseudonyme d'Agathon, en 1911, contre « La nouvelle Sorbonne », dont les auteurs n'étaient autres qu'Alfred de Tarde (le fils de Gabriel de Tarde) et Henri Massis, qui allait devenir, en 1920, le directeur de la *Revue universelle*. La charge d'Agathon était la référence des milieux maurrassiens dans leur lutte contre la sociologie. Maurras et ses disciples s'érigeaient en défenseurs de la littérature, de l'esprit littéraire et de la tradition classique française contre les prétentions scientifiques de cette nouvelle discipline, qui leur apparaissait comme une « science germanique », et qui, de surcroît, pourvoyait les républicains et les socialistes d'une doctrine théorique et d'une morale². On s'attendrait par conséquent à ce que Dumézil tournât le dos résolument et radicalement à la sociologie. Or il n'en est rien. Dumézil s'est tenu à l'écart des sociologues, mais il se réfère constamment à leurs travaux et à leurs analyses. Non seulement il cite Mauss, longuement³, et commente Granet⁴, mais il évoque « le développement rapide, les résultats substantiels des recherches sociologiques ». Plus encore : toute la difficulté, pour lui, vient de là ; ce sont en grande partie ces résultats obtenus par la sociologie qui ont malmené la mythologie comparée et « relégué au dernier plan, parmi les problèmes insolubles ou inexistantes, l'examen comparatif des traditions indo-européennes⁵ » :

1. Claude Lévi-Strauss a conservé ce document dans ses archives : il s'agit d'une dizaine de feuillets manuscrits dans lesquels Dumézil raconte, sur un ton très libre, sa carrière professionnelle et son itinéraire intellectuel. Je le citerai désormais sous le nom d'*Esquisse biographique*.

2. Sur la lutte des milieux maurrassiens contre la sociologie durkheimienne, voir le livre de Wolf Lépénies *Les Trois Cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, Maison des sciences de l'homme, 1991, p. 45-86.

3. *Le Festin...*, *op. cit.*, p. 272-273.

4. *Ibid.*, p. 266-267.

5. *Ibid.*, p. II.

« En France, et à l'étranger, les savants les plus considérables se sont souvent exprimés avec netteté sur ce point : d'après eux, les anciens thèmes légendaires de l'Inde, de la Grèce, de l'Italie ne sont guère plus voisins les uns des autres qu'ils ne le sont des thèmes ou des mythes des non-civilisés de toute époque. Ils expriment un état de pensée collective qui se retrouve sensiblement identique dans l'évolution de toute société et, les mêmes causes produisant partout les mêmes effets, les points de comparaison, les éléments d'explication des légendes classiques s'étendent sur toute la terre, et à travers toute l'histoire ¹. »

Dumézil reconnaît alors que l'ancienne mythologie comparée a elle-même provoqué sa disgrâce, par sa « folie védique » qui l'orientait systématiquement vers une exégèse naturaliste (tout était mythes d'orage ou mythes solaires) ou ritualiste (mythes de libation). Et puis, la mythologie comparée a commis l'erreur d'ignorer « les jeunes écoles anthropologiques et sociologiques » et de refuser l'apport des idées nouvelles sur les mécanismes sociaux et les fonctions du mythe :

« En somme, ce sont les « mythologues indo-européens » qui, en posant mal la question, ont tué leur discipline : ils ont opposé comme deux systèmes inconciliables les nouvelles idées et les anciennes, au lieu d'examiner si, comme il arrive à chaque progrès d'une science, les nouvelles idées ne fournissaient pas un cadre plus vaste, une classification plus générale où les anciennes dussent trouver place ². »

Or, pour Dumézil, le « bon sens » appelle une « réconciliation » entre une mythologie comparée qui serait débarassée de ses illusions naturalistes ou ritualistes et les nouvelles sciences sociologiques et anthropologiques. Dumézil met en avant « l'exemple original et malheureusement fort peu suivi qu'a donné M. Meillet en montrant dans l'indo-iranien Mitra non pas un phénomène naturel mais un phénomène social déguisé ». Et il justifie alors sa propre démarche, en la décrivant volontiers comme une province de la recherche sociologique, mais en revendiquant avec fermeté son droit à l'existence :

1. *Ibid.*, p. III.

2. *Ibid.*, p. III.

« Quand des groupes humains ont connu à une certaine époque l'unité sociale que suppose la communauté de la langue, de l'organisation familiale, etc., il est invraisemblable que ces groupes n'aient pas conservé, après leur séparation, une partie considérable du bagage de rites, de légendes, d'idées abstraites qui constituait alors leur religion.

« Que ce bagage soit du même ordre que celui des demi-civilisés dont se nourrissent les études sociologiques, c'est ce qui est *a priori* vraisemblable et pourra utilement orienter les recherches; mais que ce bagage n'ait pas existé ou soit inaccessible, c'est ce qu'on ne peut admettre sans supposer du même coup un vide de plusieurs siècles dans l'évolution religieuse d'une société ou un oubli parallèle et complet des anciennes traditions chez tous les groupes humains issus de cette société...

« On est ainsi amené à rectifier l'attitude des sociologues : entre la comparaison d'une donnée grecque ancienne, par exemple, et d'une donnée australienne ou africaine moderne, il faudra intercaler, au cas où la donnée grecque aura des correspondants précis chez les Indo-Iraniens, les Latins, les Germains, les Celtes, les Slaves, etc., la donnée indo-européenne définie par ces correspondances qu'il appartiendra au sociologue d'expliquer selon ses méthodes.

« Bref, il s'agit de restituer, dans la préhistoire des légendes et des mythes, à côté de leur interprétation sociale, une part à l'étude de leur évolution ¹. »

Nulla hostilité à la sociologie ne traverse donc ce *Festin d'immortalité*, mais une volonté clairement affichée de ressusciter une discipline que les nouvelles sciences ont tuée, et qui est morte de les avoir ignorées. Le pacte de réconciliation proposé par Dumézil se fonde sur la reconnaissance de la place éminente que les sociologues occupent désormais dans la recherche. Et le projet dumézilien, tel qu'il est énoncé dans la préface de sa thèse, y compris pour ce qui concerne le rapport aux sociologues, apparaît beaucoup plus dicté par une foi intellectuelle née de ses anciennes lectures, une foi exaltée par une incroyable ambition (il n'a que vingt-cinq ans quand il écrit ces lignes), que par ses choix politiques.

Bientôt, poussé par la logique de sa recherche (et d'ail-

1. *Ibid.*, p. iv.

leurs sans renoncer totalement à son maurrassisme en politique), il se rapprochera de l'école sociologique française, au point de placer son travail sous l'invocation de Marcel Mauss et de Marcel Granet. Et, en retour, Mauss pourra dire de lui qu'il est le digne successeur d'Henri Hubert.

Mais nous n'en sommes pas là. Pour l'heure, Dumézil vient de remettre sa thèse à Hubert et Mauss. J'ai retrouvé dans leurs archives la trace de ce qu'avait été leur réaction spontanée. Quelques jours après la soutenance, Mauss, qui n'y a pas assisté, écrit à Hubert : « La thèse de Dumézil est une sale fumisterie, mais elle fera bonne impression ¹. » Et Hubert lui répond : « Dumézil m'a donné sa thèse jeudi. Ce que j'ai pu en voir est bien faible. Vendryès m'a dit que cela n'a pas fait une bien bonne impression. Mais c'est tout de même un garçon à aiguiller sur l'enseignement supérieur ². » Il y a ici un petit problème de chronologie : Dumézil raconte, dans les *Entretiens* ³, qu'il a donné sa thèse à Hubert et Mauss avant la soutenance, mais qu'ils ont, tous les deux, refusé de la lire et de participer au jury. Or les lettres de Mauss et Hubert semblent indiquer que la visite de Dumézil a été postérieure à la soutenance. Il est possible que Dumézil soit allé les voir avant, pour leur demander de participer au jury, et que, devant leur refus, il ne leur ait remis un exemplaire de sa thèse qu'après. En tout cas, Dumézil assistait à leurs cours à ce moment-là, puisque les annuaires de la V^e section de l'École pratique des hautes études le signalent parmi les « auditeurs réguliers » aux cours de Mauss et Hubert pour l'année 1923-1924. Ce qui signifie qu'il a dû commencer à y assister, au plus tard, au début de 1924. On trouve dans ses archives les notes d'un exposé (sur « Le sacrifice du soma ») qu'il fit au cours d'Henri Hubert, en mars 1924, c'est-à-dire le mois précédant sa soutenance de thèse.

Pour sévère qu'il soit, le jugement de Mauss et Hubert sur le jeune thésard ne fait intervenir aucune remarque d'ordre politique, alors qu'il s'agit d'une correspondance

1. Lettre de Marcel Mauss à Henri Hubert, 9 avril 1924.

2. Lettre d'Henri Hubert à Marcel Mauss, 12 avril 1924.

3. *Entretiens*, p. 48.

privée entre deux amis de longue date et qui avaient pour habitude de ne rien se cacher. Tout se joue dans l'espace de la recherche universitaire : pour que les sociologues fissent bon accueil à l'effort de Dumézil pour restaurer cette « mythologie comparée » dont ils avaient tout fait pour se débarrasser, il aurait fallu que le résultat fût à la hauteur de l'ambition affichée. Or ce n'était pas le cas. La thèse de Dumézil était jugée mauvaise, ses analyses contestables – et elles furent tout de suite contestées, notamment par les élèves de Meillet. Dumézil lui-même en conviendra quelques années plus tard, et sa découverte de 1938 (les trois fonctions) démodera à ses yeux tout ce qu'il avait publié auparavant. Il décrira son *Festin d'immortalité* comme un « tâtonnement » de jeunesse, dont il n'hésitera pas à dire qu'il n'en retenait rien, ou presque rien¹.

Les reproches de Mauss et Hubert ne visent pas, cela va de soi, le fait que Dumézil s'intéresse à la préhistoire indo-européenne. Eux-mêmes y portaient une attention très vive. Dans un texte daté de 1915, où il retraçait sa carrière, Henri Hubert parlait de son travail en ces termes :

« Mes études préhistoriques m'ont rapproché des linguistes et des celtisants, de Meillet et de Vendryès. Je me suis fait l'élève de Vendryès [...]. Résultent des travaux dont j'ai déjà achevé quatre. Les études d'archéologie celtique ont pour centre celle du vase de Gundestrup... J'apporte un fait capital aux observations de Meillet et de Vendryès sur les survivances communes du « vieil héritage religieux des Indo-Européens chez les Hindous et les Italo-Celtes ; au sacrifice du soma des Hindous correspond le sacrifice de la bière chez les Celtes². »

Ce qui fait problème aux yeux des auteurs de *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, c'est la méthode de Dumézil, son retour à la « mythologie comparée » avec ce qu'il comporte de naïveté sociologique, son regard inspiré davantage de Frazer que des résultats des sciences

1. *Entretiens*, p. 21-22; *Georges Dumézil, Cahiers pour un temps*, Centre Pompidou/Pandora, 1981, p. 17; *Mythe et Épopée*, I, p. 12.

2. Henri Hubert, « Texte autobiographique », in *Les Durkheimiens, Revue française de sociologie*, janvier-mars 1979, XX, 1, p. 205-207. Citation : p. 207.

sociales contemporaines. Dans l'esquisse biographique rédigée pour Claude Lévi-Strauss, Dumézil raconte, après avoir dit que Hubert ne lui avait jamais pardonné de ne pas avoir travaillé avec lui : « Il m'avertit, dès notre premier entretien, qu'il n'y avait pas de place pour mes problèmes dans une saine histoire des religions... Le même jour, il me dit : " Tout ce que je ne sais pas, Mauss le sait. Tout ce que Mauss ne sait pas, je le sais. " » A cette attitude fermée, Dumézil opposait alors celle de Mauss : « Au contraire, Mauss était, en dépit de l'École, l'ouverture même. Il fit, dans l'*Année sociologique*, un compte rendu très indulgent du *Festin d'immortalité*¹. »

En effet, Mauss publiera en 1925 un article assez nuancé, en tout cas beaucoup moins sévère que sa lettre à Hubert, sur le *Festin d'immortalité*. Il y dresse le constat exact de ses griefs, et répond au problème posé par Dumézil : oui, explique-t-il, il y a une place pour une mythologie comparée indo-européenne; mais il y faut une rigueur, hélas absente de ce *Festin* :

« M. Dumézil, dans cet ouvrage de début, a pris un vaste sujet. D'une part, il revient à la mythologie comparée cantonnée sur le terrain des religions indo-européennes. Après une éclipse de cette méthode de recherche, il est juste qu'on y revienne. Et d'autre part, il choisit un cycle de mythes et de fêtes fort important et fort caractéristique, en effet, de toutes ces mythologies et religions : celui de la nourriture d'immortalité dans certains cas réservée aux dieux, dans certains autres commune aux hommes et aux dieux. »

Viennent ensuite les objections :

« Nous ne surprendrons personne, nous, sociologues, en disant que restreindre la comparaison à des familles de peuples, à des provinces ethnologiques déterminées est aussi légitime en science des religions qu'en linguistique ou en tout autre département de la sociologie. Cependant, il faut s'assurer d'abord qu'un cycle légendaire ou un thème mythique n'est pas universel ou commun à au moins plusieurs familles de peuples, avant de dire qu'il est spécifique de l'une. Or M. Dumézil se borne sur ce point à une comparaison très

1. Voir également *Entretiens*, p. 48-49.

courte avec le monde sémitique et à une autre avec les fêtes printanières de la Chine. Il faut aussi être sûr que toutes les légendes dont on se sert sont indo-européennes. Or ce n'est pas le cas [...]. »

C'était de bonne guerre : il y a de l'ironie dans ce propos de Mauss qui objecte à Dumézil qu'il n'a pas su remplir son propre programme. Malgré tout, dans sa conclusion, Mauss enrôle le travail de Dumézil, tout imparfait qu'il soit, sous la bannière des études sociologiques telles qu'Hubert et lui-même les ont renouvelées :

« Cela dit, M. Dumézil a cependant prouvé son cas, qui est évident. Mythologies et cultes indo-européens du breuvage d'immortalité ont en effet des aspects identiques [...]. Sa conclusion générale est exacte et d'accord avec tout ce que nous enseignons, M. Hubert et moi, depuis longtemps à ce sujet. " Tout se passe comme si le cycle de l'Ambrosie traduisait en légendes une fête printanière dont l'épisode central était une sorte de potlatch de bière ¹... " »

Mauss reviendra, dix ans plus tard, sur le travail de Dumézil, dans une brève présentation de *La Sociologie en France depuis 1914* :

« M. Dumézil, dans une série de travaux constamment en progrès (*Festin d'immortalité, Gandharvas Centaures*), a revivifié les méthodes de la mythologie comparée indo-européenne. Si nous avons autrefois résisté à l'abus des procédés de Max Müller, et même à ceux de Victor Henry, nous n'avons jamais fait d'objections, et, au contraire, toujours donné notre assentiment au principe fondamental de la comparaison à l'intérieur de provinces géographiques ². »

Le *Festin* fut également accueilli par des articles de Joseph Vendryès ³, de Salomon Reinach ⁴ (très élogieux

1. Cet article de Marcel Mauss a paru dans *L'Année sociologique*, nouvelle série, I, 1925. Il est repris dans les *Œuvres* de Mauss, Minuit, 1969-1974, tome II, p. 315-316.

2. Marcel Mauss, *La Sociologie en France depuis 1914*, in *Œuvres*, op. cit., tome III, p. 440.

3. *Revue celtique*, XLI, 1924, p. 476-480.

4. *Revue archéologique*, XXIII, 1926, p. 155-156.

pour le projet formé par Dumézil de réagir « contre le jugement prématuré qui a proclamé la faillite de la mythologie comparée indo-européenne ») et de Meillet, qui écrit :

« L'unité linguistique indo-européenne suppose une unité de civilisation. Là où le type linguistique se conserve avec une si remarquable continuité, on s'attend à trouver des traces de faits religieux communs. Or on n'en a pas signalé jusqu'à présent. L'ancien édifice de la mythologie comparée s'est écroulé et, depuis de longues années, personne ne paraissait le rebâtir, même partiellement. M. G. Dumézil a donc eu une heureuse idée quand il a rapproché un mythe sanscrit, défini par un ensemble de faits particuliers, d'un mythe tout pareil attesté en Scandinavie. Le parallélisme de la série de thèmes qui composent ce mythe dans l'Inde et en Scandinavie est trop complet pour être attribué au hasard. On en retrouve d'ailleurs les éléments notables particuliers dans une byline russe et dans un conte arménien moderne (où les noms propres dénotent une origine iranienne, M. Dumézil ne l'a pas assez noté). Les thèmes ainsi rapprochés éclairent des légendes latines, celtiques, iraniennes. M. Dumézil a fait là une jolie trouvaille; et il l'a expliquée avec plus d'ingéniosité, de sens de la réalité que de science théorique sur l'histoire des religions. Son travail écrit avec aisance, agréablement présenté, apporte un résultat durable dont les linguistes auront à tenir compte¹. »

Ce compte rendu est d'une extrême importance. Parce qu'il définit très clairement le projet de Dumézil et montre que Meillet a exercé une influence assez importante sur ses années de formation.

Antoine Meillet était l'une des plus importantes personnalités scientifiques du début du siècle, ami de Durkheim (il avait participé à l'entreprise de *L'Année sociologique*) et de Sylvain Lévi (avec qui il avait travaillé sur les documents rapportés de Chine par la mission Pelliot, découvrant ainsi une langue inconnue : le koutchéen). Meillet aura pour élèves tous ceux qui vont compter dans la linguistique par la suite. Au premier rang de ses disciples figure Émile Benveniste, à qui il confiera, dès 1927, son cours de l'École pratique des hautes études, et qui repren-

1. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXV, 1924, p. 42.

dra le flambeau de la « grammaire comparée » et de la linguistique indo-européenne au Collège de France, à partir de 1937¹.

Meillet n'était pas seulement un technicien de la linguistique. Il en était aussi un théoricien. Il appelait de ses vœux une sociologie linguistique et il aimait à définir la langue comme un « fait social² ». Ce qui revient à dire qu'elle est un « fait de civilisation » et qu'une langue commune suppose une civilisation commune : « Une langue une suppose une civilisation une », écrit-il³. Ou encore : « L'unité de langue provient de l'unité de la culture et le maintien d'une langue une s'explique par le maintien de l'unité de la culture⁴. » Ce qui nous ramène à la manière dont il considérait la langue et la civilisation indo-européennes. En effet, puisqu'il est démontré qu'il a existé une unité de langue, cela implique qu'il y avait aussi une unité de civilisation :

« Une langue aussi une que celle qui est supposée par les concordances entre les langues attestées ne peut se concevoir que s'il a, durant une période de temps assez étendue, existé une nation qui présentait une certaine unité. Des nations diverses peuvent conserver une même langue, mais il faut pour créer une unité linguistique une nation qui sente son unité. Rien n'autorise à parler d'une " race " indo-européenne, mais il y a eu nécessairement – on ne sait ni en quels lieux ni en quels temps exactement – une " nation indo-européenne "... Des émigrations successives ont porté en des directions diverses la langue de cette nation et l'ont imposée à presque toute l'Europe et à une partie de l'Asie⁵. »

1. Cf. Joseph Vendryès, « Antoine Meillet (1866-1936) », extrait du *Bulletin de la Société de linguistique*, XXXVIII, n° 112, Klincksieck, 1937.

2. Voir notamment sa leçon inaugurale au Collège de France (prononcée en 1906) in *Linguistique historique et Linguistique générale*, Honoré Champion, 1921, p. 16 : « La langue est éminemment un fait social. »

3. Antoine Meillet, *La Méthode comparative en linguistique historique*, Honoré Champion, 1925, p. 17.

4. *Les Langues de l'Europe nouvelle*, 2^e édition, Payot, 1928, p. 81.

5. Antoine Meillet, *Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes*, 3^e édition, Hachette, 1912, p. 405.

Le nom donné à cette langue commune, l'« indo-européen » est tout à fait arbitraire, dit encore Meillet. L'étiquette n'a guère d'importance : il s'agit d'un mot commode pour désigner l'existence de cette langue¹. C'est ce que Dumézil, après lui, ne cessera de répéter. Il présentera le mot « indo-européen » comme un « signe conventionnel² » ou « purement symbolique³ ». Dumézil parlera également de ce « nom étrange, algébrique qu'il n'y a aucune raison de changer car ce qu'on a proposé d'autre ne vaut pas mieux⁴ ».

Pour expliquer la diffusion de la « langue commune », Meillet décrit la civilisation indo-européenne initiale comme douée d'une certaine supériorité :

« Dans tous les cas, une langue ne s'étend que si elle est l'organe d'une civilisation douée de prestige [...]. Cette supériorité n'est pas nécessairement d'ordre matériel. Elle peut consister en une organisation sociale, adaptée aux besoins d'une époque et d'une région données. Il n'y a pas de raisons de croire que la nation dont « l'indo-européen commun » était la langue ait disposé de mystérieux moyens matériels supérieurs à ceux de ses voisins, qu'elle ait, par exemple, été plus avancée pour l'agriculture ou pour le travail du métal. Ce qui caractérise les anciens peuples de langue indo-européenne, c'est le sens de l'organisation sociale et la puissance d'initiative de leur aristocratie⁵. »

Une langue se diffuse et s'impose aux autres en vertu de la supériorité et du prestige de ceux qui la parlent. Ce

1. Antoine Meillet, « La religion indo-européenne », in *Linguistique historique et Linguistique générale, op. cit.*, p. 323 : « Il est bien connu que certaines langues de l'Asie et presque toutes les langues de l'Europe appartiennent à un groupe qu'on est convenu d'appeler groupe indo-européen, les Allemands disent indo-germanique ; le nom est arbitraire et n'a pas d'importance. » Meillet aurait pu ajouter que nombre de savants disaient : les Aryens, utilisant ce nom comme un terme technique synonyme d'Indo-Européens. C'est le titre du livre de l'archéologue australien V.G. Childe, *The Aryans. A Study of Indo-European Origins*, paru en 1926. Benveniste emploiera très souvent le mot Aryan, avant, et même après la guerre.

2. *Leçon inaugurale au Collège de France*, p. 7.

3. *Jupiter, Mars, Quirinus, op. cit.*, p. 10.

4. *L'Héritage indo-européen à Rome, op. cit.*, p. 16.

5. Antoine Meillet, *La Méthode comparative en linguistique historique, op. cit.*, p. 18-19.

modèle élaboré par Meillet avait tout pour plaire aux sociologues. Dans la notice nécrologique qu'il lui consacra, en 1937, Marcel Mauss écrira :

« C'est par un développement autonome de sa méthode qu'Antoine Meillet devint sociologue, que sans pression aucune, il trouva Durkheim, lui réclama sa place parmi nous ¹... »

Mauss ajoute :

« Meillet savait que [...] le moteur essentiel de l'histoire des langues, c'est l'histoire des sociétés qui ont parlé ces langues. Ainsi, il était un sociologue par nature, il devint un sociologue conscient ². »

Et parmi les innovations que Mauss porte à son crédit :

« Il a établi la notion de langues de civilisation, de langue commune [...], de langues de groupes aristocratiques ³ [...]. »

Mais une fois établi que l'unité de langue suppose une unité de civilisation, que peut-on dire de cette civilisation ? Meillet y insiste bien : les peuples indo-européens sentaient leur unité, avaient des mœurs et des institutions communes, mais cela n'implique en rien qu'ils aient eu une unité politique durable, de la même manière que, des siècles plus tard, les Grecs pourront sentir leur unité tout en étant divisés en cités rivales ⁴. L'unité des Indo-Européens n'était pas politique ; elle était, comme nous dirions aujourd'hui, culturelle. La question est donc la suivante : peut-on reconstituer ces mœurs et ces institutions, cette « civilisation commune » ? Peut-on dessiner, ne serait-ce qu'à grands traits, la religion et les croyances de ce peuple initial ? Meillet ne le pense pas. Si les linguistes sont en mesure de reconstruire des prototypes de l'idiome initial, « l'indo-européen commun », à partir des concordances observées entre les langues qui en ont dérivé, il est

1. Marcel Mauss, *In memoriam Antoine Meillet (1866-1936)*, in *Œuvres, op. cit.*, tome III, p. 549.

2. *Ibid.*, p. 550.

3. *Ibid.*, p. 551.

4. *Introduction à l'étude des langues indo-européennes, op. cit.*, p. 419.

presque impossible d'utiliser ces données linguistiques pour retrouver la pratique religieuse ou les représentations divines, comme on l'avait cru au XIX^e siècle :

« On s'est donné beaucoup de mal pour retrouver dans l'Inde les dieux helléniques et en Grèce les dieux hindous et l'on n'a abouti à aucun résultat. Tous les rapprochements qu'on a proposés viennent se heurter aux lois strictes des correspondances phonétiques et ceux des linguistes qui essaient de sauver les moins compromis de ces rapports en sont réduits à avouer que la phonétique des noms de dieux n'est pas celle des autres mots [...]. La linguistique ne fournit à la mythologie presque aucun fait utilisable et les illusions qu'on a pu avoir vers 1850 et que le talent de Max Müller a largement propagées ne sont plus partagées aujourd'hui par aucun homme compétent. Il peut y avoir une mythologie comparée, mais elle ne sera pas fondée sur la linguistique, parce que la grammaire comparée ne fournit que des termes généraux et que les cultes étaient particuliers ¹. »

Pourtant, Meillet écrivait aussi, dans ce même article, repris dans son recueil publié en 1921 :

« Si peu qu'on doive espérer, il vaut la peine d'interroger la linguistique indo-européenne et d'examiner ce qu'elle peut enseigner sur les idées religieuses du peuple qui a fourni les langues employées par une partie notable de l'Asie et de l'Europe. En procédant ainsi avec critique, on peut obtenir des conclusions peu nombreuses et qui ne répondent guère aux vastes espérances qu'on a conçues autrefois : la grammaire comparée est devenue une science puissamment développée, tandis que la mythologie comparée, fondée sur la linguistique, peut toujours tenir à l'aise dans un exposé de quelques pages. Mais ces quelques pages méritent d'être écrites, parce qu'on peut y consigner des résultats précis et dont rien d'autre ne saurait fournir l'équivalent ². »

On peut dire avec une quasi-certitude que Dumézil s'est donné pour tâche de remplir ce programme esquissé par Meillet et, en revenant à l'ambition qui avait animé Bréal, d'élargir le nombre des pages nécessaires pour tenir « à l'aise » les résultats colligés. C'est pourquoi il reprend

1. Antoine Meillet, « La religion indo-européenne », in *Linguistique historique et Linguistique générale*, op. cit., 1921, p. 331-332.

2. *Ibid.*, p. 325.

l'une après l'autre les équations linguistiques qui avaient semblé les plus évidentes. La parenté entre le mot grec *ambrosia* et le sanscrit *amrita*, dans *Le Festin d'immortalité*, entre Kentauros et Gandharva dans *Le Problème des Centaures*, en 1929, puis entre Ouranos et Varuna dans le livre qui porte ce titre, en 1934, et entre Flamen et Brahman, en 1935. Ce qui, il dut le reconnaître, ne faisait que perpétuer les erreurs de l'ancienne mythologie comparée et menait aux mêmes impasses.

Les textes de Meillet permettent de saisir le point de départ du projet scientifique de Dumézil et montrent dans quelle atmosphère intellectuelle s'est développée sa recherche. Tout ce que Dumézil pense et écrit – et écrira toujours –, d'un point de vue général, sur les Indo-Européens, lui vient des théories de son maître, avec l'infléchissement vers la religion qui est son apport personnel à la recherche. Et ce, dès le *Festin d'immortalité*, comme on vient de le voir.

Certains de ses textes ultérieurs semblent même purement et simplement empruntés à Meillet. Que l'on compare les formules de Meillet citées plus haut avec ces quelques lignes de la préface à *Jupiter, Mars, Quirinus*, publié par Dumézil en 1941 :

« L'unité de langue ne suppose pas forcément l'unité politique ; elle suppose en tout cas une unité de civilisation [...]. Il est certain que les hommes qui s'exprimaient dans la langue indo-européenne avaient en commun un minimum de civilisation matérielle et morale. Il est légitime en particulier de parler de la religion " indo-européenne " ¹. »

Et dans *L'Héritage indo-européen à Rome*, en 1948 :

« L'unité de langue ne suppose pas plus forcément une concentration politique qu'une simplicité ethnique ; elle atteste du moins un minimum de civilisation commune, et de civilisation intellectuelle et morale autant que matérielle [...]. Il a dû exister, vers le troisième millénaire avant Jésus-Christ, une civilisation indo-européenne, une pensée indo-européenne commune, et en particulier cette province si importante de la pensée et de la civilisation qu'est la religion ². »

1. *Jupiter, Mars, Quirinus*, op. cit., p. 10.

2. *L'Héritage indo-européen à Rome*, op. cit., p. 16-17.

Selon les voies indiquées par Meillet, mais en privilégiant l'aspect religieux, Dumézil veut essayer de remonter, à partir des concordances attestées entre les peuples historiques dont nous connaissons les textes et les monuments, vers l'origine commune pré-historique, anté-historique (« l'ultra-histoire », comme il dit dans sa leçon inaugurale au Collège de France), au prototype de la religion qui a essaimé à travers l'Europe et l'Asie. Comme Meillet, Dumézil parle d'une langue commune, d'une civilisation commune, d'une religion et d'une mythologie communes. Mais comme le linguiste, comme toute la science de cette époque, il tourne résolument le dos à l'idée développée par les savants du XIX^e siècle qu'il serait possible de reconstituer une prétendue période de formation et d'organisation de la civilisation indo-européenne. De cette période, nous ne savons absolument rien. Et, depuis 1875, comme l'écrit Meillet, on s'efforce simplement, par la comparaison, de poursuivre « dans un passé un peu plus reculé les recherches des romanistes, des germanistes, des celtistes, des slavistes, des iranisans, etc. ¹ » Il ne s'agit donc pas de reconstituer une civilisation idéale. Encore moins une « race ». Jamais Dumézil ne parle d'une race indo-européenne. Encore moins évoque-t-il l'idée d'une supériorité raciale des Indo-Européens. Il écrit même explicitement le contraire :

« Je parle des langues, car quant aux sangs, que pourrait-on dire ? Lorsque ces groupes se mettent en mouvement et que cette préhistoire, si proche de notre histoire, s'accomplit, l'espèce humaine et ses variétés européennes sont vieilles de beaucoup de dizaines de siècles, de multiples migrations ont déjà mélangé les familles, croisé les hérédités, c'est-à-dire les pigments, les tailles, les talents et les tares ². »

Si bien que ni ses inclinations politiques (l'anti-germanisme maurrassien) ni la tradition scientifique dans laquelle il vient s'inscrire (selon laquelle une langue commune suppose une civilisation commune mais n'indique rien sur la « race »), ne conduisaient Dumézil au

1. Antoine Meillet, *Introduction...*, op.cit., p. 457.

2. *L'Héritage indo-européen à Rome*, p. 16.

« racisme aryen » qui lui est aujourd'hui reproché par certains de ses détracteurs, ou admirativement attribué par ceux qui veulent utiliser son œuvre dans un sens raciste. L'idée d'une « supériorité » de la civilisation indo-européenne est à la fois une donnée historique et un modèle théorique qui permettent de rendre compte d'un phénomène de diffusion linguistique¹. Si des peuples qui ne parlaient pas l'indo-européen se mettent à le parler après l'invasion de leur territoire (au lieu de conserver leur propre langue), c'est qu'ils adoptent l'idiome du peuple conquérant dont la force militaire et l'organisation les dominent. C'est le modèle de diffusion « aristocratique » dont parlait Mauss. Modèle qui sera également repris, entre autres, par Benveniste². Mais les savants français n'ont jamais promu cette séquence historique et ce schéma théorique à la dimension d'un mythe fondateur d'une politique comme pouvaient le faire, à l'époque, nombre de savants allemands, archéologues ou linguistes. Ils ne parlent pas en termes de « race », mais en termes de « nation » indo-européenne, au sens où nous parlerions aujourd'hui de « nationalité ». Ni Bréal, ni Meillet, ni Mauss, ni Benveniste, ni Dumézil n'ont commis une telle confusion. Leurs travaux sont toujours strictement délimités, et ne débordent pas le cadre scientifique. Personne ne s'y est trompé. En 1915, par exemple, Lucien Febvre consacrait un article passionné aux ouvrages de Meillet que Dumézil découvrait au même moment. Le futur fondateur, avec Marc Bloch, des *Annales* souligne l'immense profit que les historiens peuvent tirer de telles analyses, et il fait l'éloge du linguiste qui a su mettre en évidence, pour les temps reculés d'un « passé sans textes », le lien

1. Sur ce modèle, voir Antoine Meillet, « Essai de chronologie des langues indo-européennes », *Bulletin de la Société de linguistique*, XXXII, 1931, p. 1-28.

2. Voir par exemple sa conférence au Centre de synthèse, le 20 juin 1938, sur « Les Indo-Européens et le peuplement de l'Europe », *Revue de synthèse*, XVII, février 1939, p. 16-18. Ou son introduction pour la réédition du chapitre sur les Indo-Européens dans *Les Langues du monde*, sous la direction d'Antoine Meillet et Marcel Cohen, CNRS, 1952, p. 5-6. Ce texte avait été rédigé par Joseph Vendryès pour la première édition, en 1924, il est remanié, en 1939 ou 1940, par Benveniste, et cosigné par Vendryès et Benveniste.

étroit qui existe entre une langue et une « nation », tout en évacuant le fantasme de la « race », « un mot vague, faux et dangereux ¹ ». Il faut encore ajouter que ce modèle était admis à l'époque par tous les linguistes, et l'est toujours par la très grande majorité d'entre eux. Seul Troubetzkoy le mettra en question, en 1938, mais il ne sera guère suivi ². Et les linguistes trouvaient confirmation de leur point de vue dans les données exhumées par les recherches archéologiques ³.

Dumézil s'installait donc dans un débat antérieur à son arrivée dans la vie universitaire, et il allait s'inscrire dans ce mouvement de recherche en se considérant comme le continuateur d'une lignée scientifique. Il l'exprimera fort bien dans son discours de réception à l'Académie française, en 1978 :

« Dans les arts, dans les lettres, un homme peut vous présenter une œuvre en disant qu'elle est vraiment sienne... Il n'en est pas de même dans nos études, dans nos fouilles, où chacun à son heure prolonge de quelques mètres la tranchée ouverte par d'autres, avec des outils que d'autres ont apprivoisés, et puis s'en va, transmettant la consigne ⁴. »

1. Lucien Febvre, *La Grèce ancienne à travers sa langue*. Antoine Meillet et l'histoire, repris dans *Combats pour l'histoire*, Armand Colin, 1992, p. 158-168. Voir notamment p. 162-163.

2. Pour un bon aperçu sur ces questions, dans une bibliographie immense, voir la synthèse d'André Martinet, *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, Payot, 1986. Voir aussi l'article de Jean-Paul Demoule (qui, cette fois, s'en tient aux arguments scientifiques) et la réponse de Georges Charachidzé dans le numéro spécial sur les études indo-européennes de la *Revue de l'histoire des religions*, CCVIII, fasc. 2, avril-juin 1991, p. 169-202 et 203-228.

3. Ce modèle, qui a toujours les faveurs d'une très grande partie de la communauté scientifique, sous l'impulsion de l'archéologue américaine Marija Gimbutas, a été contesté assez récemment par l'archéologue Colin Renfrew, qui refuse l'explication par les migrations et les invasions et souhaite lui substituer l'idée d'une diffusion par « vagues d'avancées » successives, ne dépassant jamais vingt à trente kilomètres, et qui seraient liées à l'extension de l'agriculture. Il faudrait alors dater le début de ce mouvement aux environs de 6000 ans avant J.-C., et non plus 3500 ou 3000 selon l'hypothèse classique. Cf. Colin Renfrew, *L'Énigme indo-européenne*, *op.cit.*

4. 1. *Discours de réception de M. Georges Dumézil à l'Académie française et Réponse de M. Claude Lévi-Strauss*, Gallimard, 1979, p. 9.

C'est aux représentants les plus fameux de cette histoire de la science – et à ceux qui auront le plus compté pour lui – qu'il vaudra rendre hommage en faisant graver leurs noms sur la lame de son épée d'académicien : « Franz Bopp, Max Müller, Michel Bréal, Marcel Mauss, Sylvain Lévi, Marcel Granet, Émile Benveniste *duxerunt*¹. »

On peut remarquer que le nom de Meillet n'y figure pas. Sans doute Dumézil avait-il conservé une certaine rancœur à l'égard du linguiste qui l'avait plus ou moins abandonné en cours de route, comme nous allons le voir. Mais dans une lettre de novembre 1978, peu de temps après son élection à l'Académie française, il dit à Claude Lévi-Strauss : « Ne me comparez à aucun " géant " !! Il y a des filiations ou des influences, c'est tout. » Et il dessine un petit diagramme explicatif : il s'y présente comme le continuateur d'une ligne qui part de Bopp et Max Müller (« les temps héroïques »), se poursuit avec Bréal, et sur laquelle viennent se greffer les influences de Frazer d'abord puis de Mauss et Granet, mais aussi de Meillet par une autre voie issue de Bopp et qui va contribuer à définir le point d'intersection où lui-même se situe².

* * *

Le Festin d'immortalité a été publié dans les *Annales du musée Guimet*, ce qui était assez exceptionnel pour le travail d'un débutant. Cela s'explique : Dumézil était très lié à Claude-Émile Maître, le conservateur adjoint du musée. Maître était un orientaliste réputé. Il avait été le premier directeur de l'École française d'Extrême-Orient, et c'est lui qui avait découvert, au cours d'une expédition archéologique, les ruines du temple d'Angkor. Dumézil a évoqué leur rencontre dans le petit livre qu'il a consacré à Nostradamus en 1984 : Claude Maître y apparaît sous le nom de M. Espopondie (inspiré de ce qu'étaient leurs rapports, écrit Dumézil, et forgé sur le parfait du latin *spondeo*, se porter garant, se porter caution) :

1. Voir la photo de cette épée dans *Discours de réception...*, *op. cit.*

2. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 28 novembre 1978.

« Il avait longtemps hanté l'Asie la plus lointaine, savant itinérant comme l'étaient au début de ce siècle plusieurs de nos grands orientalistes, et c'est par cette ouverture que, débutant moi-même dans les études, j'étais entré en relations avec lui. Mon Orient n'était pas le sien, mais nous possédions une partie de l'Inde en condominium. Et puis, je commençais à crayonner mes premières idées, pleines d'illusions, sur les Indo-Européens, sur la mythologie comparée, cela l'intéressait ¹... »

Henri Sauguet, qui n'était pas encore le célèbre compositeur qu'il allait devenir mais un jeune homme tout fraîchement arrivé de province et qui, déjà ami de Poulenc, Milhaud, Desormières, gagnait sa vie en servant de secrétaire à Claude Maître, raconte dans ses mémoires qu'il fit la connaissance, chez son patron, de Dumézil et Gaxotte. Il évoque également les collègues de Claude Maître, et notamment Paul Pelliot, le sinologue, professeur au Collège de France ². Dumézil, qui voulait apprendre le chinois, se fit recommander à Pelliot par Claude Maître : « Quel âge avez-vous ? » lui demanda Pelliot quand il le reçut. « Vingt-trois ans », répondit Dumézil. « C'est trois ans de trop pour commencer le chinois », rétorqua le professeur ³.

Claude Maître sera également, avec Jules Bloch, l'un des deux parrains de Dumézil à la Société asiatique (dont Sylvain Lévi était le vice-président), où il est élu lors de la séance du 3 avril 1925 ⁴. Tandis que Meillet et Vendryès le parrainent, le 21 mars de la même année, à la Société de linguistique (présidée par Paul Pelliot ⁵).

C'est aussi à ce moment-là que Dumézil commence à suivre sérieusement les cours de Mauss et Hubert. Pour l'année 1924-1925, il n'est plus seulement signalé

1. « ... *Le Moyne noir en gris dedans Varennes* ». *Sotie nostradamique*, Gallimard, 1984, p. 13-14.

2. Henri Sauguet, *La Musique, ma vie*, Librairie Séguier, 1990, p. 180-181.

3. Cf. l'interview de Dumézil dans *Georges Dumézil, Cahiers pour un temps*, op. cit., p. 21.

4. Cf. *Journal asiatique*, CCVI, 1925, p. 379.

5. Cf. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXVI, 1925, p. XVI et XVII.

comme « auditeur régulier », mais comme « élève titulaire » du cours d'Hubert. Et pour le cours de Mauss, il est indiqué qu'il « a participé à la conférence par des travaux ¹ ». On trouve dans ses archives des notes prises aux cours de Mauss cette année-là. Mauss donne deux heures à la V^e section de l'École pratique des hautes études : l'une porte sur « Les systèmes religieux de l'Afrique occidentale anglaise, et l'autre sur « Le rituel oral magique en Australie ». Dumézil suit également le cours de Maurice Cahen sur le folklore et la mythologie scandinaves, toujours à la V^e section de l'EPHE, mais aussi le cours de sanscrit que donne Jules Bloch à la IV^e section (il le suivait dès l'année 1922), et celui de Meillet sur « Les noms abstraits en indo-européen », au Collège de France.

En juin 1925, Dumézil part pour une mission d'études en Tchécoslovaquie, grâce à une bourse octroyée par l'École des langues orientales (il y suivait le cours de russe de Paul Boyer). Mais il doit rentrer précipitamment au début du mois d'août : un télégramme lui a appris la mort de Claude Maître. Et puis, en décembre, c'est le vrai départ : il quitte la France, où il a bien peu d'espoir de trouver un poste, pour s'installer en Turquie. Jean Marx, le celtisant à qui Henri Hubert destine sa chaire de l'École des hautes études (« Religions primitives de l'Europe »), est aussi le directeur du Service des œuvres au ministère des Affaires étrangères – l'ancêtre des actuelles Relations culturelles. Grâce à lui, Dumézil est nommé professeur à l'université d'Istanbul, dans une chaire d'histoire des religions qui y était créée. Mustafa Kemal souhaitait décléricaliser son pays, « et on lui avait dit que, en France, les chaires d'histoire des religions avaient servi à une semblable opération ² ». Dumézil restera six années en Turquie, avant de partir pour la Suède, en 1931, pour occuper le poste de lecteur de français à l'université d'Uppsala (ce même poste qu'il fera attribuer à Foucault, vingt-quatre ans plus tard, en

1. Rapports sur l'exercice de l'année 1924-1925, dans l'Annuaire, 1925-1926.

2. *Entretiens*, p. 53.

1955). C'est pendant son long séjour à Istanbul, entre 1926 et 1931, que Dumézil rencontre la seconde carrière qu'il va désormais mener de front, jusqu'à la fin de sa vie, avec les études indo-européennes : la linguistique caucasienne. Ses travaux de l'époque portent la marque de ce double intérêt : en 1929, il fait paraître un deuxième livre de mythologie comparée, *Le Problème des Centaures* (le livre est dédié « A la mémoire de Claude-Émile Maître »), « presque aussi mauvais » que le premier, dira-t-il par la suite ¹. En 1931, il publie *La Langue des Oubykhs* ², en 1932, des *Études comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest* ³. En 1933, des *Recherches comparatives sur le verbe caucasien* (le livre est dédié à Jules Bloch et Helmer Smith ⁴), et une *Introduction à la grammaire comparée des langues caucasiennes du Nord*, qu'il dédie « à M. A. Meillet, hommage de respect, de reconnaissance et d'affection ⁵ ».

C'est peut-être par l'effet d'un certain découragement que Dumézil semble se détacher des études mythologiques pour s'adonner avec une ferveur très productive à la linguistique caucasienne. Ses travaux de mythologie se heurtent toujours au scepticisme, voire à l'hostilité de ses collègues parisiens. Et Meillet, qui avait accompagné ses premiers pas, manifeste désormais des réticences. En 1930, lors d'un passage à Istanbul où il est venu donner des conférences, il fait savoir à Dumézil qu'il est préférable pour lui de mener sa carrière à l'étranger, car aucun poste ne lui est destiné en France. La raison de son revirement est assez claire : ses élèves, et principalement Benveniste, étaient très hostiles au travail de Dumézil. Comment pouvaient-ils admettre qu'on veuille restaurer la « mythologie comparée », dont la linguistique avait eu tant de mal à se débarrasser ? Dans *l'Esquisse biographique* de 1979, Dumézil raconte :

1. *Entretiens*, p. 22.
2. Honoré Champion, 1931.
3. Honoré Champion, 1932.
4. Honoré Champion, 1933.
5. Honoré Champion, 1933.

« Antoine Meillet, pris entre la crainte de compromettre sa réputation d'infailibilité et la crainte de ne pas patronner une recherche d'avenir, fut pour moi une longue déception. Après m'avoir encouragé pour *Le Festin d'immortalité*, puis pour *Le Problème des Centaures*, il s'effraya des critiques qui – à juste titre – ne manquèrent pas, et me trouva embarrassant. Si bien que, un jour, à Istanbul où il était venu donner une conférence (1930), il se décida à me dire : “ Tâchez de vous faire une carrière à l'étranger, ici ou ailleurs. Il n'y a pas de place pour vous en France ”. »

Dumézil pense alors que la linguistique caucasienne pourra lui assurer une carrière de substitution. Mais en 1931, il quitte Istanbul pour Uppsala et il va donc revenir à sa recherche indo-européenne, par l'étude des religions scandinaves. On trouve l'écho de ses hésitations dans une lettre qu'il adressera à Antoine Meillet, en mars 1933, c'est-à-dire trois ans après la remarque décourageante d'Istanbul, et à un moment où Dumézil a bon espoir de rentrer bientôt à Paris, grâce à l'aide de Sylvain Lévi. Et puis Meillet semble revenu, entre-temps, à de meilleurs sentiments. En tout cas, il s'est intéressé de près à la nouvelle orientation professionnelle de Dumézil vers la linguistique caucasienne et vient de lui faire obtenir le prix Volney. Dumézil le remercie et lui fait des confidences :

« Mon cher maître,

« Je venais à peine de lire votre compte rendu de mes livres – et voici que votre carte m'annonce le prix Volney. A travers la fierté que je sens (et que je n'ai aucune raison de vous cacher), voyez que je mesure ce qu'il y a d'indulgence et de bienveillance dans votre conduite envers ma “ linguistique ”. Me laissez-vous tout vous dire? En réalité, mon travail caucasien de ces dernières années a été destiné à réformer ce qui m'a paru dominer à ce moment dans votre jugement sur moi – et ce qui, par conséquent, devait avoir une bonne part de vérité : il m'a semblé que vous étiez surtout sensible il y a trois ou quatre ans, à l'esprit aventureux, aux risques certains de la matière et de la méthode que j'adoptais. J'ai donc voulu m'éprouver sur une matière et avec une méthode où la fantaisie n'est pas de mise et où ces défauts, s'ils étaient en moi incorrigibles, deviendraient éclatants, – et où dans le cas contraire, ils devraient se discipliner. C'est pourquoi, malgré

vosre inquiétude à me voir aborder la linguistique, j'ai insisté. Vosre bonté, les témoignages d'estime privés et publics que vous m'avez donnés, me prouvent que j'ai bien fait – et aussi mon sentiment personnel : maintenant que je suis revenu à la mythologie, je me sens un peu mieux armé contre certaines illusions et plus apte à discerner les limites qu'il vaut mieux ne pas franchir. Pardonnez-moi cette confession. Je pense que chacun de nous a rencontré dans sa vie un homme dont le jugement lui importait plus que tout autre et dont il n'a pu accepter, sans essayer de se corriger, certaines réserves. Bien que je n'aie aucun droit à me dire vosre élève, depuis douze ans, vous avez été pour moi cet homme. Je pourrais dire depuis vingt ans : c'est vosre *Abrégé* [sic] de *l'histoire de la langue grecque* qui m'a, au lycée, obligé à regarder toute chose en comparatiste¹. »

Dumézil termine sa lettre en indiquant qu'il a déposé une demande à la Caisse des recherches pour obtenir une aide financière qui « allégerait les frais » d'impression de son dernier livre sur les langues caucasiennes. Meillet lui répond, par retour du courrier, qu'il a été chargé de faire le rapport sur cette demande et qu'il fera tout ce qu'il pourra pour qu'elle aboutisse².

Quand, trois ans plus tôt, Meillet, de passage à Istanbul, avait fait savoir à Dumézil qu'il n'y avait pas de poste pour lui en France, il avait déclenché une réaction agacée de Sylvain Lévi. L'indianiste avait alors envoyé un pneumatique à Dumézil, revenu à Paris pour les vacances. « J'apprends qu'on se conduit mal avec vous, lui avait-il dit en substance, venez me voir. Je me charge de vous³. » En partant pour la Turquie, en 1925, Dumézil avait fait acte de candidature, auprès du minis-

1. Lettre de Georges Dumézil à Antoine Meillet, 7 mars 1933. L'article dont parle Dumézil est probablement le compte rendu par Meillet de *La Langue des Oubykhs et des Études comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest*, *Bulletin de la Société de linguistique*, XXXIII, 1932, p. 169-172. Meillet publiera également un compte rendu de *l'Introduction à la grammaire comparée des langues caucasiennes du Nord* dans le *B.S.L.*, XXXIV, 1933, p. 164. On trouve également un article, moins favorable, sur *Les Légendes sur les Nartes*, *B.S.L.*, XXXI, 1930, p. 76-77.

2. Lettre d'Antoine Meillet à Georges Dumézil, 15 mars 1933.

3. Dumézil rapporte cette anecdote dans l'entretien des *Cahiers pour un temps*, *op. cit.*, p. 20.

tère de l'Education nationale, pour un poste dans l'enseignement supérieur, à une chaire d'histoire des religions. C'est Sylvain Lévi qui avait rédigé le rapport pour soutenir son « inscription sur la liste d'aptitude ¹ ». En 1930, il est encore plus fermement décidé à aider Dumézil, mais l'avenir immédiat n'offre guère de possibilités et Sylvain Lévi ne cherche pas à lui dissimuler la difficulté de la situation. Dumézil écrit à Marcel Mauss, à la fin octobre 1930 (la première à être conservée) : « J'ai vu M. Sylvain Lévi et M. Delacroix, qui ont été bienveillants mais ne me voient pas de sitôt ici ². »

Mais trois ans plus tard, alors qu'il se trouve en Suède, la situation semble se débloquer. Sylvain Lévi pense pouvoir attribuer à Dumézil une chaire à l'EPHE et il a conseillé à Dumézil, revenu quelques jours à Paris, de commencer des démarches pour faire acte de candidature. Et au début février 1933, Dumézil écrit de nouveau à Mauss, qui appuie les efforts de Sylvain Lévi :

« Mon cher maître,

« Merci de votre lettre et de ce qu'elle contient de bienveillance [...]. Vous savez sans doute que, le soir même du jour où vous m'aviez reçu, monsieur Sylvain Lévi m'a conseillé d'entreprendre toute une série de démarches à propos d'une chaire (Raynaud) à l'EHE [École des hautes études]. J'ai fait. Monsieur Sylvain Lévi m'a dit que vous étiez d'accord – ce dont je me réjouis, avec cependant l'étonnement de vous voir mettre en sommeil les religions américaines. Je prépare actuellement un petit “ article-programme ” sur ce qui me semble présentement possible en mythologie comparée indo-européenne. Me permettez-vous de vous le soumettre quand il sera rédigé ³? »

Mais Dumézil ne sera pas nommé comme il l'espérait : quand il rentre à Paris, en mai 1933, c'est « juste pour apprendre que le gouvernement suspendait toute création

1. Lettre de candidature de Georges Dumézil, 10 janvier 1926, et rapport de Sylvain Lévi, 17 mars 1926. Ce rapport cite longuement les commentaires d'Aimé Puech et Antoine Meillet sur les thèses de Dumézil, en n'en retenant bien sûr, que les passages valorisants.

2. Lettre à Marcel Mauss, 26 octobre 1930:

3. Lettre à Marcel Mauss, 2 février 1933.

de poste ¹ ». Cette année 1933 marque cependant la fin de son exil, qui aura duré huit ans. Et c'est l'aide de Sylvain Lévi qui lui a permis de sortir du profond découragement qui s'était emparé de lui.

1. *Esquisse biographique*, 1979.

Germania rediviva

Après une longue absence, qui aura duré de la fin de l'année 1925 jusqu'à l'été 1933, Georges Dumézil se réinstalle donc en France. Il n'a pas encore de point de chute universitaire. Les chaires sont bloquées et Sylvain Lévi, le président de la V^e section de l'École des hautes études, n'a réussi à lui procurer qu'un poste de « conférencier temporaire ». Dumézil donnera donc deux heures de cours par semaine, mais il ne sera nommé directeur d'études, c'est-à-dire professeur titulaire, que deux ans plus tard. Son élection à l'EPHE fera l'objet du chapitre suivant. Pour l'instant, nous sommes en 1933 et Dumézil est confronté à un problème assez délicat : il lui est impossible de faire vivre sa famille avec le maigre revenu que lui apporte cette « conférence temporaire ».

C'est la raison pour laquelle il se tourne vers un métier qui peut sembler surprenant : il va tenir une chronique de politique étrangère dans un grand quotidien qui fait son apparition dans les kiosques au début du mois d'octobre 1933. Le fondateur en est Léon Bailby, ancien directeur de *L'Intransigeant*, qui avait été obligé, l'année précédente, de renoncer, après une longue maladie et la cession du capital financier, au journal qu'il avait pris en main en 1908 et mené au succès. Après avoir abandonné *L'Intransigeant* à son nouveau propriétaire, Bailby a aussitôt formé le projet de lancer un nouveau quotidien. Il a constitué une équipe avec des collaborateurs venus de

L'Intransigeant, et tout est bientôt prêt pour la naissance du *Jour*¹.

Le 3 octobre 1933, *Le Jour* publie son premier numéro. Au centre de la Une, un éditorial non signé, mais probablement rédigé par Léon Bailby, présente le journal en ces termes :

« C'est entendu, nous sommes des Européens de 1933, des civilisés épris de culture libérale et humaniste... [...] Nous n'aimons pas la guerre : nous l'avons faite et seul un aliéné souhaiterait en refaire une, plus dévastatrice encore et plus cruelle [...]. Les bobards sur les races supérieures ne nous atteignent pas : le soldat de la Marne et de Verdun ne se sent l'inférieur de personne. Le vieux mot du Moyen Age, " frères humains ", est vrai en France autant et plus que dans n'importe quel pays. Nous avons élevé Dante, envoyé nos barons et leurs serfs, et même l'un de nos rois à la croisade, lancé la liberté et l'égalité à travers le monde, ouvert nos maisons aux proscrits de toutes les races, et manqué perdre le pays dans une bataille pour que la justice chez nous ne fasse pas de distinction entre les chrétiens et les juifs [...]. Mais voici que tout n'est pas comme nous le souhaiterions. L'Europe a perdu la boule. Alors nous sommes obligés de nous replier sur nous-mêmes. Ceux d'au-delà des frontières, nous ne les détestons pas, nous ne les méprisons pas, nous ne voulons gêner ou brimer personne. Mais il en est un entre tous auquel nous pensons et que nous ne pouvons pas oublier en ce moment : cet homme s'appelle le Français [...]. Dans ce journal couleur de la France de l'espoir et de la liberté, nous avons pris du service pour le peuple de France et, s'il se peut, son bonheur, son élévation et sa paix » (3 octobre 1933).

Le journal est installé dans un immeuble des Champs-Élysées, au n° 91. Son tirage atteindra rapidement les deux cent mille exemplaires, mais Bailby ne retrouvera pas le succès qu'il avait connu avec *L'Intransigeant*, qui approchait les quatre cent mille. *Le Jour* sera, comme *L'Intransigeant*, très orienté à droite, et même à l'extrême

1. Sur Léon Bailby, voir son livre de souvenirs paru en 1951, *Pourquoi je me suis battu* (Plon). Ce volume s'arrête au moment de la création du *Jour*. Bailby annonce, dans les dernières pages, qu'il racontera la naissance et la vie de ce journal dans un second volume, qui, hélas, n'a jamais paru.

droite – en fait assez proche de l'Action française –, tout en restant avant tout un quotidien d'information. Les signatures correspondent en général à cette orientation : Henry Bordeaux, Xavier de Magallon, Edmond Jaloux, Jacques Allard... François Mauriac y collabore également, de temps à autre. La rubrique littéraire annonce régulièrement les dernières livraisons de *Candide* ou de la *Revue universelle*. Mais il lui arrive fréquemment de signaler aussi le sommaire de tel numéro de la *NRF* ou de *Marianne*... Avec l'affaire Stavisky, et surtout après le 6 février 1934, le ton du journal se durcira et Bailby mènera une campagne acharnée sur le thème des « politiciens pourris » et de la « mafia franc-maçonne ». La dénonciation de la maçonnerie et du rôle qui lui est attribué dans la « république des scandales » deviendra l'un des axes du journal pendant les années qui vont suivre. En politique étrangère, *Le Jour* ne cachera jamais ses sympathies pour le régime mussolinien. Certes, *Le Jour* n'apporte pas un soutien sans nuances au fascisme italien. On trouve par exemple des éditoriaux de Léon Bailby pour dire qu'un tel modèle n'est pas souhaitable en France, et même un article de François Mauriac qui proclame que « la jeunesse française n'a pas besoin d'une dictature » (24 octobre 1933). Malgré tout, le journal est assez favorable au gouvernement de Rome et militera contre les sanctions infligées par la SDN à l'Italie après l'invasion de l'Éthiopie. *Le Jour* donnera alors un assez large écho au manifeste « Pour la défense de l'Occident et de la paix en Europe », signé par toute l'extrême droite française (de Maurras à Drieu La Rochelle, de Léon Daudet à Henry Bordeaux, de Bernard Fay à Pierre Gaxotte¹...). Le manifeste prend nettement le parti de l'Italie contre l'Angleterre et l'extrême droite adopte une position très anglophobe à ce moment-là. *Le Jour* fait preuve, bien sûr, d'une plus grande modération que les journaux militants, comme *Gringoire* et *L'Action française*, où Maurras appelle ses lecteurs à utiliser, à défaut de revolver, leur

1. Voir notamment René Rémond, *Les Droites en France*, Aubier, 1982, p. 226-227 et, pour le texte du manifeste et les noms des signataires, p. 459-461.

couteau de cuisine contre les députés qui approuvent les sanctions ¹. *Le Jour* insiste surtout sur le danger qu'il y aurait à rompre avec l'Italie et jeter ainsi Mussolini dans les bras de Hitler. Car c'est bien ce qui oriente la ligne politique du journal : une germanophobie et un antinazisme virulents, inlassablement réaffirmés. Le journal est assez nettement profasciste, mais violemment antinazi.

* * *

Comment Dumézil est-il devenu le chroniqueur de politique étrangère de ce journal? Étienne et Marcel Schneider, qui m'avaient indiqué l'existence de ses chroniques dans *Le Jour*, ne se rappelaient plus ni à quelle date Dumézil les écrivait ni de quel nom il les signait. D'après leurs descriptions et le style et le contenu des articles, il m'a semblé évident qu'il ne pouvait s'agir que des billets signés Georges Marcenay. Cela me fut confirmé par le double d'une lettre conservée dans les archives de Dumézil : aux éditions Fayard qui lui demandaient un ouvrage général, pour un public de non-spécialistes, sur la religion grecque, il répond qu'il est d'accord, mais qu'il aimerait le publier sous le nom de Georges Marcenay, « dont je signe mes articles dans *Le Jour*. Je suis connu d'un public assez étendu où peuvent se reconnaître des lecteurs ² ». J'ai ensuite retrouvé des articles parus dans *Candida*, à une date antérieure, signés du même pseudonyme.

C'est donc très certainement par l'intermédiaire de Gaxotte et de l'hebdomadaire qu'il dirigeait que Dumézil a rencontré le métier de journaliste. Peu après son retour en France, Dumézil a commencé une – très brève – collaboration à la rubrique « Des livres et des hommes » du journal littéraire (d'extrême droite) fondé par Gaxotte en 1924. Dans le numéro du 7 septembre 1933, il publie un compte rendu du livre de Bernard Faÿ *Roosevelt et son Amérique*. Faÿ est professeur au Collège de France et spé-

1. Pour les réactions de la presse devant la guerre d'Éthiopie, voir Pierre Milza, *Le Fascisme italien et la Presse française*, Complexe, 1987, p. 208-229.

2. Lettre datée du 24 juin 1935.

cialiste de la civilisation américaine. Ce maurrassien bon teint est par ailleurs un grand connaisseur et pourfendeur de la franc-maçonnerie, ce qui lui vaudra, quelques années plus tard, d'être chargé par le régime de Vichy de l'épuration des francs-maçons de la fonction publique. Et parmi les épurés, il y aura... Georges Dumézil! Mais pour l'heure, il s'agit de l'Amérique et de Roosevelt, et celui qui écrit le compte rendu semble approuver le contenu du livre. Georges Dumézil conclut son article par des remarques personnelles qui laissent entrevoir sa philosophie politique :

« Il [Roosevelt] n'a pas encore donné sa mesure. Du moins a-t-il conquis le cœur des masses, l'aveu des magnats. Il est en selle. En France ou en Angleterre, on dirait que c'est peu de chose et que les difficultés ne font que commencer. En Amérique, c'est peut-être l'essentiel. Le prestige et la persuasion du chef suffiront peut-être à créer cette "totalité" de l'État, cette union de la nation que les dictateurs européens n'obtiennent que par des moyens violents, et qui, si elle n'est pas une panacée, est du moins mieux que l'anarchie et la discorde, une bonne condition pour construire » (*Candide*, 7 septembre 1933).

Une semaine plus tard, Dumézil-Marcenay publie un second article, cette fois sur le livre d'Henry de Monfreid *Vers les terres hostiles de l'Éthiopie...* Dans ce compte rendu, comme dans le précédent, Dumézil exprime à plusieurs reprises ses propres manières de voir. Ainsi dans ce passage, où s'affirme un « relativisme culturel » assez radical :

« Comme tous ceux qui ont pratiqué l'Afrique, M. de Monfreid est persuadé que les efforts faits, du dehors ou du dedans, pour imposer à tous ces peuples, aux plus fins comme aux plus arriérés, notre civilisation, méditerranéenne ou nordique, aboutiront toujours à des catastrophes, à des destructions. Il a le sentiment très vif, le respect de la diversité des races. Le mot de "primitifs", celui de "sauvages" l'agacent. Ce que nous désignons ainsi, ce sont des peuples qui, dans des conditions différentes des nôtres, ont trouvé plus tôt que nous la formule sociale et religieuse qui leur convenait, et qui, par sagesse ou par instinct, ont su s'y tenir. Stagnants, soit. Mais

quand on a rencontré le bonheur, pourquoi continuer à chercher? » (14 septembre 1933).

C'est sans doute cette ébauche de collaboration à *Candide* qui a conduit Dumézil aux portes du *Journal*. Gaxotte connaissait certainement l'ancien directeur de *L'Intransigeant*, savait qu'il était en train de constituer une équipe et il a pu lui recommander Dumézil. C'est l'hypothèse la plus probable pour expliquer la rencontre de Dumézil avec son nouveau « métier », bien qu'aucun document d'archives n'apporte – pour l'instant – une quelconque lumière sur ce point. Cela n'a pas beaucoup d'importance. L'essentiel, c'est le fait lui-même : la série d'articles que Dumézil va publier pendant deux ans, presque quotidiennement, et qui nous permet de savoir ce qu'il pensait politiquement entre 1933 et 1935, c'est-à-dire très peu de temps avant de commencer *Mythes et Dieux des Germains*.

* * *

Léon Bailby rédige tous les jours l'éditorial du journal : une ou deux colonnes en première page. Georges Dumézil, quant à lui, donne quatre ou cinq fois par semaine en 1933 et 1934, à fréquence un peu réduite en 1935, un billet de politique étrangère : un article imprimé en caractères gras, sur le bord gauche de la page 3. Il s'agit d'un texte assez court, qui ne dépasse jamais une demi-colonne et se limite parfois à une dizaine de lignes. Dumézil a gardé son pseudonyme de *Candide* : Georges Marcenay. Le ton de ses propos est toujours beaucoup plus modéré que celui de Bailby. Alors que le directeur du journal prend souvent la pose du procureur ou du tribun politique, les articles de Dumézil sont plus mesurés, plus réflexifs, évoluant entre le ton de l'idéologue qui fait la leçon et celui du commentateur diplomatique qui analyse froidement la situation et s'efforce d'en tirer de sages prévisions et conclusions. Les options politiques de Georges Marcenay peuvent se résumer en quelques grandes lignes, qui forment la trame de sa réflexion au fil de ses chroniques. Tout d'abord, on peut y lire son rejet de la démocratie par-

lementaire et du régime des partis. Il est vrai que cette hostilité était assez répandue à l'époque et s'alimentait au lamentable spectacle de la valse de gouvernements qui ne dureraient jamais plus de quelques mois, souvent ne dépassaient pas quelques jours, et dont la composition, toujours à refaire, s'accompagnait de tractations et de combines qui devaient paraître insupportables à beaucoup, entre autres à tous ceux qu'angoissait le danger nazi qui se profilait aux frontières. C'est en tout cas le thème des articles de Dumézil : il faut un régime fort et durable, capable d'adopter et de maintenir une attitude de fermeté face à la renaissance du « pangermanisme ». Or, ce régime fort, Dumézil le voit réalisé sous la forme du fascisme italien, qu'il ne cesse de soutenir. Même s'il s'inquiète des atteintes à la liberté de pensée (voir annexe 2) et, surtout, s'il juge souvent d'une manière très dure la tentation récurrente de Mussolini de s'allier avec Hitler. Au moment de la guerre d'Éthiopie, à la fin de l'année 1935, Dumézil adoptera un ton très mesuré sur la question de savoir qui a tort ou raison, et il mènera campagne contre la folie suicidaire qui consisterait à rompre la coalition européenne qui s'était si difficilement forgée face à « l'ogre » allemand. A l'inverse, Dumézil affiche dès le départ un anticommunisme et un antibolchevisme sans réserve, mais il approuve l'évolution de la position russe, lorsque les dirigeants bolcheviques se disent prêts à défendre le traité de Versailles contre la menace allemande : « La Russie est redevenue la fidèle Russie », écrit-il (1^{er} janvier 1934). Tout plaît à Georges Marcenay, pourvu que cela renforce le front antiallemand. Car le fil directeur de ses prises de position, la préoccupation centrale qui motive l'ensemble de ses appréciations et donne une cohérence à ses jugements, c'est un antigermanisme permanent et intransigeant, une angoisse obsessionnelle – et une extrême lucidité – devant la montée du nazisme et l'approche de la guerre. Dumézil est profondément persuadé que seuls des pays forts, dotés de gouvernements assurés de leur politique, et unis entre eux, soudés par des liens de solidarité indéfectibles, seraient en mesure de s'opposer à la « horde germanique » qui s'apprête à déferler sur « l'Occident ».

C'est dans ce contexte qu'il mobilise le savoir et le vocabulaire de l'historien des religions et du mythologiste : bien des formules, des idées qui se retrouveront dans la conclusion de *Mythes et Dieux des Germains* figurent déjà, en toutes lettres, dans cette série de chroniques. Nous avons ici la preuve formelle, irréfutable, définitive que les rapprochements opérés par Dumézil, dans son livre publié en 1939, entre l'Allemagne nazie et la Germanie archaïque ne traduisent aucune sympathie pour le nazisme. S'il faut interpréter la conclusion de ce livre, selon le souhait de Carlo Ginzburg, comme la neutralisation scientifique d'une position politique, on ne peut y lire qu'une manifestation de la haine violente et irréductible qu'éprouvait Dumézil à l'égard de l'hitlérisme. En tant que commentateur politique, il y voit la menace d'une destruction prochaine de l'Europe et de la civilisation ; en tant qu'historien des religions, la résurgence des vieux démons guerriers de la Germanie archaïque, d'une « barbarie » venue de la nuit des temps.

* * *

Le ton, le style de « Georges Marcenay » dans ces chroniques du *Journal* sont toujours empreints d'une rhétorique « Quai d'Orsay » assez caricaturale. C'est bien souvent M. de Norpois qui parle, et les formules qui surgissent sous sa plume portent davantage la marque commune des commentaires sur les problèmes de politique extérieure des journaux de l'époque que la griffe personnelle du savant (les Empires orientaux, la Sublime Porte, le péril jaune, etc.). On y trouve aussi des propos généraux sur les caractères des peuples (le Turc est sage, le Serbe fidèle...) qui relèvent de la même façon de penser et d'écrire. Mais au-delà du ton et des contraintes imposés par l'époque et par ce genre d'articles, on peut dire que tout Dumézil est là : son tour d'esprit comme ses croyances profondes, ses goûts et ses répulsions.

Il est évidemment impossible de publier ici l'ensemble des chroniques signées Georges Marcenay. Il y en a près de trois cents, et il faudrait, afin de les rendre intelligibles, les accompagner d'une telle profusion de notes pour expli-

quer à quel événement il est fait allusion qu'un livre n'y suffirait pas. D'autant que, comme c'est la loi du genre et le lot inévitable du journaliste qui écrit ses réactions à chaud, au gré des événements, les propos de Georges Marcenay sont souvent fluctuants, et mêmes contradictoires. Car les événements dont il doit rendre compte sont eux-mêmes fluctuants et contradictoires (par exemple les évolutions successives de la position italienne). Je me contenterai donc de donner des extraits significatifs, et d'ajouter quelques autres textes en annexe. Pour le reste, on peut souhaiter qu'un chercheur entreprenne une étude systématique de ces chroniques, qui expriment souvent un peu plus qu'un simple jugement sur l'actualité politique : on peut y lire ce qu'il convient de nommer la « philosophie de l'histoire » de Georges Dumézil. Encore qu'il faille être prudent avec ce genre d'expression : il serait assez aventureux d'en déduire que cette « philosophie de l'histoire » inspire également sa recherche scientifique. Il est certain, en revanche qu'elle organise sa vision de la politique. Par exemple quand il oppose, en bon maurrassien ou tout simplement en observateur réaliste et pragmatique, le « bon sens » au « kantisme des diplomates ¹ ».

Il faudrait également mentionner les quelques articles, en dehors de sa chronique, que Dumézil publie dans la page littéraire. Il y rend compte, par exemple, de deux livres consacrés aux « mythes hitlériens » (9 juillet 1935) ou, un peu plus tard, du livre de Bainville, *Les Dictateurs*, dont il parle en des termes fort élogieux (8 novembre 1935). C'est un livre où l'on retrouve, on ne s'en étonnera pas, son propre point de vue : dans les chapitres qui traitent de l'époque contemporaine, Bainville porte un jugement assez favorable sur Mussolini, et très hostile sur Hitler ². De Mussolini, Bainville écrit : « Disposant d'une

1. « Nous ne faisons pas nos compliments à nos frères latins ; leurs grands ancêtres savaient mieux qu'eux que le Droit est chose complexe et que le bon sens est le meilleur des principes... Les routes de l'Europe sont aujourd'hui si peu rassurantes que la courte vue de nos amis anglais est presque un élément de sécurité. Ils voient mal, mais ils voient avec leurs yeux » (6 janvier 1934).

2. Jacques Bainville, *Les Dictateurs*, Denoël et Steele, 1935. Voir, sur Mussolini, p. 232-254, et, sur Hitler, p. 271-293.

autorité comparable à celle des dictateurs de la Rome antique, le Duce l'a tout entière consacrée au relèvement de son pays. Politique réaliste, il a, au contact des choses, abandonné ce que sa doctrine pouvait avoir d'exagérément théorique pour l'adapter aux nécessités de la politique vivante¹. » Mais il met en garde ceux qui, en France, voudraient imiter ce modèle : « Avant de songer à copier, il faut savoir ce que l'on copie. Le coq gaulois n'a pas ce qu'il faut pour têter la louve romaine². » Le dernier chapitre du livre est consacré à Hitler. Bainville décrit d'une manière très acerbe la « philosophie primaire » du Führer, le mythe aryen et l'antisémitisme qui l'accompagne³. Il évoque avec inquiétude le « mouvement du néo-paganisme » : « A l'aide des anciennes magies germaniques on tente de déchristianiser l'Allemagne et de revenir aux temps qui ont précédé saint Boniface⁴. » Il dénonce les « incantations barbares » de ce renouveau nationaliste et cette véritable « religion », cette « mystique⁵ », en vertu de laquelle la campagne électorale de 1933 était devenue « un opéra wagnérien et fabuleux⁶ » et dont les retombées sont les camps de concentration pour les récalcitrants et les terribles mesures qui frappent les juifs⁷. Enfin, il faut voir dans Hitler « le plus redoutable ennemi de la France⁸ ». Bainville est assurément une des sources qu'il faut prendre en compte pour commenter la pensée politique de Dumézil.

Le premier article de Georges Marcenay paraît dans le numéro 1 du *Journal*, le 3 octobre 1933. Il figure en première page, ce qui, par la suite, ne se reproduira plus qu'en de très rares occasions. Ce premier commentaire porte sur « Le désarmement et la sécurité » :

« Lors des entretiens de Paris, le gouvernement français aurait accepté, contre réduction de l'armée allemande, de

1. *Ibid.*, p. 253.

2. *Ibid.*, p. 254.

3. *Ibid.*, p. 293, 279-281, 290.

4. *Ibid.*, p. 289.

5. *Ibid.*, p. 292.

6. *Ibid.*, p. 288.

7. *Ibid.*, p. 290.

8. *Ibid.*, p. 293.

ramener l'armée française, avant même la fin de la période d'épreuve, à l'effectif de 200 000 hommes, et le service militaire à 6, 7 ou 8 mois [...].

« Oui ou non la suppression officielle de la Reichswehr et la réduction officielle des forces paramilitaires allemandes valent-elles que la France réduise son armée à 200 000 hommes ?

« Tout l'après-guerre prouve l'habileté et la désinvolture avec lesquelles l'Allemagne tourne interdictions et contrôles et constitue des " polices " et des " armées de partis " (3 octobre 1933).

Le ton est donné, et la chronique de Georges Marcenay va marteler cette idée : face au réarmement de l'Allemagne, il est impensable que la France accepte de se « désarmer ». A une Europe qui refuse d'ouvrir les yeux, tout absorbée qu'elle est par sa peur du péril bolchevique, Dumézil rappelle, jour après jour, ce qu'est la terrible réalité. Le 4 octobre, il commente la tentative d'assassinat, par un jeune nazi, du chancelier autrichien Dollfuss :

« L'anarchie ou la dictature militaire en Autriche, la question de l'Anschluss tournée en drame, l'Europe brutalement prise dans le dilemme qu'elle s'obstine à nier : agir ou abdiquer. Il serait temps de voir clair : le jeune Dertil est un nazi. Le nazisme qui se prétend, par la voix de M. Goebbels, " la digue de l'Occident contre le bolchevisme ", le nazisme a son Guépéou, ses terroristes à l'usage externe, ses diplomates-provocateurs, ses exécuteurs aveugles. La tragi-comédie de Leipzig rappelait déjà trop les scènes de Moscou. Les coups de feu de Vienne achèvent la démonstration » (4 octobre 1934).

Quelques jours plus tard, Georges Marcenay commente un discours prononcé par Hitler :

« Avouons-le : nous avons passé un samedi désagréable. Les nouvelles de Berlin, la rumeur pessimiste des capitales, comment n'auraient-elles pas nourri notre inquiétude ?

« Avouons tout : cette nuit l'inquiétude a fait place à la surprise. Vers 8 h M. Hitler a changé la perspective.

« Il est clair que " l'événement ", c'est son discours devant le micro et non pas les actes qui l'ont précédé. Si le Reich a rompu théâtralement avec Genève, c'était pour mettre en

scène, avec le maximum d'effet, l'acte politique de la nuit. L'appel du chancelier Hitler au président Daladier énonce en termes assez clairs la renonciation de l'Allemagne à l'Alsace et à la Lorraine. L'anathème contre la guerre, l'ardent souhait d'une paix durable entre la France et l'Allemagne, tout cela réitéré, imagé, passionné, ne peut pas ne pas nous prendre aux entrailles. Certes, ce ne sont pas les entrailles qui jugent et décident, mais après tant de semaines arides, laissons d'abord le cerveau reposer, accueillons l'émotion humaine.

« Et passons au cerveau... Il y a certainement une manœuvre. La France est intentionnellement séparée de l'Angleterre. Il ne faut pas. M. Hitler est sans doute sincère. Mais il est allemand et les Allemands sont versatiles; nous leur avons vu des sincérités successives.

« M. Hitler, même sincère, n'est que M. Hitler. Je sais bien que la dissolution du Reichstag, les élections et le plébiscite qui les accompagnera ont justement pour objet d'associer le peuple unanime à la parole donnée par son chef. Mais je sais aussi que le plébiscite ne sera pas libre. Les Allemands diront "oui", ne pourront pas dire "non" sous peine de camp de concentration. Et si, par impossible, M. Hitler est plus tard renversé, ses héritiers de droite ou de gauche nous jetteront au visage qu'ils ont subi le diktat nazi.

« Et puis, il y a M. von Papen qui, lui, ne déteste pas la guerre et qui nous rappelle qu'il est honteux pour un Germain de mourir dans son lit. Il y a le ministre de l'Instruction publique qui, dans une circulaire récente sur l'enseignement de l'histoire, énonçait comme un dogme que l'Europe du Sud et de l'Ouest, depuis des millénaires, a toujours eu besoin d'"infusion" de sang nordique pour faire de grandes choses...

« Et puis il y a les chansons de revanche que M. Goebbels fait diffuser par le poste de Berlin, bien que M. Goering les eût interdites. Vous savez : " Nous voulons battre la France... "

« Et puis il y a la Pologne, il y a Vienne dont M. Hitler n'a point parlé. Et il y a les noms de l'Alsace et de la Lorraine qui lui brûlent si douloureusement les lèvres qu'il les a remplacés par une périphrase.

« M. Hitler a trouvé des accents pathétiques. Sans doute lui donnera-t-on bientôt l'occasion de s'expliquer. En prose » (15 octobre 1933).

Les explications de Hitler ne vont guère tarder, en effet. Et Georges Marcenay n'est pas le dernier à s'en

inquiéter. Après avoir évoqué « le Sinaï aryen d'où M. Hitler a proclamé sa loi », il continue :

« Sa loi est sévère. Sauf la guerre, il veut tout : le couloir polonais, l'Autriche, la Sarre, les colonies » (20 octobre 1933).

Ce qui conduit Georges Marcenay, une semaine plus tard, sous le titre « *Germania rediviva* », à s'interroger sur l'Allemagne à laquelle la France se trouve confrontée :

« A l'heure où, sincère ou non, M. Hitler convie la France aux grandes rencontres, devant qui nous trouvons-nous? On cherche dans l'histoire des précédents : aucun n'est applicable. Ces clameurs que nous transmet la TSF, ce ne sont plus les dialogues des villes d'eaux où le brutal mais subtil Bismarck endormait Napoléon III avant de l'abattre. Ce ne sont même plus les "serments de Strasbourg" où l'ancêtre des rois de France et l'ancêtre des empereurs se promettaient, pour le bien du peuple chrétien, une paix perpétuelle (qui depuis...). Non. Nous avons devant nous un chef germain des temps très anciens qui se grise de sa parole, qui lance à ses troupes fanatisées des mots d'ordre qu'un latin jugerait contradictoires mais qu'une vagissante philosophie de l'Action peut amalgamer : Honneur, Paix, Gloire, Droit du vainqueur, Droit du vaincu, Respect des traités, Libération... M. Hitler est en train d'animer une immense masse avide de manœuvre. Il veut être aussi notre ami. Soit. Mais il est difficile de faire amitié avec Arioviste¹.

« D'autant plus que notre vieille France, par un recul parallèle, achève de redevenir Gaule. Sourde aux bruits du Rhin, elle fait et défait ses roitelets. Les factions tiennent des congrès près des sources magiques. Personne pour surveiller le Germain, personne pour lui répondre. Tout pour le tenter. Et derrière les Alpes, quelqu'un observe » (26 octobre 1933).

On retrouvera des considérations identiques après l'assassinat de Roehm et la mise hors jeu de ses Sections d'assaut au cours de la « nuit des longs couteaux ». L'article est titré « Fureurs germaniques » :

« Quelque exégèse qu'on fasse des très obscurs événements d'Allemagne, une impression domine : celle que les Romains,

1. Arioviste est le chef germain dont parle Jules César dans la *Guerre des Gaules*.

avec leur sens religieux très spécial, appelleraient *horror...* Hitler, ses amis et ses adversaires, sont de vieux Germains, des Germains de toujours, qui savent frapper fort, pour qui le sang est une denrée sacrée, mais de consommation courante... L'épopée munichoise du Führer, l'invasion de la maison de Roehm, l'ami dégradant l'ami, les cadavres sur les pas du chef, la proclamation infamante : on retrouve dans tous ces gestes la beauté, l'épouvante, l'ironie des sagas du Nord, l'esprit sombre, vindicatif et sommaire des Nibelungen... »

Évoquant ensuite la situation de l'Allemagne après ces sanglants règlements de compte, Dumézil écrit :

« Ce n'est sans doute pas demain que tant de contradictions se dénoueront. Mais cette crise tragique, dissipant l'illusion de l'unanimité allemande, contribuera du moins à remettre l'Europe devant les réalités : le Reich est un Protée. On essaie patiemment de lier un de ses avatars dans de solennels et durables engagements : en une nuit le monstre change de forme » (2 juillet 1934).

On voit comment Dumézil analyse les événements qui se déroulent sous ses yeux ; il déchiffre l'Allemagne et la France à travers la *Germania* de Tacite ou la *Guerre des Gaules* de Jules César : d'un côté un peuple fanatisé qui obéit à la parole du chef, de l'autre, des luttes intestines dont le congrès radical-socialiste de Vichy donnait au même moment le triste et alarmant exemple. C'est cette polarité, et le sentiment d'urgence qu'elle lui inspire, qui confèrent, aux yeux de Dumézil, toute sa valeur au régime de Mussolini : voilà quelqu'un qui va pouvoir endiguer le déferlement nazi. Toute la lecture ultérieure des événements se fera, pour Georges Marcenay, à travers ce prisme. Certes, Dumézil est resté profondément fidèle au maurrassisme de sa jeunesse et le jugement qu'il porte sur le fascisme italien est également motivé par l'attrait qu'exercent sur lui les régimes « forts », c'est-à-dire non démocratiques, les nationalismes qui redécouvrent le plus ancien passé de leurs pays, les pouvoirs nouveaux qui manifestent leur allégeance aux dynasties héréditaires. Mais lorsqu'il fait l'éloge du fascisme italien, le 28 octobre 1933, à l'occasion du onzième anniversaire de la marche sur Rome, c'est pour l'opposer au « racisme » hitlérien, et

se réjouir que la nouvelle Rome soit en mesure de prendre la tête, pour mener la lutte contre le nazisme, d'une Europe « devenue folle » (voir annexe 2). De la même manière qu'il applaudit la Turquie d'avoir opté sans détour pour un régime dictatorial, tout en la félicitant de donner une leçon à Hitler en accueillant dans ses universités ces « grands hommes » que sont les savants juifs qui fuient l'Allemagne (29 octobre 1933).

Un mois plus tard, Dumézil revient sur ce rôle directeur que peut jouer en Europe la Rome de Mussolini :

« Par la force des choses, peut-être seulement parce qu'il est stable et parce qu'il a pu attendre son heure, M. Mussolini mène l'Europe. Regrettable ou non, c'est un fait » (30 novembre 1933).

C'est cette idée d'une nécessaire stabilité des gouvernements qui est à l'origine de bien des prises de position de Dumézil. On trouve, au fil des mois, des remarques très nombreuses sur cette question :

« Le jour où M. Hitler règle notre destin en même temps que le sien, il est regrettable que M. Lebrun, M. Chautemps, M. Daladier, M. Herriot passent leur temps à ruser avec les partis » (26 novembre 1933).

Ou encore, en décembre 1934 :

« Dans quelques mois, il est probable qu'Hitler sera toujours au pouvoir et saura ce qu'il veut, tandis qu'en France et en Angleterre, de nouvelles équipes chercheront à tâtons un programme » (23 décembre 1934).

Tout comme, un an auparavant, au moment de la nomination du cabinet Chautemps à Paris et de la rencontre russo-italienne à Rome, il écrivait :

« Nos ministres, plus galants que leurs prédécesseurs, ont consacré dix lignes de leur prose aux questions extérieures. En lisant entre ces dix lignes, nous savons qu'ils sont prêts à dialoguer avec l'Allemagne " par la voie normale des chancelleries ". Et nous savons qu'ils acceptent une conférence restreinte pourvu qu'elle respecte notre sécurité et qu'elle ne ruine pas les édifices genevois. Mais nous ne savons pas si dans quinze jours nos ministres seront nos ministres.

« A la même heure, accueillant M. Litvinoff, la presse

romaine souligne que, grâce à la solidité de leurs gouvernements, et à la continuité de leurs politiques, l'Italie et l'URSS sont en mesure de frayer des voies saines et courageuses. « Il est triste que par son rotativisme emballé, notre pays soit incapable de tenir sa place » (3 décembre 1933).

Dumézil ne fustige pas toujours la faiblesse des gouvernements démocratiques. Il lui arrive aussi, assez fréquemment, de louer leur attitude résolue. « La fermeté de nos amis anglo-saxons a réchauffé notre dimanche », écrit-il le 9 octobre 1933. Et il donne en exemple le courage de la Belgique, sa « fidélité » et sa « lucidité » (27 décembre 1933). A l'inverse, lorsque la Suède proclame sa neutralité, il s'indigne :

« Le Reich affirme, développe, exalte sa force. Et docilement, les neutres périphériques de la dernière guerre reprennent leur état d'esprit des grands jours. Ils se résignent et conseillent la résignation... Il reste en Europe quelques États : ils n'ont pas abdiqué, ni au XVIII^e siècle, ni au XIX^e siècle, ni au XX^e. C'est à eux de défendre, avec leur liberté, celle de quelques autres » (15 avril 1934).

Dans le même temps, il s'inquiète de la diffusion du nazisme à travers l'Europe, et des exactions des bandes terroristes prohitlériennes. Après l'assassinat de Jean Duca, le Premier ministre roumain, il écrit dans un article intitulé « L'assassinat de M. Duca et l'avenir de la Roumanie » et qui a pour sous-titre « Latine ou raciste? » :

« M. Duca a été abattu par un héros de la Garde de fer. Un héros mandaté et armé selon les rites de cette singulière chevalerie que le nazisme met à la mode en divers points de l'Europe [...]. Les années de règne du parti national-paysan, et surtout la dernière, ont été marquées par des tentatives, les unes discrètes, les autres assez voyantes pour détourner la Roumanie de la voie qu'elle a adoptée héroïquement pendant la guerre, et pour la ramener au bercail germanique [...]. « Depuis la victoire hitlérienne à Berlin, ces mouvements ont pris de l'ampleur. Et surtout, parmi la jeunesse où l'antisémitisme a toujours été puissant, il s'est constitué à l'imitation des SS et des SA nazis, une milice extrémiste qui a adopté la mystique et les procédés des jeunes gens du capitaine Roehm. Cette milice, largement entretenue par des

donateurs qui ne sont pas tous roumains, a prospéré : c'est la "Garde de fer".

« Le plus grave, c'est que le cabinet national-paysan de M. Vaïda Voïvodine a témoigné à la Garde de fer plus que de l'indulgence. On a pu parler d'une véritable connivence. Si le roi n'avait pas rappelé les libéraux au pouvoir, la Roumanie allait sans doute vers une forme à peine nationale de nazisme, avec toutes les conséquences intérieures et extérieures de cette évolution.

« M. Duca a courageusement engagé la lutte : il a dissous la Garde de fer et assaini la politique étrangère de son pays. Mais il en est mort. Son collaborateur, M. Angelesco, qui lui succède, a pris, dès la nuit du crime, des mesures énergiques [...]. Mais les amis de la Roumanie n'ont aucune raison de taire leurs appréhensions : il fallait le prestige et l'énergie d'un Duca pour galvaniser le parti libéral miné par les dissensions. Les libéraux roumains pourront-ils désormais opposer à l'offensive et aux séductions extérieures de l'hitlérisme la digue dont l'Europe, dont la paix ont besoin? » (31 décembre 1933).

Il n'est pas inutile de citer longuement cet article, puisque Daniel Lindenberg, qui a encore perdu une occasion de se taire, laisse entendre que Dumézil admirait la Garde de fer, sous prétexte qu'il était l'ami, après la Seconde Guerre mondiale, de Mircea Eliade, qui avait été, dans les années trente, membre de ce mouvement. On voit une fois de plus, et preuves à l'appui, que les arguments de ce genre (il était ami d'Untel, qui dix ans auparavant..., donc...) conduisent bien souvent à des conclusions contraires à la réalité.

Quelque temps après, alors que des hommes politiques roumains ont fait valoir que la dissolution de la Garde de fer était une mesure illégale, Dumézil écrit :

« Le mouvement dont la Garde de fer forme la pointe n'est pas seulement un démarquage du nazisme, il en est le prolongement : la Roumanie que préparent ces terroristes, c'est une Roumanie repentante, revenue à l'obédience germanique, sous le signe de la race aryenne et de la dictature de droit divin [...]. Si la Garde de fer renaît de ses cendres, l'Europe connaîtra un péril de plus » (2 avril 1934).

A partir du mois de janvier 1934, les articles de Dumézil se concentrent sur un point : l'Autriche, où la menace nazie commence à se faire de plus en plus précise. Dumézil exhorte à la fermeté, dans des proclamations d'une tonalité très antimunichoise avant l'heure :

« Les nazis d'Autriche, qui savent maintenant leur force et l'impuissance de l'Europe, ne prendront-ils pas le pouvoir pour supprimer cette dernière trace du morcellement médiéval des Germains : le duché d'Autriche ?

« [...] Que fait la France ? On dirait que la question de l'Autriche ne regarde que l'Autriche...

« De quel côté qu'on regarde, on sent l'absence, le manque, la déficience de la France. Il n'y a plus de temps à perdre » (29 janvier 1934).

Et quelques jours plus tard :

« Dans les épreuves de force où se mesurent en ce moment les grandes puissances et où nous nous classons régulièrement les bons derniers, la question de l'Autriche est la plus grave et la plus claire. Si nous laissons faire l'Anschluss, nous laisserons faire tout le reste » (3 février 1934).

Dumézil, qui avait trouvé la position italienne « désagréable » (9 décembre 1933), « obscure » (23 janvier 1934) et « illogique » (6 février 1934), se réjouit qu'un rapprochement s'amorce entre Paris et Rome. Dans un article qui applaudit aux émeutes parisiennes du 6 février 1934 – un « dur nettoyage » –, il écrit :

« L'Italie comprend. Peut-être parce qu'elle est latine, peut-être parce qu'elle a souffert du même mal que nous. Peut-être aussi parce que certains signes clairs lui font sentir une solidarité de ses intérêts et des nôtres. Tel qu'il se manifeste, le réveil de la France, entre autres bienfaits, facilitera la collaboration de deux puissances pour lesquelles la prussification – imminente – de Vienne sera le commencement de la fin » (7 février 1934).

Et dans un article où il accuse les hommes politiques français, « aussi instables dans leurs fauteuils que dans leurs projets », d'avoir renvoyé l'Italie dans les bras de l'Allemagne, il écrit :

« Qu'un gouvernement français national durable et franc dise “ non ” aux nazis de Vienne, “ non ” aux désarmeurs et réar-

meurs internationaux, qu'il maintienne ce " non " avec calme, et qu'on le sache prêt à agir selon ces trois lettres... et l'Italie pourra conformer, à Vienne, sa conduite et ses intérêts [...]. « L'Italie, laissée seule, ne pourra pas sauver Vienne, et ne le pouvant pas, ne le voudra pas... Mais derrière une France résolue, l'Italie peut quelque chose. Et l'Angleterre qui a pris le parti de céder aux forts réfléchira » (9 février 1934).

Aussi, lorsque l'Italie masse ses troupes à la frontière du Brenner pour s'opposer au coup d'État nazi à Vienne, Dumézil applaudit-il à ce qu'il considère comme un retour à la raison, à l'ordre naturel des choses, à la solidarité des « frères latins » :

« L'Italie voit enfin clair dans son devoir national, qui est le nôtre et celui de tous les danubiens : sauver Vienne de Berlin » (15 février 1934).

Et il s'interroge sur les suites possibles de cet événement :

« L'Italie a massé des troupes. Elle est, dit-on, décidée à passer la frontière du Brenner... Cette décision a des avantages et des inconvénients. »

Les avantages :

« Si l'on veut vraiment riposter au coup nazi, il faut bien que quelqu'un intervienne et l'Italie est la mieux placée. »

Mais il y a aussi des inconvénients : cela déplaît aux Tchécoslovaques, qui sont attachés à la démocratie et qui vomissent le régime mussolinien, et aux Yougoslaves, qui s'inquiètent de voir s'étendre ainsi le front italien. Dumézil commente alors :

« C'est ici que le rôle essentiel revient à la France. A elle de peser le pour et le contre, de concilier les nécessités et les répugnances, d'utiliser une chance inespérée tout en limitant les risques... »

« La France remplit enfin sa mission de fédératrice. Il n'est pas trop tard, mais il faut faire vite » (17 février 1934).

Mais chaque fois que Mussolini se rapproche de Hitler, le ton de Georges Marcenay change, et le 14 décembre 1933, par exemple, il s'inquiète des divisions de la vieille Europe face au « camp des dictateurs » (14 décembre

1933). Et se demande : « L'Europe en est-elle réduite à compter sur la modération d'un dictateur et sur la sincérité de l'autre? » (11 novembre 1933).

Dumézil est toujours prompt à s'insurger contre l'idée d'un accord italo-allemand :

« Le bruit court d'un accord italo-allemand sur Vienne, d'élections généralisées en Autriche compensées par une déclaration de désintéressement du Reich. Comment l'Italie pourrait-elle être dupe de cette manœuvre? Comment pourrait-elle accepter le risque de voir le pangermanisme descendre jusqu'à l'Adriatique et peser sur cette Venise dont, hier encore, le Duce évoquait les « blessures de guerre? » (16 juin 1934¹).

Et puis, un mois plus tard, il se prend à rêver du « Crépuscule des dieux » germaniques (c'est le titre de son article) :

« Loin de se calmer, l'indignation de la presse italienne contre l'Allemagne augmente, et si l'on peut dire, s'organise. Les journaux ne dénoncent plus seulement la sauvagerie et la mauvaise foi des purs Aryens. Tout se passe comme s'ils jugeaient la décadence de l'équipe nazie assez avancée pour pouvoir aider à sa chute » (30 juillet 1934).

Et il se réjouit quand l'Italie « comprend » où sont ses vrais intérêts :

« Après l'assassinat du chancelier Dollfuss, M. Mussolini a compris la primauté du péril allemand. Il a compris la nécessité d'oublier toutes les querelles secondaires entre les États également menacés par le pangermanisme. Il a décidé de rapprocher l'Italie de la France d'une part, de la Yougoslavie et de la Petite Entente d'autre part » (6 juin 1935).

Lorsque éclate l'affaire d'Abyssinie, avec l'agression italienne contre l'Éthiopie, ce sont tous les espoirs de Dumézil qui s'écroulent. Le front européen vole en éclats. Dumézil ne cache pas sa détresse et s'exclame : « Hitler a la partie belle » (25 juin 1935) :

« M. Hitler n'avait donc qu'à attendre : il était sûr que des soucis nouveaux, et sans doute contradictoires, viendraient

1. Voir aussi 21 et 22 novembre 1933.

distraindre les membres de la fameuse coalition, et avec un peu de chance en opposeraient quelques-uns à quelques autres. Hitler a donc attendu et une demi-année a donc suffi à vérifier son calcul... » (6 juillet 1935).

Peu après, Dumézil s'inquiète de la « morale du combat, de l'action héroïque, du sacrifice sanglant » qui renaît en Italie et qui ressemble à s'y méprendre à celle qui s'épanouit en Allemagne (8 août 1935). Il félicite le gouvernement français d'avoir su réussir le tour de force de ne s'être « fâché ni avec le plaideur italien ni avec le plaideur anglais » (24 août 1935). Il s'efforce de croire que la crise va se résoudre et suppose que « M. Mussolini, qui a prouvé en douze ans son sens des réalités [...], cherche une issue honorable », issue dont il déplore que « le gouvernement anglais ne la lui offre pas » (24 septembre 1935). Dumézil explique qu'il n'y aurait « sans doute pour l'Italie pas d'autre politique raisonnable que de capituler », et se demande : « Lui en a-t-on laissé le moyen ? » (22 septembre 1935). Et, lorsque la querelle entre l'Angleterre et l'Italie s'envenime à propos de l'Éthiopie, il s'insurge :

« Il faudrait dire à cette misérable Europe qu'elle va au suicide. On n'a même plus le temps de prétendre discerner qui a raison et qui a tort. Des deux côtés, les sophistes ont déjà tout embrouillé. Comme tous les principes, ceux qu'on invoque ici et là sont à la fois excellents et insuffisants... Seulement, à ce petit jeu, à force de s'arc-bouter sur des principes contradictoires, on fait tout craquer... Le bolchevisme guette les fissures. L'Allemagne s'apprête à peser de tout son poids sur la ruine. Et un jour prochain, les Italiens regretteront d'avoir sacrifié le ciel de Venise aux plateaux d'Amhara. Les Anglais regretteront d'avoir mis Addis-Abeba sur le même plan que Londres. « Un sursaut de bon sens n'arrêtera-t-il pas cette équipe de démolisseurs » (7 septembre 1935).

C'est sur ces accents angoissés que s'arrêteront les chroniques de Georges Marcenay. En novembre, Dumézil a été officiellement nommé directeur d'études à l'École des hautes études, et à la fin de ce mois, le nom de Georges Marcenay disparaît du *Journal*.

L'enseignement qu'on peut tirer de cette série d'articles est clair : Dumézil, entre 1933 et 1935, est resté profondé-

ment ancré à l'extrême droite. Il est encore assez proche des positions défendues par Maurras, même s'il adopte un ton beaucoup plus mesuré. Il affiche sa sympathie pour l'Italie fasciste, jusqu'au déclenchement de la guerre d'Éthiopie. A ce moment-là, alors que la presse d'extrême droite dénonce avec véhémence l'attitude de l'Angleterre, Dumézil, qui a toujours plaidé pour un front franco-anglo-italo-yougoslave et qui n'a cessé d'affirmer que l'amitié avec les Anglais devait être préservée à tout prix¹, se refuse à soutenir l'Italie et à condamner l'Angleterre. Tout en essayant d'adopter une attitude pondérée et compréhensive pour les positions en présence, il clame haut et fort que l'Europe va à sa perte; et il exhorte les pays qui s'affrontent sur l'affaire éthiopienne à ne pas oublier que le vrai danger, c'est l'Allemagne nazie. On sait ce qu'il adviendra : l'affaire d'Éthiopie renverra Mussolini dans le camp allemand, et bientôt l'axe Rome-Berlin se mettra en place. Quelle aurait été la réaction de « Georges Marcenay » devant cette évolution? On peut supposer qu'il serait resté fidèle à sa ligne permanente de jugement et qu'il aurait condamné cet accord entre Hitler et Mussolini, comme il avait condamné les précédents rapprochements entre l'Allemagne et l'Italie, et d'une manière sans doute plus ferme, puisque, cette fois, le péril ne faisait qu'augmenter. Une chose est sûre : entre 1933 et 1935, Dumézil est résolument antinazi. Il est profasciste et antinazi. On voit à quel point la réalité historique peut être complexe. Et à tous ceux qui pensaient que Dumézil était pronazi parce qu'il avait été maurrassien, on peut objecter, textes à l'appui, que, parce qu'il était toujours plus ou moins maurrassien, il était violemment antinazi, et peut-être bien plus intransigeant dans sa volonté de lutter contre le nazisme que bien des hommes de gauche qui prônaient, à la même époque, un pacifisme qu'ils regretteront amèrement.

En tout cas, pour ce qui est du livre de 1939, la question est définitivement réglée. Les articles mentionnés plus haut sont presque superposables aux passages de *Mythes*

1. « Il faut de toute nécessité maintenir cette amitié » (8 juillet 1935).

et Dieux des Germains mis en cause par Ginzburg et consorts. Les considérations sur l'Allemagne contemporaine qui émergent çà et là dans ce livre consacré à la mythologie archaïque des Scandinaves, et notamment dans les deux dernières pages de la conclusion, loin d'exprimer de la sympathie pour le nazisme, s'ancrent au contraire dans le sentiment d'horreur (*horror*) que lui inspire la résurgence des vieux démons de « l'Allemagne éternelle ». La *Germania rediviva* qu'il a sous les yeux dans les années trente représente la renaissance d'une barbarie archaïque et guerrière pour laquelle il éprouve une profonde répulsion. Mais, dans le livre, ce sentiment est plié aux contraintes d'une démonstration scientifique et perd donc sa tonalité profonde pour laisser place à un effort de description objective.

Les articles de Dumézil sont également très clairs sur un autre point : ils ne cessent de dénoncer le « racisme aryen » et l'antisémitisme. Et c'est là, évidemment, le point capital. Ce qui fait voler en éclats les arguments de tous ceux qui aiment à instruire le procès de Dumézil, mais aussi de tous ceux qui, par une erreur symétrique, rêvent d'utiliser son œuvre dans un sens raciste. C'est l'idée même d'un lien consubstantiel entre les opinions politiques de Dumézil et son œuvre qui est ruinée par de tels documents. Le fait que Dumézil ait été monarchiste, antidémocrate, disons même fasciste, n'a pas d'incidence plus directe, de rapport plus étroit avec son intérêt pour les Indo-Européens que s'il avait été tout aussi antidémocrate mais d'extrême gauche, partisan du bolchevisme russe. Ou démocrate, républicain, radical-socialiste... La seule vraie question est la suivante : trouve-t-on au point de départ de l'œuvre de Dumézil une source d'inspiration raciste ? Faut-il voir se profiler, derrière la mythologie des Indo-Européens qu'il étudie de manière scientifique, le spectre de la race aryenne exaltée par les nazis ? Nous avons désormais la preuve que la réponse est clairement et simplement : non. Cela devrait clore bien des faux débats.

On peut d'ailleurs supposer que les collègues de Dumézil – ou au moins certains d'entre eux – n'ignoraient pas qu'il écrivait dans un journal d'extrême droite. Il est

évident que cela devait provoquer parfois des mouvements d'humeur. Mais personne n'a jamais fait de lien entre ses opinions politiques et son activité scientifique. Au contraire, puisque, au moment même où il collaborait au *Jour*, il entrait à l'École pratique des hautes études, et se rapprochait peu à peu de Mauss et de Benveniste. Mais cela n'empêche pas que ses choix politiques aient pu provoquer quelques grincements, comme l'atteste une lettre de Jules Bloch, dont on a vu qu'il avait parrainé Dumézil à la Société de linguistique en 1925. Jules Bloch écrit à Dumézil à propos de la controverse qu'il vient d'engager, en 1934, avec le grand linguiste russe Nicolaï Troubetzkoy et sur laquelle je reviendrai dans le chapitre suivant. Jules Bloch adopte une position favorable à Dumézil. Mais le début de la lettre montre bien ce que devait avoir d'insupportable, pour certains de ses collègues, le fait que Dumézil écrivît dans un journal comme *Le Jour* :

« Je reçois votre mot juste au moment où j'allais vous écrire. Chose à laquelle je tenais, d'abord pour me débarrasser d'un remords au sujet de l'envoi d'Ouranos [il s'agit d'*Ouranos-Varuna*], jamais "acknowledgé" – et pas seulement d'un remords : car il faut que je vous le dise une fois, c'est la dédicace manuscrite dudit « Ouranos » qui m'a plus que tout paralysé. Je fais généralement effort pour ne pas intervenir, même en jugement, dans les affaires de mon voisin, surtout d'un amical voisin : mais le " Jour " me reste tout à fait en travers de l'estomac, s'agissant de vous. Je ne dirai pas que cela m'a causé des insomnies, mais certainement cela en a occupé plus d'une. Maintenant que c'est dit, et que, au risque de vous ennuyer un peu (cela comptera, si vous voulez, comme ma vengeance), ma katharsis est faite, ou du moins commencée, n'en parlons plus et revenons au Troubetzkoy¹. »

Il est impossible de savoir à quoi fait allusion Jules Bloch. Il faudrait pour cela retrouver son exemplaire d'*Ouranos-Varuna* avec la dédicace de Dumézil. Mais on voit à quel point cet homme, qui signait les manifestes de la gauche antifasciste, fait la part des choses. Il ne cache

1. Lettre de Jules Bloch à Georges Dumézil. La lettre n'est pas datée, mais le cachet de la poste, sur l'enveloppe, indique la date du 21 décembre 1934.

pas son sentiment quant aux opinions politiques de Dumézil, mais il ne lui vient pas à l'esprit que ces opinions pourraient se retrouver dans son travail scientifique, travail qu'il a accompagné et soutenu depuis le début.

Il est intéressant, pour comprendre comment fonctionnait le milieu scientifique de l'époque, de constater que des divergences politiques aussi radicales n'entraînaient absolument pas de rupture. Et que des savants qui se situaient, politiquement, aux pôles les plus éloignés pouvaient entretenir d'excellentes relations et même devenir et rester amis. En tout cas, cela n'entravait en rien les relations d'estime et d'échange intellectuels. Les universitaires évitaient de mélanger l'activité professionnelle avec l'activité politique. Lorsque nous essayons d'effacer rétrospectivement cette frontière, en opérant une contamination de la recherche par la politique, nous transposons nos manières de voir, nos catégories de pensée à des périodes où elles n'avaient pas cours.

Il faut ajouter que Dumézil, s'il jouait le jeu du chroniqueur et y exprimait certainement ce qu'il pensait, ne devait pas avoir, dans la vie quotidienne, la fibre militante. Tous les gens qui l'ont connu à l'époque assurent qu'il ne parlait jamais de politique. A tel point que Raoul Curiel, qui l'a connu en 1934 et était lui-même engagé à l'extrême gauche, peut encore aujourd'hui affirmer : « Je ne sais pas ce qu'il pensait politiquement. Nous n'en parlions jamais. Je dirais spontanément qu'il devait être de gauche ¹. » Étienne, qui raconte dans son livre de souvenirs son engagement à l'extrême gauche dans les années trente, sa participation à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires avant d'assurer, en 1935 et 1936, le secrétariat général de l'Association internationale pour la défense de la culture où il côtoyait Malraux, Aragon, Chamson, Jean-Richard Bloch, etc. ², Étienne donc, qui était un actif militant du Front commun des intellectuels contre le fascisme, s'est lié d'amitié avec Dumézil en 1934. Il était venu le

1. Témoignage de Raoul Curiel.

2. Cf. Étienne, *Le Meurtre du petit père. Lignes d'une vie*, II, Arléa, 1990, notamment p. 205-207.

voir après la parution d'*Ouranos-Varuna*. Et lorsqu'il évoque celui qu'il appelle toujours son « très cher et très grand Dumézil », il déclare :

« Je le voyais très souvent parfois tous les jours de la semaine, et notamment quand il rédigeait, sans les signer, ses articles pour un quotidien du matin. Articles anodins (à dessein) de politique étrangère. Et ce, pour agrémenter d'un peu de beurre ses épinards...

« Je ne me souviens d'aucune querelle politique avec lui. Je ne l'ai jamais considéré comme un homme de droite. Nous n'avons jamais eu un seul mot qui nous séparât ¹... »

Que peut-on conclure de tout cela? Certainement que Dumézil était un étrange personnage. Mais un nazi, non!

En novembre 1935, il cesse d'écrire dans *Le Jour*, puisqu'il peut enfin obtenir une chaire à l'École des hautes études. Grâce à Sylvain Lévi. Ce qui permet de comprendre la phrase sybilline qu'il écrira dans l'*Esquisse biographique* rédigée pour Claude Lévi-Strauss en 1979 : « Sans Sylvain Lévi, peut-être aurais-je alors sombré dans le journalisme. » Ce n'était pas une boutade, ni une métaphore.

1. Témoignage d'Étiemble.

La V^e section

Sylvain Lévi était non seulement président de la V^e section (celle des « sciences religieuses ») de l'École pratique des hautes études, il était aussi professeur au Collège de France depuis 1894. Il avait eu pour élèves bon nombre des savants des générations suivantes, comme Antoine Meillet, Jules Bloch, Claude-Émile Maître, Paul Pelliot, ou encore Marcel Mauss, qui fut parmi ses premiers auditeurs au Collège de France. Marcel Mauss dira de lui, dans une allocution prononcée à sa mort, en 1935 : « Il était un peu mon deuxième oncle ¹ » (le premier étant, bien sûr, Émile Durkheim). Dans le même texte, Mauss ajoute, un peu plus loin : « Ma vie a été enrichie de plusieurs bonheurs incomparables; j'en ai vécu la première partie auprès de trois grands hommes et je me suis voué à eux : Jaurès, Durkheim, Sylvain Lévi ². »

Sylvain Lévi était un érudit ³. Il était aussi, comme dit encore Marcel Mauss, un « administrateur de science et d'hommes ⁴ ». Administrateur de science : c'est « par lui, et pour lui », dit Mauss, que fut fondée la Maison franco-

1. Cf. Marcel Mauss, notice nécrologique de Sylvain Lévi, *in Œuvres*, tome III, *op. cit.*, p. 535-545. Cette citation est extraite de la page 537.

2. *Ibid.*, p. 544.

3. Voir sur ce point Louis Renou, « Sylvain Lévi et son œuvre scientifique, *Journal asiatique*, CCXXVIII, 1936, p. 1-59.

4. Notice nécrologique de Sylvain Lévi, *op. cit.*, p. 541.

japonaise de Tokyo, « par lui et pour lui » que fut fondée l'École française d'Extrême-Orient¹. Administrateur d'hommes : « L'un de ses grands "mérites" fut d'avoir pensé matériellement, paternellement à chacun de nous. » C'est lui, en effet, qui a fait entrer Henri Hubert à l'EPHE, c'est lui qui y fait venir Marcel Mauss, peu de temps après (en 1901), d'abord pour remplacer un professeur parti en mission à l'étranger, puis comme professeur à part entière. Et Mauss de conclure : « Avec entrain, il pensait à chacun d'entre nous [...]. Ce milieu que d'autres considéraient, par bêtise, un peu comme une coterie, il faut que vous le conserviez à jamais². »

Homme de science et homme de politique scientifique, au meilleur sens du terme, Sylvain Lévi était aussi un homme engagé dans les combats du siècle. Mauss écrit encore :

« Sylvain Lévi était un patriote, un Français, un petit Parisien du Marais, un descendant de Juifs alsaciens qui manifesta pratiquement combien il se sentait un homme de son milieu et de sa tâche, quand il partit pendant deux ans, sans renoncer à rien de son activité d'ici, installer l'orientalisme à la faculté des lettres de Strasbourg. Mais c'était aussi un citoyen du monde, un élu de l'esprit universel [...]. Sa volonté de paix, sa connaissance intime des hommes, sa force de pensée, déterminèrent toute son activité³. »

Marcel Mauss évoque alors son engagement dans l'Alliance israélite universelle :

« C'est en enlevant son pardessus pour s'asseoir, après quelques brefs entretiens d'un président soucieux des proches débats, à l'instant où il allait ouvrir la séance, du 30 octobre 1935, du Comité central de l'Alliance israélite universelle, à 8 h 45, car il était toujours ponctuel, qu'il s'est affaissé, et nous a quittés tous en un instant. C'est là qu'il est mort en pleine action, tout droit, très vite, comme il voulait, comme je craignais.

1. *Ibid.*, p. 540.

2. *Ibid.*, p. 540.

3. *Ibid.*, p. 541.

« Il m'avait demandé de le rejoindre en 1931 à son comité central au sein duquel mes préjugés ne me menaient guère. Je l'avais suivi par sympathie pour une œuvre très belle et que j'avais pu juger sur place au Maroc, mais surtout pour lui, pour l'aider, pour le soutenir, le suppléer un peu, avant tout pour tâcher de le retenir un peu, de le forcer à se ménager. Il n'en fit rien, ni jamais [...]. L'une des raisons de cet attachement, c'est la reconnaissance qu'il eut toujours pour ceux qui lui avaient permis de gagner sa vie, comme tout jeune professeur à l'école rabbinique de la rue Vauquelin. Il n'a jamais voulu rompre avec sa race, avec son milieu traditionnel, dont il n'a jamais voulu même s'émanciper complètement. Mais c'est surtout à l'heure du danger qu'il a voulu aller au-delà des limites du devoir. Je passe sur toutes sortes de choses et je tiens tout de suite à vous dire, non seulement ce qu'il a été pour les réfugiés allemands, juifs et non juifs, mais surtout ce qu'il a fait pour nos collègues allemands juifs ou chrétiens, simples anaryens [Mauss veut dire : non-aryens] ou socialistes. Sa femme a remis plusieurs centaines de dossiers en un ordre parfait, entièrement constitués de son écriture qui ne trembla jamais. Deux cents seulement correspondaient à des succès définitifs conquis par lui [...]. Les autres ne consignaient pas moins de douleurs; c'est avec d'horribles peines qu'il ne pouvait y donner suite. Je ne vous dis pas tout ce que je sais. Sachez qu'il est impossible de le remplacer dans cette lourde tâche, alors qu'il l'avait accomplie avec succès, avec efficacité, de toute son âme, de tout son cœur et de toute sa charité. Nous n'arriverons jamais à faire rien d'équivalent. Il y mit plus. Il y mit sa vie¹. »

C'est cet homme-là, décrit par Marcel Mauss en des termes si émouvants, qui fit entrer Dumézil à l'EPHE, dans la section qu'il présidait, au moment même où une bonne partie de ses pensées, de ses soucis et de son énergie étaient accaparés par les conséquences de l'arrivée au pouvoir des nazis en Allemagne. Sylvain Lévi tenait à trouver un poste à Dumézil. Mais les places étaient rares.

1. *Ibid.*, p. 541-543. Sur le rôle de Sylvain Lévi à la présidence de l'Alliance israélite universelle, voir les chapitres que lui consacre André Chouraqui dans *L'Alliance israélite universelle...*, op. cit., p. 203-280.

Lorsque Dumézil revient en France, au printemps 1933, la section n'est pas en mesure de lui offrir une chaire dont il serait le titulaire. Lors de sa séance du 23 juin, le conseil de la V^e section, c'est-à-dire l'assemblée des professeurs, désigne Dumézil comme « conférencier temporaire », pour deux heures par semaine. Cette séance du conseil est présidée par Sylvain Lévi. Y assistent également Étienne Gilson, Gabriel Le Bras, Marcel Mauss, Alexandre Koyré, Henri-Charles Puech... Lors de la même séance, Louis Massignon, qui est déjà professeur au Collège de France, est élu « directeur d'études » (c'est le titre exact des professeurs titulaires à l'EPHE) pour « L'islamisme et les religions de l'Arabie ¹ ».

Sylvain Lévi continuera à batailler contre les difficultés budgétaires, contre les rigueurs et les lenteurs de l'administration, pour que Dumézil puisse enfin acquérir « une situation stable ». Il finira par obtenir gain de cause et téléphonera la bonne nouvelle à Dumézil, quelques jours avant de mourir dans la circonstance décrite par Marcel Mauss. Dans les *Entretiens*, Dumézil évoque les efforts de Sylvain Lévi en sa faveur et déclare : « Sylvain Lévi a vraiment été mon sauveur ². »

* * *

Cette énergie déployée par Sylvain Lévi pour obtenir l'élection et la nomination de Dumézil est attestée par le compte rendu des séances du conseil de l'École. Le 17 novembre 1934, alors que Dumézil a été reconduit pour une année supplémentaire dans son poste de « conférencier temporaire », le procès-verbal note :

« M. le président [Sylvain Lévi] attire l'attention sur le cas de M. Dumézil. A la suite d'une discussion où prennent part MM. Mauss, Fossey et Granet, il a été décidé de transmettre à M. le ministre de l'Éducation nationale un vœu pour que

1. Cf. les procès-verbaux des séances du conseil de l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, cahier n° 3, du 7 janvier 1926 au 21 juin 1929.

2. *Entretiens*, p. 60-61.

soit assurée à la première occasion une situation stable à M. Dumézil ¹. »

En juin 1935, Sylvain Lévi a trouvé un moyen pour contourner l'absence de poste. Avec l'appui de Meillet, il fait transférer à la V^e section une chaire qui se trouve vacante à la IV^e, après la mort de François Simiand. Et le procès-verbal du conseil indique, pour la séance du 29 juin :

« M. S. Lévi entretient le conseil du cas posé par la chaire laissée vacante à la quatrième section par la mort de M. Simiand. La quatrième section a voté le transfert à la cinquième section du crédit affecté à cette chaire. Le ministre n'a pas encore donné de réponse sur cette proposition mais au cas où M. le ministre de l'Éducation accorderait le transfert, l'Assemblée donne mandat à son président de présenter la fondation à la section des sciences religieuses d'un enseignement de " mythologie comparée ". Par douze voix sur treize votants (et un bulletin blanc) le conseil désigne M. Dumézil comme directeur d'études pour cet enseignement de " mythologie comparée " ². »

Parmi les participants à la séance, outre Sylvain Lévi, on trouve les noms de Mauss, Granet, Puech, Marx, Le Bras, Koyré... En attendant que le transfert de la chaire soit accepté par le ministre, l'assemblée des professeurs reconduit Dumézil dans ses fonctions de conférencier temporaire pour l'année 1935-1936. Le procès-verbal de cette même séance du 29 juin 1935 indique donc également :

« Sont proposés au choix de M. le ministre comme conférenciers temporaires pour l'année 1935-36 les candidats suivants, classés, après vote de l'assemblée, dans l'ordre suivant :

- « 1) G. Dumézil (2 heures)
- « 2) P. Krauss (1 heure)
- « 3) Ch. Virolleaud (1 heure)
- « 4) H. Jeanmaire
- « [...]
- « 8) A. Kojevnikoff ³. »

1. Procès-verbaux, séance du 24 novembre 1934.

2. Procès-verbaux, 29 juin 1935.

3. *Loc. cit.*

Celui que la section présente en huitième position est plus connu sous le nom d'Alexandre Kojève, qui fait à la V^e section de l'EPHE, depuis 1933 (et jusqu'en 1939), en qualité de conférencier temporaire, son fameux cours sur Hegel, auquel assisteront notamment, au fil des années, Georges Bataille, Pierre Klossowski, Raymond Aron, Jacques Lacan, Maurice Merleau-Ponty et Raymond Queneau. Ce dernier éditera en 1947 les notes qu'il a prises en écoutant Kojève, sous le titre d'*Introduction à la lecture de Hegel*.

En tout cas, la demande d'un renouvellement de la conférence temporaire de Dumézil sera inutile, puisque la précédente requête du conseil concernant l'affectation des crédits à une chaire de mythologie comparée a finalement été acceptée. Dumézil devient donc « directeur d'études ». Cela ne se fait pas sans difficulté. Car il s'est créé un incroyable imbroglio administratif à propos de la carrière de Dumézil et de son statut. Il n'est pas possible d'entrer dans le détail de cette affaire qui a donné lieu à des liasses d'une correspondance bureaucratique assez caricaturale entre les différents services des ministères concernés. Voici le problème : quand Dumézil a été nommé à Istanbul par les soins du ministère des Affaires étrangères, il a omis de solliciter son détachement auprès de l'Éducation nationale. Avec pour résultat qu'il est toujours considéré comme professeur de lycée. Les lettres qui lui sont adressées, en 1934 et 1935, par le ministère portent toujours la mention : « M. Georges Dumézil, professeur de lycée. » Et comme le ministère des Finances refuse de régulariser rétroactivement la situation, tout est bloqué. Sylvain Lévi écrit au ministère, en juin 1935, pour demander que ces questions administratives ne viennent pas gêner la nomination de Dumézil comme directeur d'études. Il fait l'éloge de ce professeur qui, « après avoir rendu d'éclatants services à l'enseignement du français dans les universités étrangères, a ressuscité chez nous les études de mythologie comparée et les a renouvelées grâce à la richesse vraiment extraordinaire de son érudition ». Et il ajoute : « Les circonstances financières ont seules empêché jusqu'ici notre section de

s'attacher à titre permanent M. Dumézil¹. » Cette démarche restera vaine car la machine administrative sait opposer sa force d'inertie aux arguments du bon sens. C'est l'intervention de Georges Mandel, à l'époque ministre des Postes, qui a permis de lever les obstacles. Dumézil, qui ne se souvenait plus des raisons qui avaient provoqué toutes ces difficultés, raconte dans les *Entretiens* que Gaxotte était — chose étrange — lié à Mandel, et qu'il était allé le voir en lui disant : « Cela devient ridicule, ce qu'on fait à Dumézil². » Aussi Mandel écrivit-il à son collègue de l'Éducation, et la situation fut débloquée. On trouve dans le dossier de carrière de Dumézil la trace des demandes insistantes de Mandel et les preuves de leur efficacité.

Entre le vote de la section et l'arrêté officiel de nomination, plusieurs mois se sont écoulés. « La nomination ne fut signée au ministère qu'au début novembre », raconte Dumézil dans son *Esquisse* manuscrite. « Ma dernière relation avec Sylvain Lévi fut son coup de téléphone m'annonçant : " C'est fait. " »

En 1934, pourtant, Sylvain Lévi avait eu une inquiétude quant à la candidature de Dumézil. Car les détours de l'institution universitaire peuvent être complexes et une affaire embarrassante risquait de venir embrouiller les fils que le président de la section s'était efforcé de tisser pour assurer « une position stable » à son protégé. Voici les faits : Dumézil venait d'engager une violente polémique avec le linguiste russe, Nicolaï Troubetzkoy, à propos du tcherkesse, une langue caucasienne qu'il avait étudiée pendant son séjour en Turquie. L'histoire mérite d'être mentionnée. D'abord pour son intérêt propre : le prince Troubetzkoy était, avec son ami Roman Jakobson, l'une des figures éminentes du cercle de Prague et on peut le considérer, au même titre que Jakobson, comme l'un des pères fondateurs de la linguistique structurale. Un affrontement entre Dumézil et Troubetzkoy au début des années trente n'est donc pas sans importance pour l'histoire des idées. Pour ce qui est du contenu de la polémique, je ren-

1. Lettre de Sylvain Lévi au directeur de l'Enseignement secondaire du ministère de l'Éducation nationale, 28 juin 1935.

2. *Entretiens*, p. 61.

voie aux documents cités en annexe. La plupart sont inédits, et ils pourront servir à une histoire de la linguistique au xx^e siècle (voir annexe 3).

L'affaire est intéressante aussi parce qu'elle offre une image presque caricaturale de ce qu'était le milieu des savants dont j'ai parlé à plusieurs reprises : la polémique se déroule en vase clos. Dans son *Introduction aux langues caucasiennes du Nord* en 1933, Dumézil a critiqué les analyses de Troubetzkoy. Ce dernier, de son côté, à très sévèrement commenté les livres de Dumézil sur les langues du Caucase dans un article de l'*Orientalistische Literaturzeitung* en 1934. Dumézil réplique dans une petite brochure qu'il fait lithographier et qu'il envoie à quelques collègues ; Troubetzkoy répond alors par un petit mémoire qu'il adresse aux mêmes savants ; Dumézil réplique à nouveau en faisant imprimer un tract, qu'il n'enverra pas et qui restera dans ses archives... L'affrontement est d'une incroyable violence (sur le nombre des nuances du consonantisme tcherkesse – Dumézil en a noté une cinquantaine, Troubetzkoy en entend quatre-vingt-dix-sept – ou sur la valeur du *l* ou du *d* dans les désinences verbales). Mais tout se déroule dans une logique interne à la science et au milieu scientifique. Quand Troubetzkoy reproche à Dumézil de transposer « scandaleusement » un modèle indo-européen dans l'analyse du tcherkesse, ce n'est évidemment pas une accusation politique qu'il lui lance, mais une objection scientifique (même si Dumézil juge cette objection totalement infondée – ce qui est un autre problème). Troubetzkoy était un spécialiste de la linguistique indo-européenne : il avait soutenu sa thèse, en 1916, sur *L'Expression du futur en indo-européen*, avant d'être nommé, en 1920, à l'université de Sofia, sur une chaire de linguistique indo-européenne. Plus tard, peu avant sa mort, en 1938, Troubetzkoy mettra en question l'idée d'une langue indo-européenne protohistorique et proposera d'expliquer les ressemblances entre les différentes langues historiques de l'aire indo-européenne par des phénomènes de contacts et d'emprunts plutôt que par l'hypothèse d'une origine commune. Mais, au début des années trente, il n'a pas encore formulé cette critique radicale de

la discipline dont il est l'un des spécialistes. Ce que Troubetzkoy reproche à Dumézil, en 1934, c'est de faire fonctionner un modèle linguistique sur une langue à laquelle il ne peut pas s'appliquer. Ce n'est évidemment pas son seul grief. Mais tout au long de cette confrontation, on voit deux savants enfermés dans l'univers clos de leurs préoccupations scientifiques. Trois ans plus tard, Troubetzkoy s'éteindra à Vienne, peu de temps après avoir été chassé de l'Université par les nazis.

Mais il est une autre raison qui rendait nécessaire l'évocation de cette bataille : elle a mis en émoi les collègues et les proches de Dumézil, et leur réactions sont déterminantes pour notre propos. L'indianiste et sanscritiste Jules Bloch lui écrit, à la hâte, sur une petite carte, après réception de sa réponse à Troubetzkoy, intitulée *Méthodes et mœurs de la linguistique caucasienne* : « Simplement pour vous dire que j'ai la brochure, que je vous écrirai à la fin de la semaine et que naturellement je suis de votre côté. Je fais circuler ladite brochure ¹. » Quelques jours plus tard, Jules Bloch envoie à Dumézil la lettre qu'il lui annonçait :

« La cuisance de la blessure ne vous a-t-elle pas rendu injuste aussi, en attribuant à Troubetzkoy une malhonnêteté voulue, au service de rancunes anciennes? Du congrès ou j'ai vu Tr. opérer et raisonner, et où je l'ai un peu fréquenté, j'ai retiré l'impression d'un esprit en réalité plus occupé d'abstraction que souple, capable d'idées fortes, d'observations fines, mal disposé à comprendre et admettre celles des autres, sauf des copains, p. ex. Jakobson, que j'admire plus que lui. Pour tout dire, il y a du pédant chez lui; et d'avance, votre agilité, votre indépendance, devaient l'agacer [...]. Je n'ai pas été étonné qu'il vous tombe dessus, ce surtout dans une discipline où, comme vous dites, il n'y a pas de tradition ferme et commune... »

Bien qu'il émette quelques réserves sur des détails de l'argumentation technique de Dumézil, Jules Bloch se situe donc résolument de son côté, tout au long de sa lettre (la même lettre où il dit que *Le Jour* lui reste en travers de

1. Lettre de Jules Bloch à Georges Dumézil, 18 décembre 1934.

l'estomac). Mais il lui conseille également de ne pas poursuivre cette polémique :

« Ce que je souhaite, c'est que la polémique, puisque polémique il y a eu, s'arrête et que, même si Tr. la prolonge, vous trouviez le moyen de ne prouver le mouvement qu'en marchant et de ne répliquer que pour des faits et par des exposés de faits à votre manière¹... »

Dumézil reçut aussi une lettre de Mario Roques, professeur à la IV^e section (sciences philologiques) de l'EPHE et à l'École des langues orientales, et qui allait bientôt être nommé au Collège de France (en 1937) :

« J'ai lu, dans la mesure où je pouvais la lire, votre réponse à Troubetzkoy. Il serait trop long de vous dire ce que je pense de l'allure de pensée et de parole de votre contradicteur, mais j'estime, comme vous, que, volontaires ou simplement nigaudes, ces insinuations n'étaient pas acceptables². »

Joseph Vendryès écrit de son côté :

« Vous me paraissez avoir fait justice d'une attaque déplorable, en défendant la probité de votre méthode et la solidité de votre information. Je ne connais rien d'attristant comme ces discussions personnelles entre spécialistes qui auraient, semble-t-il, toutes les raisons de s'entendre. Je vois, au moins, et c'est ce qui me console, que vous n'êtes pas homme à vous laisser décourager par les critiques, quelles qu'elles soient. C'est à votre éloge³. »

Cette prise de position n'empêchera pas (parce que cela n'a évidemment rien à voir) le même Vendryès d'écrire à Dumézil, trois ans plus tard, en 1938, à propos de la situation de Troubetzkoy à Vienne :

« J'ai de tristes nouvelles de Troubetzkoy, très compromis comme Russe aux yeux des nazis. C'est une situation lamentable à laquelle je ne vois pas d'issue⁴. »

Mais, bien sûr, la lettre la plus importante pour notre propos est celle que Sylvain Lévi adresse à Dumézil le

1. Lettre de Jules Bloch à Georges Dumézil, 21 décembre 1934.

2. Lettre de Mario Roques à Georges Dumézil, 7 janvier 1935.

3. Lettre de Joseph Vendryès à Georges Dumézil, 15 janvier 1935.

4. Lettre de Joseph Vendryès à Georges Dumézil, 12 mai 1938.

21 décembre 1934. Il s'inquiète pour Dumézil et pour la chaire de mythologie comparée qu'il lui réserve à la section des sciences religieuses. Car Dumézil risque de se voir entraîné de plus en plus vers la linguistique s'il continue à polémiquer avec Troubetzkoy :

« Mon cher ami,

« J'ai vu Meillet; il me dit qu'il vous a conseillé de procéder à une distribution très restreinte de votre petite brochure, dans un cercle très étroit de spécialistes ou de confrères. Je ne voudrais pas que notre conversation de l'autre jour vous embarrasse ou vous retienne de suivre le conseil de Meillet.

« Depuis notre rencontre, j'ai encore réfléchi sur vos chances d'avenir et plus exactement de situation. J'ai peur que l'incident Troubetzkoy vous embringue à fond dans la linguistique où il n'apparaît pas de débouché, et vous écarte de la voie où nous espérons trouver une solution. Vous ai-je dit que, sur ma demande, notre section a exprimé le vœu de voir le premier crédit qui sera disponible en compensation des directions d'étude supprimées, affecté à un enseignement dont vous seriez le titulaire. Il ne faut pas qu'au jour éventuel de la discussion, on puisse venir nous dire — pour appuyer une autre candidature — : M. Dumézil est un linguiste ! Puisque vous avez une mission [de recherche en Turquie ?], je vous prie de pousser votre enquête du côté des croyances, légendes, pratiques, superstitions, contes tcherkesses, ce qui ne vous empêchera aucunement, au contraire, de noter les faits linguistiques. J'ai peur de paraître indiscret par excès de bonne volonté, pardonnez-le-moi en faveur de l'intention.

« Bien amicalement.

« Sylvain Lévi¹. »

Les craintes de Sylvain Lévi auront été vaines. Mais pendant tout le temps où cette élection a été en jeu, Dumézil a bénéficié de son soutien inlassable et amical et de son « excès de bonne volonté ». Dumézil enseignera à la V^e section de 1933 à 1968, date à laquelle il prendra sa retraite. (Sur ses cours des années trente, voir annexe 4.) Et à partir de 1949, il cumulera ses fonctions à l'École des hautes études et son enseignement au Collège de France.

1. Lettre de Sylvain Lévi à Georges Dumézil, 21 décembre 1934.

Au moment de son entrée à la V^e section comme conférencier temporaire, Dumézil a fait la connaissance de Marcel Granet. « Sylvain Lévi m'avait dit qu'il était fort mal disposé à mon égard, raconte-il dans l'*Esquisse* de 1979. Or j'avais pour ses livres une profonde admiration. Un matin, je frappai à sa porte, prêt à toutes les rebuffades. C'est lui-même qui m'ouvrit. Je me souviens. Il hésita un peu, puis me dit : " Entrez, il y a dix ans que je vous attends. " Et pendant plus d'une heure, il me fit toutes sortes de critiques, que j'accueillais avec d'autant plus de facilité qu'elles ne faisaient que mettre en forme l'insatisfaction que j'éprouvais moi-même. A la fin, pour me consoler, il me dit : " Ne vous découragez pas. Vous n'avez dit jusqu'à présent que des bêtises, mais c'était des bêtises intelligentes. " » Dumézil raconte alors que Granet lui permit d'assister à ses cours de l'École des hautes études, et il ajoute : « C'est au contact de Granet, dans la pratique de son séminaire, que s'est formée, par une chimie dont je ne puis rendre compte, l'intuition que j'ai eue, en 1938, d'un rapport entre les triades divines des Indo-Européens occidentaux (Jupiter, Mars, Quirinus; Odhin, Thor, Freyr) et le système indo-iranien des classes, des *varna*. » Et Dumézil conclut, après avoir indiqué qu'il a participé à son séminaire des Hautes Études et de l'Institut de chinois jusqu'en 1938 : « Il m'est impossible de préciser ce que je dois à Granet, mais j'ai bien envie de dire que je lui dois tout. En tout cas la manière d'interroger les textes ¹. »

C'est à la même époque que Dumézil se rapproche de Marcel Mauss, avec qui ses rapports « devinrent vite cordiaux, confiants, affectueux et ont duré aussi longtemps qu'il garda sa lucidité ² ». Il ne s'agit pas seulement d'un rapprochement personnel. Sur le plan intellectuel, Dumézil a abandonné toutes ses préventions à l'égard de l'école

1. *Esquisse biographique*. Voir également *Entretiens*, p. 62-64, et la préface de Dumézil pour la réédition du livre de Granet sur *La Religion chinoise*, Imago, 1980.

2. *Esquisse biographique*.

sociologique et c'est à partir des résultats qu'elle a accumulés sur les fonctions du mythe, du rite et, plus profondément, sur les mécanismes individuels et sociaux de l'esprit humain qu'il entend désormais poursuivre ses recherches de mythologie comparée. Mais, au fond, n'était-ce pas déjà le projet qu'il avait formé dans *Le Festin d'immortalité*, même si, à l'époque, il n'en avait pas tiré toutes les conséquences nécessaires ¹?

* * *

C'est aussi vers le milieu des années trente que les rapports de Dumézil et Benveniste vont s'améliorer. L'hostilité de Benveniste, qui, on s'en souvient, avait conduit Meillet à prendre ses distances avec le jeune mythologiste dont il avait parrainé la thèse, s'était probablement déclarée dès la parution du *Festin d'immortalité*. Elle avait redoublé avec *Le Problème des Centaures*. Mais peu à peu, leurs recherches vont converger et aboutir à la découverte des « trois fonctions ». La première occasion d'un échange leur a été fournie par un article que Dumézil devait publier en 1930, alors qu'il se trouvait à Istanbul, dans le *Journal asiatique*, sur « La préhistoire indo-iranienne des castes ² ». C'est la première fois que Dumézil s'intéresse aux trois fonctions sociales. Il demande à Benveniste (qu'il ne connaît pas mais qui doit être consulté pour tout ce qui touche aux matières indo-iraniennes dans le *Journal asiatique*) de lire les épreuves de son article. Benveniste lui adresse alors une longue lettre qui commence ainsi :

« Monsieur,

« J'ai été très sensible au ton de votre lettre et à la spontanéité d'un geste dont aurait pu vous détourner ma résistance devant vos *Centaures*. Je ne crois pouvoir mieux répondre à la confiance que par la franchise, et si, dans les observations qui suivent, quelque chose vous choque, vous voudrez bien

1. Ce qu'exprime très clairement la préface de *Mythes et Dieux des Germains*, p. VII.

2. « La préhistoire indo-iranienne des castes », *Journal asiatique*, CCXVI, 1930, p. 109-130.

n'en retenir que la preuve d'un examen attentif et le désir de vérifier toutes les pièces de votre ingénieuse démonstration¹. »

Suivent neuf feuillets de remarques critiques, qui visent aussi bien le détail que le fond du texte de Dumézil. Dumézil interprétait les tribus scythes dont parle Hérodote comme les symboles des différentes classes sociales. Benveniste lui fait remarquer que cette analyse sociologique se trouve « déjà énoncée par A. Christensen », et lui exprime son désaccord : chaque tribu est intérieurement divisée en classes sociales et ne peut donc valoir comme le symbole d'une classe particulière.

La lettre de Benveniste se termine ainsi : « Laissez-moi vous assurer que, malgré ces divergences, j'admire l'ardeur, l'ingéniosité et la science que montrent vos travaux. »

Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail de cette discussion épistolaire très technique. Mais elle est d'une importance capitale : car venait de s'instaurer le dialogue qui conduira les deux savants, quelques années plus tard, à la découverte de la « tripartition fonctionnelle » comme structure organisant la société et la pensée des anciens peuples indo-européens.

Un mois plus tard, Dumézil renvoie à Benveniste les épreuves corrigées de son article, où il a intégré quelques-unes des remarques du linguiste. Il mentionne notamment, dans une longue note, la critique essentielle de Benveniste et s'efforce d'y répondre². Benveniste en accuse réception :

« J'ai transmis aussitôt, sans rien y modifier, à M. Grousset, vos épreuves accrues d'additions où mon nom ne méritait pas de figurer. Je pense qu'en tout cas, la mention de Christensen vous aura mis à l'abri d'un reproche auprès des pointilleux. Pour le reste, j'ai l'impression qu'une heure de discussion éclairerait mieux nos positions et rapprocherait nos points de vue plus que des pages de correspondance³. »

1. Lettre d'Émile Benveniste à Georges Dumézil, 14 mars 1930.

2. « La préhistoire... », art. cit., p. 124.

3. Lettre d'Émile Benveniste à Georges Dumézil, 11 avril 1930.

Après avoir apporté au passage quelques nouveaux arguments en faveur de sa propre analyse, Benveniste conclut sa lettre par une offre de services à son collègue qui rencontrait des difficultés pour travailler dans les bibliothèques turques :

« Je sais le courage qu'il vous faut pour travailler dans des conditions aussi ingrates. Ai-je besoin de me dire prêt à vous fournir en toutes circonstances des indications que je pourrai recueillir ¹? »

La discussion souhaitée par Benveniste aura lieu, aux vacances suivantes, mais ne permettra pas vraiment de réconcilier les points de vue ². Deux ans plus tard, Benveniste publie à son tour un article, dans le *Journal asiatique*, sur les classes sociales dans la tradition avestique ³. Et il écrit :

« Autant il est certain que la division tripartite de la société avestique remonte à la communauté indo-iranienne, autant il est improbable que la "classe" iranienne et la "caste" indienne se répendent sous la forme où nous les reconnaissons historiquement fixées. D'un schème identique, l'évolution a fait sortir deux systèmes indépendants [...].

« A l'origine, on ne compte que trois ordres, dans l'*Avesta* : les prêtres, les guerriers et les agriculteurs. Plus tard, en apparaît un quatrième, celui des artisans. De cet ensemble, nous suivrons plus loin les survivances sassanides. Pour le moment, il s'agit d'en établir l'antiquité ⁴. »

Et en note, il précise : « Je suis amené à reprendre sous un angle un peu différent quelques-unes des questions qu'a évoquées M. G. Dumézil dans son article sur "La préhistoire indo-iranienne des castes". »

Malgré ces propos conciliants, les deux hommes restent très éloignés l'un de l'autre : Benveniste est toujours persuadé que l'extension de la méthode comparative à la mythologie et aux institutions risque de compromettre les bons résultats acquis en linguistique. Sylvain Lévi essaie

1. *Ibid.*

2. Cf. *Entretiens*, p. 25.

3. Émile Benveniste, « Les Classes sociales dans la tradition avestique », *Journal asiatique*, CXXI, 1932, p. 117-134.

4. *Ibid.*, p. 117.

bien de jouer le médiateur : en 1934, il organise une discussion publique à l'Institut de civilisation indienne. Mais le débat fut « très vif, raconte Dumézil, et sans résultat ». Dumézil ajoute : « Jules Bloch nous réunit ensuite plusieurs fois chez lui, à Sèvres, et c'est peut-être là que Benveniste a entrevu que le champ d'études que j'abordais maladroitement pouvait être moins fumeux qu'il ne semblait. Mais c'est seulement en 1938, après mes premières propositions sur Jupiter, Mars, Quirinus que nous nous sommes rapprochés ¹. »

En 1938, en effet, Benveniste revient sur le problème des castes et des classes, dans un nouvel article du *Journal asiatique*, intitulé « Traditions indo-iraniennes sur les classes sociales ² », où il écrit que « M. Dumézil a amélioré l'interprétation en réduisant à trois le nombre des classes sociales ³ ». Toute la démonstration de Benveniste tourne autour de la théorie des trois fonctions que, au même moment, Dumézil étendait, après avoir décelé une structure semblable dans la religion romaine, à l'ensemble du monde indo-européen. Dumézil venait d'exposer sa découverte au cours de deux conférences, prononcées le 28 mai 1938 à la société Ernest-Renan (sur « La préhistoire des flamines majeurs ») et le 29 juin 1938 à l'Institut de sociologie. A cette dernière conférence, les sociologues sont présents en grand nombre : Fauconnet, Mauss, Granet, Henri Lévy-Bruhl, Bouglé, Gurvitch, Halbwachs... Les linguistes Jules Bloch et Charles Haguenaer y assistent également ⁴. Cette deuxième conférence est intitulée « Classes sociales et métiers dans quelques anciennes sociétés indo-européennes ». Dumézil commence par cette remarque :

« Le titre de cette communication n'est pas très exact. J'ai voulu le faire bref et il est trop large. Je ne m'occuperai guère de l'état réel, de ce qu'a pu être la hiérarchie réelle, histo-

1. *Esquisse biographique*.

2. Émile Benveniste, « Traditions indo-iraniennes sur les classes sociales », *Journal asiatique*, CCXXX, 1938, p. 528-549.

3. *Ibid.*, p. 531.

4. Dumézil a noté, comme il faisait toujours, la liste des présents sur le texte manuscrit de sa conférence.

rique ou préhistorique, des groupes humains que je considère; je m'occuperai surtout des représentations que ces groupes se faisaient d'eux-mêmes, des mythes et des rites par lesquels ils expliquaient et maintenaient – en accord ou en désaccord avec la réalité – une certaine hiérarchie et une certaine harmonie traditionnelle des fonctions sociales.»

Dumézil publie une version synthétique de ses deux conférences dans la *Revue de l'histoire des religions* sous le titre « La préhistoire des flamines majeurs ¹ ». Cette fois l'adhésion de Benveniste lui est acquise, et le linguiste entérinera la découverte dumézilienne, dans deux articles qu'il publiera en 1945, au retour de son exil suisse : le premier sur « Le Symbolisme social dans les cultes gréco-italiques ² » et le second sur « La Doctrine médicale des Indo-Européens ³ ». Selon le témoignage de son ancien élève Georges Redard, Benveniste se serait même considéré comme l'inventeur de cette théorie et cela aurait donné lieu à une petite scène de psychodrame entre les deux hommes : Dumézil aurait demandé à Benveniste de reconnaître par écrit qu'il ne lui contestait pas l'antériorité de la découverte. Ce qui ne l'empêche pas d'en partager la paternité avec Benveniste, dans la préface de *Naissance d'archanges*, en 1945, en parlant des religions indo-iraniennes et indo-européennes : « M. Benveniste et nous-même avons montré que ces religions étaient dominées, encadrées par le système des trois fonctions (souveraineté, force guerrière, fécondité ⁴). » Tandis que Benveniste, quand il présentera la candidature de Dumézil au Collège de France, en 1948, lui attribuera tout le mérite – peut-être pour la circonstance – de ce qu'il décrira alors comme une avancée très importante de la science des religions.

1938 a donc été l'année décisive. D'autant que la même année, Dumézil publie aussi un compte rendu du livre que Benveniste et Louis Renou ont consacré à un problème de mythologie concernant un démon et le dieu qui le tue,

1. *Revue de l'histoire des religions*, CXVIII, fasc. 2-3, 1938, p. 189-200.

2. *Revue de l'histoire des religions*, CXXIX, 1945, p. 5-16.

3. *Revue de l'histoire des religions*, CXXX, 1945, p. 5-16.

4. Georges Dumézil, *Naissance d'archanges*, Gallimard, 1945, p. 10.

Benveniste traitant le dossier iranien, et Renou le dossier indien. « De la mythologie comparée autant qu'on voudra, mais d'abord de la mythologie séparée », disaient les auteurs, probablement à l'adresse de Dumézil. Or Dumézil, en reprenant la question, montrait que le point de vue du comparatiste, lorsqu'il s'agit de reconnaître la préhistoire d'un mythe, doit collaborer dès le début aux analyses philologiques séparées : un mythe arménien éclairait les dossiers que traitaient Benveniste et Renou et permettait de les embrasser sous un même regard ¹.

Benveniste écrit alors à Dumézil :

« Je n'ai aucune hostilité de principe ni, cela va de soi, contre l'utilité de la comparaison (comment en aurais-je sans me condamner?), ni contre le parallèle sanscrit-arménien, qui est ingénieux. Il est très possible que vous ayez raison. »

Et après quelques remarques techniques pour justifier son point de vue, Benveniste ajoute :

« Mon attitude est commandée par mes limitations. J'opère en linguiste et, quand je peux, en historien ou en philologue, me proposant simplement de fournir aux spécialistes de la phénoménologie proprement religieuse des données contrôlées, éventuellement des comparaisons dont ils auraient à partir ². »

Dix ans plus tard, en 1948, Benveniste allait présenter la candidature de Dumézil au Collège de France et, malgré les fortes résistances des « traditionalistes », il réussira à le faire élire. « Aboutissement heureux, entre lui et moi, de rapports difficiles », commentera Dumézil ³. Mais dans ces rapports, la politique n'a joué aucun rôle.

* * *

Il ressort de tout ce qui vient d'être dit que, dès son retour en France, Dumézil a été intégré à un milieu de

1. Cf. Georges Dumézil, « Vahagn », *Revue de l'histoire des religions*, CXVII, 1938, p. 152-170.

2. Lettre d'Émile Benveniste à Georges Dumézil, 26 octobre 1938.

3. *Esquisse biographique*.

savants qui l'a reconnu comme un des siens. La politique n'y a pas cours. Dumézil est élu à l'École des hautes études par des gens qui connaissent ses opinions politiques et sont loin de les partager : Mauss est socialiste, Granet communiste... Mais personne ne songe à faire intervenir un autre critère que la qualité du travail. Sur ce plan, il ne fait aucun doute que Dumézil était tenu en très haute estime par ses collègues. Même Troubetzkoy, lorsqu'il lui dénie, et en quels termes, toute compétence dans le domaine de la linguistique, reconnaît la valeur de ses recherches en mythologie comparée. Ce qui est certain, c'est que les travaux de Dumézil étaient lus comme des travaux purement scientifiques et jamais comme les véhicules d'une idéologie politique condamnable. Sinon, il y a fort à parier que les gens qui le soutenaient auraient été les premiers à les condamner.

Le rite écossais

Que s'est-il passé dans la tête ou dans la vie de Georges Dumézil pour qu'il adhère à une loge maçonnique, peu de temps après son entrée définitive à l'École des hautes études? Lui qui, en 1935, dans *Le Jour*, exprimait encore des opinions très proches du maurrassisme de sa jeunesse, le voilà qui adhère à un « atelier » de la Grande Loge de France. Dumézil a toujours été d'une extrême discrétion sur cet épisode. Marcel Schneider raconte aujourd'hui qu'il n'était pas au courant, bien qu'intimement lié à Dumézil à cette époque, et qu'il ne l'a appris que quelques années plus tard, lorsque Dumézil fut révoqué de l'enseignement par le régime de Vichy en vertu des lois contre les « sociétés secrètes »¹. Dumézil a maintenu cette attitude de discrétion par la suite : dans nos *Entretiens*, en 1986, il accepte de mentionner brièvement son appartenance à une loge maçonnique, mais il se refuse à en dire plus, en objectant qu'« une loge est une école, un gymnase plutôt, où l'on s'exerce à trois disciplines utiles pour l'hygiène de l'esprit : la tolérance, la fraternité... et la discrétion² ».

Grâce à un document d'archives, il est possible de savoir assez précisément à quel moment Dumézil est devenu franc-maçon. Il s'agit de l'ordre du jour d'une « tenue » (c'est-à-dire une réunion) du Portique, la loge à laquelle il allait adhérer. Ce papier est daté du 23 octo-

1. Témoignage de Marcel Schneider.

2. *Entretiens*, p. 75.

bre 1936 : l'un des points de cet ordre du jour concerne « l'admission définitive des candidats en instance », qui sont au nombre de trois, parmi lesquels Dumézil. Comme l'« admission définitive » dans une loge, avec le grade d'« apprenti », est généralement précédée d'une période de discussion qui dure quelques mois, on peut penser que les démarches de Dumézil ont commencé au début, ou au printemps, de l'année 1936. Ce que confirme Raoul Curiel, qui est entré à la Grande Loge en 1935 et se souvient d'avoir vu, peu de temps après, le nom de Dumézil sur une affiche qui donnait la liste des nouveaux candidats. Il en avait aussitôt parlé à Dumézil, et c'est notamment sur la base de cette complicité qu'est née leur amitié qui a duré jusqu'à la mort de ce dernier. « Il avait l'air très sincère dans son engagement maçonnique, commente aujourd'hui Raoul Curiel. Beaucoup plus que je ne l'étais moi-même. »

Comment Dumézil est-il devenu franc-maçon ? Voici ce qu'il en disait en 1986 :

« Par un camarade de jeunesse qui se trouvait être le vénérable d'un atelier de la Grande Loge. Je le savais maçon et de mon côté, je commençais à rêver sur une possible ascendance celtique de cette organisation dite « écossaise ». Je lui en parlai quelquefois, tant et si bien qu'à la fin, il me dit : « Entre chez nous, tu verras, c'est un club très agréable ¹. » »

Dumézil ne donne pas le nom de ce camarade de jeunesse. Pas plus qu'il ne donne les noms des gens qui participaient à cet « atelier ». Il se contente d'évoquer « un de nos plus célèbres tragédiens, un romancier qui connut plus tard un certain succès, des artistes, des professeurs de lycée de Paris, quelques industriels ²... » Le seul nom qu'il mentionne est celui d'Albert Lantoin, l'historien de la franc-maçonnerie, qui avait été le fondateur de la loge du Portique, au début des années vingt. Mais il y avait aussi François Collaveri, dont la signature figure au bas de l'ordre du jour que je viens de mentionner, et qui était, en outre, secrétaire général de la Grande Loge de France.

1. *Ibid.* p. 74.

2. *Loc. cit.*

D'après le témoignage de M^{me} Collaveri, il y avait aussi l'écrivain Jean Cassou, membre du cabinet de Jean Zay, le ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement de Léon Blum. Cassou est très certainement le romancier dont parle Dumézil.

C'est d'ailleurs en tant que membre du cabinet de Jean Zay que Jean Cassou pourra aider Dumézil dans l'un des épisodes de sa carrière universitaire. En 1937, Dumézil est en effet sur le point d'être nommé chargé de cours d'arménien classique à l'École des langues orientales, quand il doit affronter une campagne très hostile à sa candidature. Certains représentants de la communauté arménienne de Paris, et notamment les religieux de la congrégation des Mékhitaristes, ont protesté auprès du ministère contre la nomination d'un professeur qui n'est pas un spécialiste de leur langue, en s'inquiétant de ce que pourra devenir l'enseignement de celle-ci une fois qu'elle aura été confiée à quelqu'un qui s'intéresse avant tout aux langues caucasiennes. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de cet épisode universitaire qui n'a pas d'intérêt pour notre propos. Il n'y a rien de politique dans cette histoire, et on peut noter au passage, pour répondre aux accusations saugrenues du « chercheur » américain évoquées dans le premier chapitre, qu'aucun représentant de la communauté arménienne ne songe à accuser Dumézil d'avoir justifié le génocide de 1915. Plus simplement, on lui fait grief de n'avoir appris l'arménien que « depuis six mois ». Ce qui est faux, fait valoir Dumézil dans les réponses qu'il apporte, puisqu'il a commencé à étudier la langue quand il était à Constantinople, et qu'il en a même fait, entre 1929 et 1931, « sa principale occupation ». Il rappelle également qu'une bonne connaissance du grec et de la linguistique indo-européenne sont indispensables pour étudier sérieusement la langue et la littérature anciennes de l'Arménie. En fait, la véritable raison de cette hostilité des pères mékhitaristes est d'une grande banalité : ils soutiennent un autre candidat, Frédéric Feydit, qui a enseigné plusieurs années dans les collèges de la congrégation, notamment dans leur centre intellectuel installé à Venise. Mais l'affaire n'est pas dépourvue d'intérêt puisqu'elle a

produit un document écrit qui atteste les rapports d'amitié qui existaient entre Dumézil et Cassou. Après l'élection de Dumézil, les Mékhitaristes ont protesté auprès du ministère. Dumézil s'en est certainement ouvert à Cassou, qui lui écrit, le 29 novembre 1937 :

« Mon cher Georges,

« Je signale au Ministre tes ennuis avec l'Arménie et les Arméniens et j'espère qu'il ne s'ensuivra rien de fâcheux.

« Affectueusement à toi ¹. »

La lettre, à en-tête du « cabinet du ministre de l'Éducation nationale », est fort brève, mais les formules montrent à quel point les deux hommes étaient liés. Et que la solidarité franc-maçonne n'est pas un vain mot. Sans doute Dumézil voulait-il éviter que de tels problèmes ne vissent retarder sa nomination effective. Mais Cassou n'eut sans doute pas à intervenir puisque l'administrateur de l'École des langues orientales lui-même vole au secours de Dumézil : la stature intellectuelle et scientifique des candidats ne saurait se comparer, écrit-il au directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Éducation, et le choix de Dumézil s'imposait comme une évidence. Quant au fait qu'il soit spécialiste d'autres langues que l'arménien, ajoute Mario Roques, cela ne pourra que bénéficier à l'École ². Dumézil occupera donc, à côté de sa chaire de l'École des hautes études, un poste de « chargé d'enseignement d'arménien » aux Langues orientales jusqu'à son entrée au Collège de France.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la lettre de Cassou. Car ce dernier n'était pas seulement un proche de Jean Zay. C'était un actif militant antifasciste. Il a raconté son engagement dans un livre de souvenirs paru en 1981. On y lit, par exemple, à propos de la réaction de la gauche aux émeutes du 6 février 1934 et de la grande manifestation du 12 février, préfiguration du Front populaire : « Peu après le 12 février, j'ouvris un meeting à la Mutualité, aux côtés de Vaillant-Couturier, meeting annoncé sur les affiches par ces mots : « Nous ne voulons pas du fascisme

1. Lettre de Jean Cassou à Georges Dumézil, 29 novembre 1937.

2. Lettre de Mario Roques, 10 décembre 1937.

en France ¹. » » Quelques années plus tard, Cassou s'engagea activement, dès la première heure, dans la Résistance. Il participera au bulletin clandestin du musée de l'Homme, et, quelque temps après, il sera arrêté à Toulouse et emprisonné pendant plus d'un an.

* * *

Au cours de la réunion mensuelle de la loge à laquelle appartenaient Cassou et Dumézil, l'un des participants présentait un exposé sur une question d'actualité ou d'histoire. S'ouvrait ensuite une discussion. Les archives du Suprême Conseil ont conservé le texte d'un exposé prononcé par Dumézil, sur les problèmes de l'enseignement. Le document n'est pas daté. Il faut le situer, si l'on prend l'éventail le plus large, entre octobre 1936 et juillet 1939. Mais comme il est de tradition qu'un nouvel initié ne « parle pas » pendant la première année, il est vraisemblable, bien qu'il soit impossible de rien affirmer, qu'il date de la fin de l'année 1937, ou de 1938. Le texte, dactylographié, est intitulé *Enseignement et Liberté*. Je le cite intégralement, car il est assez étonnant et chaque ligne compte. Le style en est parfois lapidaire, télégraphique, car il s'agit de notes destinées à être développées oralement :

« ENSEIGNEMENT ET LIBERTÉ

« I. L'ENSEIGNEMENT ET LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNÉ

« Difficultés particulières de tous les problèmes de liberté quand il s'agit de l'enfant, qui n'est un être libre qu'en puissance. Qui dit *éducation*, ne dit-il pas à quelque degré *tutelle*? Et comment concilier tutelle et liberté? Qui dit *transmettre* ne dit-il pas à quelque degré *imposer*, — et conçoit-on une éducation qui ne ferait que former l'esprit critique sans transmettre un dépôt positif d'idées, d'idéaux, de systèmes...?

« Mais outre le développement de l'esprit critique et la transmission d'un dépôt, n'y a-t-il pas, pour les éducateurs, deux autres tâches d'égale importance :

1. Jean Cassou, *Une vie pour la liberté*, Robert Laffont, 1981, p. 100.

« 1) Le développement de *l'esprit de progrès*, c'est-à-dire de recherche, de risque, et même d'humilité intellectuelle et de docilité à l'expérience, fondé sur le principe : " on ne détruit que ce qu'on remplace " ;

« 2) Le développement de *l'esprit de tolérance*, qui n'est ni renoncement ni scepticisme, mais conscience d'une des principales conditions de toute construction durable ?

II. L'ENSEIGNEMENT ET LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNANT

« L'esprit de l'enfant n'étant pas " actuellement libre ", à qui – hiérarchiquement ou exclusivement – appartient-il d'exercer une tutelle qui engage l'avenir ?

« Candidats publics et sûrement légitimes à cette tutelle : les parents, l'État ;

« Candidats plus ou moins déguisés, et de légitimité contestable : classes sociales (" milieux ", richesse), groupes religieux, groupes politiques.

« Y a-t-il lieu de défendre l'esprit de l'enfant, et du jeune homme, contre ces tutelles intéressées ? Si oui, comment – puisqu'elles s'abritent presque toujours derrière les parents, prétendant seulement mieux répondre à leurs " vœux " ?

« En contrôlant simplement les établissements et les maîtres " privés " ? Mais, si le contrôle moral et scientifique est aisé, comment dévoiler et prévenir la captation, la déformation systématique des esprits ?

« En les supprimant, et en établissant un monopole d'État ? Avantages : diminutions des antagonismes artificiels, égalisation des droits et chances dans la vie intellectuelle. Risques : si l'État est failli, sa direction fictive, la tutelle réelle ne passera-t-elle pas à des groupes (oligarchies, partis, organisations réactionnaires ou démagogiques...) non qualifiés ? Si l'État est fort – et entre les mains de qui ? – sa direction ne sera-t-elle pas tyrannique et déformante ? L'exemple des pays totalitaires n'est-il pas inquiétant ?

« Par une solution mixte ? Monopole dans les premières années d'enseignement et liberté contrôlée au-delà ? Ou inversement ? Dans tout établissement dit libre, une partie des cours faite obligatoirement – et librement – par des représentants de l'enseignement d'État, désignés par l'État ?

Georges DUMÉZIL¹. »

1. *Enseignement et Liberté*, texte dactylographié.

Si ce document n'était pas signé, on aurait bien du mal à imaginer que l'homme qui écrit ce texte en 1937 ou 1938 est le même qui soutenait le régime de Mussolini deux ou trois ans plus tôt dans les colonnes d'un quotidien d'extrême droite. Il est vrai que, même lorsqu'il vantait les mérites du fascisme italien, Dumézil s'inquiétait de la liberté de pensée, dont il rappelait qu'elle était nécessaire à la bonne marche de la science. Mais cette dénonciation, devant ses « frères » du Portique, des « pays totalitaires », et des menaces qui pèsent sur la liberté intellectuelle des enfants, cet éloge de l'esprit de progrès et de tolérance, nous incitent tout de même à supposer qu'il n'est plus tout à fait le même, ou qu'il y a plusieurs niveaux de conscience chez lui. Dumézil ne cesse de nous surprendre. Dès qu'on croit le saisir, dès qu'on lui a collé une étiquette, il s'échappe aussitôt. On lui demande ses papiers, mais il a déjà changé d'identité.

Peut-on en déduire qu'il a changé d'opinions politiques? L'adhésion à la franc-maçonnerie n'est pas à proprement parler un engagement politique et des gens venus d'horizons fort divers peuvent se retrouver dans la même loge. Différentes raisons peuvent conduire à devenir franc-maçon et on ne doit pas tirer des conclusions trop hâtives du fait que quelqu'un l'est devenu. On peut également penser que Dumézil y a été effectivement mené, comme il l'a dit plus tard, par son intérêt d'historien des religions et de sociologue pour les « sociétés secrètes » et leurs rituels d'initiation. C'est un thème qu'il aborde dans plusieurs de ses livres, tels *Le Festin d'immortalité*, en 1924, *Le Problème des Centaures*, en 1929, et surtout *Mythes et Dieux des Germains*, en 1939. Il ne faut pas négliger non plus son goût profond du secret. L'idée qu'il y a une vie cachée, une réalité plus vraie, derrière l'apparence des choses peut avoir motivé son adhésion au Portique, encore qu'il faille être prudent avec ce genre de rapprochements entre des registres existentiels hétérogènes. Mais il est certain que Dumézil s'intéressait beaucoup aux sciences occultes. Il s'était initié, par exemple, dans les années vingt, à la radiesthésie. Et, dès cette époque, sous l'influence de Claude Maître, il a été fasciné par les « prophéties » de

Nostradamus, auxquelles il consacra un livre, en 1984. Il y interprète un quatrain des *Centuries* qui semble annoncer la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes¹. Certes, cet éblouissant petit livre peut se savourer comme un jeu intellectuel qui consisterait à faire fonctionner la méthode philologique sur un objet paradoxal. « Je l'ai fait pour m'amuser, dit-il dans les *Entretiens*, et d'ailleurs, je ne le destinai pas à la publication. » Et il ajoute : « Je vous assure que ce n'était qu'un jeu². » Mais, en fait, il était beaucoup plus attaché à toutes ces questions qu'il ne voulait bien l'admettre. Aussi saugrenue que cette affirmation puisse paraître, Dumézil croyait à Nostradamus. Ou du moins il refusait de ne pas y croire, il se refusait à refuser³, en invoquant l'étrange argument que nos connaissances, dans deux ou trois siècles, nous permettraient peut-être de mieux cerner cette « physique seconde », d'en savoir plus sur ce « *mundus* à l'envers » et de comprendre comment Michel de Nostre-Dame avait pu avoir accès aux « archives de l'avenir⁴ ». Ce qui signifierait qu'il y aurait, par-delà le réel que nous connaissons et qu'appréhendent les sciences physiques ou biologiques, un long fil qui relierait les siècles entre eux et permettrait les phénomènes de transmission de pensée : des individus exceptionnels seraient en mesure d'entrer en contact avec des événements de l'avenir, de connecter leurs équations neuronales sur les expériences et les réflexions d'un homme du futur, et Nostradamus aurait ainsi capté les pensées de Louis XVI. Gardons-nous de penser qu'un tel fatras métaphysico-déliquant offrirait une voie d'accès pour comprendre l'œuvre de Dumézil. Il savait faire la part des choses et garder son travail à l'écart de ses « opinions » qui ne relevaient pas de la recherche scientifique.

Ce livre sur Nostradamus peut aussi se lire comme un fragment d'autobiographie. Les scènes qui le composent – des conversations entre amis – sont en grande partie

1. « ... *Le Moyne noir en gris dedans Varennes* », *op. cit.*

2. *Entretiens*, p. 197-198.

3. « J'y crois et je n'y crois pas. Disons que je me refuse à refuser » est la formule exacte qu'il avait employée, quand nous avons parlé de son livre, au moment de la parution.

4. « ... *Le Moyne noir...* », p. 92-93.

réelles, et les personnages aussi : Claude Maître, baptisé ici M. Esponpondie, Pierre Gaxotte qui apparaît sous le nom de M. Lelucas... Le livre est dédié à Henri Sauguet, qui, à l'époque évoquée, était le secrétaire de Claude Maître. Et l'on rejoint par l'intermédiaire de ce cercle, tel qu'il est décrit dans cet ouvrage, sans que la nature du lien qui le constitue soit dévoilée, l'idée de société secrète – de société secrète d'hommes, bien sûr. L'on ne s'étonnera pas que Michel Foucault ait spontanément évoqué, en parlant de Dumézil et de son livre sur Nostradamus, dans un propos rapporté par Claude Mauriac, « la franc-maçonnerie homosexuelle de sa jeunesse ¹ », c'est-à-dire l'homosexualité vécue comme l'appartenance souterraine à une communauté, comme une vie dérobée au regard des autres (c'est l'époque qui le veut, une époque où les homosexuels devaient s'avancer masqués, tout simplement parce que l'homosexualité était interdite et réprimée). Il y a sans doute dans cette forme de sympathie fondée sur une complicité secrète la clé de bien des comportements de Dumézil qui pourraient sembler incompréhensibles.

Le rapprochement que j'opère ici entre l'intérêt pour les sciences occultes et l'homosexualité n'a rien d'arbitraire : c'est Dumézil lui-même qui l'établit, dans un surprenant passage de son *Loki*, en 1948. Après avoir caractérisé ce dieu scandinave comme l'incarnation d'un ensemble d'éléments psychologiques qui ressortissent à ce qu'il appelle « l'intelligence impulsive », c'est-à-dire le goût pour l'aventure et le refus des tabous, Dumézil fait l'éloge de cette forme d'esprit en lui attribuant l'éclosion du « miracle grec » aussi bien que les germinations de la Renaissance, et en l'associant très étroitement à l'intérêt pour les sciences occultes et à l'état de perpétuelle « chasse amoureuse » qui caractérisent les tenants de ce qu'il nomme « les hérésies sexuelles ² ».

Malgré toutes les raisons qu'on peut en donner, malgré tous les traits de son caractère et de sa personnalité qui aident à l'expliquer, on ne peut pas se déprendre du senti-

1. Claude Mauriac, *Le Temps accompli*, Grasset, 1991, p. 51.

2. *Loki*, Maisonneuve, 1948, p. 270, rééd. Flammarion, 1985, p. 216-217.

ment que l'adhésion de Dumézil à la Grande Loge de France cadre mal avec ses options politiques antérieures. Les francs-maçons étaient considérés comme l'abomination suprême par Maurras et l'Action française : « La franc-maçonnerie est un des quatre états confédérés qui gouvernent la République, écrira Maurras, en 1941, dans *La Seule France*. Nous avons toujours tenu le maçon pour le plus dangereux de tous, puisque c'est dans la loge que se syndique tout ce que la synagogue et le monde métèque comptent de moins français ¹. » Quant au régime mussolinien, il avait pratiqué, dès son installation, une sévère répression contre la franc-maçonnerie. Et nous avons vu que la dénonciation de la « maffia franc-maçonne » était l'un des grands axes éditoriaux du *Jour*, à l'époque où Dumézil y écrivait (mais on ne trouve aucune attaque de ce genre sous sa signature).

Il faut donc considérer le texte cité plus haut, *Enseignement et Liberté*, comme une sorte de coupe photographique dans la pensée politique de Dumézil, à un moment donné, au même titre que les chroniques du *Jour* ou l'affiliation à l'Action française. Et accepter comme un fait l'apparente contradiction qu'on peut déceler entre ces trois étapes. Tout au plus peut-on souligner que l'exposé du Portique est la dernière en date. Et que, lorsqu'il se lie d'amitié avec Cassou, ses liens avec Gaxotte semblent s'être distendus. En 1936, par exemple, il écrit à Marcel Schneider, à propos de Gaxotte : « J'ai l'intention de voir Pierre de moins en moins ². » Et en octobre 1937 : « Je le revois toujours avec mélancolie, car il est, en certains points, figé dans cette extrême jeunesse, dans le parti pris de blague qui pétillait il y a quinze ans ou vingt ans et qui trahit maintenant quelques raideurs, comme d'un tic. Et en d'autres points, il s'est laissé dessécher, limiter, amputer par une bête influence et quand il parle de sa vieillesse, il est sincère ³... » Il ne s'agit certes pas d'un jugement politique. Mais à l'époque où il se lie d'amitié avec Cassou

1. Charles Maurras, *La Seule France. Chronique de nos jours d'épreuve*, Lardanchet, Lyon, 1941, p. 210.

2. Lettre à Marcel Schneider, 10 juillet 1936.

3. Lettre à Marcel Schneider, 15 octobre 1937.

et appartient à la même organisation que lui, Dumézil est plus ou moins brouillé avec Gaxotte. Bien qu'il soit permis de penser que, dans les termes larges d'une philosophie politique (je ne parle pas du jugement sur les événements, mais de l'attachement au « principe dynastique »), Dumézil était resté, malgré toutes ses évolutions, plus proche de Gaxotte qu'il ne l'était devenu de Cassou. Mais il était un homme ouvert, et, en tout cas, à cette époque, très certainement « revenu » de ses engagements passés.

* * *

Quand Dumézil a-t-il cessé d'appartenir à la franc-maçonnerie? Il a participé aux activités de sa loge « jusqu'à la guerre », dit M^{me} Collaveri. Certains documents, que je citerai plus loin, indiquent en effet que Dumézil a assisté aux réunions du Portique jusqu'en juillet 1939, date à laquelle il a été mobilisé. Quand il est rentré à Paris, les loges étaient dissoutes. Et il n'y est pas retourné après la guerre.

Pendant l'occupation allemande, François Collaveri fut recherché par la Gestapo et dut quitter Paris pour s'installer en zone libre. « Les Allemands sont arrivés à Paris en juin ou juillet 1940, raconte M^{me} Collaveri, et, à peine un mois plus tard, ils venaient chez nous pour arrêter mon mari, mais nous étions déjà partis. C'est sans doute parce que mon mari avait beaucoup aidé, avant la guerre, les gens qui fuyaient l'Allemagne. » François Collaveri et sa femme essaient de gagner l'Algérie (alors département français) mais ils sont refoulés et s'installent à Marseille. Jusqu'au moment où les Allemands envahissent la zone libre. Ils doivent alors changer de ville à chaque nouvelle alerte. A la fin de la guerre, François Collaveri sera nommé secrétaire général de la préfecture de Marseille, et à ce titre, il aura à s'occuper de l'*Exodus*¹. Ce qui lui vaudra d'être invité par le gouvernement israélien, qui tenait

1. Sur le rôle de François Collaveri dans l'affaire de l'*Exodus*, voir le livre de Jacques Derogy *La Loi du retour. La secrète et véritable histoire de l'« Exodus »*, Fayard, 1969, notamment le chapitre xix, intitulé « Collaveri » (p. 271-292).

à le remercier. Il sera ensuite directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, le socialiste Jules Moch. Il est mort en 1989.

* * *

Après la guerre, bien que n'appartenant plus au Portique, Georges Dumézil est resté très lié avec François Collaveri. Ils se voyaient régulièrement et, en 1978, Dumézil a préfacé son livre sur *Bonaparte et les francs-maçons*¹. Au début de sa préface, Dumézil écrit : « Les sociétés secrètes n'ont pas cessé d'exciter les imaginations, de susciter passions et controverses. » Quand on interroge M^{me} Collaveri sur les accusations lancées aujourd'hui contre Dumézil à propos de sympathies qu'il aurait eues pour le nazisme, elle les rejette de la manière la plus catégorique : « C'est impossible, impensable. Il n'aurait pas pu être pronazi et appartenir à la Grande Loge. Non, vraiment, jamais mon mari n'a pensé une chose pareille de Dumézil. Sinon, il n'aurait pas pu être ami avec lui avant la guerre et il n'aurait pas pu le rester par la suite. »

1. François Collaveri, *Bonaparte et les francs-maçons*, préface de Georges Dumézil, Rocher, 1978.

Les feux de la Saint-Jean

« Juifs et contre-juifs » : c'est ainsi que Louis-Ferdinand Céline catalogue Georges Dumézil et les professeurs de l'École pratique des hautes études, dans un pamphlet de 1938, intitulé *L'École des cadavres*. Les foudres anti-sémites de l'écrivain se sont abattues sur ce petit groupe de savants à la suite d'un incident qui a opposé les professeurs de l'École à un élève qui suivait le cours de Jean Marx sur le folklore français.

Selon ses statuts, l'École des hautes études décerne un diplôme que les élèves obtiennent après la rédaction d'un mémoire, dirigé par un professeur et qu'un ou deux autres examinent et sur lequel ils rédigent un rapport. Dans les procès-verbaux des séances du conseil, on peut lire régulièrement que tel ou tel professeur a donné lecture du rapport qu'il a rédigé sur le mémoire d'un étudiant. Dans la séance du 26 juin 1938, Louis Massignon fait un rapport favorable sur le mémoire de Michel Leiris, *La Langue secrète des Dogons de Sanga*. Il s'agit d'un « mémoire refondu », comme le précise le procès-verbal, car un premier rapport, l'année précédente, avait jugé le travail de Leiris insuffisamment abouti et il lui avait été demandé de le remanier. Michel Leiris s'est exécuté, et cette fois, le titre d'« élève-diplômé » lui est accordé sans problème. Mais au cours de la même séance du conseil, toujours selon le procès-verbal,

« M. Dumézil lit le rapport que d'accord avec M. Puech, il a rédigé sur le travail de M. Péguin : essai sur les feux dits

païens. Les conclusions du rapport étant défavorables, le titre d'« élève-diplômé » est refusé à M. Péguin. A ce propos, M. le Président [Marcel Mauss] donne lecture d'une note qu'il a écrite après avoir pris connaissance du manuscrit et qui sera versée au dossier¹. »

Le mémoire en question ne figure plus à la bibliothèque de l'École. Mais cela n'a pas grande importance, puisque le dossier conservé dans les archives de Georges Dumézil permet de se faire une idée très précise des reproches que les deux rapporteurs, Henri-Charles Puech et Georges Dumézil, adressaient au travail de cet élève. Après un échange de lettres dont le ton est assez vif, et dans lesquelles l'étudiant somme Dumézil d'accepter son mémoire et de le présenter devant le conseil de l'École, Dumézil a résumé ses griefs dans un petit rapport dactylographié de trois feuillets, qu'il transmet à Jean Marx. Quelques jours plus tard, il rédige un autre rapport, de deux feuillets cette fois, qu'il lit devant les professeurs lors de la séance du conseil du 26 juin 1938 :

« D'accord avec M. Marx, qui ne se dissimulait pas les graves défauts du mémoire dans sa forme actuelle, mais qui avait été sensible au goût du folklore chez son élève, les rapporteurs se sont efforcés de simplifier à l'extrême la tâche de M. Péguin. Ils espéraient obtenir de lui un travail sans prétention, assez utile pour mériter le diplôme. Cette bienveillance de M. Marx et de nous-mêmes n'a pas été récompensée. Nous avons été sommés, avec insolence, par lettre recommandée, de déposer notre rapport à la présente session. Ce rapport ne peut être que défavorable.

« Le sujet n'est pas neuf : en particulier il a été traité longuement et objectivement dans *Balder le Magnifique* de Frazer, en deux cents pages in-8°. Bien que ce livre ait été indiqué et montré à M. Péguin, il n'a pas été utilisé. M. Péguin cite bien parfois Frazer, mais évidemment de seconde main et seulement dans l'édition abrégée du *Rameau d'or* en un volume. Or il est inutile de refaire, mal, le travail que Frazer a bien fait. « Pour permettre à M. Péguin d'utiliser pourtant ses notes, nous lui avons conseillé de rechercher et de publier des faits

1. École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, procès-verbaux des séances du conseil, cahier n° 3, du 7 novembre 1926 au 21 janvier 1959.

inédits et de distribuer tout le reste dans un commentaire comparatif, explicatif, à ces faits inédits. M. Marx et nous-mêmes lui avons donc assuré l'accès aux dossiers folkloriques manuscrits du Trocadéro, dont l'un est consacré aux feux. Or M. Péguin n'a tiré de ce dossier que vingt pages qu'il a mises en tête du mémoire sans rien changer à la présentation et sans aucun lien avec tout le reste.

« Nous avons demandé à M. Péguin de donner une bibliographie : celle qu'il a rédigée contient d'extraordinaires méprises et témoigne d'une négligence intolérable : une dizaine de noms d'auteurs ne sont suivis d'aucune indication d'ouvrages.

« Enfin, nous avons demandé à M. Péguin d'écrire en français et de rédiger des notes correctes, avec des références exactes et claires. Il n'a pas rectifié une ligne et les annotations que, sur sa demande, nous avons faites aux pages de son manuscrit, montrent assez que notre exigence n'était pas excessive.

« En dépit de ces déconvenues, nous étions prêts à suspendre notre jugement et nous n'avions pas déposé notre rapport en avril, pour laisser à M. Péguin, d'ici à la fin de l'année, la possibilité de transformer son mémoire. Il a affecté de voir, dans ce délai bienveillant, la marque d'une hostilité systématique et de la part de son directeur d'études et de la part de ses rapporteurs. Il a réclamé une décision. Dans ces conditions, nous proposons à l'assemblée de refuser le titre d'élève-diplômé à M. Péguin. »

Pourquoi s'attarder si longuement sur cet incident qui oppose un élève à ses professeurs? D'abord parce que cette affaire va glisser sur une pente qui en dit long sur le climat de l'époque. Car la lettre recommandée de cet élève, à laquelle Dumézil fait allusion dans son rapport devant l'assemblée des professeurs, se termine par des considérations assez nauséabondes. Le 4 juin 1938, cet étudiant écrivait en effet à Dumézil :

« J'ai le sentiment très net d'avoir mis ma thèse en correspondance trait pour trait avec le cours que M. le professeur Marx veut bien faire à deux seuls élèves et très souvent à un seul. J'ajoute que je suis un Français authentique, fils d'un ancien combattant : ne serait-ce pas là le seul et capital défaut de ma thèse ¹? »

1. Lettre de Paul Péguin à Georges Dumézil, 4 juin 1938.

Georges Dumézil a porté de très nombreuses annotations dans les marges de cette lettre, reprenant point par point les griefs qui sont les siens contre le mauvais travail de cet étudiant. Mais, au passage, il griffonne aussi quelques remarques personnelles et laisse parler son indignation. Par exemple, après la phrase : « fils d'un ancien combattant », il écrit dans la marge : « Je suis moi-même ancien combattant et fils d'ancien combattant. Mais il ne s'agit pas de cela. » Et après la phrase : « Ne serait-ce pas le seul et capital défaut de ma thèse », il commente : « Malheureusement, il y en a de plus réels. » Et il transmet une copie de cette lettre, ainsi couverte de ses commentaires, à Jean Marx, en lui disant, dans un petit mot d'accompagnement : « Hier matin, j'ai reçu de M. Péguin l'inqualifiable lettre dont je vous envoie une copie, avec des réflexions marginales¹. »

L'incident a donc pris une tournure assez désagréable et va continuer dans cette voie. L'élève ne s'en tient pas aux lettres d'insulte. Pour la séance du conseil de l'École du 6 novembre 1938, le procès-verbal note :

« M. le Président entretient l'assemblée des lettres d'insulte écrites par M. Péguin, dont le mémoire avait fait l'objet d'un rapport défavorable, et adressées nommément à M. Marx. En juillet, M. Péguin, malgré plusieurs lettres du secrétaire et une lettre de M. Mauss, avait refusé de prendre connaissance des corrections notées sur son manuscrit par M. Dumézil, et du rapport présenté au conseil. Il a en outre écrit dans *Le Pilon* un article injurieux pour la section. M. Péguin s'est inscrit à nouveau à la section pour l'année 1938-39. M. Marx demande quelle mesure de discipline et de protection pourrait être prise contre les agissements de M. Péguin. Certains directeurs d'étude proposent la disqualification de cet élève. Après discussion, M. Le Bras demande que certains de ses collègues assistent au premier cours de M. Marx. Et M. Mauss réclamera au rectorat l'envoi d'agents de la sûreté². »

Il est une autre raison pour laquelle il était nécessaire de s'attarder sur cette affaire. Elle va, en effet, connaître un

1. Lettre à Jean Marx, 8 juin 1938.

2. Procès-verbaux, *op. cit.*

développement inattendu et c'est là que Céline intervient. Il est évidemment lecteur du *Pilori*, et l'article ne lui aura pas échappé au moment où il rédige son *École des cadavres*. Et donc, le 8 janvier 1939, à la séance du conseil de l'École :

« M. Mauss donne lecture de la lettre qu'il se propose d'envoyer à M. le ministre et où il rappelle les incidents soulevés par M. Péguin, à la suite du refus de son travail sur " Les feux dits païens ". Cette lettre demande, en terminant, des instructions sur la conduite à tenir à la suite de ces incidents et devant l'inqualifiable attitude de M. Péguin. M. le Président souhaite également écrire une seconde lettre où il mentionnerait le rebondissement récent de l'affaire, par suite de la publication du livre de Céline, *L'École des cadavres*, où la section est visée, sous l'instigation de l'article de M. Péguin paru dans le *Pilori* ¹. »

Les pages de Céline auxquelles Marcel Mauss fait allusion commencent ainsi :

« Vous savez sans doute que sous le patronage du négrite juif Jean Zay, la Sorbonne n'est plus qu'un ghetto. Tout le monde le sait. Mais il existe encore un sous-ghetto, une sorte d'intrait de ghetto, à l'intérieur même de la Sorbonne, que vous entretenez aussi de vos deniers, contribuables, et qui s'intitule (pour les têtards assujettis) " l'École pratique des hautes études ", une synagogue en surpression. Le comble des culots juifs. Le panache de notre insupportable connerie de gogos goyes ²! »

Puis Céline se réfère à « l'étude de P. Géhen sur l'Université », c'est-à-dire, probablement, à l'article de Paul Péguin paru dans *Le Pilori* ³ :

« Le Juif, nous explique P. Gehen, dans son étude sur l'Université, y règne avec toute l'insolence du faux savant, se diplôme entre coreligionnaires et se distribue la manne officielle à raison de mille francs l'heure. Quant au goïm, il peut travailler dix ans s'il le veut sur quelque sujet ingrat d'érudi-

1. *Ibid.*

2. Louis-Ferdinand Céline, *L'École des cadavres*, Denoël, 1938, p. 232.

3. Je n'ai pas pu le vérifier, car je n'ai trouvé aucune collection du *Pilori* dans les bibliothèques parisiennes.

tion, on l'admettra pour faire nombre, toutes ses recherches seront pillées, on recevra narquoisement sa thèse, on fera semblant de l'examiner, mais quelles que soient la forme et la valeur de cette dernière, si l'élève français insiste pour obtenir le diplôme, désiré et mérité, il voit immédiatement se dresser devant lui l'arsenal de la perfidie, du mensonge et de l'imposture. Si, sûr de son bon droit et de la justice de sa cause, cet élève veut aller plus loin, on envisage aussitôt de le mettre grossièrement à la porte ¹. »

Et Céline continue :

« Mais le plus adorable! Savez-vous qui enseigne, dans cet extraordinaire édicule académique, le folklore français? Le Juif Marx! Tout simplement et cumulard en plus! Directeur au Ministère des Affaires Étrangères des Œuvres Françaises à l'Étranger!... Cinquante cours par an à l'École des Hautes Études! Jamais plus de deux élèves!

« Il reçoit pour chacun de ses cours, nous apprend P. Gehen, un salaire très élevé de l'ordre de mille francs de l'heure. « Il faut ajouter que ce Marx ne s'engraisse pas tout seul sur nos impositions. Un Juif n'est jamais tout seul. Il s'est promptement entouré ce Marx *nième* dans ce prodigieux bastion de culture, d'autres professeurs tout aussi français, tout aussi bretons que lui-même, tout aussi frémissants de nous décrasser, de nous élever enfin à la véritable compréhension de nos origines, de nous révéler ce que nous sommes, d'où nous venons, où nous allons, de nous faire potasser les sources mêmes de notre propre poésie! C'est de l'enculage 100 pour 100! Ou je ne m'y connais plus! Ça vaut 15 défaites à Verdun! A mon sens!

« Quelques noms de ces culottés, invraisemblables professeurs : Messieurs et Mesdames Mauss, Marx encore, Dumézil, Élisser, Grabar, Sylvain Lévi, Stoupack (alter ego de M^{me} Brunschwig), Masson, Oursel, Weill, Puech, etc. Juifs!... Juifs... Et contre-Juifs ²! »

On voit bien que Céline ne dispose que d'une information de seconde main : la liste des noms qui termine son attaque contre l'École des hautes études ferait simplement sourire si elle se trouvait dans un autre contexte. En 1938, Sylvain Lévi est mort depuis trois ans, Masson et

1. *Ibid.*, p. 232.

2. *Ibid.*, p. 233.

Oursel ne sont qu'une seule et même personne, Paul Masson-Oursel. Celui qu'il nomme Élisser s'appelle en fait Elissév... Mais Céline ne cherchait certainement pas à faire œuvre d'information historique!

Quant au premier nom cité par Céline, au début de ce chapitre de *L'École des cadavres*, le « négrite juif Jean Zay », il s'agit du ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Léon Blum. Il a ensuite participé aux différents gouvernements jusqu'en 1939. Un an plus tard, en 1940, il fera partie des quelques députés qui refuseront l'armistice et il s'embarquera avec Georges Mandel et Pierre Mendès France sur le *Massilia* pour gagner le Maroc et continuer la lutte contre l'Allemagne nazie. Il sera arrêté par la police du régime de Vichy, condamné et emprisonné. Lorsque la défaite des Allemands sera sur le point d'être consommée, Jean Zay sera tiré de sa prison et assassiné par des membres de la milice.

* * *

Dans une lettre datée du 19 novembre 1940, Marcel Mauss met en garde un de ses collègues de la IV^e section de l'École pratique des hautes études contre l'étudiant qui a été à l'origine de cette histoire :

« Mon cher ami,

« Le nommé Péguin que la V^e section des Hautes Études connaît bien s'est inscrit à votre cours à la IV^e section.

« Il a mentionné comme titre qu'il avait déposé sa thèse de diplôme à notre section.

« Le fait est exact; mais il a oublié de mentionner que sa thèse avait été refusée par trois fois, et qu'à la dernière fois, il avait refusé même de prendre connaissance des corrections qui lui avaient été imposées et qui figurent sur un manuscrit de sa thèse.

« J'ajoute qu'il y a eu, pendant et à la suite de tout cela, des incidents regrettables de sa part.

« J'ajoute enfin qu'il est un collaborateur au *Pilori* d'avant-guerre comme au *Pilori* d'après-guerre [nous sommes en novembre 1940, et la guerre est donc – provisoirement – terminée].

« Je vous écris tout cela pour que vous sachiez à qui vous avez

à faire et que vous puissiez accorder à ce nouvel inscrit l'attention qu'il mérite ¹. »

L'étudiant finira par faire des excuses à Dumézil, et il sera autorisé par la V^e section à présenter à nouveau son mémoire, qu'il acceptera de remanier. Le titre d'élève-diplômé lui sera décerné en janvier 1942, sur rapport présenté au conseil par Henri-Charles Puech et Arnold Van Gennep. Mais à ce moment-là, Dumézil ne fera plus partie de l'École : il aura été destitué pour avoir appartenu à la franc-maçonnerie.

1. Lettre de Marcel Mauss, 19 novembre 1940. Le nom du destinataire ne figure pas sur le double conservé dans les papiers de Mauss.

Le repas du guerrier

Mythes et Dieux des Germains est un livre assez mince : cent soixante pages environ. Il paraît en juin 1939 et inaugure la collection « Mythes et religions » dirigée par Paul-Louis Couchoud à la Librairie Ernest Leroux. Il porte comme sous-titre : *Essai d'interprétation comparative*. Selon les dates indiquées à la fin de la préface, Dumézil l'a commencé en septembre 1936 et achevé en septembre 1938. Il a dû le remanier au dernier moment, à la « hâte », alors que son manuscrit était presque terminé, pour y intégrer la découverte de 1938 sur la tripartition : il y propose donc de considérer la triade Odhin, Thor, Freyr comme analogue à la triade capitoline Jupiter, Mars, Quirinus¹. Mais l'ouvrage n'est pas organisé autour de l'idée trifonctionnelle.

La préface s'ouvre sur ces mots :

« Ce petit livre n'est pas d'un germaniste, mais d'un comparatiste. Il n'est pas non plus un bilan des données actuellement acquises sur les anciennes mythologies des Germains, mais un essai pour situer ces mythologies par rapport à ce qu'on entrevoit des conceptions et représentations religieuses des Indo-Européens². »

A la fin de la préface, une dizaine de pages plus loin, Dumézil remercie « M. A. Jolivet, professeur à la Sor-

1. Voir ce qu'il dit dans la préface de ses *Dieux des Germains*, en 1959, à propos de cette rédaction et de ce remaniement de dernière heure (p. 1).

2. *Mythes et Dieux...*, p. VII.

bonne, qui a bien voulu lire les épreuves et nous assister de tout son savoir ». Alfred Jolivet était un spécialiste de littérature scandinave (il sera, pendant la guerre, l'un des dirigeants du Front national universitaire, organisation de résistance animée par les communistes). Dumézil remercie aussi deux de ses plus proches élèves et amis, Marcel Schneider (à qui le livre est dédié en souvenir d'un voyage commun à Uppsala en 1936) et Roger Caillois, « qui eux aussi, nous ont lu et opportunément critiqué ». Dumézil termine sur cette phrase : « Nous espérons qu'on sentira tout ce que nous devons à l'enseignement de nos maîtres Marcel Mauss et Marcel Granet ¹. »

Mythes et Dieux des Germains, comme son titre l'indique, est une étude d'histoire des religions : Dumézil analyse les mythes et les rites des anciennes sociétés scandinaves, à partir des témoignages de l'*Edda* de Snorri Sturluson, ou des témoignages légués par César et Tacite. Son point de départ lui a été suggéré par une remarque de César dans *La Guerre des Gaules* : « L'usage des Germains est très différent de celui des Gaulois : en effet, ils n'ont pas de druides pour présider à la religion... » Certes, les savants ont montré facilement, et depuis fort longtemps, que cette affirmation était fautive et que « les Germains, ceux du Continent comme ceux du Nord, entretenaient des prêtres ² ». Mais, ajoute Dumézil, « si les Germains ont des prêtres, ils n'ont rien qui rappelle les druides : leurs sociétés ne sont pas présidées, dirigées par un " ordre sacerdotal " dépositaire d'une lourde érudition et de liturgies complexes ³ ». L'absence d'un tel « corps sacerdotal » n'est pas sans conséquence : faute de ces gardiens de la tradition, de ces conservateurs du passé religieux, la silhouette des dieux et la structure de leurs rapports, l'organisation si bien définie, chez les autres peuples indo-européens, du panthéon divin, se sont trouvés, ici, brouillés, amollis. Le cadre indo-européen, est presque « évanoui », écrit Dumézil ⁴. Ce qui n'est guère surpre-

1. *Ibid.*, p. xvi.

2. *Ibid.*, p. 3-4.

3. *Ibid.*, p. 4-5.

4. *Ibid.*, p. 13.

nant : chez les Celtes (comme chez les Indo-Iraniens), « on a affaire à un panthéon cohérent, qui transpose dans le grand monde les engrenages du monde humain ». Or chez les Germains, ce sont les « engrenages du monde humain » eux-mêmes – c'est-à-dire l'équilibre social – qui sont bouleversés, malmenés, brouillés, et, partant, leur transposition dans le « grand monde » le sera tout autant. Les Germains refusent la stabilité, la fixation, l'enrichissement : « Cela correspond à un état dynamique, du moins à un idéal dynamique de la société, brassant et nivelant les classes, ravalant toute supériorité qui ne naît pas et ne se maintient pas dans la guerre ou dans l'entraînement à la guerre ¹. » Il faut ici préciser un point de vocabulaire : le mot « dynamique » n'est pas un jugement de valeur ; c'est le terme technique que les historiens des religions opposent à « statique », « stable ». L'idéal des Germains tend vers une économie, un mode de vie « dynamiques ». De cette indétermination sociale et de l'absence d'un corps sacerdotal est née l'indétermination du système religieux. Mais, pour avoir été ainsi « brouillée », la structure indo-européenne n'a pas été totalement éliminée : elle resurgit dans les périodes de stabilité, quand les ossatures sociales et religieuses ont l'occasion de prendre forme, de se durcir.

Le reste du livre analyse cette « mythologie scandinave », pour essayer d'en démontrer l'antiquité indo-européenne, par la comparaison avec le monde italo-celte et indo-iranien, tout en essayant de cerner ce qui en fait la spécificité, ce qui la distingue des autres mythologies dont l'origine indo-européenne est attestée. L'ouvrage est divisé en trois parties : les *Mythes de la souveraineté* (« Le roi-magicien », « Les périls du souverain »...), les *Mythes guerriers* (« Conflits d'âges et migrations », « Les guerriers-fauves »...), les *Mythes de la vitalité* (« Liqueurs et beuveries », « Dieux et déesses de la fécondité »...).

Dans le chapitre intitulé « Liqueurs et beuveries », Dumézil fait son autocritique : dans *Le Festin d'immortalité*, il avait promu la bière au rang des boissons d'immortalité, au même titre que l'ambrosie grecque, en éclairant

1. *Ibid.*, p. 10-11.

par la méthode comparative les données rassemblées par Maurice Cahen, élève de Meillet et de Mauss, sur la « mystique sociale » de l'ivresse chez les Scandinaves, dans son livre *La Libation* paru en 1921, et qui avait tout de suite fait figure de classique. Dumézil reconnaît qu'il avait interprété abusivement les analyses de Maurice Cahen et qu'il n'y a pas de « boisson d'immortalité » chez les peuples de Germanie¹. La bière n'est que la bière, ce qui est déjà beaucoup, elle n'a pas d'effet « proprement magique, automatique » mais, « accessoire nécessaire de toutes les grandes solennités familiales et publiques », elle est du moins « le véhicule de véritables magies² ».

Le chapitre qui retient notre attention au premier chef porte sur les « guerriers-fauves », les « confréries » de jeunes hommes et leurs rituels d'initiation. Dumézil s'est beaucoup intéressé à cette question dans ses ouvrages antérieurs, par exemple dans le *Festin*, puis dans le *Problème des Centaures*, où il écrivait : « Centaures et Gandharvas constituaient sans doute des corporations magiques où la science et la folie unissaient leurs prestiges. N'était pas centaure qui voulait : l'initiation était nécessaire, et après elle l'éducation, le stage³... » Dumézil n'était évidemment pas le seul à s'intéresser à ces questions. Le problème des sociétés secrètes était au centre de nombreuses recherches sociologiques et ethnographiques, notamment depuis l'étude de Franz Boas sur les Kwakiutl⁴ que Dumézil connaissait bien (il la cite souvent). On trouve par exemple de très nombreuses analyses sur les « sociétés secrètes » chez Mauss⁵; mais c'est aussi l'objet des livres de Georges Davy sur *La Foi jurée* en 1922, ou

1. Cf. Maurice Cahen, *La Libation. Études sur le vocabulaire religieux du vieux-scandinave*, 1921, et les commentaires de Dumézil dans *Le Festin...*, p. III et p. 244-246, et dans *Mythes et Dieux...*, p. 110-116.

2. *Mythes et Dieux...*, p. 112.

3. *Le Problème des Centaures*, p. 187.

4. Franz Boas, *The Social Organization and the Secret Societies of the Kwakiutl Indians*, Washington, 1898.

5. Cf. les nombreuses occurrences du thème des confréries ou des sociétés secrètes dans les trois volumes des *Œuvres*, *op. cit.*, *passim*, et le chapitre sur les « sociétés secrètes » dans le *Manuel d'ethnographie*, « Petite bibliothèque Payot », 1967, p. 148-151.

d'Henri Jeanmaire qui, dans *Couroi et Courètes*, établit un parallèle entre la Grèce ancienne et l'Afrique moderne.

La mythologie scandinave est riche de descriptions sur les guerriers qui entourent Odhin (le Wotan germanique) dans sa demeure fabuleuse du Valhöll. Ils dévorent chaque jour la chair d'un sanglier qui renaît chaque soir, et s'enivrent d'hydromel, luxe entre les luxes dans l'ancienne Scandinavie. Chaque matin, ils prennent les armes et sortent pour combattre. On a pensé jadis, écrit Dumézil, qu'il s'agissait d'une imagination de l'époque viking, où se transposait l'idéal de vie des bandes conquérantes. Cette interprétation est juste, dit-il. Mais la date est fautive : les guerriers élus qui forment l'armée d'Odhin constituent bien une « bande », une société d'hommes comme il en foisonna à l'époque viking. « Mais de telles sociétés sont aussi anciennes que le monde germanique, qui les tenait en partie de ses lointaines origines indo-européennes ¹. »

Tacite a dépeint ces guerriers de l'ancienne Germanie qui épouvantaient l'ennemi par leur déguisement et leur fureur animale. D'autres textes les appellent les *berserkir*, les « guerriers à enveloppe d'ours ». Dumézil les compare aux Luperques de Rome et aux Gandharvas indo-iraniens, avec leurs masques d'animaux. Il y a des analogies profondes. Mais Dumézil souligne la prégnance et la permanence du caractère militarisé des confréries germaniques, la dureté de leurs règles de vie. Et le fait que les confréries traditionnelles ont continué d'exister, dans l'ancienne Germanie, « plus puissamment peut-être, plus nettement en tout cas que partout ailleurs ² ». C'est pourquoi il termine son chapitre par cette remarque sur la situation politique de l'Allemagne au moment où il écrit :

« Les considérations qui précèdent expliquent peut-être en partie certains phénomènes sociaux, parmi les plus récents de l'Allemagne : le développement, le succès des corps paramilitaires, la *dura virtus* et les droits des sections d'assaut, les

1. *Mythes et Dieux...*, p. 80.

2. *Ibid.*, p. 86.

formes particulières qu'a parfois été tentée d'exercer une jeunesse en uniforme¹. »

C'est ce passage que Ginzburg interprète comme un éloge à peine déguisé des Sections d'assaut. Lindenberg, qui ne recule devant rien, écrit même que Dumézil « donne comme exemple prometteur la renaissance des bandes de jeunes de l'antique Germanie sous la forme de la *Hitlerjugend*² ». Les articles du *Jour* et les extraits de correspondance qui seront cités dans le chapitre suivant nous renseignent suffisamment sur le sentiment d'horreur qu'éprouvait Dumézil à l'égard de Hitler, de l'hitlérisme et de la *Hitlerjugend* pour qu'on puisse désormais évacuer de telles accusations sans s'y arrêter. Reste le problème du ton adopté ici par Dumézil et qui semble volontairement neutre, sobre (comme l'a remarqué Ginzburg en se trompant totalement sur le sens qu'il fallait donner à cette euphémisation). La raison en est simple : Dumézil neutralise le jugement politique qu'il porte sur les événements contemporains parce qu'il écrit un livre de science, où il s'agit de comprendre et non de juger, d'expliquer et non de s'indigner. Tous les historiens de l'époque ne cessent de proclamer cette règle professionnelle. Marc Bloch y insiste longuement dans son *Apologie pour l'histoire*³. Et Antoine Meillet, lorsqu'il publiait, en 1918, son livre sur *Les Langues de l'Europe nouvelle* où il plaidait, en pleine guerre, contre la prolifération des langues nationales et pour l'idée d'une langue universelle qui favoriserait la reconstruction d'une culture européenne unifiée, soulignait dans son introduction que « la pensée scientifique doit demeurer à l'abri du trouble causé par les événements » et ajoutait : « On a cherché à ne rien mettre ici à quoi tout savant, même d'une nation ennemie, ne puisse et ne doive souscrire⁴. » Dumézil partageait cette éthique de la recherche et il se souvenait très certainement de cette

1. *Ibid.*, p. 90-91.

2. Daniel Lindenberg, *Les Années souterraines*, op. cit., p. 79.

3. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Armand Colin, 1974, p. 105-108.

4. Antoine Meillet, *Les Langues de l'Europe nouvelle*, Payot, 1918, p. 7.

phrase de Fustel de Coulanges : « Le patriotisme est une vertu. L'histoire est une science. »

Cela vaut également pour la conclusion de *Mythes et Dieux des Germains* où Dumézil s'attarde un peu plus longuement sur le rapprochement qu'on peut opérer entre l'ancienne Germanie et l'Allemagne contemporaine. Après avoir de nouveau souligné le « glissement » de cette mythologie vers une orientation militaire, Dumézil écrit que cette « militarisation déjà préhistorique » lui a « assuré une fortune à peu près unique ¹ ». Dumézil commente ensuite la résurgence de la mythologie archaïque dans le monde contemporain :

« Le troisième Reich n'a pas eu à créer ses mythes fondamentaux : peut-être au contraire est-ce la mythologie germanique, ressuscitée au XIX^e siècle, qui a donné sa forme, son esprit, ses institutions à une Allemagne que des malheurs sans précédent rendaient merveilleusement malléable. »

Et nous arrivons au point essentiel, sur lequel le livre s'achève :

« La propagande néo-païenne dans l'Allemagne nouvelle est certes un phénomène intéressant pour l'historien des religions : mais elle est volontaire, à quelque degré artificielle. Beaucoup plus intéressant en tout cas est le mouvement spontané par lequel les chefs et la masse allemande, après avoir éliminé les architectures étrangères [c'est-à-dire les « habitudes chrétiennes » dont Dumézil a parlé à la page précédente], ont coulé naturellement leur action et leurs réactions dans les moules sociaux et mystiques dont ils ne savaient pas toujours la conformité avec les plus anciennes organisations, les plus anciennes mythologies des Germains ². »

Une fois levée l'hypothèque d'une « sympathie pour le nazisme », énorme erreur de lecture qu'une attention plus fine à ce qui est écrit aurait permis d'éviter, il est possible de rendre à ce texte toute sa portée : Dumézil prend position, en tant qu'historien des religions, et au terme d'un

1. Voir le passage que j'ai cité au début de ce livre (p. 25).

2. *Mythes et Dieux...*, p. 156-157.

livre qui lui offrait une belle occasion de se prononcer, sur un fait marquant, qui était à l'époque partout évoqué, à savoir que les nazis faisaient revivre l'ancienne mythologie germanique. On se souvient qu'il avait rendu compte, dans *Le Jour*, de deux livres sur l'Allemagne nazie, *Les Mythes hitlériens* de F. Perroux et *Idoles allemandes* de Max Hermant. Il y voyait un pas important dans la prise de conscience :

« Les titres sont significatifs. On commence à comprendre le côté messianique du mouvement hitlérien. Il ne s'agit de rien moins que de proposer aux hommes, plus exactement proposer aux Aryens et imposer aux autres, de nouvelles valeurs d'existence... D'où le triple caractère de l'idéologie hitlérienne : hostilité au christianisme, à l'humanisme et à l'argent. Ainsi on s'explique qu'en Allemagne les pasteurs soient emprisonnés, les livres brûlés, les bénéfiques capitalistes confisqués au-delà de 6 %¹. »

Mais Dumézil reprochait à ces deux livres de trop sacrifier « l'étude psychologique » à l'histoire politique et économique et de négliger la « résurgence des fêtes payannes de printemps ». C'est dans ce débat qu'il faut situer la conclusion de *Mythes et Dieux*... Pour Dumézil, il est certes utile de signaler que l'Allemagne contemporaine s'efforce de faire revivre les mythes anciens. Mais ce n'est pas le plus intéressant aux yeux de l'historien des religions qui veut analyser le phénomène qui se déroule sous ses yeux. C'est le processus inverse qui est frappant. Il n'était nul besoin que le nazisme réanimât l'ancienne mythologie : elle ressurgit d'elle-même. Elle était là, prête à ressusciter, et les nazis n'ont fait que se couler dans des « moules mystiques et sociaux » qui leur préexistaient et attendaient l'heure de fonctionner à nouveau pour la fabrique des guerriers. D'où l'idée d'un accord préétabli entre le passé et le présent, d'une « âme germanique » qui perdure à travers les siècles et « donne forme » aux institutions et aux comportements... C'est la *Germania rediviva* de ses articles du *Jour*. C'est, si l'on veut, « l'Allemagne éternelle » de Maurras. Mais c'est aussi l'Allemagne que

1. *Le Jour*, 9 juillet 1935.

décrivait Durkheim, dans son petit livre de 1915, « *L'Allemagne au-dessus de tout* », où il analysait « le caractère morbide de la mentalité allemande » : « Nous sommes en présence d'un cas nettement caractérisé de pathologie sociale. Les historiens et les sociologues auront plus tard à en rechercher les causes », écrivait-il. En ajoutant que la doctrine politique du pangermanisme était peut-être un effet plutôt qu'une cause, « une explication, trouvée après coup, d'un fait primitif et plus profond... la volonté de puissance ». Durkheim rappelait alors que « les forces impersonnelles, anonymes, obscures... ne sont pas les moindres facteurs de l'histoire ¹ ».

Car l'idée, développée par Dumézil dans *Mythes et Dieux des Germains* d'une « mentalité collective » qui structure les comportements d'un peuple lui venait certainement plus de l'école sociologique française que de la pensée de Maurras et Bainville. Souvenons-nous de ce qu'il disait à la fin de la préface : « On reconnaîtra tout ce que ce livre doit à l'enseignement de Marcel Mauss. » Il suffit d'examiner les concepts (et le vocabulaire) mis en œuvre par Dumézil dans les deux dernières pages de son livre : ce sont ceux de l'école durkheimienne, ceux de Mauss. Il parle de la « remythisation » de l'Allemagne, et il explique que les vieilles « légendes » germaniques y sont redevenues des « mythes », au sens sociologique, ethnologique du terme : « Elles justifient, soutiennent, provoquent des comportements qui ont tous les caractères du sacré ². » Cette notion durkheimienne, maussienne, du sacré lui semble offrir la clé des phénomènes qui se développent en Allemagne au moment même où il analyse la mythologie germanique. En tout cas, Dumézil pensait avoir produit une démonstration qui ressortissait à l'explication historique et non pas au jugement politique : « Je proposais une analyse, et, à l'époque, mon livre a été reçu comme tel », disait-il dans un passage des *Entretiens* qui n'a pas été conservé dans la version finale.

Si l'on veut, aujourd'hui, interpréter ce *Mythes et*

1. Émile Durkheim, « *L'Allemagne au-dessus de tout* ». *La mentalité allemande et la guerre*, Armand Colin, 1991, p. 87, 83 et 72.

2. *Mythes et Dieux...*, p. 156.

Dieux des Germains en le rapportant aux opinions politiques de son auteur, on ne peut le lire que comme un livre antinazi. Mais si certains commentateurs récents ont pu se tromper au point d'attribuer à Dumézil la position politique inverse, c'est précisément parce qu'il a tout fait pour mettre entre parenthèses, pour laisser à distance son point de vue de citoyen : il ne voulait pas que l'on trouvât de la politique dans son livre, il souhaitait que son propos final sur l'Allemagne nazie fût le résultat logique d'une analyse historique. C'est bel et bien en tant qu'historien des religions qu'il s'exprime sur le monde contemporain, dans les deux dernières pages de *Mythes et Dieux des Germains*, au nom d'un regard porté sur les « mentalités collectives » saisies dans la longue durée. Il n'est pas étonnant que Marc Bloch ait pu se reconnaître dans cette démarche et en faire un chaleureux éloge, dont je citerai quelques extraits dans le chapitre suivant, et que, après la guerre, Lucien Febvre ait pu s'adresser à Dumézil en le décrivant comme un « historien, au sens *Annales* du mot ¹ ».

Il est d'ailleurs frappant de retrouver cette idée d'une permanence de l'esprit germanique à travers la longue durée dans un texte de Heine dont Edmond Vermeil publiait, en cette même année 1939 où paraissait *Mythes et Dieux des Germains*, un recueil de textes précédés d'une longue étude. Nous devons nous efforcer, disait Vermeil dans sa préface, de faire de Heine notre contemporain. Il n'y avait pas beaucoup d'efforts à faire, et Dumézil connaissait, à n'en pas douter, ces pages du poète allemand écrites un siècle plus tôt et dont on pourrait croire qu'il les a recopiées. Voici le texte magnifique de Heine. Après avoir mis en garde contre les philosophes de son pays, contre Kant, contre Fichte, contre les philosophies de la nature, il prophétisait :

« Ces doctrines ont développé des forces révolutionnaires qui n'attendent que le moment pour faire explosion [...].

« Le christianisme a adouci, jusqu'à un certain point, cette

1. « Mon cher collègue, vous figuriez en tête de la liste des historiens au sens *Annales* du mot que je me proposais de relancer pour qu'ils me donnent un article... » (lettre de Lucien Febvre à Georges Dumézil, 23 juillet 1951).

brutale ardeur batailleuse des Germains; mais il n'a pu la détruire, et quand la croix, ce talisman, viendra à se briser, alors débordera à nouveau la férocité des anciens combattants, l'exaltation frénétique des berserkers que les poètes du Nord chantent encore aujourd'hui. Alors, et ce jour, hélas! viendra, les vieilles divinités guerrières se lèveront de leurs tombeaux, essuieront de leurs yeux la poussière séculaire; Thor se dressera avec son marteau gigantesque et démolira les cathédrales gothiques¹. »

1. Texte cité par Edmond Vermeil, *Henri Heine, ses vues sur l'Allemagne et les révolutions européennes*, Éditions sociales internationales, 1939, p. 216.

Un livre qui arrivait trop tard

Il reste à s'interroger sur l'accueil qui a été réservé à *Mythes et Dieux des Germains*, pour voir comment (de Marc Bloch à Drieu La Rochelle!) il a été lu au moment de sa parution, mais aussi plus tard, depuis la fin de la guerre jusqu'à nos jours. L'ouvrage a été publié en juin 1939, et lorsque ses premiers lecteurs en ont pris connaissance, la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne. Les articles ont été assez nombreux dans les revues scientifiques et l'on voit ici réagir la communauté savante dont nous avons déjà parlé : des collègues de Dumézil, de différentes disciplines, présentent le livre à l'aune de leurs préoccupations spécifiques. Tous les articles sont élogieux, voire chaleureux.

Le principal document est évidemment l'article de Marc Bloch dans la *Revue historique*. Il est publié dans la série de comptes rendus d'ouvrages que comporte chaque livraison¹. L'article commence ainsi :

« On ne devra pas chercher dans ce petit livre, alerte et substantiel, un tableau complet des anciens mythes germains. Procéder à une sorte de mise en place des croyances rituelles, par rapport "à ce qu'on entrevoit des conceptions et représentations religieuses des Indo-Européens" en général; plus précisément, établir, d'une part, par l'examen des similitudes, des filiations, puis de l'autre, mettre en lumière les transformations et déviations qui, altérant l'héritage commun, aboutirent à faire du système mythique de la Germanie une

1. *Revue historique*, CLXXXVIII, avril-juin 1940, p. 274-276.

chose vraiment originale : tel est l'objet, à la fois plus limité et plus neuf, que l'auteur s'est proposé¹. »

Marc Bloch passe en revue les différents chapitres et écrit, par exemple, à propos des pages que Dumézil consacre aux « mythes des guerriers » :

« Avec les mythes des guerriers, avec les classes d'âge et les belliqueuses sociétés de jeunes hommes, apparaissent sous nos yeux, non seulement la structure et la mentalité des premiers Vikings, mais aussi les lointaines racines du rite d'initiation, qui, étrangement transformé, d'ailleurs, par une ambiance sociale toute nouvelle, devait donner naissance, finalement, à notre chevalerie². »

Le médiéviste termine son compte rendu en opérant, comme Dumézil, un rapprochement avec la situation de l'Allemagne contemporaine. Je reproduis toute la fin de l'article, pour bien montrer que je ne sollicite pas le texte :

« Dans cette civilisation occidentale, les sociétés qui étaient les héritières les plus directes de l'ancienne Germanie demeurèrent toujours marquées de caractères particuliers. Ce n'est pas un des moindres mérites de M. Dumézil que d'avoir su indiquer, avec beaucoup de discrétion et un sens très juste des nuances, comment, dans l'étonnante et formidable Allemagne que nous avons vu aujourd'hui se dresser sous nos yeux, se prolongeaient certains penchants, mythiquement guerriers et mystiquement juvéniles, que déjà décelait, dans le même groupe, l'évolution des traditions reçues du plus vieux passé indo-européen. "Résurrection", écrit-il, mais il dit aussi "mouvement spontané". Et, sans doute, s'agit-il bien en réalité de la résurgence de sources seulement à demi-cachées. Leur courant est sensible durant tout le Moyen Age : le *Nibelungenlied* n'a-t-il pas ses Ondines, qui eussent été singulièrement dépaysées dans notre *Chanson de Roland*? Il y aurait une belle et curieuse histoire à écrire : celle de la survie profonde, en Allemagne, je n'oserai pas dire du paganisme germanique, mais du moins de tendances sentimentales et religieuses – sociales aussi, d'ailleurs – fort étrangères à l'univers de la chrétienté latine. Qu'on se laisse aller, une fois fermé le livre de M. Dumézil, à rêver si loin, en apparence, du sujet propre qu'armé de la plus sûre érudition, il a

1. *Ibid.*, p. 274-275.

2. *Ibid.*, p. 275.

choisi de traiter, n'est-ce pas la meilleure façon de souligner l'intérêt et le plaisir qu'on a pris à le lire¹? »

Doit-on penser, comme l'affirme Ginzburg, que Marc Bloch aura été bien peu vigilant face à la montée de la culture nazie? Tout indique le contraire. Les témoignages, d'abord. Il suffira de citer le récit de Charles Morazé, qui fut son élève à partir de 1936. Il souligne que « la lucidité de Marc Bloch a de quoi étonner quand on repense à cette seconde belle époque d'une France trop aveuglément confiante dans les droits consignés dans les traités. Bloch faisait – à ce qu'il semble – figure d'exception, tant par l'éminente considération qu'il portait à la réflexion allemande que par la crainte que cette même réflexion se trouvât interdite ou détournée par les prolégomènes d'événements hors du commun et contraire aux espérances ouvertes à l'orée de notre siècle² ». Et puis il y a les faits : par exemple, en 1938, après l'Anschluss, Marc Bloch décide de retirer sa contribution, qui en est déjà au stade des épreuves, au volume d'hommage à son collègue autrichien, Alphons Dopsch. Il écrit à l'assistante de ce dernier qu'il ne saurait ignorer les persécutions qui ont atteint d'illustres savants autrichiens et que, à ses yeux, la nouvelle situation « retire à la manifestation prévue les caractères de liberté et de saine confraternité scientifique dont elle devait recevoir sa signification³ ». Enfin, il y a les textes. Marc Bloch publiait régulièrement, dans la *Revue historique*, des comptes rendus d'ouvrages de savants allemands ou concernant l'Allemagne. En 1937, par exemple, il publie un article sur plusieurs livres, parmi lesquels un manuel d'antiquités germaniques publié par un savant danois, G. Schütte, intitulé *Nos ancêtres, les nations gotoniques*. Marc Bloch commente ce titre :

1. *Ibid.*, p. 276.

2. Charles Morazé, « Présence de Marc Bloch », in *Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales*, textes réunis et présentés par Harmut Atsma et André Burguière, École des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 17-21. Citation p. 18.

3. Lettre de Marc Bloch à Erna Patzelt, 13 avril 1938. Cité par Heinz Dopsch, « Marc Bloch et les mélanges en faveur d'Alphons Dopsch. Réflexions sur une lettre de Marc Bloch datant de l'Anschluss », in *Marc Bloch aujourd'hui, op. cit.*, p. 70.

« C'est que M. Schütte se refuse à parler de " Germains ". Il juge en soi illégitime la prodigieuse extension de sens qui, du nom de " quelques petites tribus belges perdues dans un coin des Ardennes ", a fait celui de toute une branche de la famille indo-européenne, voire, sous la plume de Houston Chamberlain, la commune étiquette de la " race " blanche. Il estime plus dangereuses encore les équivalences auxquelles prête un mot qui, en anglais du moins – le français permet de mieux distinguer –, oscille entre la singularité particulière d' " Allemands " et une acception beaucoup plus générale, attachée à la parenté des langues scandinaves. M. Schütte lui-même appartient au plus large de ces deux groupes. Il ne se reconnaît point pour membre du plus étroit, qui est de nature purement politique. On lui accordera, en effet, bien volontiers que de pareilles ambiguïtés ne sont pas sans péril : là où le monde savant en dehors de l'Allemagne dit " indo-européen ", les érudits allemands, depuis longtemps, répétaient " indo-germans " : ce fut, je crois, une des premières lézardes dans l'impartialité de leur science. Pourtant le terme de Germain est à ce point entré dans l'usage que je me demande s'il est encore temps de lui en substituer un autre, d'ailleurs tout aussi artificiel¹. »

Dans le même article, Marc Bloch écrit, à propos d'un autre ouvrage, que « ce n'est pas sans une véritable angoisse intellectuelle qu'on ferme le livre de M. Kosinna ». Certes, dit-il, c'est un livre sérieux – « comme on devait l'attendre d'un archéologue universellement reconnu » –, et d'une grande richesse d'information sur la civilisation matérielle des anciens Germains, mais, ajoute-t-il, « tout ce qui, sous la forme la plus noble et la plus élémentaire à la fois, constitue l'esprit scientifique » en semble banni. « On lui pardonnerait de n'être pas impartial. Le terrible est qu'il ne songe pas à l'être », écrit Marcel Bloch².

Un an plus tard, dans la même rubrique de la *Revue historique*, Marc Bloch revient à nouveau sur la question des rapports entre la science et la politique et il s'indigne que trop de livres dans l'Allemagne d'aujourd'hui

1. Marc Bloch, « Le monde germanique et les invasions », *Revue historique*, CLXXXI, 1937, p. 434-440. Citation p. 434-435.

2. *Ibid.*, p. 435.

« portent la marque démoniaque de passions étrangères à la sérénité de nos études : passions insidieuses qui, même inexprimées et parfois, doit-on croire, inconscientes, abou-tissent à élever entre la science nationale et la science européenne la plus absurde muraille de Chine¹ ».

Ces articles nous montrent trois choses : 1) à l'évidence, Marc Bloch était sensibilisé au plus haut point à l'in-trusion de la politique et de l'idéologie dans les travaux scien-tifiques, et toujours prompt à la dénoncer ; 2) il n'a pas vu la moindre contamination de ce genre dans le livre de Dumézil ; 3) plus important : pour lui, la science doit être à l'écart des soubresauts politiques. Le savant doit tâcher de conserver, autant qu'il le peut, son impartialité. Il ne pouvait donc être question pour Marc Bloch de s'étonner que Dumézil ne portât pas de condamnation sur le phéno-mène qu'il commentait (la résurgence contemporaine des mythes guerriers de l'ancienne Germanie), puisque le tra-vail de l'historien est de comprendre, non de juger.

Il y eut beaucoup d'autres articles sur *Mythes et Dieux des Germains* dans les revues spécialisées. Fernand Mossé, l'un des deux directeurs de la *Revue germanique* (dont les chroniqueurs s'inquiétaient souvent des déra-pages idéologiques qui envahissaient les livres des savants allemands dont ils avaient à rendre compte), parle de l'ouvrage de Dumézil en des termes chaleureux² :

« Tous les travaux de M. Dumézil, en ce qui concerne la mythologie, procèdent de la même méthode et fournissent des résultats convergents. Il était temps d'en tirer, à l'usage du grand public, une synthèse. C'est ce que l'auteur a fait en l'appliquant aux mythes germaniques, dans le présent volume, petit par le nombre de pages, mais aussi riche de sug-gestions par sa substance³. »

Dans la *Revue de l'histoire des religions*, Édouard Dhorme, l'un des directeurs de la revue, fait lui aussi un éloge très appuyé du livre⁴. Dans la même publication, Jean Przyluski, indianiste et professeur au Collège de

1. Marc Bloch, *Revue historique*, CXCI, 1938, p. 190.

2. *Revue germanique*, XXX, 1939, p. 275-278.

3. *Ibid.*, p. 276.

4. *Revue de l'histoire des religions*, CXXII, 1940, p. 174-175.

France, utilise abondamment, tout au long d'un article qu'il consacre aux « confréries de loups-garous », ce qu'il considère comme les apports essentiels de *Mythes et Dieux des Germains* à la question des sociétés de jeunes hommes ¹. Dans les *Études celtiques*, Marie-Louise Sjoestedt souligne notamment le rapprochement que l'on peut faire entre les Beserkir de l'ancienne Germanie et les Fianna de l'ancienne Irlande, et insiste sur l'intérêt que les celtisants pourront tirer des pages que Dumézil consacre aux « guerriers-fauves », ou aux « liqueurs et beuveries ² ». Dans la *Revue archéologique*, c'est Raymond Lantier, le successeur d'Henri Hubert au musée archéologique de Saint-Germain-en-Laye, qui loue la richesse de *Mythes et Dieux des Germains* ³. Autre article, toujours très favorable, dans la *Revue de philologie*, par Alfred Ernout, latiniste et professeur au Collège de France (il y soutiendra, en 1948, la candidature de Dumézil ⁴). Un seul article fait état de sérieuses réserves : celui d'Albert Grenier, professeur d'antiquités nationales au Collège de France. Dans la *Revue des études anciennes*, il loue l'érudition et la virtuosité mises en œuvre par Dumézil tout au long de son livre, mais il n'accepte pas le rapprochement final entre les anciens Germains et les Allemands d'aujourd'hui, « qui sont, malgré tout, écrit-il, un autre peuple ⁵ ».

* * *

Lorsqu'il a répondu aux accusations de Ginzburg, Dumézil a produit un document inédit : il s'agit d'une lettre qui lui a été adressée, en juin 1939, par le sociologue Maurice Halbwachs, qui venait de recevoir et de lire *Mythes et Dieux des Germains*. On peut déjà s'arrêter sur ce point : si Dumézil avait voulu faire l'apologie du

1. Jean Przyluski, « Les confréries de loups-garous », *Revue de l'histoire des religions*, CXXI, n^{os} 2-3, mars-juin 1940, p. 133-144.

2. *Études celtiques*, vol. IV, fasc. 1, 1948, p. 143-146 (le volume est daté de 1948, mais le fascicule est de 1941; l'article est sans doute de 1939, puisque M.-L. Sjoestedt est morte en 1940).

3. *Revue archéologique*, VI^e série, janvier-juin 1941, p. 309.

4. *Revue de philologie*, LXVII, 1941, p. 201.

5. *Revue des études anciennes*, XL, 1, 1939, p. 378.

nazisme, il n'aurait certainement pas eu l'idée saugrenue d'envoyer son livre à Halbwachs, connu pour ses idées socialistes. Et il serait encore plus étonnant qu'Halbwachs n'ait pas vu l'intention cachée du livre. Dumézil n'a publié qu'un extrait de cette lettre. Je donne le texte intégral, car la tonalité générale en est tout aussi révélatrice que le jugement porté sur *Mythes et Dieux...* :

« Cher monsieur,

« Je viens de rappeler à Pierre Marcel que vous devez recevoir les fascicules 1-3 des *Annales sociologiques* (mémoire Granet) et il m'a confirmé que cela allait être fait. Merci de m'avoir envoyé votre livre, tout à fait passionnant et dont plus d'un chapitre, en particulier *Conflits d'âge et migrations*, a éclairé pour moi d'une lumière venue des temps mythologiques, des phénomènes de "morphologie sociale" que j'ai étudiés. De même que les premiers [chapitres] paraissent lourds d'une signification actuelle en présence de peuplades germaniques sans doute encore bien engagées dans le primitif. J'avais autrefois lu le livre de mon collègue et ami si regretté Maurice Cahen, ce qui me préparait à bien entrer dans votre étude sur *Liqueurs et Beuveries*. Mais j'aurais trop à dire si je voulais rendre à votre œuvre l'hommage de reconnaissance qu'elle mérite de ceux qui aiment le beau travail qui témoigne d'une belle réussite et d'un mélange de science et d'invention féconde.

« Merci encore et croyez, cher monsieur, à mes sentiments cordialement dévoués.

« Maurice Halbwachs.

« P.S. Je vous rappelle que nous serions heureux d'avoir une collaboration de vous (compte rendu, ou notes bibliographiques) pour les *Annales sociologiques* avant le 6 ou le 8 juillet¹. »

Halbwachs avait longtemps enseigné à Strasbourg, où il s'était lié d'amitié avec Marc Bloch et Lucien Febvre, avant d'être nommé à la Sorbonne (où il était encore professeur au moment où il écrivait la lettre à Dumézil que je viens de citer). Il avait été, comme Marcel Mauss, un militant dreyfusard passionné, alors qu'il était élève de la

1. Lettre de Maurice Halbwachs à Georges Dumézil, du 21 juin 1939.

rue d'Ulm, et il était très tôt devenu socialiste. Sociologue engagé, il avait soutenu une thèse de droit, en 1909, sur *Les Expropriations et le prix des terrains à Paris*, dont le parti socialiste avait tiré une brochure de propagande contre la spéculation. Quelques années plus tard, en 1913, il soutint sa thèse de sociologie sur *La Classe ouvrière et les niveaux de vie*, un sujet qui pour l'époque représentait une audace incroyable. Halbwachs était un disciple de Durkheim, un ami de Marcel Mauss et d'Henri Hubert, et il avait participé avec eux, dès 1905, à l'entreprise collective de *L'Année sociologique*. Homme ouvert au débat intellectuel, à la confrontation scientifique, il a « plus qu'aucun autre, écrit Pierre Bourdieu dans un article d'hommage, contribué à faire connaître en France la sociologie allemande », tout en s'interrogeant avec une grande lucidité, et beaucoup d'inquiétude, sur « ses ambiguïtés scientifiques et politiques ¹ ». Ce « militant de l'universel », comme dit encore Bourdieu, devait connaître un sort tragique. Arrêté en juin 1944, alors qu'il venait d'être nommé au Collège de France, il fut déporté à Buchenwald où il est mort en février 1945. Les Allemands l'avaient pris comme otage, tout comme le sinologue Henri Maspero, parce que son fils participait à la Résistance. Certains témoignages laissent d'ailleurs supposer qu'il n'était, lui-même, pas tout à fait étranger à ces activités. Maurice Halbwachs était marié à Yvonne Basch, la fille de Victor Basch, le président de la Ligue des droits de l'homme, qui sera assassiné en 1944 par la milice.

* * *

Parmi les documents qu'il met en avant pour instruire le procès de Dumézil, Carlo Ginzburg fait état d'un compte rendu paru en Allemagne, dans la *Deutsche Literaturzeitung*, sous la signature de Siegfried Gutenbrunner, en octobre 1940. Ginzburg n'en cite qu'une phrase :

« Même si le lecteur allemand ne voit pas les choses de la

1. Cf. Pierre Bourdieu, « L'assassinat de Maurice Halbwachs », in *Visages de la Résistance. La liberté de l'esprit*, n° 16, automne 1987, p. 161-167.

même manière que Dumézil, elles peuvent être vues comme une reconnaissance de l'unité existant entre esprit germanique et esprit allemand¹. »

Ginzburg accorde à cet article une importance privilégiée : c'est un fait établi, écrit-il, que la thèse développée par Dumézil d'un « accord préétabli entre le passé et le présent » était de nature à plaire à un critique nazi². A tel point que cela lui permet, dans un premier temps, de contrebalancer, puis de disqualifier purement et simplement le compte rendu de Marc Bloch. Mais c'est encore une fois solliciter les textes : le critique de la *Deutsche Literaturzeitung* dit très explicitement que le lecteur allemand ne voit pas les choses de la même manière que Dumézil (et Ginzburg admet qu'il s'agit d'une allusion à l'absence de toute référence à la « race » chez Dumézil), mais que ce même lecteur allemand pourra, malgré tout, trouver dans ce livre une reconnaissance de l'unité qui existe entre l'esprit germanique et l'esprit allemand. C'est en effet ce qu'essaie de montrer Dumézil (et ce que dit Marc Bloch avec lui). Mais la formulation de Gutenbrunner atteste clairement qu'il ne pense pas un seul instant que Dumézil soit favorable au nazisme. Il semble dire, tout au contraire : bien que Dumézil ne soit pas nazi, on pourra trouver dans son livre la reconnaissance, etc. C'est même ce qui, aux yeux de ce commentateur allemand, fait l'intérêt de cette « reconnaissance » : elle vient d'un ennemi. Tout cela étant, bien entendu, exprimé de manière euphémisée, puisqu'il s'agit d'un compte rendu qui paraît dans une revue scientifique. C'est encore plus évident quand on cite un peu plus longuement le texte de Gutenbrunner, dont je donne une traduction presque mot à mot pour ne pas le déformer :

« Dumézil fait ici une comparaison avec la pensée du national-socialisme, qui, comme celle des anciens Germains, ne valorise pas la richesse tranquille et frileusement protégée, mais seulement l'effet vivifiant et cette richesse dans le cours

1. Cité par Carlo Ginzburg, *op. cit.*, p. 183. L'article de Gutenbrunner se trouve dans la *Deutsche Literaturzeitung*, 13 octobre 1940, p. 943-945.

2. Carlo Ginzburg, *op. cit.*, p. 188.

général des valeurs. Même si le lecteur allemand voit ces choses souvent sous une autre lumière que l'auteur, on peut toutefois considérer ces comparaisons comme une reconnaissance de l'unité de l'esprit germanique et de l'esprit allemand¹. »

On peut ajouter que, même si Gutenbrunner n'avait pas émis de telles réserves, son article ne serait en rien une preuve de quoi que ce soit. Car le livre de Dumézil, ou plus exactement les dernières pages de ce livre, dressent un constat et expliquent une situation contemporaine à partir d'une analyse des plus anciens faits religieux : à savoir que l'Allemagne nazie s'est coulée spontanément dans des cadres idéologiques et mythologiques qui viennent de la nuit des temps. Un tel constat pouvait rencontrer l'adhésion d'un historien du Moyen Age, français et antinazi, qui y trouve à la fois l'écho de ses propres recherches sur les phénomènes de longue durée et un moyen de mieux comprendre les forces du mal qui se déchaînent de l'autre côté du Rhin. Mais il pouvait également « plaire », comme dit Ginzburg, à un auteur allemand et sans doute pronazi, qui pouvait y trouver la description historique d'une continuité sur laquelle les doctrinaires du régime fondaient leur propagande. L'intérêt que Gutenbrunner porte au livre de Dumézil n'entraîne nullement que Dumézil ait eu de la sympathie pour le nazisme. Le point commun des articles de Bloch et de Gutenbrunner semble au contraire être celui-ci : tous les deux pensent que Dumézil est hostile au nazisme, mais qu'il en décrit fort bien la réalité.

Parmi les réactions extérieures au milieu scientifique, il est permis d'accorder une place toute particulière à l'article que Drieu La Rochelle consacre en janvier 1940, dans *Je suis partout*, au livre de Dumézil². Il est vraiment dommage qu'aucun des historiens qui se sont penchés sur le « cas Dumézil » n'ait eu l'idée de prendre connaissance de cet article (pour la simple raison qu'ils ne

1. Siegfried Gutenbrunner, art. cit., p. 945.

2. Pierre Drieu La Rochelle, « Éternelle Germanie », *Je suis partout*, 12 janvier 1940.

« Nos jeunes hommes des corps francs reconnaîtront cette *feralis exercitus* [armée funèbre] dans les groupes de combat bottés et armés de la mitraillette des gangsters américains avec qui ils ont maille à partir. »

Après avoir cité les formules des sagas du nord, qui parlent des berserkers qui « allaient sans cuirasse, sauvages comme des chiens et des loups », Drieu termine son article sur cette phrase : « Deux mille ans n'ont rien changé. »

Que peut-on ajouter à un propos si clair ? Nous sommes en janvier 1940. Drieu est, à l'époque, patriote, anti-allemand, et il lit *Mythes et Dieux des Germains* comme une étude scientifique (les mots « savant », « austère » reviennent plusieurs fois sous sa plume) qui fait écho à sa propre vision maurrassienne du monde. Drieu est un très bon lecteur. Il a bien vu ce qui est au centre de l'ouvrage, et que les commentateurs d'aujourd'hui laissent échapper, en raison de l'*a priori* idéologique avec lequel ils le lisent : la Germanie archaïque n'est pas, au yeux de Dumézil, la fidèle incarnation de l'héritage indo-européen. Au contraire, le caractère guerrier et la militarisation de cette société sont la manière dont elle se « débarrasse » de cet héritage commun.

* * *

Pour faire une histoire complète de la réception de *Mythes et Dieux des Germains*, il faut s'interroger également sur la manière dont le livre a été lu après la guerre. En 1950, Étienne consacre un très long article à l'œuvre de Dumézil dans *Les Temps modernes*, où il compare Dumézil à Einstein ¹ :

« Comme il faut à l'homme des temps modernes, pour adéquatement se situer dans le monde, tenir un compte exact des équations d'Einstein, pareillement, il lui faut, pour se situer en ce point de douleur exquise où l'histoire en lui se dissocie

1. Étienne, « Einstein, Dumézil, Horace et Cuchulainn », *Les Temps modernes*, n° 57, juillet 1950, p. 138-147, et n° 58, août 1950, p. 341-347.

du mythe, connaître et pratiquer l'œuvre de Georges Dumézil¹. »

Puis, après avoir retracé en quelques lignes la démarche de Dumézil, Étiemble en arrive à *Mythes et Dieux des Germains* :

« Ni M. Daladier, ni je suppose M. Léger ne lurent cet ouvrage dans l'avion qui les emmenait vers Munich : noir sur blanc, tout y était annoncé : le coup de Prague, celui de Dantzig, et le reste. M. Daladier, qui est agrégé d'histoire, croyait faire de l'histoire. Qu'avait-il besoin de compter avec les mythes? En se reconstituant conformément à des mythes que Dumézil pouvait rejoindre en Perse, en Irlande, dans le Latium, l'Allemagne hitlérienne enseignait pourtant au monde que l'histoire ne se nourrit pas moins avidement de fables que de minerais ou de déterminisme prétendu géographique. Sous l'influence de Lavissee et de ses successeurs, nous avons si parfaitement réussi à oublier tout ça, qui nous gênait. Dumézil, juste à temps, nous rafraîchissait la mémoire; juste à temps : un peu trop tard². »

Étiemble se trompe dans les dates : Daladier ne pouvait pas lire *Mythes et Dieux des Germains* dans l'avion qui l'emmenait vers Munich, puisque les accords de Munich ont été signés en septembre 1938 et que le livre de Dumézil a paru en juin 1939. Cette confusion s'explique aisément : Étiemble a dû lire le livre sur manuscrit, donc en septembre 1938. En tout cas, le propos d'Étiemble, et jusqu'à cette erreur de date, exprime à merveille le souvenir qu'il gardait en 1950, quand il écrivait cet article, du livre de 1939 et de la manière dont il l'avait lu à l'époque. Ce qu'il en dit correspond très exactement à ce qu'en disait Marc Bloch, dix ans plus tôt. De 1940 à 1950, l'image du livre n'a pas varié : c'est l'œuvre d'un savant, dont les résultats dans le domaine de l'histoire des religions permettaient de comprendre la situation de l'Allemagne à la fin des années trente.

On retrouve cette façon de voir à la fin des années soixante-dix, dans le discours prononcé par Claude Lévi-Strauss, en 1978, pour accueillir Dumézil à l'Académie

1. *Les Temps modernes*, n° 57, p. 138.

2. *Ibid.*, n° 57, p. 144.

française. C'est à la fin de son texte, en manière de conclusion, qu'il évoque *Mythes et Dieux des Germains*, pour dégager la portée générale des travaux de Dumézil dont il vient de donner un magnifique aperçu. Il s'adresse à Dumézil en ces termes :

« Toutes ces trouvailles, si riches et si fécondes, ne doivent pas faire oublier la vision d'ensemble, et à bien des égards prophétique, qui se dégage de votre œuvre. Car le problème qu'elle pose et sur lequel elle projette tant de lumières, c'est en définitive celui du rôle de l'idéologie dans la vie des sociétés humaines : idéologie, dont après des siècles voués à la raison triomphante, nous observons le foudroyant retour. En 1939, à la veille de la guerre, votre livre *Mythes et Dieux des Germains* soulignait à quel point les chefs et la masse allemande ont, sans toujours s'en rendre compte, " coulé naturellement leur action et leurs réactions dans les moules sociaux et mystiques hérités d'un passé très lointain ". Nous sommes aujourd'hui témoins de phénomènes du même ordre en Iran et en Asie du Sud-Est ¹... »

Et Lévi-Strauss d'ajouter :

« Nulle œuvre mieux que la vôtre ne peut mettre en garde contre ce genre d'illusions. Car cette idéologie indo-européenne dont vous avez minutieusement démonté les ressorts, vous savez qu'elle n'a survécu au cours des siècles que comme une forme vide ; ou plutôt une forme que les rêveries philosophiques, les prétentions dynastiques et autres péripiéties de l'histoire intellectuelle ou sociale ont remplie à chaque époque de contenus différents ². »

1. *Discours de réception de M. Georges Dumézil à l'Académie française et Réponse de M. Claude Lévi-Strauss, op. cit.*, p. 73.

2. *Ibid.*, p. 73-74.

TROISIÈME PARTIE

L'héritage et la liberté

Le jongleur de Notre-Dame

Dumézil dans les services de renseignements à Ankara, Dumézil radié de l'enseignement par Vichy à son retour en France, Dumézil devant la commission d'épuration à la Libération... Les années 1939-1944 vont être assez mouvementées pour le paisible professeur de « mythologie comparée ».

La crise des Sudètes et les accords de Munich, en septembre 1938, interviennent au moment même où Dumézil est en train de terminer *Mythes et Dieux des Germains*. Quels sont ses sentiments à l'égard de la menace allemande? Sa sœur s'exclame, quand on lui pose la question : « De la sympathie pour le nazisme? Quelle blague! Il était comme tout le monde, il avait peur. On sentait la guerre approcher et nous avions peur. » Quant aux lettres, elles expriment très clairement ce qu'il éprouvait. Le 13 septembre 1938, par exemple, après un discours particulièrement virulent et menaçant de Hitler, Dumézil écrit à Marcel Schneider :

« Ces affreuses journées me laissent sans force. Hier!! Si tu avais vu ce Luxembourg peuplé de deux ou trois gosses insouciantes et de passants consternés. Et les hurlements du fauve, hier soir? Non pas qu'on attende exactement la catastrophe pour demain, pour la nuit. Mais savoir qu'il va falloir vivre sous ce chantage et que, pendant des années, ce sera "le moindre mal", sans qu'on ose même espérer que le mal majeur ne viendra pas... »

Et un peu plus loin :

« L'absurdité de ce temps fait passer à l'arrière-plan tout ce qui, grands dieux, est pourtant l'essentiel et la justification de la vie ¹. »

Quelques jours plus tard, Dumézil est mobilisé, à Lille, dans les services de renseignements de l'armée française, lors de la fausse alerte qui a précédé les accords de Munich. Il écrit alors à Marcel Schneider :

« Je... [mot illisible] au quartier où l'on ne sait que faire de moi; car personne ne pense plus (ni n'a jamais pensé) qu'il pût y avoir quoi que ce fût : un engrenage, quoi, – et un engrenage militaire, le pire de tous, car aucune des “ dents ” ne prend sur elle de rompre un mécanisme que tous reconnaissent inutile. Et puis, dans ce sacré métier, le temps patiemment perdu à assurer une “ permanence ” est considéré comme une forme aiguë d'héroïsme, ou du moins de dévouement ². »

Et il continue, sur un ton qui traduit son exaspération :

« Tout mon travail a consisté aujourd'hui à acheter dans une papeterie dix chemises de carton mol, une bouteille d'encre, un flacon vide et un flacon de perchlorure de fer... Un piège! Je vais démissionner de ce service ³... »

Cet épisode ne durera que quelques jours, et Dumézil sera rendu à la vie civile. Mais ce qu'il appelait le « mal majeur » ne va pas tarder pas à se produire : la guerre éclate et Dumézil est à nouveau mobilisé, en juillet 1939. Il a quarante et un ans. Voici comment il a raconté cet épisode :

« En juillet, l'ordre de mobilisation arriva. Capitaine de réserve, j'étais chargé de porter des fonds au service de renseignements de l'armée du Nord. En fait, ce n'était qu'une enveloppe avec quelques pauvres billets. Le commandant du centre de liaison de Lille m'expédia aussitôt, avec quelques camarades de réserve sous les ordres d'un brillant capitaine

1. Lettre à Marcel Schneider, 13 septembre 1938. Marcel Schneider cite cette lettre dans le premier volume de ses mémoires, *L'Éternité fragile*, Grasset, 1990, p. 278.

2. Lettre à Marcel Schneider, 20 septembre 1938.

3. *Ibid.*

d'active, comme agent de liaison avec le corps d'armée belge de Liège. J'ai donc été officier de liaison, de juillet à janvier, entre Lille et Liège ¹. »

Et c'est encore comme agent de renseignements affecté au Deuxième Bureau, et très certainement grâce à l'intervention de Jean Marx, son collègue et ami de l'École des hautes études qui dirige toujours le service des Œuvres au ministère des Affaires étrangères, qu'il est rattaché à l'armée d'Orient et envoyé en Turquie en 1940. Sa connaissance du turc et de la Turquie le désignent évidemment comme un collaborateur précieux dans cette région sensible. Le 20 mars 1940, il écrit à Marcel Schneider, lui aussi mobilisé :

« Quant à moi, c'est enfin l'Orient : je compte partir "là-bas" à partir du 1^{er} avril : sans doute m'embarquerai-je dans les premiers jours du mois. Comme prévu, c'est l'E.M. [état-major], mais il paraît que W. [Weygand] me prêtera à l'ambassadeur à Ankara – pour pas trop longtemps, j'espère ². »

Dumézil part pour Marseille où il prend le bateau pour Beyrouth. Arrivé à bon port, il doit attendre quelques jours avant de rencontrer le général Weygand, car ce dernier se trouve en France. Il envoie ses impressions à Marcel Schneider : « Tout semble ici présager la victoire de la paix », lui écrit-il ³. Et après quelques jours passés au Liban, Dumézil repart pour sa destination finale : la Turquie, où il s'installe auprès de l'ambassadeur de France à Ankara, René Massigli ⁴.

Dumézil arrive à Ankara vers la fin du mois d'avril. Il décrit ses activités dans une lettre à Marcel Schneider :

« J'organise ma journée de manière à voir le plus de monde possible. Les Turcs sont très fermes, très antiallemands. L'affaire de Norvège leur paraît ne donner qu'une leçon

1. *Entretiens*, p. 71.

2. Lettre à Marcel Schneider, 20 mars 1940. Marcel Schneider cite cette lettre dans *L'Éternité fragile*, *op. cit.*, p. 296.

3. Lettre à Marcel Schneider, 18 avril 1940.

4. Cf. le récit que donne Georges Dumézil dans les *Entretiens*, p. 71-72. Je me réfère également aux indications qu'il fournit dans ses lettres à Marcel Schneider et à Marcel Mauss.

qu'ils tâchent d'expliquer aux balkaniques : ce n'est pas au dernier moment qu'il faut s'entendre avec les alliés et les appeler ¹. »

Dans la même lettre, Dumézil s'inquiète de l'avenir qui s'assombrit et se demande s'il sera possible de continuer longtemps de faire acheminer le courrier :

« Devant la dernière grimace de l'ogre, je me demande si nous aurons encore souvent l'occasion de communiquer. Soit qu'il morde la Belgique, soit qu'il se jette sur mes Thraco-Phrygiens. J'espère pourtant, quoi qu'il arrive, que les valises diplomatiques sauront trouver le chemin ². »

Un mois plus tard, le 5 juin 1940, l'inquiétude a fait place à l'angoisse et Dumézil écrit à Marcel Mauss :

« Merci encore de votre lettre, mon bon maître. Je vous écris au moment où la radio annonce l'offensive (attendue, hélas, mais est-elle "supportable"?) de la Somme au sud de Laon. Toutes mes pensées sont en France, près des jeunes camarades, près de vous et de notre petit trésor de pensées libres, près des miens ³... »

* * *

Après la débâcle des armées françaises et l'arrivée des troupes allemandes à Paris, la présence de Dumézil en Turquie va perdre toute raison d'être. Dumézil raconte, dans les *Entretiens* :

« Je suis resté jusqu'en septembre, chargé en principe des liaisons avec l'armée turque. Mais après la catastrophe de mai, je n'eus plus grand-chose à faire : les Turcs avaient compris... Je fus donc rattaché à notre mission militaire d'Ankara et rapatrié avec elle ⁴... »

Selon l'historien américain Robert Paxton, Massigli a été rappelé à Paris « à la demande instante des Allemands

1. Lettre à Marcel Schneider, 7 mai 1940.

2. *Ibid.*

3. Lettre à Marcel Mauss, 5 juin 1940. Le « petit trésor de pensées libres », c'est, bien sûr, l'École des hautes études.

4. *Entretiens*, p. 72.

lorsqu'ils découvrirent les plans concernant une opération militaire dans les Balkans¹ ».

Dumézil revient donc en France. Il arrive à Toulon et, après avoir été démobilisé, il se rend à Clermont-Ferrand, par où doivent passer tous les fonctionnaires qui veulent regagner la zone occupée. Il se réinstalle alors à Paris et reprend son activité professorale, aussi bien à l'École des hautes études qu'aux Langues orientales. Mais cela ne va pas durer longtemps. Dumézil tombe en effet sous le coup des lois de Vichy qui excluent les francs-maçons de la fonction publique. Dès le mois d'août 1940, le gouvernement du maréchal Pétain a promulgué une loi qui porte dissolution des « sociétés secrètes », c'est-à-dire, principalement, des loges maçonniques. La répression a commencé par la dissolution effective des loges, la saisie de leurs archives et l'arrestation d'un certain nombre de leurs dignitaires. L'année suivante, au mois d'août 1941, tous les fonctionnaires doivent signer une déclaration certifiant qu'ils n'ont jamais été francs-maçons. On trouve cet imprimé dans les papiers de Dumézil : il ne l'a pas rempli, et pour cause. Il lui faut alors expliquer, par écrit, ce qu'a été la nature de ses activités dans la maçonnerie. Impossible de mentir : les archives saisies permettaient aux autorités de vérifier les déclarations. Le *Journal officiel* publie des listes de dignitaires maçonniques et le nom de Dumézil apparaît dans l'édition du 13-14 octobre, où il est désigné comme « chargé de cours à l'École des langues orientales » et « orateur Grande Loge de France, 1938-1939² ». Dumézil est donc destitué. « Démissionnaire d'office », comme dit un arrêté signé par le ministre de l'Éducation, le 21 novembre 1941, et « admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite proportionnelle », comme le précisera un arrêté du 31 janvier 1942. Pour survivre, il réussit à obtenir une petite allocation de la Recherche scientifique, l'ancêtre du CNRS, qui s'efforce d'aider, dans la mesure du possible, les universitaires juifs et francs-maçons victimes des lois répressives. Surtout, par l'intermédiaire du père Festugière, un de ses cama-

1. Robert Paxton, *La France de Vichy*, « Points-Seuil », p. 52.

2. *Journal officiel*, 13 et 14 octobre 1941, p. 4424.

rades de la rue d'Ulm, il trouve un point de chute au collège Saint-Martin de Pontoise, où il enseigne le grec et le latin. L'intervention du père Festugière prouve à nouveau l'importance de la solidarité normalienne. Ce prêtre dominicain avait certainement une sainte horreur de la franc-maçonnerie, mais cela ne l'a pas empêché de venir en aide à un ancien condisciple. Ce qui, encore une fois, devrait inciter à une grande prudence sur les conclusions hâtivement déduites à partir de telle ou telle relation d'amitié, de solidarité ou d'entraide : ce n'est évidemment pas parce qu'il partageait les options qui avaient conduit Dumézil à cette situation délicate que le père Festugière s'est empressé de voler à son secours.

Il semble que Dumézil ait été assez durement affecté par cette mesure de radiation. Il parle à Marcel Schneider de sa « grosse bêtise » en évoquant son expérience maçonnique. Il faut dire que, pendant qu'il était à Ankara, il s'est converti au christianisme. Les témoignages concordent sur ce point, que ce soit ceux de sa sœur, Marie Pégon, de son fils et de sa fille, Claude Dumézil et Perrine Curien, ou de Marcel Schneider... Georges Dumézil aurait été converti au catholicisme par un jésuite qu'il a connu pendant son séjour à Ankara. Non seulement croyant, ajoute son fils, mais « bigot » : Il fait des retraites dans un prieuré dominicain, et décide d'envoyer ses enfants au catéchisme pour qu'ils fassent leur première communion. Sa fille refuse, mais son fils, un peu plus jeune, obéit. Cette foi religieuse découverte sur le tard s'évanouira aussi soudainement qu'elle est apparue. Dès la fin de la guerre, et sans doute même avant, Dumézil reviendra à l'athéisme et au scepticisme profond qui étaient les siens avant 1940 et dont il ne se départira plus. Au fond, cette « crise » religieuse a toutes les apparences d'une nouvelle lubie de Dumézil, qui pouvait passer, d'une année sur l'autre, de la franc-maçonnerie à la bigoterie (avec, il est vrai, entre les deux, la déchirure de la guerre et le drame de la défaite). « Il présentait explicitement sa conversion, raconte son fils, comme une manière de supporter des temps difficiles. » En tout cas, quand quelqu'un qui a bien connu Dumézil parle de lui comme d'une « per-

sonne fantasque » dans ses croyances et dans ses opinions, allant jusqu'à dire qu'il avait un côté « hurluberlu », il est bien difficile de ne pas adhérer à ce jugement. Fantasque, Dumézil l'était très certainement, et, pourrait-on ajouter, aussi surprenant que cela puisse paraître, malléable et influençable : c'est un ami qui l'a entraîné dans une loge maçonnique, un ami qui l'a converti au catholicisme... Mais le plus remarquable dans ce parcours sinueux et contradictoire, c'est qu'il n'a aucune incidence sur son œuvre scientifique. Quand Dumézil passe d'un extrême à l'autre dans le domaine des « opinions », pour employer un mot aussi peu précis que possible, rien ne change dans le domaine de la recherche. Il y a une étanchéité absolue entre les deux registres, celui de l'œuvre et celui des « croyances » ou des choix politiques. Son travail intellectuel est inscrit dans une tradition de recherches, dans un espace de problèmes, de références, de discussions dont nous avons parlé. C'est dans cet espace que se déploient la logique et l'évolution de sa démarche, qui se veut scientifique et qui s'attache à respecter constamment les exigences de la plus grande rigueur. Cet univers clos semble assez imperméable aux expériences qui se déroulent à l'extérieur.

En tout cas, la mesure de radiation qui le frappe a plongé Dumézil dans un profond désarroi. On peut lire l'expression de ce trouble, de cette détresse même, dans une lettre qu'il adresse à Lucien Febvre. L'historien lui a demandé un article pour sa revue, *Mélanges d'histoire sociale*, qui a remplacé les *Annales*. Je n'ai pas retrouvé la lettre de Febvre, mais il devait certainement faire part à Dumézil de sa solidarité. Dumézil lui répond :

« Pardonnez-moi, monsieur, de répondre si tard à votre aimable lettre et à votre proposition. Votre sympathie m'est précieuse. J'ignore le destin définitif qui m'est réservé et, très exactement, ce qu'on me mijote en ce moment : une procédure de repêchage est en cours. Jusqu'à décision, je vis dans une retraite totale où les témoignages d'un intérêt ont une résonance profonde. Merci.

« Bien entendu, je serai heureux de donner aux *Annales* le petit exposé dont vous avez l'idée. Je vous demanderai seulement un délai. Je profite de ma retraite, présentement, pour

avancer quelques monographies sur des mythes romains auxquels j'aurais voulu consacrer mon cours de cette année. Comme cela, si l'on me sauve, je ne serai pas en retard avec moi-même. Et si l'on ne me sauve pas, ce sera un petit testament avant les aventures auxquelles je serai contraint¹. »

La lettre se termine sur ces mots, et il est bien difficile de savoir à quelles « aventures » Dumézil se voyait déjà contraint. En tout cas, il semble envisager son avenir d'une manière assez noire. N'oublions pas que nous sommes en 1942, et que rien ne permettait de penser que l'Allemagne allait être vaincue. D'où l'inquiétude exprimée par Dumézil : comment vivre, avec plusieurs personnes à charge, privé d'emploi et de salaire ? Comment continuer à mener son travail de recherches dans de telles conditions ?

* * *

En dehors des cours qu'il donnait à Saint-Martin de Pontoise, que faisait Dumézil, sous l'Occupation ? Il travaillait. Sa grande découverte de 1938 l'avait galvanisé et il voulait montrer que la clé qu'il proposait allait permettre d'ouvrir bien des portes. « Il écrivait tout le temps », dit son fils, qui le dépeint « assis à son bureau, toute la journée, tous les jours ». En témoigne la série d'ouvrages qu'il fait paraître chez Gallimard, qu'on appelait encore les éditions de la NRF, où il est introduit par Brice Parain. Ils se sont liés à l'École normale (encore et toujours !) et sont restés les meilleurs amis du monde, bien que fort éloignés l'un de l'autre politiquement (Parain était très à gauche, socialiste puis communiste). En décembre 1940, Gaston Gallimard écrit à Dumézil :

« Parain, à qui j'ai demandé quels étaient vos projets, me dit que vous avez l'intention d'écrire un ouvrage d'ensemble sur la civilisation indo-européenne. C'est un ouvrage qui entrerait tout à fait dans le cadre de nos publications et que j'aimerais beaucoup éditer. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir

1. Lettre à Lucien Febvre, 2 mars 1942.

ne prendre aucun engagement avec un éditeur à son sujet et nous le réserver¹. »

Dumézil n'écrira pas cet « ouvrage d'ensemble ». Du moins pas dans l'immédiat (on peut penser que ce sera le projet de *Mythe et Épopée*, dans les années soixante). Mais les titres se succèdent à un rythme accéléré : *Jupiter, Mars, Quirinus* paraît en 1941, *Horace et les Curiaces* en 1942, *Servius et la fortune* en 1943, *Naissance de Rome* en 1944, et, juste après la guerre, *Naissance d'archanges* en 1945. Ces ouvrages paraissent dans les deux collections fondées par Brice Parain, « Les mythes romains » et « La montagne Sainte-Geneviève ».

A cette rafale de livres, il convient d'ajouter un certain nombre d'articles dans des revues scientifiques et de projets d'ouvrages ou de collections, dont la multiplicité s'explique sans doute par la nécessité de gagner un peu d'argent.

* * *

Voilà pour ce qui est de l'activité scientifique. Les choses y sont fort claires sur la question des Indo-Européens : Dumézil s'en tient au cadre strictement délimité de sa recherche. C'est toujours le cas lorsque ses textes paraissent dans des lieux politiquement moins neutres. En 1941 et en 1943, il publie, en effet, deux articles dans la revue de la *NRF*, qui est à cette époque dirigée par Drieu La Rochelle. Brice Parain, qui avait, comme Drieu, son bureau chez Gallimard et collaborait à la revue, fit l'intermédiaire avec Dumézil. Le premier texte est tout simplement la préface de *Jupiter, Mars, Quirinus*. La *NRF* publiait souvent des extraits de livres à paraître. Brice Parain avait demandé à Dumézil d'ajouter une préface à son livre, car il le trouvait trop technique et trop spécialisé. Le 3 juillet 1941, Dumézil lui écrit pour répondre à un certain nombre de remarques qu'il avait dû lui faire – c'était son métier d'éditeur. Il lui avait, semble-

1. Lettre de Gaston Gallimard à Georges Dumézil, 23 décembre 1940.

t-il, reproché de ne pas expliquer qui étaient les « Indo-Européens » :

« Mon cher Brice,

« Regarde et parcours.

« Il y a maintenant une introduction qui doit, dans ma pensée, supprimer la plupart des difficultés.

« 1) en rappelant qui sont les Indo-Européens...

« 2) en appelant ce qu'est la mythologie et la mythologie comparée modernes... »

Dumézil poursuit en énumérant les modifications de détail qu'il a apportées à son texte pour le rendre plus clair et plus lisible, suivant les remarques de Parain. Et la lettre se termine par ce post-scriptum :

« – Jules Bloch a vu un exemplaire. Il m'a suggéré quelques petits changements qui sont faits aussi. Mais il se dit convaincu.

« – L'introduction irait-elle à la revue? Elle traite de questions générales¹. »

Il est difficile de savoir si cette dernière phrase signifie que Parain lui a demandé un texte pour la *NRF*, en insistant sur le fait qu'il fallait quelque chose d'assez « général », ou bien si c'est Dumézil qui en fait la proposition. Il faudrait, pour cela, posséder également la lettre de Parain à laquelle répond Dumézil, mais je ne l'ai pas retrouvée.

De toute façon, on peut supposer également que Parain eut la tâche assez aisée pour faire accepter la préface de Dumézil à Drieu La Rochelle. On a vu que Drieu avait fait un compte rendu de *Mythes et Dieux des Germains*, juste avant la guerre. Par ailleurs, il s'intéressait tout particulièrement à l'histoire des religions, comme il ne cesse de le répéter tout au long de son *Journal* des années 1939-1945, récemment publié. L'histoire des religions, c'est la voie qu'il regrettait de ne pas avoir suivie. Par exemple, en date du 16 septembre 1939, Drieu écrit : « Par moment, j'ai fort envie de me faire réformer... Cela fait, je me plongerais définitivement dans l'histoire des religions, sans

1. Lettre à Brice Parain, 3 juillet 1941.

même l'espoir d'écrire des livres¹. » Ou encore, le 18 septembre 1939 : « Si ma vie était à recommencer, je me ferais historien et historien des religions... Je n'avais pas le caractère ni le goût définitif d'être un écrivain politique². » Et le 12 avril 1940 : « Si je recommençais ma vie, je me confinerai dans la philosophie et l'histoire des religions³. » Dans ces conditions, on conçoit aisément que son regard ait pu être attiré par les livres de Dumézil qui commençaient d'arriver chez Gallimard. Mais il est une autre raison pour laquelle Drieu pouvait trouver un intérêt tout particulier à cette série d'ouvrages. Il était obsédé par l'idée d'Europe, comme le montrent les nombreux textes qu'il a consacrés à cette question. Devenu pro-allemand, il lit désormais les livres de Dumézil comme une confirmation, sous la plume d'un savant, qu'il y avait, entre les peuples du Nord et du Sud du continent européen, une unité profonde venue de temps préhistoriques, et pensait que cela permettait de donner un fondement à sa volonté de voir émerger une « communauté des nations européennes. » Il exprimera très clairement cette vision des choses, dans un texte qu'il publiera en 1943 dans *Deutschland-Frankreich*, la revue de l'Institut culturel allemand⁴ :

« En France, Georges Dumézil a beaucoup fait dans ces dernières années pour nous permettre de prendre une conscience beaucoup plus large et beaucoup plus précise de ces antiques harmonies qui relient l'Inde des Védas, la Rome des premiers siècles, la Gaule des druides, la Germanie et la Scandinavie. Sur de telles bases historiques, peut se fonder une solide et exaltante Europe de demain⁵. »

Quelques pages plus loin, Drieu se réfère de nouveau, dans une note, aux « récents livres, édités chez Gallimard, de Georges Dumézil : *Les Mythes romains. I, Jupiter*

1. Pierre Drieu La Rochelle, *Journal, 1939-1945*, Gallimard, 1992, p. 80.

2. *Ibid.*, p. 82.

3. *Ibid.*, p. 172.

4. Pierre Drieu La Rochelle, « France, Angleterre, Allemagne ». Ce texte a paru dans *Deutschland-Frankreich* en 1943. Il est repris dans *Le Français d'Europe*, Balzac, 1944, p. 399-425. Je cite dans cette édition.

5. *Ibid.*, p. 405.

Mars Quirinus; II, *Horace et les Curiaces*¹ ». On peut remarquer que Drieu ne mentionne pas *Mythes et Dieux des Germains*.

Comme Drieu n'est pas un sot, il voit bien qu'il y a un problème et il précise : « Évidemment, je ne parle pas ici de l'Europe orientale² », ce qui rend quelque peu caduque sa référence aux textes de Dumézil, pour qui le passé préhistorique commun ne relie pas seulement l'Europe italique et l'Europe scandinave et germanique, mais aussi l'Inde, l'Iran et une bonne partie de l'« Europe orientale³ ».

Il est intéressant de remarquer que cet article de Drieu dans *Deutschland-Frankreich* est entièrement dirigé contre Bainville et l'oppositon que l'historien de l'Action française traçait, dans son *Histoire de deux peuples*, entre l'Allemagne et la France, ouvrage que Drieu qualifie ici de « fâcheux » : « Une partie du public français est nourrie depuis vingt-cinq ans des livres de Bainville. Or, Bainville a soutenu une thèse violemment unilatérale, à savoir que l'histoire de la France ne s'expliquait que par une lutte perpétuelle avec l'Allemagne⁴. » C'est dans ce contexte qu'il se réfère aux livres de Dumézil : pour réfuter l'idée bainvillienne que l'Europe serait divisée en deux, celle du Nord et celle du Sud, celle des Germains et celle des Latins. On comprend mieux pourquoi Drieu n'évoque pas *Mythes et Dieux des Germains*. Car il avait bien vu que ce livre pouvait au contraire s'interpréter dans un sens maurrassien et bainvillien, et c'est pour cette raison qu'il en faisait l'éloge, trois ans plus tôt, c'est-à-dire avant l'occupation allemande. En 1940, il lisait dans l'œuvre de Dumézil que l'Allemagne était coupée de l'Europe par sa mystique guerrière qui malmenait l'héritage indo-européen. Il pouvait donc rapprocher les thèses de Dumézil d'un poème de Maurras. En 1943, il lit dans Dumézil que l'Europe est unie grâce à son passé préhistorique

1. *Ibid.*, p. 409.

2. *Ibid.*, p. 410.

3. Dans son *Journal*, Drieu fait une remarque analogue, mais à propos de l'Inde et de l'Iran : « Quid de la Perse aryenne? Quid de l'Inde du Nord aryenne? Quid du monde arabe? » (*op. cit.*, p. 260).

4. *Ibid.*, p. 401.

commun et cela lui permet de rejeter l'opposition tracée par les maurrassiens entre Latins et Germain. L'interprétation politique des travaux scientifiques est à géométrie variable, et cet exemple édifiant doit inciter à la plus extrême prudence : il faut éviter d'imputer au savant les utilisations politiques dont son œuvre fait l'objet. C'est évident ici, puisque les deux utilisations sont contradictoires. Mais imaginons que Drieu n'ait pas écrit le premier texte, sur *Mythes et Dieux des Germain*. Les détracteurs de Dumézil s'empresseraient de voir dans le second article, celui de 1943, la confirmation de leurs accusations, et dans le propos de Drieu la vérité des livres de Dumézil.

* * *

Faut-il donner un sens au fait que Dumézil ait publié dans la *NRF* de Drieu ? Les historiens qui ont étudié la question de la *NRF* d'abord font remarquer que Drieu cherchait des auteurs avec avidité, et que, tout en étant prohibé, il n'hésitait pas à publier des poètes communistes comme Éluard ou Guillevic, qui acceptaient de figurer au sommaire de la revue¹. Gide y publiait des fragments de son journal. D'autres noms encore, Valéry, Alain..., permettent de penser que le fait de publier dans la *NRF* de cette époque ne définit pas politiquement un auteur. Même si l'on peut considérer qu'il s'agit pour le moins d'un manque de rigueur. Mais n'oublions pas que Dumézil, à cette époque, était « déchu » et qu'il devait publier pour exister (peut-être voulait-il également saisir une occasion de se dédouaner² ?). D'ailleurs, il est assez étrange de voir à quel point les choses sont complexes : lorsqu'il décide d'arrêter la revue, en 1943, Drieu écrit dans son journal qu'il ne veut plus continuer à servir de caution à Paulhan qui la dirige en sous-main. Et il semble bien, en effet, que

1. Voir, par exemple, Herbert R. Lottman, *La Rive gauche. Du Front populaire à la guerre froide*, Seuil, 1981, p. 194-206.

2. C'est une simple hypothèse : je n'ai aucun document ni aucun élément pour l'étayer.

Paulhan n'ait jamais cessé de solliciter des auteurs pour y écrire¹.

En tout cas, les deux textes publiés par Dumézil dans la *NRF* n'ont aucune coloration politique ou idéologique. Le premier s'intitule « L'étude comparée des religions indo-européennes », avec pour sous-titre « Notes sur la méthode ». Il paraît dans le tome XXIX de 1941². Il s'agit, comme je l'ai indiqué, de la préface de *Jupiter, Mars, Quirinus*, dans laquelle Dumézil donne une présentation d'ensemble de la question indo-européenne. Parlant des premières migrations et dispersions d'un peuple initial situé « entre la plaine hongroise et la Baltique », au cours du deuxième et du troisième millénaires avant Jésus-Christ, Dumézil écrit, par exemple :

« Par référence à l'aire ainsi couverte, le peuple inconnu d'où se sont détachés tant de rameaux a reçu des savants modernes un nom composé purement symbolique, qui parle à l'esprit plus qu'à l'imagination : ce sont les *Indo-Européens*³. »

« Purement symbolique », écrit Dumézil. En clair, il ne s'agit pas de rêver sur la civilisation initiale des Indo-Européens, encore moins d'en faire un modèle idéal à retrouver dans le passé. Le mot « indo-européen » n'est qu'une convention savante pour parler d'un objet d'étude, d'une réalité préhistorique dont la recherche – archéologique, linguistique, mythologique – s'efforce de restituer le plus grand nombre d'éléments. Dumézil reviendra sur ce point lorsqu'il prononcera sa leçon inaugurale au Collège de France, en décembre 1949, et décrira le terme « indo-européen » comme un « signe conventionnel⁴ ». C'était, nous l'avons vu, le mot employé par son maître Meillet.

Dans le texte publié dans la *NRF*, le passage que je

1. Voir Pierre Drieu La Rochelle, *Journal*, *op. cit.*, p. 346-347. Et aussi la correspondance de Paulhan, *Choix de lettres, 1937-1945. Traité des jours sombres*, *op. cit.*

2. *Nouvelle Revue française*, XXIX, 1941, p. 385-399.

3. *Art. cit.*, p. 386, et *op. cit.*, p. 10.

4. *Leçon inaugurale au Collège de France*, chaire de civilisation indo-européenne, Collège de France, 1950, p. 7.

viens de citer s'arrête après le mot « indo-européen ». Mais dans *Jupiter, Mars, Quirinus*, il continue ainsi : « On dit aussi les *Aryens*, en vertu de concordances dont la principale sera signalée plus loin ¹. » Et une note indique : « Voir p. 112 et suiv. » A la page 112, Dumézil explique que la littérature médiévale irlandaise a conservé une trace très vive de l'existence des druides, en précisant toutefois qu'au Moyen Age, ils n'appartenaient plus en réalité « au tableau d'une société christianisée ». Il ajoute :

« Mais, dans le reste des hommes libres, l'ensemble de la littérature, la chrétienne comme la païenne, s'accorde à distinguer deux classes, la noblesse militaire, seule propriétaire du sol, et les éleveurs, mot à mot hommes libres possesseurs de vaches, *bô airig* ². »

Dumézil va alors commenter ce dernier mot. Il est nécessaire de citer tout le paragraphe :

« Ce mot, *aire* (gen. sg. *airech*, nom. pl. *airig*), mérite au passage d'être relevé; il désigne tout membre de l'ensemble des hommes libres, tout ce qui concourt à l'élection du roi, tout ce que protège la loi, tout ce qui participe aux assemblées (*airecht*) et aux grands banquets saisonniers; il a par la suite impliqué une forme large mais appréciable de noblesse (d'où l'adjectif *airegda* « éminent », l'abstrait *airechas* « haut rang »; on lit même dans les lois *aire feda* « un arbre noble ») : bref il est, par son sens précis et par ses développements, l'équivalent de l'indien *arya*, *ârya*, nom commun des trois classes « qui comptent », qui se sentent et se disent solidairement nobles et parentes malgré les tabous qui les séparent, l'équivalent aussi du nom national des « Iraniens », de l'Iran (issu du génitif pluriel *Airyânâm*), et de ceux des Osses qui s'appellent encore « Iron ». Or l'irlandais *aire* peut phonétiquement prolonger un ancien **ayako-*, superposable à l'adjectif sanskrit *ârya-ka-* dérivé d'*arya*. Il est donc probable que l'on tient ici l'une de ces rencontres de vocabulaire religieux, juridique et politique qui attestent, chez les Celtes d'une part, chez les Indo-Iraniens d'autre part, le maintien fidèle des plus vieilles traditions. Du même coup se trouve vérifiée l'ancienneté de la tripartition sociale : avant toute

1. *Jupiter, Mars, Quirinus*, op. cit., p. 10. Les mots « Indo-Européens » et « Aryens » sont placés en italique par Dumézil.

2. *Ibid.*, p. 111-112.

corruption spontanée (Gaule), avant la conversion au christianisme (Irlande), un **rig-* celtique comme un *râj* indien présidait une société d' « Aryens » répartis en trois classes : prêtres magiciens et juristes, nobles militaires, éleveurs¹. »

J'ai cité longuement ce passage, parce qu'on voit fort bien que le mot « Aryen » ne renvoie sous la plume de Dumézil qu'à une définition rigoureusement scientifique, historique et linguistique. La même année, Dumézil explore très longuement le sens du mot *Arya* dans l'Inde antique, dans un article de la *Revue de l'histoire des religions*². Il s'agit d'une discussion scientifique (et terriblement technique) sur les hymnes du *Rigveda*, avec un indianiste allemand, Paul Thieme. Dans cet article, qui paraît en 1941, Dumézil s'offre le luxe de mentionner Benveniste, alors qu'il est interdit de citer des noms juifs.³ Après la guerre, Benveniste donnera d'ailleurs raison à Dumézil contre Thieme dans cette interminable discussion qui va se poursuivre pendant des années⁴. Ce n'est évidemment pas la première fois que Dumézil s'intéresse à cette question : il en parle notamment dans son article de 1938, intitulé « Vahagn », où il commente et discute le livre commun de Benveniste et Renou. Dans une note, à la deuxième page de cet article de 1938, il a tenu à préciser, alors qu'il parlait des « survivances aryennes » dans le *Rigveda* : « Nous employons bien entendu le mot aryen dans le sens précis que vient encore de définir un des maîtres de nos études, M. H. Lommel dans son important travail *Die alten Arier, von Ari und Adel ihrer Götter*, Frankfurt a.M., 1935, p. 18 et suiv.⁵ »

Il est du reste assez amusant de découvrir, dans les archives de Dumézil, un petit mot que lui avait adressé son collègue Jules Bloch pour commenter cet article de

1. *Ibid.*, p. 111-113.

2. « Le nom des Arya », *Revue de l'histoire des religions*, CXXIV, 1941, p. 36-59.

3. *Ibid.*, p. 59. Il cite également Benveniste, en 1941, dans *Jupiter...*, p. 46 et 153.

4. Cf. notamment Émile Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, op. cit., tome 1, p. 370-371.

5. « Vahagn », *Revue de l'histoire des religions*, CXVII, 1938, p. 152-170. La note mentionnée se trouve p. 153.

1938 et qui fait allusion à cette note sur le sens du mot « aryen ». Après avoir dit à Dumézil qu'il trouvait son texte « intéressant » et « démonstratif », Jules Bloch ajoute : « Si vous tenez à des objections, je dirais que la première note est inutile, puisque précisément il n'y a pour se tromper qu'un Carnoy – et c'est en dehors du sujet actuel ¹ ... »

On peut se dire aujourd'hui que Georges Dumézil a été bien inspiré de maintenir cette précision. En tout cas, il aura beau jeu d'évoquer cette note de 1938 dans la réponse qu'il apportera, en 1985, aux allégations de Momigliano :

« Je ne pense pas, écrit-il, même dans le temps de mes débuts où cela aurait été sans conséquence, avoir jamais employé le mot Arya, "Aryens", pour désigner les Indo-Européens. Je l'ai toujours enfermé dans son usage légitime, c'est-à-dire appliqué aux seuls peuples dont on sache par des textes qu'ils se sont ainsi nommés, les Indiens et les Iraniens. Aux approches de notre malheur, en 1938, j'ai félicité, dans une note de mon *Vahagn*, notre collègue allemand Hermann Lommel, qui était d'ailleurs marié avec une Anglaise, d'avoir clairement, on peut dire courageusement, choisi le même parti dans son livre ². »

En expliquant le nom d'« Aryens » parfois donné aux Indo-Européens par certains savants (« On dit aussi les *Aryens* »), et en limitant son extension à une définition technique, linguistique (des peuples qui dans l'Antiquité la plus archaïque se sont donné ce nom), comme il le fait dans la préface de *Jupiter, Mars, Quirinus*, Dumézil tournait le dos à toute idée raciale ou raciste. Il n'est jamais question dans ses livres de « race aryenne », encore moins de « race supérieure ». Ses articles du *Journal* sont là pour nous dire ce qu'il pensait d'une telle idée. Quand il parle des « Aryens », il ne fait que reprendre l'appellation qui avait cours dans les milieux scientifiques. C'est le titre,

1. Carte de Jules Bloch à Georges Dumézil, 17 mars 1938. Jules Bloch avait lu l'article sur manuscrit, puisque Dumézil lui faisait lire, avant publication, tout ce qu'il écrivait.

2. Cf. « Une idylle de vingt ans », in *L'Oubli de l'homme et l'Honneur des dieux*, *op. cit.*, p. 302.

notamment, de l'ouvrage, fort célèbre à l'époque, de l'archéologue australien Gordon Childe : *The Aryans*¹. Et l'on pourrait citer de nombreux textes avant et après la guerre, où Jules Bloch ou Émile Benveniste parlent des « Aryens », évidemment dans le sens technique du terme. Mais on comprend parfaitement pourquoi Dumézil a préféré supprimer cette référence aux « Aryens » dans le texte tel qu'il est reproduit par la *NRF*, alors qu'elle figure dans le texte original : d'une part, comme la revue ne publie que la préface, il ne peut pas renvoyer à l'analyse qui est donnée dans le corps du livre; d'autre part, si la référence aux « Aryens » évoquait, pour tout lecteur du livre, les travaux des linguistes, des préhistoriens et des archéologues, elle risquait de prendre une autre coloration pour le public profane de la revue, bien que le propos de Dumézil fût à l'opposé de ce que pouvaient écrire les idéologues du national-socialisme.

Un autre passage de la préface a été supprimé de la version qui paraît dans la *NRF*. Après avoir dit que les travaux menés depuis un bon siècle par les linguistes permettaient de se faire « une idée assez nette de ce qu'était "l'indo-européen commun" », c'est-à-dire de la langue parlée par le peuple primitif avant sa dispersion, Dumézil ajoute, dans le livre :

« Bien entendu la question a d'autres aspects que l'aspect linguistique. Un aspect ethnique d'abord, que, depuis un siècle également, étudient par leurs méthodes propres les diverses écoles d'anthropologie. Rappelons le résultat le plus général de ces recherches : les Indo-Européens appartenaient à la race blanche et comptaient des représentants des trois principaux types d'hommes alors fixés en Europe, avec prédominance marquée du type nordique². »

Cette phrase ne figure pas dans la version du texte qui paraît dans la *NRF*³. Là encore, les données reproduites par Dumézil sont essentiellement tirées de travaux archéologiques, et notamment du livre de Childe. Une source

1. V.G. Childe, *The Aryans. A Study of Indo-European Origins*, Kegan Paul, Trench and Trubner, Londres, 1926.

2. *Jupiter...*, *op. cit.*, p. 12-13.

3. *Art. cit.*, p. 388.

plus immédiate de Dumézil se trouve chez Benveniste, qui avait entrepris de renforcer par des arguments linguistiques les hypothèses archéologiques situant le foyer initial des Indo-Européens entre la plaine hongroise et la Baltique. Dans un article sur le nom de l'ours publié en 1937, Benveniste démontrait que l'habitat primordial des Indo-Européens « ne pouvait être que la Russie méridionale ¹ ». Dans un autre texte, écrit en 1939-1940, Benveniste ajoutait qu'« au point de vue anthropologique, les peuples de langue indo-européenne appartenaient tous à la race blanche », en précisant : « mais les peuples de l'Inde sont en général de teint foncé ² ».

Pourquoi Dumézil a-t-il supprimé ces quelques lignes sur les caractéristiques anthropologiques des Indo-Européens? Dire qu'ils appartenaient à la race blanche est un simple constat et si leur habitat initial était situé entre la plaine hongroise et la Baltique, il est même difficile d'imaginer qu'il ait pu en être autrement. Peut-être a-t-il pensé, étant donné les circonstances, que tout constat de ce genre, si neutre fût-il, risquait de prendre des résonances détestables? En tout cas, il a préféré le retirer de la version qui paraît dans la *NRF*.

Un deuxième article de Dumézil paraîtra dans cette même revue en 1943. Il s'intitule « O Fortunatos Nimium... » ³. Il s'agit du commentaire d'un texte de Virgile, qui fait suite au commentaire d'un texte de Properce

1. Cf. Émile Benveniste, « Le problème du \varnothing indo-européen », *Bulletin de la Société de linguistique*, XXXVIII, 1937, p. 139-147. Le passage cité se trouve aux pages 146-147.

2. Émile Benveniste, introduction au chapitre sur « Les langues indo-européennes », in *Les Langues du monde*, sous la direction d'Antoine Meillet et Marcel Cohen, CNRS, 2^e édition, 1952. Il s'agit d'un texte écrit par Benveniste pour la nouvelle édition, sous la direction de Marcel Cohen, de l'ouvrage dont la première édition, publiée en 1924, avait été codirigée par Antoine Meillet et Marcel Cohen. Dans la première édition, le chapitre sur les langues indo-européennes avait été rédigé par Joseph Vendryès. Les modifications de ce chapitre, dans la seconde édition, sont de Benveniste. Il est assez facile de dater ce texte : cette nouvelle édition, comme le précise l'avant-propos de Marcel Cohen, a été entreprise en 1938 (mais n'a été publiée qu'en 1952), et plusieurs correspondances, dont je ferai état plus loin, attestent que le texte a été écrit en 1939-1940.

3. « O Fortunatos Nimium... », *Nouvelle Revue française*, XXXI, 1943, p. 270-286.

que Dumézil avait proposé dans *Jupiter, Mars, Quirinus*. Dumézil retrouve chez Virgile, comme chez Propertius, le schéma des trois fonctions. Là encore, il n'y a aucune ambiguïté politique ou idéologique.

Pendant cette période de l'Occupation, un troisième texte paraît en dehors du cadre scientifique : le compte rendu, en 1942, d'un recueil d'articles du père Festugière, et il est permis de penser que Dumézil trouvait là une manière de remercier Festugière pour son intervention et son aide. Ce texte est publié dans un des cahiers de la série *Rencontres*, éditée par les Dominicains¹. Dumézil n'y parle pas de politique, cela va de soi, mais il fait des allusions évidentes aux temps présents :

« De ces articles [du père Festugière], les uns se tiennent en pleine antiquité, en deçà du seuil chrétien. Au premier, nos peines récentes, l'héroïsme de Rethel et celui de Saumur, font une orchestration pathétique... »

Dumézil évoque alors

« l'épître que Simonide avait composée pour son ami, le devin Mégistras, un des 300 des Thermopyles : " Prophète, il avait clairement perçu l'approche de son destin. Mais il ne voulut pas abandonner les chefs de Sparte. " »

Et il continue :

« Cette vertu lucide et forte, cette acceptation raisonnée de la mort préférable à la prospérité médiocre et au " juste milieu " dont on fait souvent, par un jugement rapide, le grand secours de la sagesse antique, c'est Achille vengeant Patrocle, c'est Étéocle devant la Septième Porte, c'est Cassandre entrant dans le palais d'Argos, c'est Démosthène criant aux hommes d'Athènes : Non, Athéniens, vous n'avez pas failli en choisissant le risque de périr pour la liberté et le salut de tous les Grecs². »

Ce texte montre à quel point Dumézil devait ressentir douloureusement ce qu'il appelle « nos peines récentes », la défaite et l'Occupation. Dumézil était, cela ne fait

1. « L'enfant d'Agrigente », *Rencontres*, cahiers édités par la Pensée catholique, Liège, 1942, p. 18-20.

2. *Ibid.*, p. 18-19.

aucun doute, profondément patriote. Et son sentiment patriotique vibrerait à l'évocation des hauts faits de l'Antiquité. Ces quelques pages, à l'écriture typiquement dumézilienne, en disent certainement beaucoup plus long sur ce qu'étaient ses sentiments profonds que tous les commentaires et toutes les interprétations dont nous avons parlé au début de ce livre. Quant à l'attitude plus générale de Dumézil pendant la guerre, son fils la résume ainsi : « Mon père était très antipétainiste. Il n'a jamais pardonné à Pétain la défaite et l'armistice. Quant à collaborer avec l'occupant, c'était impensable. Il était très patriote, et même nationaliste. N'oubliez pas qu'il était fils de général. »

* * *

Pendant ce temps, le père Festugière s'est efforcé de trouver des points de chute à Dumézil, pour qu'il puisse gagner sa vie, après sa révocation. Et c'est encore le père Festugière, et le R.P. Mariès, ancien élève d'Antoine Meillet et professeur d'arménien classique à l'Institut catholique, qui vont demander à l'archevêque de Paris d'essayer d'obtenir sa réintégration. L'archevêché acceptera d'intervenir. Le fait doit être assez exceptionnel, puisque l'Église appuyait sans trop de détours la répression qui s'abattait sur les francs-maçons, comme l'indique l'étude de Dominique Rossignol¹.

Les lois répressives contre les francs-maçons, tout comme les lois contre les juifs, prévoyaient que des dérogations individuelles pourraient être accordées pour « services exceptionnels rendus à la France ». Une poignée de professeurs juifs (vingt) a bénéficié de cette possibilité. Parmi eux, Jules Bloch, le maître et ami de Dumézil, qui partit enseigner à Lyon, Charles Haguénauer, professeur à l'École des langues orientales et collègue de Dumézil, et Marc Bloch, le médiéviste, qui réussit à obtenir un poste à Montpellier grâce à l'appui de Jérôme Carcopino, qui était à ce moment-là directeur de l'École normale supé-

1. Cf. Dominique Rossignol, *Vichy et les francs-maçons*, Lattès, 1981, p. 138-140.

rieure avant de devenir ministre de l'Éducation nationale, et qui avait été un des élèves favoris du père de Marc Bloch, l'historien Gustave Bloch¹. Dans ses mémoires, Carcopino reproduit en fac-similé la lettre que lui a adressée Marc Bloch pour le remercier de son intervention :

« Mon cher ami,

« Merci d'avoir pris la peine de m'écrire. Je vais partir à Montpellier. Grâce à vous, pleinement assuré de mon sort [...]. Je voudrais aussi être rassuré sur l'avenir de mes fils, que menace, dès l'an prochain, le *numerus clausus* (j'ai envie d'écrire par une faute volontaire *claudus*!). Merci encore et croyez, mon cher ami, à mon tout cordial dévouement². »

Pour obtenir sa réintégration, un fonctionnaire juif ou franc-maçon devait d'abord en faire la demande. De tels recours se heurtaient évidemment à de très fortes résistances de la part des autorités de Vichy, et seuls des savants réputés purent bénéficier de cette dérogation³. Jérôme Carcopino a raconté, par exemple, combien il lui fallut insister, alors qu'il était directeur de l'École normale supérieure et assurait les fonctions de recteur de l'Académie de Paris, pour obtenir la réintégration de Marc Bloch. Pourtant, à ce moment-là, le ministre de l'Éducation, Jacques Chevalier, qui était le propre filleul du maréchal Pétain, appuyait également la demande, car son fils était l'un des plus proches élèves et disciples de Marc Bloch. La requête de Marc Bloch finit par être acceptée. Carole Fink donne un extrait des attendus qui ont présidé à la réintégration du grand médiéviste :

« Marc Bloch, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Paris, a fait preuve dans ses ouvrages d'histoire médiévale, non seulement de la plus solide érudition, mais d'idées nouvelles et fécondes qui se sont affirmées notamment dans ses travaux sur le caractère sacré qui s'attachait à la personne

1. Voir sur ce point Claude Singer, *Vichy, l'Université et les juifs*, Belles-Lettres, 1922, p. 252-253 ; Carole Fink, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 251-254 ; et Jérôme Carcopino, *Souvenirs de sept ans*, Flammarion, 1953, p. 361.

2. Lettre de Marc Bloch à Jérôme Carcopino, 18 juin 1941. Cité in Jérôme Carcopino, *Souvenirs de sept ans, op. cit.*, p. 698.

3. Cf. Claude Singer, *op. cit.*

des rois de France et d'Angleterre, sur la stabilité des formes de la propriété rurale en France depuis les temps anciens et sur l'organisation de la société féodale¹. »

Les autorités militaires allemandes protestèrent contre ces quelques dérogations accordées à des professeurs juifs et contestèrent l'idée même de « prestige scientifique » sur laquelle elles étaient fondées, ne voyant là qu'une « création de la propagande juive promue sous le ministère de Jean Zay ». Les Allemands s'opposèrent à ce que les professeurs exemptés des rigueurs de la loi puissent reprendre leurs cours à Paris ou en zone occupée. Raison pour laquelle Marc Bloch, ou Jules Bloch, par exemple, furent obligés de trouver un poste dans une université de la zone libre².

S'il y eut quelques professeurs juifs épargnés par les lois d'exclusion, le nombre des francs-maçons fut beaucoup plus important. Il semble en effet que Carcopino ait été plus conciliant dans ce domaine. Le réquisitoire du procureur devant la Haute Cour de justice, lorsque Carcopino comparait en 1947 pour avoir participé à un gouvernement de collaboration avec l'occupant, reconnaît qu'il a essayé d'aider les francs-maçons pendant la période où il a été ministre : « En ce qui concerne les francs-maçons, Carcopino a facilité autant qu'il le pouvait les relèvements de déchéance, se montrant toujours bienveillant, sauf, de son propre aveu, pour ceux qui étaient pris en flagrant délit de mensonge dans leur déclaration de non-appartenance à la franc-maçonnerie³. » Le procureur cite des articles de la presse collaborationniste, laquelle attaquait violemment Carcopino, considéré comme un « protecteur des maçons et des enjuivés » et « plus soumis aux ordres des loges qu'à ceux du Maréchal » comme l'écrit *Le Pilon* du 29 mai 1941, tandis que Brasillach l'accuse, le 18 août 1941, d'être « le défenseur attitré des professeurs maçons⁴ ». C'est d'ailleurs en grande partie grâce à Carcopino que

1. Cité par Carole Fink, *op. cit.*, p. 253.

2. Voir sur ce point les livres de Claude Singer et de Carole Fink.

3. Réquisitoire du procureur près la Haute Cour de justice. Cité in Jérôme Carcopino, *op. cit.*, p. 691.

4. *Ibid.*

Dumézil pourra obtenir sa réintégration. Carcopino est un historien de Rome, et malgré ses fortes réticences devant les thèses défendues par Dumézil sur la religion romaine, il appuiera, une fois devenu ministre de l'Éducation, la demande de réintégration de son collègue. Mais il démissionne le 11 avril 1942, lorsque Laval revient au gouvernement. Très hostile à la répression qui frappe les loges, Laval, dès son arrivée au pouvoir, s'emploie à favoriser les réintégrations¹. A partir de sa nomination, selon Claude Singer, la moitié des fonctionnaires destitués purent récupérer leur poste². Ce qui ne manque pas de provoquer la colère de Bernard Faÿ, professeur au Collège de France, nommé administrateur de la Bibliothèque nationale par Vichy et chargé d'organiser la chasse aux francs-maçons. Ce maurrassien intégriste, ancien collaborateur de la *Revue universelle* (il y pourfendait la franc-maçonnerie dans les années trente), ne se prive pas de transmettre au maréchal Pétain les protestations des autorités allemandes devant le nombre des dérogations accordées³. Toujours est-il que, dans ce contexte, l'intervention de l'archevêché va porter ses fruits et la demande de Dumézil aboutir.

Comment a-t-il obtenu sa réintégration? « A la suite de nombreuses protestations, à la faveur de quelques petits mensonges et aussi d'opportuns faux témoignages », explique-t-il dans les *Entretiens*⁴. Les documents d'archives montrent, en tout cas, que cela fut assez compliqué. Carcopino, lorsqu'il était ministre, a transmis la demande de réintégration de Dumézil, selon la procédure prévue

1. Cf. sur ce point Pierre Chevallier, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, tome 3, *La Maçonnerie : église de la République (1877-1944)*, Fayard, 1975, p. 299-401. Et Dominique Rossignol, *Vichy et les franc-maçons*, *op. cit.*, p. 186.

2. Cf. Claude Singer, *op. cit.*, p. 68.

3. Cf. Dominique Rossignol, *op. cit.*, p. 183-188. Dominique Rossignol insiste (cf. p. 106-107) sur le fait que l'influence de Maurras était très forte dans le personnel politique de Vichy. C'est en effet un autre maurrassien, Raphaël Alibert, ministre de la Justice, qui avait été l'un des rédacteurs de la loi contre les « sociétés secrètes ». Sur Bernard Faÿ, voir aussi Pierre Chevallier, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, *op. cit.*, p. 338-348 et 371.

4. *Entretiens*, p. 73.

par la loi, à la Commission spéciale des sociétés secrètes, avec un avis favorable libellé de la manière suivante :

« Le secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse [...]

« Considérant que M. Dumézil, par ses travaux scientifiques, notamment par ses études sur les " mythologies et les religions ", par sa connaissance et son enseignement des langues du Proche-Orient, a contribué à accroître le prestige intellectuel de la France,

« Appuie d'un avis favorable la demande qu'il a formulée d'une dérogation aux interdictions portées par les lois susmentionnées ¹. »

Après la démission de Carcopino, le président de la Commission des sociétés secrètes écrit au nouveau ministre, Abel Bonnard, pour lui demander s'il maintient l'avis émis par son prédécesseur ². Et le 15 mai, le ministre fait valoir que « les travaux de M. Dumézil (notamment l'étude des mythologies et des religions) et ceux de M. Sauvageot relatifs aux langues finno-ougriennes rendent ces deux spécialistes proprement irremplaçables » et souligne « l'intérêt qu'il y aurait à les relever des interdictions portées par les lois des 11 août et 10 novembre 1941 ³ ». Mais aussitôt, Bernard Fay fait connaître son opposition :

« Le cas de M. Dumézil est très grave, car les archives de la Grande Loge de France montrent qu'il s'est servi, jusqu'en 1939-40, de la maçonnerie pour des fins d'utilité. Il n'a à aucun moment rompu avec cette société, dont il tire parti jusqu'en 1940. Pour que sa réintégration soit possible, il appartient à ses chefs hiérarchiques de prouver

« 1) qu'il a rendu au gouvernement du maréchal Pétain des services éminents et que sa loyauté à l'égard du gouvernement est totale;

« 2) que par ses qualités professionnelles et techniques, il n'est pas possible de le remplacer ⁴. »

1. Document daté du 23 décembre 1941.

2. Lettre du 9 mai 1942.

3. Lettre du 15 mai 1942.

4. Lettre de Bernard Fay, 5 juin 1942.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Éducation répond quelques jours plus tard :

« Sur le premier point, je crois pouvoir indiquer que la prolongation de l'enseignement de M. Dumézil à l'École des langues orientales est de nature à assurer au pays, et par voie de conséquence, au gouvernement du maréchal Pétain, des services importants.

« Quant au loyalisme de M. Dumézil, je ne connais aucun fait qui, jusqu'ici, me permette d'en douter et sur ce point, comme sur celui de la nécessité et de l'opportunité d'une mesure en faveur de M. Dumézil, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu des instructions très nettes du chef du gouvernement en vue de l'octroi de la dérogation à M. Dumézil¹. »

On voit, à travers ces échanges de correspondances, les rivalités qui opposaient les différentes factions au pouvoir. Avec d'un côté Laval (le « chef du gouvernement » dont il est question dans la lettre ci-dessus) qui est favorable aux réintégrations, et qui, de surcroît, a dû être sensible aux interventions de l'archevêché, et de l'autre le maurrassien Bernard Fay, aux yeux de qui la franc-maçonnerie était coupable de tous les péchés, à commencer par celui de la révolution de 1789.

Pendant que les administrations s'affrontent, les collègues de Dumézil à la V^e section de l'École pratique des hautes études multiplient les interventions pour obtenir sa réintégration.

Marcel Mauss lui-même, bien que destitué de toutes ses fonctions universitaires, avait demandé à Jérôme Carcopino, en novembre 1941, d'appuyer la requête de Dumézil. Mauss devait très bien connaître Carcopino : ils avaient été collègues avant la guerre, et il semble bien que Carcopino, devenu ministre, ait tout fait pour venir en aide à l'éminent savant qu'était Mauss. Mauss lui écrit en effet :

« Mon cher ministre,

« Je crois que la gentillesse que vous avez à mon égard m'autorise à vous envoyer la note suivante concernant Dumé-

1. Lettre du 16 juin 1942.

zil. Celui-ci supporte avec sang-froid et dignité le sort qui lui est fait, mais moi, je m'alarme pour sa famille et la santé et la destinée des siens. J'espère que vous me permettrez cette intervention. Dumézil est un des derniers de ceux qui, venus d'ailleurs¹, ont reçu, en plus de formations qu'ils avaient déjà, celle qu'Hubert et moi avons pu lui donner. Au point de vue de son érudition concernant l'Antiquité et les temps obscurs de l'histoire de l'Europe et de l'Asie antérieure, et aussi au point de vue du folklore et des traditions populaires, il est le digne successeur de mon pauvre Hubert. Voilà pourquoi je vous serai reconnaissant de tout ce que vous pourrez faire pour lui². »

A cette lettre, Mauss joint une longue *Note* pour présenter la situation de Dumézil et surtout faire l'éloge de son travail et montrer l'importance de celui-ci. Je cite ce texte intégralement, malgré sa longueur, afin de lui laisser toute sa portée et ne trahir ni sa teneur ni sa tonalité :

« Monsieur Dumézil, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, V^e section (sciences religieuses). Chargé du cours d'arménien à l'École des langues orientales vivantes. Professeur à l'université d'Uppsala, professeur à l'université de Constantinople, etc., a été brusquement relevé de ses fonctions comme ayant été dignitaire de la franc-maçonnerie.

« Il est désigné comme ayant été " orateur " dans la décision qui le concerne. Ce fait est totalement inexact. Monsieur Dumézil, dans sa déclaration écrite, par franchise, mentionnait quelles avaient été les limites de son activité maçonnique (de 1937 à milieu 1939), interrompue par une mobilisation précoce à l'état-major français de Lille (2^e bureau). Monsieur Dumézil a bien indiqué que, de temps en temps, il avait remplacé un orateur, c'est-à-dire celui qui est chargé du résumé des conférences, absent. Mais ceci n'a été qu'occasionnel, et monsieur Dumézil n'a jamais dépassé le grade de " compagnon " dans la hiérarchie maçonnique.

« Sur ce premier point, la décision qui le vise et les motifs qu'elle invoque doivent être l'objet d'une révision.

« A un autre point de vue, cette décision, qui n'est pas fondée, est regrettable. Monsieur Dumézil est un des jeunes normands de l'autre guerre, fils du général Dumézil, descendant de famille militaire, ayant toujours marqué le zèle le plus

1. Mauss veut dire : venus d'une autre discipline que la sociologie.
2. Lettre de Marcel Mauss à Jérôme Carcopino, 11 novembre 1941.

intelligent pour servir l'armée. Il a fait des missions dangereuses en Allemagne. Il a été attaché à l'état-major du général Weygand en Syrie, il a été attaché à l'attaché militaire de France en Turquie, il est revenu de Turquie dans des conditions difficiles, il a toujours eu les missions de confiance de l'armée elle-même. Ses états de service de l'ancienne guerre, ceux de cette guerre, ses périodes à l'état-major général de l'armée, tout garantit sa personnalité.

« D'autre part, cette décision brutale coupe toute carrière à monsieur Dumézil, jeune encore. Elle le laisse dans un moment difficile, réduit à des ressources qui ne pourront pas durer longtemps. Il perd son traitement de directeur d'études de première classe à l'École des hautes études, son indemnité de suppléance à l'École des langues orientales (arménien). Il a sa famille à sa charge : madame la générale Dumézil, sa mère, une femme, deux enfants dont l'un a toujours demandé des soins.

« Il a fait des travaux qui sont presque tous désintéressés, a fait de grands sacrifices pour s'outiller lui-même, et perd ainsi brusquement tout ce qui rendait certaines la vie de son ménage et la continuation de ses travaux.

« Au point de vue scientifique et universitaire, le sort fait à monsieur Dumézil a des conséquences graves. L'École des hautes études, section des sciences religieuses, perd l'un de ses maîtres les plus brillants. Chargé de l'étude des religions primitives de l'Europe, monsieur Dumézil avait groupé autour de lui, en peu d'années, un grand nombre d'élèves, dont un certain nombre, par exemple monsieur Caillois en Argentine, fait déjà carrière à l'étranger. Cette section de l'École des hautes études déjà fort touchée par les différentes pertes, résultat des événements récents, perdrait encore une de ses chaires les plus essentielles.

« Mais quand on parle d'un savant, c'est avant tout de son œuvre et de la possibilité de ses nouvelles œuvres qu'il faut parler. Monsieur Dumézil a derrière lui une production extrêmement abondante, originale toujours, difficile constamment, et très fortement étayée, car d'une part il a horreur de répéter ce que d'autres ont dit aussi bien qu'il n'aurait pu le faire, mais encore il a réussi à se constituer des moyens énormes pour étendre sa science. Il est un linguiste et un connaisseur de langues remarquable. Non seulement il a été un des plus brillants normaliens et agrégés, un brillant docteur, mais il possède (et j'ai pu m'en assurer), en plus des langues germaniques et slaves, une connaissance approfondie des langues

finno-ougriennes; il a fait des découvertes sensationnelles sur les langues caucasiques; il est spécialiste de l'arménien, du turc, qu'il parle et écrit. C'est certainement l'un des linguistes les plus érudits de France, et comme il n'en est pas tant dans notre pays qu'on puisse s'en passer.

« Je crois savoir qu'il existe un comité, dont je me souviens mal du nom, comité d'honneur, capable de relever de cette déchéance.

« Dans le cas de monsieur Dumézil, il ne peut y avoir de déchéance puisque la circonstance invoquée pour la prononcer n'existe pas, mais il serait juste que, soit par ce comité, soit par d'autres moyens, monsieur Dumézil puisse rentrer dans ses fonctions ¹. »

Bien sûr, les informations contenues dans ce texte émouvant, écrit par un homme lui-même « déchu » de ses fonctions et qui plaide pour son jeune collègue, sont un peu arrangées. Car l'entrée de Dumézil dans la franc-maçonnerie n'est pas aussi tardive – il faut la situer en 1936 plutôt qu'en 1937 –, et, sans qu'il soit possible de savoir exactement quelle était la nature de son engagement dans l'activité de la loge, nous avons vu qu'il y participait suffisamment pour aller à toutes les réunions et pour y prononcer au moins un – et peut-être plusieurs – exposé. Mais la *Note* de Mauss relève d'un exercice qui ne vise évidemment pas à l'exactitude historique : il s'agit simplement d'être efficace ! Un autre document qui figure dans le dossier de recours présenté par Dumézil indique par exemple qu'il a quitté la franc-maçonnerie en 1938, ce dont Bernard Faÿ ne sera pas dupe. L'insistance de Mauss sur la filiation militaire de Dumézil relève du même souci, puisque les « services rendus à la France » qui permettraient d'obtenir une exemption pouvaient se situer à deux niveaux : une œuvre scientifique reconnue, et des services militaires, notamment la participation à la Première Guerre. L'insistance de Mauss sur la famille est, elle aussi, destinée à toucher une corde sensible chez les tenants du régime de Vichy. Il faudrait des pages et des pages pour commenter ce texte, parce qu'il permet de comprendre ce que pouvait être la situation de l'époque,

1. Marcel Mauss, *Note*, 11 novembre 1941.

et l'état d'esprit de ceux qui la vivaient. Il est assez difficile aujourd'hui pour les gens (dont je suis) qui n'ont pas vécu cette période d'en avoir une représentation exacte. On l'imagine trop souvent comme un bloc monolithique, où les situations sont définies dès le départ, et n'auraient pas évolué par la suite. Or ce texte nous montre que Mauss pouvait s'adresser à un ministre du maréchal Pétain en des termes qui peuvent sembler, sinon amicaux, du moins cordiaux. Et que, d'autre part, ce ministre avait dû manifester de la « gentillesse » à l'égard d'un collègue aussi éminent que Marcel Mauss. Et Mauss, cela va sans dire, est un homme absolument insoupçonné d'une quelconque sympathie pour le gouvernement de Vichy. Mais en 1941, ce genre de relations entre d'un côté un universitaire juif et socialiste, antiraciste et antifasciste de toujours, et de l'autre un universitaire devenu ministre du Maréchal, étaient encore possibles. Les documents cités plus haut concernant Marc Bloch suffiraient à le montrer. Ce n'est qu'à partir de la fin de 1941 et surtout de 1942 que les choses se sont durcies. Il ne s'agit pas de vouloir excuser ou dédouaner le régime de Vichy et ceux qui y participaient ou le soutenaient. Mais d'essayer de comprendre la complexité d'une situation où les gens occupés à d'odieuses besognes – chasser les juifs et les francs-maçons de l'enseignement – pouvaient continuer d'entretenir certains liens avec les victimes de leur politique (en tout cas quelques-unes d'entre elles), soit parce qu'ils les avaient connues avant la guerre (ayant été, par exemple, dans une même promotion à l'École normale), soit parce qu'ils avaient des relations communes (le fils de l'un étant l'élève de l'autre), etc. Second point d'importance : il va de soi, pour Mauss, qu'un enseignant a besoin, comme tout le monde, de gagner sa vie. Comment était-il possible de survivre, dans cette situation dramatique, si on avait perdu son salaire, et si, comme c'était le cas pour Dumézil, la modeste « pension de retraite » versée à tout fonctionnaire destitué, et proportionnelle au nombre des années d'enseignement, ne permettait pas de subvenir aux besoins de toute une famille ? Il suffit, pour comprendre le plaidoyer de Marcel Mauss en faveur de Dumézil, de lire

dans le livre de Claude Singer les documents qui décrivent l'extrême détresse dans laquelle se trouvaient tous ceux qui étaient privés de leur emploi. Et puis, dernier point, on voit également que, pour Mauss, il est évident que le travail intellectuel devait continuer, malgré les difficultés et la dureté des temps.

Le recours de Dumézil suivra un trajet difficile, chaotique. Ce n'est que le 15 décembre 1942 que le décret de réintégration sera signé. Avec le libellé suivant :

« Considérant que M. Dumézil Georges [...] a rendu des services signalés par l'enseignement de ses œuvres scientifiques et qu'il a donné des preuves de son dévouement au maréchal de France, chef de l'État, il est dérogé aux dispositions de la loi du 11 août 1941, en faveur de M. Dumézil Georges ¹. »

* * *

Le cours de Dumézil reprend le 14 janvier 1943. Sont présents dans la salle, pour la première séance, le père Festugière et le père Mariès, venus soutenir leur collègue, après avoir obtenu sa réintégration. La liste des présents, notée par Dumézil sur le manuscrit de son cours, comprend également les noms suivants :

« N. Eliseev, V. Eliseev, Basanoff, ... [nom illisible], Leyris [il s'agit de Michel Leiris], Marcel [Schneider], M^{lle} Linarès, M. Schaeffner, M^{me} Schaeffner [Denise Paulme], Le Bonnic, 2 ou 3 du Trocadéro qui partent à 11 h, pour aller écouter Leenhardt. »

Et devant cette douzaine de personnes, il commence son propos en ces termes :

« Je me propose de reprendre, cette année, dans le volume réduit des conférences qui me reste, l'examen de quelques-unes des questions abordées ici il y a un ou deux ans et dont il est question dans *Jupiter, Mars, Quirinus*. Je crois avoir renforcé certains points essentiels, avoir corrigé et amélioré certains développements secondaires, et mesuré avec plus de précisions les conséquences de cette nouvelle vue sur diverses traditions relatives aux origines de Rome... »

1. Arrêté du 15 décembre 1942, signé par Pierre Laval, et publié au *Journal officiel* le 16 décembre, p. 4108.

L'ethnologue Denise Paulme, élève de Marcel Mauss, était présente lors de ce retour de Dumézil à l'enseignement et elle a suivi son cours pendant toute la période de la guerre. En s'indignant des accusations lancées aujourd'hui contre Dumézil (« C'est minable, c'est vraiment minable ce qu'on dit de lui »), elle se souvient de ces moments difficiles :

« Nous suivions ses cours, mon mari et moi, pendant la guerre. Nous étions un tout petit groupe d'étudiants. Parfois seulement trois ou quatre. C'était une période vraiment sinistre. Nous avions froid, nous avions faim. Et les cours de Dumézil, pour nous, c'était vraiment merveilleux. Il parlait très librement. On sentait une liberté totale. Il lançait des hypothèses et il voyait comment nous réagissions. »

Après un an et demi d'interruption, Dumézil a donc retrouvé sa chaire et repris son cours sur la religion romaine, puisque Rome se trouve désormais au cœur de son travail. C'est aussi sur ce thème qu'il prononce une conférence, en juin 1943, devant un bon nombre de collègues venus l'écouter et dialoguer avec lui. La réunion se tient le dimanche 20 juin 1943. Elle a été organisée par Gabriel Le Bras, le président de la V^e section de l'École pratique des hautes études. Dumézil va parler de « mythologie comparée et histoire romaine » et offrir, en fait, un résumé des thèses développées dans *Jupiter, Mars, Quirinus*, c'est-à-dire l'interprétation de la fondation de Rome dans les termes des trois fonctions indo-européennes. La religion romaine est organisée selon cette tripartition fonctionnelle et, pour Dumézil, c'est aussi à la lumière de cette structure qu'on peut comprendre les récits sur la naissance de Rome. Là où ils évoquent comme un fait historique la fusion des trois tribus primitives, Dumézil voit une légende qui perpétue le modèle trifonctionnel, hérité de l'idéologie indo-européenne archaïque. Sur le texte manuscrit de sa conférence, Dumézil a indiqué la liste de ceux qui assistent à la réunion : il y a « toute l'EHE (sauf Nougayrol) » et aussi Festugière, A. Piganiol, Jean Bayet, Halbwachs... En tout, une quarantaine de personnes. Comme il a pris des notes pendant la discussion qui a suivi son exposé, on peut savoir qui est intervenu – et pour dire

quoi. Il semble que le principal contradicteur ait été André Piganiol, professeur d'histoire romaine au Collège de France et auteur d'un livre sur la naissance de Rome. Il sera dans les années qui vont suivre l'un des grands adversaires de Dumézil et il s'opposera à son élection au Collège de France. Un autre latiniste est présent, mais défend Dumézil : Jean Bayet, professeur à la Sorbonne. A une objection de Piganiol, Bayet répond avec vivacité : « Jean Bayet expose véhémentement, note Dumézil, que, à défaut d'une histoire qui n'existe pas, les textes permettent de faire la psychologie des Romains, de reconnaître l'idée qu'ils se faisaient d'eux-même et de leurs origines. » Dumézil ajoute entre parenthèses : « Il reprend mon mot : philosophie politique. »

Dumézil signale également :

« Interventions amicales de Mauss, Leenhardt : " Dumézil renseigne et fait réfléchir les ethnologues " ;

« - Masson-Oursel : " Dumézil a raison à 75 %... " »

« - Halbwachs demande : " D'où vient cette tripartition ? " (Le Bras suggère : " Constitution permanente de l'esprit humain "). »

On peut s'étonner de la présence de Mauss à une telle réunion, en 1943. Mais en effet, Mauss n'a pas été inquiété pendant l'Occupation. Selon certains témoignages, la raison en serait qu'un ethnologue allemand, devenu officier de la Wehrmacht, l'aurait placé sous sa protection¹. Pendant toute cette période, Dumézil rendait visite très régulièrement à celui qu'il n'a cessé de considérer comme son « maître ». « Presque tous les jours », dit son fils, qui accompagnait son père au moins une fois par semaine dans cette visite. Parfois, c'était Mauss qui se rendait chez Dumézil. « J'ai gardé de lui cette image, raconte la fille de Georges Dumézil, il était venu à la maison ; il portait l'étoile jaune qu'il avait appelée " ce crachat ". » Un mot qui doit sans doute s'entendre au sens

1. André-Georges Haudricourt, dans son livre de souvenirs *Les Pieds sur terre*, Métailié, 1985, p. 33, propose une autre explication : Mauss aurait été protégé par Georges Montandon, ethnologue suisse et collaborateur notoire.

ironique d'un argot aujourd'hui inusité : une médaille, une décoration. Dans une lettre de 1958, où il répond à une correspondante de Cambridge qui lui avait dit qu'elle était la cousine de Mauss et la petite-nièce de Durkheim, Dumézil raconte qu'il fut « très proche » de Marcel Mauss, son « maître et ami, jusqu'au bout ». Et il évoque cette période de la guerre : « En 1943 ou 1944, avec l'affreuse étoile jaune, et déjà affaibli, il venait gentiment à la maison, trouvant le moyen d'apporter aux enfants les simili-gâteaux de l'époque. » Et Dumézil conclut : « J'ai dédié un livre à sa mémoire, que je garde pieusement. Je lui dois beaucoup et il était foncièrement bon ¹. »

* * *

Pourquoi donc, le 12 décembre 1944, quatre mois après la Libération de Paris, Dumézil a-t-il été convoqué devant la commission d'épuration ? La raison en est fort simple : certains de ses collègues, membres du Comité de front national (c'est-à-dire un des organismes où se regroupaient les résistants, à ne pas confondre avec le parti qui s'appelle aujourd'hui le Front national et qui serait plutôt le contraire), lui reprochent d'avoir demandé sa réintégration au gouvernement de Vichy et d'avoir formulé un remerciement au ministre de l'Éducation et au maréchal Pétain le jour où il a repris son enseignement. Le comité de front national des IV^e et V^e sections de l'École pratique des hautes études, réuni le 29 septembre 1944, a demandé l'ouverture d'une enquête sur trois professeurs, en expliquant dans un document dactylographié les raisons qui motivent cette démarche. Le premier nom sur la liste est celui de Georges Dumézil :

« Georges Dumézil, mis en position de retraite comme franc-maçon, a été réintégré individuellement par un arrêté à la date du 15 décembre 1942, avec le libellé suivant : « Monsieur Dumézil a rendu des services signalés par l'ensemble de

1. Lettre à Claudette Kennedy, 7 mars 1958. Double conservé dans les papiers de Georges Dumézil, avec la lettre à laquelle il répondait.

ses œuvres scientifiques et il a donné des preuves de son dévouement à la personne et au gouvernement du maréchal de France, chef de l'État... » A son cours de rentrée, il a formulé des remerciements, suivant certains témoignages douteux reproduits dans un numéro de l'*Université libre* clandestine, au maréchal Pétain, au ministre de l'Éducation nationale. Suivant un autre témoignage, à l'archevêque. »

La deuxième personne mise en cause est André Martinet. Le célèbre linguiste avait été fait prisonnier en 1940, puis détenu en Allemagne dans un stalag. Le Comité de front national lui reproche d'être « rentré isolément dès 1941 », alors que M^{me} Martinet était employée à la librairie Rive Gauche et avait fait solliciter les autorités allemandes ». Enfin, le comité demande qu'une enquête soit ouverte sur un chargé de cours de la IV^e section, qui aurait « tenu des propos collaborationnistes dans le lieu de son domicile », et qui avait été libéré après avoir été arrêté.

Cette page dactylographiée comporte cinq signatures : Le Bras, Coornaert, Dauzat, Renaudet et Cohen. Et il est précisé que les demandes d'enquêtes ont été formulées à l'unanimité. Ce qui, on va le voir, ne correspond pas du tout à la réalité. Il semble bien que toute cette affaire ait été déclenchée par le linguiste Marcel Cohen : c'est lui qui a recopié, de sa main, sur une feuille de papier, le texte de l'arrêté de réintégration de Dumézil tel qu'il a paru au *Journal officiel*. C'est sans doute le libellé de cet arrêté (qui était tout simplement le libellé officiel des arrêtés de réintégration) qui l'a choqué, plus que la réintégration elle-même. Car il semble bien que tout le monde ait trouvé naturel que des professeurs révoqués cherchassent à être « relevés de déchéance » et à retrouver leurs postes. Outre le texte de Marcel Mauss cité plus haut, il suffit, pour s'en convaincre, de lire la lettre adressée à Marcel Cohen, à la fin du mois de décembre 1942, par l'ancien professeur de Dumézil, le russisant Paul Boyer. Après lui avoir dit qu'il espérait « la fin prochaine du cauchemar dans lequel nous vivons », Paul Boyer donne à Cohen des nouvelles de leurs collègues de l'École

des langues orientales : « Hag. [Haguenuer] et Dumézil sont relevés – pour celui-ci du 16 décembre seulement. Mais Sauvageot est toujours dans les choux¹. »

Cela devait d'ailleurs tellement sembler naturel que l'on demandât à être réintégré que Marcel Cohen avait lui aussi envisagé de déposer un recours, comme le montrent les lettres adressées à sa femme au moment de sa révocation. Cohen avait été mis à la retraite d'office, en tant que juif, dès la fin de l'année 1940, et il raconte dans ces lettres, presque au jour le jour, ses inquiétudes et ses interrogations sur la manière dont il faut constituer les dossiers, sur les modalités du paiement des pensions, bref, sur la manière, comme il le dit, dont seront liquidées les retraites. Mais il évoque aussi la possibilité d'un recours en Conseil d'État. Il écrit à sa femme, par exemple, le 22 octobre 1940 (il est à Paris et sa femme dans leur maison de campagne des Deux-Sèvres) :

« Pour le statut de Vichy, ça paraît clair pour l'enseignement : pas d'exception pour les anciens combattants, ni pour les gens en exercice, ni pour les jeunes. Seulement des décisions individuelles en Conseil d'État. Personne ne sait naturellement dans quel esprit ça sera appliqué². »

Ou encore, le 27 octobre :

« Je peux être retenu ici longtemps, en situation indéfinie : retraite décidée et pas liquidée, tentative de rattrapage soit par le Conseil d'État, soit par la Recherche³. »

Et le 9 novembre :

« Gâteau m'a indiqué les pièces à fournir pour le double dossier :

« 1) mise à la retraite;

« 2) recours en Conseil d'État⁴. »

1. Lettre de Paul Boyer à Marcel Cohen, 26 décembre 1942.

2. Lettre de Marcel Cohen à Marguerite Cohen, 22 octobre 1940.

3. Lettre de Marcel Cohen à Marguerite Cohen, 27 octobre 1940.

4. Lettre de Marcel Cohen à Marguerite Cohen, 9 novembre 1940.

J'ignore si Cohen a effectivement déposé un recours. Mais cela n'aurait rien eu d'étonnant : un bon nombre d'enseignants destitués a fait cette démarche et, au départ, personne n'avait imaginé que de telles dérogations seraient massivement refusées, comme le montre fort bien le livre de Claude Singer ¹. Quand les arrestations et les déportations ont commencé, Marcel Cohen s'est réfugié à la campagne, sous une fausse identité, et il a participé aux réseaux de résistance mis en place par le parti communiste, dont il était un militant actif. Il sera l'un des animateurs du Front national universitaire clandestin, avec Henri Wallon, Frédéric Joliot-Curie, Robert Debré, Gabriel Le Bras, Alfred Jolivet, René Zazzo... C'est à ce titre qu'il sera, une fois rentré à Paris, à la Libération, l'un des organisateurs de l'épuration. On trouve dans ses papiers des dossiers sur plusieurs professeurs (de la Sorbonne, du musée de l'Homme...).

* * *

Puisqu'il est ainsi mis en cause par le Front national, Dumézil voit ses cours à nouveau suspendus, aussi bien à l'École pratique des hautes études qu'aux Langues orientales, et il doit comparaître, en décembre 1944, devant la Commission d'épuration de l'enseignement supérieur. Dumézil ne fut pas le seul à être ainsi mis en cause pour avoir été réintégré dans ses fonctions par le gouvernement de Vichy après avoir été destitué par ce même gouvernement. La même mésaventure est arrivée, comme on va le voir, à Aurélien Sauvageot, professeur de finno-ougrien à l'École des langues orientales.

La sous-commission devant laquelle Dumézil doit s'expliquer, et qui s'occupe des « établissements extra-académiques », est présidée par le sinologue Paul Pelliot. Les membres de la sous-commission écoutent Dumézil, puis un représentant de ses accusateurs... Et rendent leur décision. Voici le rapport rédigé après ces auditions. Ce document n'a jamais été rendu public, raison pour laquelle il est nécessaire de le citer intégralement.

1. *Op. cit.*

« La sous-commission du Conseil supérieur d'enquête du ministère de l'Éducation nationale chargée des établissements extra-académiques,

« composée de

« M. Pelliott, président

» M^{lle} Taffe, secrétaire

« M^{lle} Cavalier

« M. Rosier

« M. Cartelier

« Saisie du cas de M. Georges Dumézil, directeur d'études à l'École des hautes études (sciences religieuses), chargé de cours à l'École des langues orientales,

« VU l'ordonnance du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative sur le territoire de la France métropolitaine, modifiée par l'ordonnance du 25 octobre 1944,

« VU l'arrêté du 26 octobre 1944, portant création des conseils académiques d'enquête et du Conseil supérieur d'enquête,

« CONSIDÉRANT que M. Georges Dumézil, directeur d'études à l'École des hautes études (sciences religieuses) et chargé de cours à l'École des L.O., a suspendu ses cours dans le premier de ces établissements à la demande du président de la section de l'École des hautes études et a cru par suite devoir agir de même à l'École des langues orientales,

« CONSIDÉRANT que cette décision a été prise à la suite d'une demande d'enquête présentée d'une part par le comité de front national de l'École des langues orientales et d'autre part par celui de l'École des hautes études,

« CONSIDÉRANT que le comité de front national de l'École des langues orientales est composé de MM. Beaulieux, Marcel Cohen et M. Boissin mais que M. Boissin a déclaré se récuser dans le cas de la demande d'enquête formulée au sujet de M. Dumézil,

« CONSIDÉRANT que le comité du front national de l'École des hautes études, comme le professeur Le Bras a autorisé le président de la sous-commission à l'affirmer, s'est borné à suivre l'exemple du comité des langues orientales, sans prendre aucunement à son compte les accusations de ce dernier, et qu'il y a même à son dossier une lettre du professeur Coornaert attestant l'attitude « résistante » de monsieur Dumézil

bien que le professeur Coornaert soit un des membres du comité de front national de l'École des hautes études,

« CONSIDÉRANT que les reproches adressés à monsieur Dumézil sont qu'ayant été mis en position de retraite en 1941 comme franc-maçon, il a été réintégré individuellement par arrêté du 15 décembre 1942 avec un libellé indiquant que « monsieur Dumézil a rendu des services signalés par l'ensemble de ses œuvres scientifiques et qu'il a donné des preuves de son dévouement à la personne et au gouvernement du maréchal Pétain, chef de l'État... » et en outre qu'en reprenant son cours à l'École des hautes études il a formulé des remerciements, suivant certains témoignages reproduits dans *L'Université libre* clandestine, au maréchal Pétain et au ministère de l'Éducation nationale – suivant un autre témoignage il n'aurait mentionné que l'archevêque de Paris,

« CONSIDÉRANT que M. Beaulieux, désigné par le comité de front national de l'École des langues orientales pour témoigner en son nom devant la sous-commission, a déclaré tout ignorer des faits et malgré les questions pressantes du président n'a pu apporter aucune précision,

« CONSIDÉRANT que M. Beaulieux a déclaré qu'à son avis, monsieur Dumézil ne méritait aucune sanction grave mais un blâme pour avoir obtenu sa réintégration du gouvernement de Vichy au lieu d'attendre le renversement de ce dernier,

« CONSIDÉRANT que le président a alors fait observer à monsieur Beaulieux que toutes les institutions étaient intervenues pour faire retirer leurs membres des incapacités dont Vichy les avaient frappés et que, questionné sur le point de savoir si, à son avis, André Mayer et Jules Bloch du Collège de France méritaient un blâme pour avoir accepté d'être relevés de l'incapacité qui les avaient atteints comme juifs, monsieur Beaulieux a exprimé l'opinion qu'ils n'en méritaient aucun, et que, prié alors d'indiquer quelle différence il voyait entre le cas d'un juif et celui d'un franc-maçon également relevés de l'incapacité qui les avait frappés, monsieur Beaulieux a reconnu qu'il n'en voyait aucune,

« CONSIDÉRANT que monsieur Dumézil qui se trouvait lors de l'armistice détaché à Ankara comme capitaine de l'armée d'Orient, a d'abord songé à rejoindre le capitaine Mittlehauser quand celui-ci esquissa un mouvement de résistance auquel il renonça bientôt, que monsieur Massigli, alors

ambassadeur à Ankara et aujourd'hui ambassadeur du gouvernement provisoire à Londres, télégraphia à titre privé au général Weygand, lequel recommanda de se conformer aux instructions du maréchal Pétain et que c'est dans ces conditions et sur les conseils de monsieur Massigli que monsieur Dumézil rentra alors en France avec ce dernier,

« CONSIDÉRANT que monsieur Dumézil dès sa rentrée en France n'eut plus aucune illusion sur le gouvernement de Vichy, que son retour en 1940 est le seul gage qu'il ait donné à ce gouvernement et que de nombreux témoignages de résistants autorisés, auxquels le président pourrait joindre le sien propre, attestent son attitude résolument patriotique pendant toute la durée de l'Occupation,

« CONSIDÉRANT qu'en remontant en chaire, il résulte de témoignages certains qu'il n'a remercié ni le Maréchal, ni le ministre de l'Éducation nationale, mais seulement l'archevêque de Paris, qui à la demande du père Festugière et du père Mariès était intervenu plusieurs fois pour enlever une réintégration à laquelle le cabinet du Maréchal répugnait,

« CONSIDÉRANT que monsieur Dumézil s'est expliqué devant la sous-commission avec une netteté et une franchise dont les membres de la sous-commission ont été frappés et émus,

« CONSIDÉRANT qu'il est profondément regrettable qu'on ait lancé avec tant de légèreté contre un homme de la valeur scientifique et morale de monsieur Dumézil des accusations qui ont suspendu son enseignement pendant plusieurs mois,

« la sous-commission propose à l'unanimité :

« que monsieur Dumézil reprenne purement et simplement ses cours à l'École des hautes études et à l'École des langues orientales ¹. »

Le ministre suivra les conclusions de la commission et il écrira, peu après, au président de la V^e section pour lui dire qu'il a « décidé de ne retenir aucun des griefs arti-

1. André Martinet sera lui aussi blanchi, devant une autre sous-commission, car il fut soutenu par Guy Mollet, futur Premier ministre, qu'il avait connu alors qu'ils étaient prisonniers dans le même stalag. Guy Mollet, rentré en France, avait participé à la Résistance et André Martinet l'avait caché chez lui pendant plusieurs mois.

culés contre M. Dumézil et de ne prendre aucune sanction à son égard¹ ».

Le rapport de la commission d'enquête est évidemment d'une importance capitale : l'on voit bien que Dumézil n'a été dénoncé par les Comités de front national que pour avoir été réintégré par le gouvernement de Vichy et avoir prononcé un remerciement pour cette réintégration. Il n'y a aucun autre grief. Personne ne le soupçonne d'avoir eu des sympathies pour le nazisme, personne ne met en cause *Mythes et Dieux des Germains*. Aucun reproche ne lui est adressé pour son attitude sous l'Occupation. On peut facilement imaginer que ceux qui l'ont dénoncé ne s'en seraient pas privés s'ils avaient eu le moindre soupçon, à une époque où la volonté de faire payer tous ceux qui avaient collaboré était poussée à un point tel qu'elle pouvait conduire devant la commission d'épuration quelqu'un à qui on ne reprochait rien d'autre que d'avoir été réintégré dans l'enseignement après en avoir été chassé.

Un autre document d'archives tend à montrer que les choses pouvaient être très complexes. Il s'agit d'une lettre adressée à Dumézil par Léon Beaulieux, le professeur de bulgare de l'École des langues orientales dont on vient de voir qu'il fut le représentant du Comité de front national devant le Conseil supérieur d'enquête. Avant de témoigner contre Dumézil (du bout des lèvres, semble-t-il), il lui avait adressé, quelques jours après la réunion du Comité de front national de l'École des langues orientales qui avait voté la demande d'enquête, une lettre qui en dit plus long que tous les commentaires. Elle est datée du 30 septembre 1944. On comprendra, là encore, qu'il me faille la citer intégralement :

« Mon cher collègue,

« Si pénible qu'il puisse être pour moi de vous faire part moi-même d'une démarche à laquelle je me suis associé et qui risque d'être jugée par vous inamicale, je ne voudrais pas que vous en fussiez informé par un tiers. La présente lettre a donc pour objet de vous faire connaître que, dans une réunion

1. Lettre du ministre de l'Éducation nationale (René Capitant) au président de la V^e section de l'EPHE, 5 février 1945.

tendue le 23 courant à l'École des langues orientales, le comité de front national de ladite École, comité dont je suis membre, a décidé de provoquer une enquête sur les conditions dans lesquelles a été obtenue votre réintégration dans les fonctions de chargé de cours à l'École, cette demande d'enquête s'appliquant également à notre collègue Sauvageot.

« Mais je tiens absolument à vous dire, par ailleurs, qu'avant de voter cette résolution, j'avais fait part à mes collègues, Marcel Cohen et Boissin, de la situation extrêmement fautive dans laquelle j'allais me trouver vis-à-vis de vous, en raison de l'attitude que j'avais eue précédemment à votre égard, en vous adressant spontanément à la suite de votre réintégration une lettre dans laquelle je vous félicitais de l'avoir obtenue et vous souhaitais la bienvenue parmi nous.

« Je n'avais pas songé alors – et c'est ce qu'on m'a reproché à notre séance de l'autre jour, lorsque j'ai mis mes collègues au courant de mon "réflexe" de l'an dernier – à me demander s'il était correct que vous eussiez été réintégré par ceux-là mêmes qui vous avaient frappé, alors qu'une attitude plus rigoriste eût dû sans doute vous déterminer à n'accepter votre réintégration que du régime opposé à celui qui vous avait injustement exclu. C'est à ce dernier point de vue que je me suis rallié l'autre jour en m'associant au vote. Ce revirement dans mon attitude me place, je le répète, dans une situation délicate vis-à-vis de vous, mais je tiens à vous dire, mon cher collègue, que ma bonne foi, dans l'une et dans l'autre circonstance, a été entière, et, par conséquent, mon attitude dans la séance de l'autre jour ne saurait, à aucun degré, être interprétée comme ayant été inspirée par un sentiment d'animosité à votre égard.

« Je tiens à ajouter que si je me suis associé à la résolution de l'autre jour, c'est avec la conviction qu'elle semble avoir bien des chances de demeurer platonique et qu'elle n'entraînera sans doute pour vous aucune conséquence fâcheuse.

« Bien cordialement vôtre, toujours.

« Léon Beaulieux. »

La lettre se termine par deux post-scriptum :

« 1) J'ai le devoir de préciser que Boissin, qui assistait à notre séance, en qualité de membre du comité de front national de l'École, a déclaré se récuser en ce qui concerne votre cas et celui de Sauvageot, et que, s'il a signé le procès-verbal de ladite séance, il ne doit pas pour autant être tenu responsable de la résolution prise par cette séance.

« 2) J'ai su par Cohen qu'à l'École des hautes études également, le comité de front national a examiné votre cas, demandant que l'enquête portât en outre sur les remerciements que, comme préambule à votre première leçon ayant suivi votre réintégration, vous auriez adressé, suivant certains témoins, au maréchal Pétain – selon d'autres à une haute personnalité ecclésiastique. »

Si l'on additionne ce qui est dit dans les différents documents, on aboutit au résultat suivant : le comité de front national de l'École pratique des hautes études déclare n'avoir voté une demande d'enquête que pour suivre l'exemple de son homologue de l'École des langues orientales, mais sans reprendre à son compte les accusations ni même les soupçons. Or, à l'École des langues orientales, le comité de front national était composé de trois membres dont l'un n'a pas voulu s'associer à la demande d'enquête concernant Dumézil tandis qu'un autre avait félicité celui-ci d'avoir été réintégré. Bref, Marcel Cohen, membre des comités des deux écoles, semble avoir à lui seul déclenché toute cette histoire, en bousculant quelque peu ses collègues pour qu'ils se rallient à sa vision des choses.

Comment juger aujourd'hui cette intransigeance manifestée par Marcel Cohen? Faut-il la trouver saine? Ou épouvantable? On peut au moins penser qu'il y a un paradoxe dans une telle attitude : Cohen appartenait au parti communiste, dont les dirigeants avaient sollicité des autorités allemandes d'occupation l'autorisation de faire paraître *L'Humanité*, après avoir approuvé à grand bruit le pacte germano-soviétique en 1939. Or ce pacte, Cohen, en bon stalinien, le justifiait et le défendait, comme le montre sa correspondance avec un de ses plus vieux amis, le juriste et sociologue Henri Lévy-Bruhl (le fils de Lucien Lévy-Bruhl¹). En septembre 1939, Henri Lévy-Bruhl demande à Cohen de s'expliquer sur le Pacte. Et la réponse qu'il obtient le laisse, comme il dit, « confondu ». Il envoie alors à Cohen une lettre qui mérite d'être citée longuement :

1. Il animera, après la guerre, le Centre d'étude sociologique, avec G. Le Bras, P. Rivet, C. Bouglé, G. Gurvitch, G. Davy, G. Bourgin.

« Ta lettre m'a fait beaucoup de peine et j'ai dû la relire plusieurs fois pour me convaincre que tu l'avais bien écrite telle que je la vois sur ma table. Que tu expliques tant bien que mal la politique tortueuse de Staline, passe encore, mais que tu t'y associes, voilà qui me laisse confondu. Comment peut-on honnêtement penser que ce pacte est un facteur de paix ? Il encourage plutôt Hitler à la guerre en le libérant de tout souci du côté de l'Est. Cela crève les yeux [...]. Je t'en supplie, mon ami, reconsidère les choses sans parti pris, en mettant les valeurs dans l'ordre qu'elles montrent à tes yeux, et tu seras conduit à considérer tes amis avec plus de sévérité. Au fond, qu'est-ce que nous plaçons au-dessus de tout ? Un certain humanisme qui permet aux individus de développer intégralement leurs virtualités, et si nous sommes socialistes, c'est que nous estimons qu'une certaine organisation politique et économique le favorise. Ce socialisme, tu le dis réalisé en Russie. Je suis sûr que tu te trompes, parce que sur des faits précis, et notoirement connus, j'ai pu constater chez les soviets un mépris profond des droits individuels élémentaires : liberté de la pensée et de l'expression de la pensée dans l'ordre intellectuel qui doit nous être cher ; et dans l'ordre judiciaire, garantie minimale d'une justice impartiale. Si le socialisme fait bon marché de ces éléments, alors je ne suis pas socialiste, mais je crois plutôt que c'est toi qui ne l'est pas en les sous-estimant ¹. »

Cette lettre montre suffisamment ce qu'était la lucidité des sociologues. Non seulement devant le danger nazi, mais aussi devant le totalitarisme soviétique et l'idéologie communiste. Il faut rappeler que, dès le début des années vingt, Marcel Mauss avait mis en garde contre le danger totalitaire inscrit dans la doctrine bolchevique ². On aimerait savoir combien peuvent se vanter d'avoir fait preuve de la même vigilance, parmi ceux qui accusent aujourd'hui la sociologie de tous les maux (le « sociologisme antijuridique », comme dit Blandine Barret-Kriegel dans l'article de *Libération* déjà cité) et viennent donner des leçons rétrospectives à tous ceux qui n'ont pas commis leurs propres erreurs (l'adhésion au parti communiste, par exemple).

1. Lettre d'Henri Lévy-Bruhl à Marcel Cohen, 1^{er} septembre 1939.

2. Cf. l'article de Marcel Fournier, « Bolchevisme et socialisme selon Marcel Mauss », *Liber*, n° 8, décembre 1991, p. 9-14.

Mais revenons au « cas Dumézil » devant la commission d'épuration : quelle que soit la manière dont on juge l'attitude de Marcel Cohen, il est à remarquer qu'il n'a formulé contre Dumézil aucune autre accusation. Marcel Cohen connaissait très bien Dumézil. Et il avait, avant et même pendant la guerre, d'excellentes relations avec lui. Dans les lettres qu'il adresse à sa femme, en 1940, il parle très souvent de Dumézil. Il évoque à maintes reprises leur collaboration pour la nouvelle édition des *Langues du monde*, l'ouvrage collectif dont il avait assuré la direction avec Meillet au début des années vingt et dont il avait entrepris, en 1938, une réédition mise à jour. Il avait demandé à Dumézil de rédiger le chapitre sur les langues caucasiennes, et d'assurer les tâches de « secrétariat » pour l'ensemble du volume¹. Il écrit, par exemple, à sa femme, le 26 octobre :

« Un peu de bibliothèque, puis filé avec Dumézil par les quais froids à la Recherche, où nous avons pris des renseignements sur la manière de voir des personnes absentes et inaccessibles². »

Ou le 17 novembre 1940 :

« Ce matin, je me suis occupé avec Dumézil des *Langues du monde*. Vu Jules [Bloch] un moment³. »

Et le 20 novembre :

« Je suis allé sous la pluie porter à Dumézil mon chapitre fini ce matin, qui aura probablement besoin d'un petit figuillage au moment de l'impression⁴. »

On trouve également dans les archives de Marcel Cohen une lettre de novembre 1941 à Émile Benveniste, alors prisonnier dans un stalag. La lettre était revenue

1. Cf. l'avant-propos de Marcel Cohen pour la deuxième édition des *Langues du monde* (CNRS, 1952, p. vii) : « C'est en 1938 que cette nouvelle édition des *Langues du monde* a été entreprise, avec une liste de collaborateurs renouvelés pour plus de la moitié. De 1938 à 1940, G. Dumézil s'est imposé la lourde tâche de secrétariat, en marge de ses autres travaux. »

2. Lettre de Marcel Cohen à Marguerite Cohen, 26 octobre 1940.

3. Lettre de Marcel Cohen à Marguerite Cohen, 17 novembre 1940.

4. Lettre de Marcel Cohen à Marguerite Cohen, 20 novembre 1940.

avec la mention « Retour à l'expéditeur, attendre la nouvelle adresse » :

« Un mot de bonjour. On entretient l'espoir de vous revoir bientôt. Le chapitre des langues indo-européennes est composé [celui dont s'était occupé Benveniste]. Vendryès doit lire les épreuves. En attendant le chapitre II, nous allons envoyer à l'imprimerie les suivants : basque, caucasien [celui qu'avait rédigé Dumézil], etc. On verra dans quelles conditions tout pourra s'achever. Dumézil est là pour s'en occuper, avec ou sans moi¹. »

Tous ces documents d'archives montrent qu'à l'évidence Marcel Cohen n'avait aucune prévention à l'égard de Dumézil. Son fils, Francis Cohen, le confirme aujourd'hui : « Mon père a en effet demandé l'ouverture d'une enquête mais Dumézil s'est expliqué et mon père a tout à fait accepté ses explications. » Paul Lévy, qui était un ami de Dumézil et connaissait très bien Marcel Cohen, va dans le même sens :

« Marcel Cohen, le sémitisant et linguiste éminent (membre du PCF comme moi), ne reprochait à Dumézil *que* [c'est Paul Lévy qui souligne] d'avoir dit, pour se réhabiliter, qu'il avait été franc-maçon par curiosité d'historien des religions. Cohen m'a dit : il a eu tort de se dédouaner comme ça². »

Pour le reste, il est sans doute exagéré de parler, comme le fait le professeur Coornaert, dans la lettre qu'il adresse au président de la commission d'épuration, d'une « attitude résistante » de Dumézil. A moins d'entendre le terme en un sens très large : il n'a pas pactisé avec l'ennemi. Émile Coornaert occupait une chaire d'histoire du travail au Collège de France. C'était un démocrate-chrétien de gauche, membre du MRP, et lié à Georges Bidault. Il avait participé à la Résistance dans le réseau animé par Henri de Montfort avec qui il avait fondé le journal clandestin *La France continue*. En 1948, quatre ans après avoir apporté son témoignage en faveur de Dumézil devant la commission d'épuration, il sera l'un de ses plus

1. Carte du 5 novembre 1941 adressée par Marcel Cohen à Émile Benveniste au Front Stalag 190. D. 148.

2. Lettre que m'a adressée Paul Lévy.

ardents partisans lors de son élection au Collège de France. Selon les témoignages de sa femme et de sa fille, il avait une très grande admiration et une très grande amitié pour Dumézil. Mais il est absolument certain, ajoutent-elles, qu'il ne lui aurait pas apporté sa caution lors de l'enquête de 1944 et qu'il n'aurait pas soutenu sa candidature en 1948 s'il avait pu penser, ne fût-ce qu'un instant, que Dumézil avait eu de la sympathie pour le nazisme. Émile Coornaert était très lié à Maurice Halbwachs, qui fut arrêté et déporté en 1944. Il l'était également à Benveniste et à Louis Robert. Quant à Paul Pelliot, le président de la commission qui eut à juger Dumézil, il était lui aussi professeur au Collège de France et, on l'a vu, il connaissait Dumézil depuis le tout début des années vingt. Il était donc bien placé pour porter un jugement à son sujet.

* * *

Quelle conclusion peut-on tirer de tout ce qui vient d'être dit? Les documents cités montrent qu'il est impossible de penser que Dumézil a été pronazi. Certes, il a tout fait pour récupérer son poste d'enseignement. Mais Marc Bloch, lui aussi, a demandé et obtenu de pouvoir continuer à enseigner. Et a joué le jeu nécessaire. Ce qui, on s'en doute, ne signifiait de sa part aucune sympathie ni même aucune neutralité envers le régime de Vichy, et encore moins, cela va de soi, pour l'Allemagne nazie et les autorités d'occupation. Il pouvait, dans le même temps, demander sa réintégration, aller discuter avec Carcopino sur les moyens de l'obtenir, lui écrire pour le remercier, et entrer dans l'activité résistante qui allait le conduire à la mort. Demander une dérogation n'était pas un geste de collaboration. D'ailleurs, parmi les professeurs juifs réintégrés, il y avait aussi Robert Debré, l'un des dirigeants du Front national universitaire clandestin.

En évoquant tous ces exemples, je n'entends pas suggérer que Dumézil a été un héros. Dumézil n'a pas participé à la Résistance et il serait ridicule de prétendre le contraire. Il serait tout aussi ridicule de lui en faire grief. Il est évident que ce qui comptait pour lui, c'était de pou-

voir poursuivre son travail. Mais cette volonté de continuer à travailler était vécue par tous les chercheurs et les savants comme une nécessité impérative : il fallait éviter que la science ne s'arrêtât. Et l'on a vu que, alors même que les Allemands étaient à Paris, Marcel Cohen continuait de se préoccuper des *Langues du monde*. Sa lettre à Émile Benveniste, citée précédemment, peut paraître incompréhensible à un lecteur d'aujourd'hui : un professeur juif, chassé de l'enseignement, écrit à un autre professeur juif, détenu dans un stalag, pour lui dire qu'il a envoyé à l'imprimerie son chapitre sur les Indo-Européens ! Cela peut sembler ahurissant. Mais peut-être faut-il inverser notre manière de voir et considérer que dans une période aussi lugubre, aussi noire, les gens tenaient absolument à maintenir leurs activités, à ne pas renoncer, à ne pas tout laisser s'effondrer ? C'est ce que dit fort bien Émile Benveniste, dans une lettre adressée en mai 1942, à un moment où sa propre vie était en danger, à Jean de Menasce, un de ses anciens élèves installé en Suisse : « Ces dernières années m'ont détaché de tant de choses et avec quelle violence », écrit-il, avant de conclure : « Le travail continue à Paris. La volonté de durer et de préparer l'avenir reste intacte heureusement, c'est l'essentiel ¹. » L'acharnement de Dumézil à préserver sa recherche est symptomatique de cet état d'esprit. Ce qui ne l'empêchait certainement pas de ressentir douloureusement les malheurs de la France et de ce qu'il appelait, dans son article de 1942 sur le père Festugière, « nos peines récentes ». Juste après la Libération de Paris, il exprimera fort bien ce sentiment dans une lettre à René Massigli, l'ancien ambassadeur de France à Ankara, avec qui il avait fait le voyage de retour vers la France, et qui avait par la suite rejoint le général de Gaulle à Londres, avant de devenir son commissaire aux Affaires étrangères, dans le gouvernement provisoire ². La lettre est datée du 2 septembre 1944 :

1. Lettre d'Émile Benveniste à Jean de Menasce, 13 mai 1942.

2. René Massigli était commissaire aux Affaires étrangères du Comité français de libération nationale avant d'être nommé ambassadeur à Londres.

« Comme je revois ce voyage d'il y a juste quatre ans, cette gare d'Ankara où le triomphe n'était que pour M^{me} Massigli et pour vous... Aujourd'hui, vous gérez le triomphe, très concret, du pays.

« De vive voix, je n'aurai rien d'autre à vous dire que ma joie et le temps d'un ministre en guerre ne souffre pas ces inutilités. Si, plus tard, pour une minute de détente, vous voulez parler d'antan, faites-moi appeler : DAN 69 17.

« Et, puisque vous m'avez fait l'amitié de parcourir là-bas l'essai qui les préparait [*Mitra-Varuna*], voici quatre livres. Je vous les remets comme le jongleur jonglait devant Notre-Dame : n'ayant rien su faire de mieux dans ces quatre lourdes années où d'autres ont refait la France ¹. »

« N'ayant rien su faire de mieux. » Comment serait-il possible de définir plus adéquatement ce qu'a été l'attitude de Dumézil pendant la guerre : il a écrit des livres. Il ne fut ni résistant, ni « collabo ». Mais il ne fait aucun doute qu'il a vécu l'occupation de la France comme un terrible drame, et la Libération comme un grand moment de bonheur.

* * *

Peut-être faut-il entendre un lointain écho de cette période de malheur et de détresse, dans le discours que Dumézil prononcera quarante ans plus tard, en octobre 1984, lorsqu'il recevra le prix mondial Cino-Del-Duca, qui récompense une œuvre pour sa contribution à l'humanisme contemporain. Après avoir défini son humanisme comme celui d'un « artisan qui travaille d'une manière propre, sur une matière d'intérêt humain, avec certains outils, pour obtenir certaines connaissances », Dumézil déclare :

« Si j'avais à me choisir des saints patrons dans cette forme d'humanisme, je m'abriterais volontiers, pour la prudence et la tolérance, derrière Érasme et Montaigne, sages et modérés dans le triste affrontement des fanatismes. J'évoquerais surtout le fondateur de la première espèce d'étude comparative, celle des langues : n'est-ce pas son nom que j'ai fait graver en

1. Lettre à René Massigli, 2 septembre 1944.

premier sur la lame de mon épée académique, l'Allemand Franz Bopp, Rhénan de Mayence, né deux ans avant Valmy, mort trois ans avant Sedan. Voici ses débuts tels que les raconte Michel Bréal, son élève, un autre de mes dieux pénates, que j'ai providentiellement connu pendant mon adolescence : " M. Bopp passa cinq années à Paris, de 1812 à 1817, s'adonnant, en même temps qu'à l'étude du sanscrit, à celle du persan, de l'arabe, de l'hébreu [...]. La guerre qui mettait aux prises l'Allemagne et la France ne put le distraire de son long et paisible travail : comme un sage de l'Inde transporté à Paris, il était tout entier à ses recherches, et au milieu de la confusion des événements, il gardait son attention pour les chefs-d'œuvre de la poésie sanscrite et pour la série de faits curieux et si nouveaux qui se découvraient à son esprit ¹. " »

1. *Discours de Georges Dumézil lors de la remise du prix Cino-Del-Duca*, 18 octobre 1984. Texte inédit.

La bataille du Collège de France

Dès la fin de l'année 1944, Émile Benveniste a repris ses cours au Collège de France. Il avait été fait prisonnier par les Allemands, au début de la guerre, et, après avoir été détenu dans un stalag, il avait été mis au travail dans une ferme. Mais, aussi bizarre que cela puisse paraître, il bénéficiait de permissions, pendant lesquelles il pouvait venir à Paris. Là, il voyait ses collègues, et notamment Louis Renou et Georges Dumézil. C'est pendant l'une de ses permissions qu'il fut convaincu par ses amis de ne pas regagner son lieu de détention et de passer en zone libre. Benveniste s'est alors installé à Villeurbanne, dans la banlieue lyonnaise, en 1942. Mais comme la zone libre était menacée de ne pas le rester longtemps, il finit par céder aux exhortations de son ancien élève, Jean de Menasce, qui lui demandait de le rejoindre en Suisse. Benveniste réussit à passer la frontière, et après l'inévitable séjour dans un camp de transit où étaient regroupés les réfugiés, il obtint, grâce à l'aide de son ancien élève, un poste de bibliothécaire à l'Université catholique de Fribourg.

Peu de temps après son retour à Paris, en décembre 1944, Benveniste écrit à Jean de Menasce, resté en Suisse :

« Je suis toujours condamné à travailler sans mes livres, que j'ai heureusement sauvés (presque tout ce que je possède m'a été volé et une partie de mes papiers saccagée). En temps normal, j'aurais tout au plus tiré de cet accident une leçon de philosophie. En ce moment, c'est un désastre. A cela s'ajoute l'inconvénient de n'avoir pas encore pu trouver d'apparte-

ment (j'habite une chambre meublée) et l'impossibilité de disposer de ma bibliothèque, qui est répartie entre plusieurs amis [...]. Ma situation administrative est rétablie. J'ai repris mes cours. Très peu d'étudiants. Un grand nombre sont mobilisés ou doivent gagner leur vie. Rien ne reprendra vraiment avant la fin de la guerre.

« J'ai repris contact avec la plupart de mes collègues mais rapidement, et guère plus d'une fois. On est rongé de préoccupations matérielles; avec le métro le moindre déplacement coûte 1/2 journée et les soirées sont trop froides. Il faut d'ailleurs se reclure pour arracher un peu de soi à l'obsession des thèmes matériels où glissent les conversations. Mais en même temps, il y a une grande faim de lecture. On se jette sur tous les livres qui aussitôt disparaissent, car cela aussi est devenu un objet de spéculation, et jusqu'aux ouvrages d'orientalisme ¹... »

Peu à peu, la vie universitaire reprend son cours normal. Benveniste s'est remis au travail pour préparer son livre sur les *Noms d'agent en indo-européen*, qui paraîtra en 1948. Il publie également quelques articles, et notamment ses deux textes sur « Le symbolisme social dans les cultes gréco-italiques » et « La doctrine médicale des Indo-Européens », où il développe, de son point de vue, l'idée que la société et la religion indo-européennes sont organisées selon une division trifonctionnelle. C'est l'aboutissement de la longue discussion qui a peu à peu rapproché Benveniste et Dumézil au cours des années trente. Le soutien de Benveniste est sans réserve, étayé d'arguments nouveaux tirés de ses propres recherches ². Et puis, dans un compte rendu qui paraît dans le *Bulletin de la Société de linguistique*, Benveniste attire l'attention de ses collègues linguistes sur les cinq livres publiés par Dumézil pendant la période de la guerre, entre 1940 et 1945 : *Mitra-Varuna, Jupiter, Mars, Quirinus, Horace et les Curiaces, Servius et la fortune et Naissance de Rome* :

« Tous ces ouvrages constituent les pièces successives d'une démonstration qui vise à restaurer dans leur antiquité indo-

1. Lettre d'Émile Benveniste à Jean de Menasce, 15 décembre 1944.

2. Voir *supra*, p. 161.

européenne et à déceler à travers les légendes romaines la structure tripartite des classes sociales et la triple fonction divine connue dans le monde indo-européen. A cette entreprise de grande portée, où M. Dumézil déploie une remarquable ingéniosité et qui renouvelle la préhistoire religieuse de Rome, les linguistes doivent eux aussi prêter attention. M. Dumézil tire partie à maintes reprises de faits linguistiques¹... »

Non content de le soutenir publiquement par cette série d'articles, Benveniste va s'engager plus radicalement encore en faveur de Dumézil. Dès la fin de l'année 1946, il commence à poser les jalons de sa candidature au Collège de France. Il sait que les choses risquent de n'être pas faciles. Bien sûr, Dumézil ne manque pas d'amis dans la place, ou de collègues qui le tiennent en haute estime : Jules Bloch, qui a succédé en 1937 à Sylvain Lévi, ses collègues de l'EPHE, Dhorme et Massignon, mais également l'helléniste Louis Robert, le latiniste Alfred Ernout, les historiens Lucien Febvre et Émile Coornaert vont le soutenir activement. Mais il faudra compter avec l'opposition d'un certain nombre d'adversaires déterminés. Il y a d'abord André Piganiol, l'historien de Rome, soutenu par un certain nombre de professeurs, parmi lesquels le slavisant André Mazon et l'administrateur du Collège de France, Edmond Faral, professeur de littérature latine médiévale.

Benveniste s'engage dans la bataille. Il va présenter officiellement la candidature de Dumézil devant l'assemblée des professeurs du Collège de France qui se tient le 28 novembre 1948, après plusieurs mois pendant lesquels les deux partis ont mené leurs campagnes. Les adversaires de Dumézil avaient décidé de lui opposer un autre candidat : le père Teilhard de Chardin, qu'ils entendaient accueillir dans une chaire de « préhistoire ». Deux professeurs sont particulièrement attachés à cette candidature : Edmond Faral et Paul Fallot, professeur de « géologie méditerranéenne », catholique et monarchiste (il est, ou en tout cas a longtemps été, militant de l'Action française et,

1. *Bulletin de la Société de linguistique*, XLII, 1942-1945 (publié en 1946), p. 45-46.

selon les témoins, assez agressivement royaliste pour avoir toujours conservé un buste d'Henri IV dans son bureau). Faral a tout fait pour que la candidature de Teilhard pût aboutir. Mais un problème a surgi : Teilhard de Chardin est jésuite et il a besoin de l'accord des autorités supérieures de son ordre pour pouvoir postuler. Le 12 août 1948, il écrit à Edmond Faral qu'il vient de recevoir la réponse de Rome : « Une demi-assurance m'est donnée qu'on me laissera me présenter mais à condition (et pas avant) que j'aie été passé quelque temps à Rome, pour causer, en octobre. » Il lui faut donc attendre le début du mois de novembre pour savoir s'il pourra être candidat ¹.

Faral répond aussitôt :

« J'apprends avec plaisir que notre entretien pourrait avoir une suite favorable. Il serait dommage que nous fussions empêchés par une difficulté de date. L'assemblée des professeurs du Collège de France se tiendra le 28 novembre. Mais il faudra que dès le 15 je me trouve en face d'une situation certaine ²... »

Le même jour, il écrit à Paul Fallot pour lui faire part de la bonne nouvelle : je sais, lui dit-il, que le père Teilhard de Chardin obtiendra peut-être l'autorisation de son ordre ³. Et Faral demande à Teilhard de préparer un *curriculum vitae*, afin que tout soit prêt pour le jour de la délibération. Mais, le moment approche, et les choses n'ont pas l'air d'avancer. Alors Fallot écrit à Faral, le 30 septembre, pour lui dire : la proposition de rétablir une chaire de préhistoire « n'aura d'objet, de ma part, que si le père Teilhard devient disponible en temps utile ⁴ ». Il semble bien que Teilhard ait dû renoncer, ou bien qu'il n'ait pas été en mesure de se présenter dans les délais impartis. Car le moment venu, une seule proposition de chaire est en lice, celle de « civilisation indo-européenne », présentée par Benveniste. Lorsque la discussion doit s'ouvrir, Edmond Faral, en sa qualité d'administrateur, annonce qu'il a reçu une lettre signée par trois profes-

1. Lettre de Teilhard de Chardin à Edmond Faral, 12 août 1948.

2. Lettre d'Edmond Faral à Teilhard de Chardin, 13 août 1948.

3. Lettre d'Edmond Faral à Paul Fallot, 13 août 1948.

4. Lettre de Paul Fallot à Edmond Faral, 30 septembre 1948.

seurs, A. Piganiol, A. Mazon, et P. Fallot, qui demandent que soit reportée « à une séance ultérieure » la délibération sur la création d'une chaire de « civilisation indo-européenne », pour se donner le temps d'un « complément d'information ». André Mazon déclare que lui-même et plusieurs de ses collègues se sont trouvés pris de court pour faire des propositions et qu'« un délai de quelques semaines, justifié par des circonstances particulières, serait nécessaire ». Après une discussion dans laquelle Louis Robert, Alfred Ernout, Édouard Dhorme interviennent pour soutenir Benveniste, ce dernier demande qu'« on tranche la question préalable ». Le résultat du vote sera en sa faveur : quinze professeurs se prononcent pour qu'on reporte la discussion, vingt se prononcent contre. Benveniste a gagné la première manche. L'administrateur lui donne alors la parole pour qu'il présente sa proposition. Benveniste va donc lire le long rapport qu'il a préparé.

Les élections au Collège de France se déroulent en deux temps. Une première délibération et un premier vote décident de la création d'une chaire. Et quelques mois plus tard, une fois que le ministère a officiellement ratifié la création de cet enseignement, un second vote désigne la personne qui viendra occuper la chaire¹. Cette double délibération est évidemment un processus fictif : quand l'assemblée choisit de créer telle ou telle chaire, tout le monde sait très bien à qui elle est destinée, et le second vote ne fait qu'entériner le premier. Mais c'est la règle immuable de la vénérable institution. Et cette règle implique que le nom du candidat ne soit pas prononcé dans le premier rapport, qui s'en tient à la description d'une chaire et à la définition d'un « enseignement ». Il revient au second rapport de présenter les « titres et travaux » du candidat à qui la chaire est destinée. C'est le cas par exemple, quand Jules Vuillemin présente, en

1. En fait, le second vote désigne deux personnes : l'une « en première ligne », et l'autre en seconde ligne, étant entendu que le ministre nomme toujours celui qui est présenté en « première ligne ». Dans le cas de Dumézil, c'est Emmanuel Laroche qui jouera le jeu du candidat de « seconde ligne ».

1969, la candidature de Michel Foucault ¹. C'est également le cas quand Foucault présente la candidature de Barthes, en 1975. Mais, soit que dans les années d'après-guerre la règle ait été un peu flottante, soit que Benveniste, comme d'autres professeurs ont pu le faire également, se soit accordé quelques libertés, il ne se prive pas de mentionner le nom et le travail de Dumézil dès son premier rapport, qui porte principalement, malgré tout, sur la discipline nouvelle qu'il propose à ses collègues d'accueillir parmi les enseignements dispensés au Collège de France, à savoir l'étude de la « civilisation indo-européenne ». Benveniste évoque d'abord l'histoire des recherches indo-européennes dans le domaine linguistique :

« La nouveauté de l'enseignement que je vous propose de créer rend nécessaires quelques éclaircissements quant à l'objet exact et à la méthode d'une pareille étude. Il s'agit en effet d'un ordre de recherches qui, procédant d'abord de constatations sur les langues, ont pu atteindre progressivement une préhistoire des civilisations indo-européennes.

« Le terme "indo-européen" a eu d'abord une compréhension seulement linguistique. On qualifie par là un ensemble de langues dont le génie de Bopp a reconnu pour la première fois la parenté généalogique et définit les correspondances [...]. Sur tout l'immense domaine occupé par les langues indo-européennes, depuis l'Irlande à l'ouest jusqu'à l'Inde, l'Iran et une partie du Turkestan à l'est, des peuples apparentés par leurs idiomes ont instauré des civilisations du même type dont nous vivons encore et qui d'occidentales qu'elles étaient sont en passe de devenir universelles. L'histoire du monde, à partir du II^e millénaire av. J.-C., ne raconte pas autre chose que la différenciation et l'affirmation graduelles, les conquêtes, les inventions des peuples indo-européens ². »

Après un développement assez technique sur les méthodes de la linguistique indo-européenne, Benveniste ajoute :

1. J'ai publié le texte de ces deux rapports en annexe de l'édition de poche « Champs-Flammarion » de ma biographie de Michel Foucault.

2. *Proposition de M. Émile Benveniste pour la création d'une chaire de civilisation indo-européenne*, rapport présenté à l'assemblée des professeurs du Collège de France le 28 novembre 1948, p. 1.

« En résumant ainsi quelques-uns des principes qui ont fait de la grammaire comparée la discipline rigoureuse qu'elle est aujourd'hui, j'ai par avance défini le cadre, la méthode et peut-être les ambitions d'une étude plus large, que la grammaire comparée a rendu possible : l'étude de la civilisation indo-européenne. On avait cru autrefois pouvoir définir cette civilisation en groupant simplement toutes les notions que les faits de vocabulaire permettaient de reporter à la période de communauté. Mais c'était là un procédé que ses résultats sommaires, schématiques, a-historiques ont fait bientôt délaïsser. Il s'agit aujourd'hui de reprendre cette recherche, et c'est à travers l'œuvre de M. Georges Dumézil qu'on peut se faire une idée de ses principes, en partant des résultats où elle aboutit. Ses travaux où il se montre disciple de Meillet, de Granet et de Mauss sont la justification d'une discipline qui n'est plus une simple transposition de la méthode linguistique, mais qui se propose de restituer et d'interpréter comparativement des faits de droit, de religion, de société en définissant leur spécificité propre et en analysant leurs connexions historiques¹. »

Tout le reste du rapport est consacré à passer en revue les avancées de la recherche produites par Dumézil, et notamment à expliciter l'idée des trois fonctions :

« La religion dont quelques parties apparaissent ainsi n'est plus, comme on le pensait, l'adoration naïve des forces de la nature. C'est un système déjà fort élaboré de croyances qui, au-delà du culte proprement dit, organisent tout l'appareil de la vie sociale. Car l'unité de ce système et, peut-on dire, de la civilisation indo-européenne entière, est fondée avant tout sur un principe d'organisation sociale commun aux anciens peuples indo-européens. Il s'agit de cette tripartition sociale qui est une des acquisitions principales de la nouvelle théorie². »

Benveniste conclut ce premier rapport par l'éloge du candidat pour qui la chaire doit être créée :

« Du savant à qui sont dus ces résultats, je dirai seulement qu'il est avant tout et dans la pleine force du terme un chercheur, habité par l'esprit de recherche et doué à un degré

1. *Ibid.*, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 3.

rare de l'esprit d'invention. Assimilant l'une après l'autre toutes les langues qui donnent accès aux anciennes littératures, de l'irlandais au sanscrit et d'autres encore, scrutant infatigablement des textes difficiles où le guide une intuition très sûre du fait spécifique, tâtonnant parfois au long de cette quête entre plusieurs interprétations, puis se reprenant sans fausse honte pour assurer sa méthode et discipliner ses procédés, il a, dans un ensemble d'une quinzaine d'ouvrages, brillamment défini ce qui est désormais une province nouvelle de la recherche humaniste. Il inaugure un type nouveau de synthèse organisatrice où se rencontrent pour éclairer le passé indo-européen, les principales disciplines de l'homme, sociologie et linguistique, histoire des religions et philosophie¹. »

Après avoir écouté Benveniste, les professeurs doivent voter pour ou contre la création de la chaire qu'il propose. Il y avait trente-cinq présents, mais l'un des professeurs a voté blanc et son vote n'est pas comptabilisé dans le résultat qui figure au procès-verbal. Sur trente-quatre votants (la majorité absolue étant de dix-huit voix), la proposition de Benveniste recueille dix-neuf voix. Et comme il n'y a pas de proposition concurrente, les refus s'expriment sous la forme de bulletins marqués d'un « non » (il y en a six) ou marqués d'une croix, ce qui signifie la même chose (il y en a neuf). La proposition de Benveniste est acceptée et la chaire créée. En principe, il n'y a plus aucun obstacle pour que Dumézil soit élu.

Par conséquent, quelques mois plus tard, le 15 février 1949, Émile Benveniste « expose les titres » de Georges Dumézil, comme le dit le langage officiel du procès-verbal. Il lit devant l'assemblée des professeurs un second rapport qui, cette fois, évoque l'œuvre et la recherche du candidat. Comme pour le rapport précédent, il est nécessaire de s'y attarder un peu longuement, puisque ce sont des documents qui n'ont jamais été rendus publics, ni même cités, et dont l'importance est capitale.

Benveniste revient d'abord sur l'intitulé de la chaire dont il propose la création, « civilisation indo-européenne » :

« Ce terme de " civilisation " doit être entendu dans son sens le plus général et couvre l'ensemble des manifestations d'une

1. *Ibid.*, p. 5.

culture. Il n'exclut naturellement pas la civilisation matérielle. Mais on sait que sur le domaine indo-européen, il n'y a aucune technique matérielle commune dont nous puissions affirmer qu'elle est d'invention indigène : agriculture, élevage, tissage, travail des métaux, ce sont des techniques qui voyagent et dont l'origine relève de l'archéologie préhistorique. Or il s'agit ici précisément de dégager et d'étudier ce qui appartient en propre, dans l'ordre de la civilisation aux Indo-Européens, ce qui distingue leur culture de telle autre, mésopotamienne, égyptienne ou chinoise. On ne peut alors s'adresser qu'aux sources écrites et l'examen se concentrera sur les témoignages directement interprétables. La civilisation indo-européenne se définira donc comme l'ensemble des institutions et des croyances : droit, culte, religion, organisation sociale, métiers...

« C'est là le domaine que couvre l'œuvre de M. Dumézil. Dès son premier travail, le *Festin d'immortalité*, qu'il considère aujourd'hui, après vingt-cinq ans, comme un premier essai tâtonnant, il posait cette question : ne peut-on tenter de restituer un mythe commun par la méthode qui sert aux linguistes à restituer des formes communes? Avec une méthode plus souple et un sentiment toujours plus lucide de la spécificité des faits sociaux et spirituels, il est resté fidèle à ce cadre et si l'on peut aujourd'hui parler, comme d'une réalité, de civilisation commune aux Indo-Européens, c'est en grande partie grâce aux efforts qu'il a déployés à en ressaisir d'un peuple à l'autre tous les éléments¹. »

Après avoir évoqué les ouvrages publiés par Dumézil dans les années trente, *Ouranos-Varuna* et *Flamen-Brahman*, et l'accueil très favorable qui leur été fait dans les milieux scientifiques en France comme à l'étranger, citations d'articles à l'appui, Benveniste en vient aux livres d'après 1938 :

« A partir de là se développent les recherches sur l'organisation de la société indo-européenne, qui occupent plusieurs volumes, notamment *Mythes et Dieux des Germains* et la série *Jupiter, Mars, Quirinus*. J'ai déjà indiqué, en ce qui concerne les origines romaines, que les conclusions si nova-

1. Proposition soumise à l'assemblée par M. Émile Benveniste sur les titres de M. Georges Dumézil, Collège de France, 13 février 1949, p. 1-2.

trices de M. Dumézil ne peuvent encore être séparées du débat qu'elles ont provoqué. On pourra discuter l'interprétation de tel mythe, mais non, me semble-t-il, la réalité de la tripartition qui s'exprime par la triade capitoline ainsi, me semble-t-il, que par la triade des dieux gaulois ¹. »

Puis Benveniste s'emploie à faire ressortir ce qu'il appelle « les résultats principaux » du travail de Dumézil :

« Il est maintenant établi que la société indo-européenne entière et non plus seulement la société indo-iranienne est assujettie à une organisation à trois étages qui se traduit, dans la dénomination des classes, par les notions de prêtre-souverain, du guerrier et de l'agriculteur-éleveur. Attestée comme réalité historique on comme survivance légendaire, elle se manifeste chez tous les peuples indo-européens dotés de traditions anciennes ou pourvus d'une formidable organisation sacerdotale. Mais ce cadre ne fait que matérialiser en espèces sociales une vieille structure notionnelle qui se compose de trois concepts de Souveraineté magique, de Force, de Fécondité, et qui se laisse reconnaître à travers bien d'autres groupements divins ou humains. En outre chacune de ces notions peut à son tour se scinder en deux catégories plus spécialisées. Par exemple la notion de souveraineté aura un aspect juridique et un aspect magique qu'incarneront respectivement, dans les mythes, deux personnages distincts et alliés. Nous avons bien ici un de ces caractères fondamentaux et distinctifs qui permettent de caractériser en propre une civilisation et qui l'organisent comme une totalité. M. Dumézil consacre de longs développements à l'analyse de cette triade qui est comme le principe unificateur de la civilisation entière ². »

Enfin, évoquant l'originalité de chacun des groupes ethniques qu'on peut rattacher à la « civilisation indo-européenne » au sens qu'il a défini précédemment, Benveniste écrit :

« J'aurais voulu citer ici, si le temps me l'eût permis, les pages suggestives où M. Dumézil oppose l'esprit indien à l'esprit romain ou celles où il caractérise, en tant que fait

1. *Ibid.*, p. 3.

2. *Ibid.*, p. 4.

social et non plus seulement psychologique, le *furor*, la *Wut* germanique¹. »

Le rapport se termine par un bref rappel des travaux de Dumézil sur les langues du Caucase et par un éloge du candidat lui-même, qui possède « une étonnante connaissance de toutes les traditions et langues que demande l'exploration d'un domaine aussi ample, un don de combinaison et une fertilité d'invention... »

Avant de passer au vote, plusieurs professeurs ont demandé la parole. Lucien Febvre veut lire une lettre que lui a confiée un professeur qui ne pouvait être présent : Gabriel Albert, titulaire de la chaire d'esthétique, qui a connu Dumézil à Istanbul et qui tenait à lui apporter son soutien. Puis André Mazon demande la parole et reprend l'offensive là où il a dû la laisser lors de la première délibération :

« Il n'est pas d'usage, dit-il, de discuter une proposition présentée par un de nos collègues, lorsqu'il s'agit du titre d'un enseignement nouveau ou de la désignation d'un candidat : il nous suffit de proposer un autre enseignement ou un autre candidat et l'assemblée fait un choix. C'est ainsi que les choses auraient dû se passer aujourd'hui si l'assemblée, lors de notre dernière séance, ne nous avait refusé le délai que nous lui avons demandé, discrètement, courtoisement, pour compléter notre tour d'horizon, c'est-à-dire pour pouvoir substituer une proposition nouvelle à celle d'une chaire d'anthropologie préhistorique qui, vous le savez, n'avait pu prendre corps par suite de la défection, au dernier moment, du savant de haut mérite qui eût mérité nos suffrages, le père Teilhard de Chardin. L'assemblée aurait eu le choix entre deux propositions. Mais, pressée par certains de nos collègues, comme si vraiment elle se fût trouvée devant un délai impérieux, elle s'est refusée à elle-même quelques semaines de réflexion et du même coup, elle s'est refusée la liberté d'information et de choix qui, jusqu'à présent, a toujours été dans la tradition du Collège de France. Et nous voici aujourd'hui placés devant une proposition unique. »

André Mazon va alors contester et l'intitulé de la chaire et la qualité du candidat. Son intervention est un étonnant

1. *Ibid.*, p. 5.

condensé de tous les reproches qui ont été (et qui seront toujours) adressés à Dumézil. La vivacité du ton, elle, est assez inhabituelle et transgresse en effet, comme Mazon lui-même le reconnaît, tous les usages du Collège :

« Le titre du nouvel enseignement a de quoi nous surprendre et il surprendra ou fera sourire plus d'un de nos collègues à l'étranger comme en France. La civilisation de la communauté indo-européenne que les linguistes imaginent se laisserait-elle saisir? Une communauté de langue impliquerait-elle une communauté de civilisation? Et serait-il possible, à quelques millénaires de distance, à travers un petit nombre d'étymologies et de textes d'interprétation discutable, de reconstituer une civilisation proprement indo-européenne avec ses usages, ses croyances, sa structure sociale, ses institutions et tout le complexe qu'est une civilisation? Ce serait là une vue qui nous semble aujourd'hui anachronique et disons-le chimérique. D'autre part les travaux du candidat proposé ne justifient pas le titre adopté pour le nouvel enseignement. Je connais M. Dumézil depuis vingt-cinq ans et je me garderais de récuser son érudition, la variété de ses curiosités, son ingéniosité légère, l'ardeur belliqueuse de sa plume. J'aurais préféré seulement que l'objet de ses travaux nous fût présenté sous son nom véritable. Non plus la linguistique caucasienne comme nous avons pu le croire il y a quelques années avant que le prince Troubetzkoy ne l'ait un peu rudement écarté de cette voie, mais décidément " mythologie comparée et folklore ". C'est bien cela, n'est-ce pas? Il eût fallu le dire. Le Collège alors eût pu décider en connaissance de cause s'il estimait nécessaire de se doter en 1949 d'une chaire de « mythologie comparée et folklore » en acceptant les risques inhérents à ces domaines : dédain du temps et de l'espace, maniement cavalier de la critique, constructions faciles et aventureuses, hypothèses sans lendemain à moins que leur auteur, comme il arrive trop souvent, ne s'obstine à leur faire un sort, et, devenu leur prisonnier, ne soit réduit à combattre pour elles dans des polémiques sans fin. »

Et pour conclure, André Mazon se demande « ce qu'auraient pensé de l'œuvre de Dumézil tels vieux maîtres qui au Collège même se montraient si exigeants en matière de filiation ».

A cette diatribe assassine, Édouard Dhorme réplique que si les travaux de Dumézil ont en effet soulevé des

objections, c'est parce qu'ils s'écartent des « chemins battus ¹ ». Puis Jules Bloch, relevant l'allusion aux « vieux maîtres » du Collège, prend la parole pour « rappeler une opinion anciennement exprimée par M. Meillet qui tenait M. Dumézil pour destiné au Collège de France ». La joute verbale s'en tiendra là, pour le moment. L'heure du vote est arrivée. Sur trente-neuf votants, Dumézil obtient vingt-quatre suffrages, et il y a quinze bulletins marqués d'une croix. L'élection de Dumézil est définitivement acquise. La dernière étape n'est qu'une formalité : l'Académie compétente, c'est-à-dire, en l'occurrence, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, doit se prononcer, avant que le ministre ne décide la nomination : sur vingt-neuf votants, Dumézil obtient seize voix et il y a douze bulletins blancs marqués d'une croix et un bulletin nul.

« Ce fut une belle bataille », dira plus tard Dumézil, évoquant cette élection au Collège de France. « Le seul moment vraiment difficile, mais décisif de ma carrière ². »

Les adversaires de Dumézil continueront de mener des escarmouches, pendant quelque temps. Faral, par exemple, négligera de signaler dans l'*Annuaire* du Collège la création d'une chaire de « civilisation indo-européenne » et Dumézil devra demander que cet « oubli » soit réparé en lui représentant qu'un bon historien se doit d'enregistrer les faits, qu'il les juge « heureux ou regrettables ³ ». Piganiol, de son côté, provoquera un incident, en juin 1950, lorsque l'assemblée des professeurs aura à donner son « approbation » sur le programme des cours pour l'année suivante. Dumézil a prévu d'intituler son cours « Examen de quelques notions politiques et religieuses de l'ancienne Rome ». Piganiol prend la parole et proteste : « C'est de la civilisation romaine. C'est ce que je suis chargé d'enseigner. Je ne prétends pas interdire qu'on parle de ces matières avec une autre méthode que la mienne. Mais qu'on ajoute au libellé [du cours de Dumé-

1. C'est à la même époque que Louis Massignon avait dit à Dumézil cette phrase qu'il aimait à citer : « Vous ouvrez des fenêtres, alors forcément, ça fait des courants d'air. »

2. *Entretiens*, p. 76.

3. Lettre de Georges Dumézil à Edmond Faral, 2 décembre 1950.

zil] : du point de vue comparatif indo-européen ou quelque autre phrase de ce genre. » Après un échange assez vif où André Mazon et Étienne Gilson appuient la requête de Piganiol et où Edmond Faral rappelle que c'est un problème qui est né avec l'entrée de Dumézil au Collège, le programme des cours sera mis au voix. Trente professeurs approuveront l'ensemble des sujets proposés, mais six autres, irréductiblement hostiles à Dumézil, inscriront sur leur bulletin : « sauf pour la chaire de civilisation indo-européenne ».

* * *

Quelle conclusion tirer de cette « bataille » qui s'est déroulée autour de la candidature de Dumézil? Il faut se garder du travers qui consiste à tout politiser : sans doute aurions-nous tort de voir dans ces vives discussions un affrontement entre la « droite » et la « gauche » du Collège. Les professeurs qui soutiennent Dumézil, comme ceux qui s'opposent à lui, le font d'abord pour des raisons d'ordre scientifique ou intellectuel. Tout au plus pourrait-on dire qu'il y a ici un camp des « conservateurs », des « traditionalistes » et un camp des « modernistes », des « innovateurs », mais en limitant l'acception de ces termes à un registre intellectuel et non pas politique. Le fait que Paul Fallot préfère Teilhard de Chardin s'explique sans aucun doute par un ensemble complexe d'affinités intellectuelles et personnelles beaucoup plus que par ses idées monarchistes. De même qu'il n'y a aucune raison de faire intervenir la dimension politique pour expliquer le soutien apporté par Benveniste et Jules Bloch à Dumézil. Mais une chose est sûre : à tous les détracteurs de Dumézil, qui se complaisent si souvent à tenir pour significatifs les rapprochements et les contiguïtés, on peut faire remarquer que Dumézil se trouve du « bon côté », si tant est qu'on veuille absolument définir ici un « bon » et un « mauvais » côté. La situation eût-elle été inverse, on imagine aisément quelles conclusions Ginzburg et sa suite se seraient empressés d'en tirer.

Il est bien évident que les deux rapports rédigés par Benveniste sont des documents essentiels dans le contexte actuel de la polémique lancée contre Dumézil. Ils sont à ranger à côté des lettres de Mauss et de Sylvain Lévi, parmi les éléments que Carlo Ginzburg sera désormais obligé de considérer comme « nettement embarrassants », au même titre que l'article de Marc Bloch qui le gênait tant. Quant aux autres procureurs, que ce soit Daniel Lindenberg, Blandine Barret-Kriegel ou leurs homologues américains, ils trouveront dans ces rapports toutes les réponses à leurs allégations : Benveniste ne voit pas dans les livres publiés par Dumézil dans les années trente les symptômes d'« une révolution conservatrice » à la française contrairement à Lindenberg (qui date les « premiers livres » de Dumézil de « 1936-1937 »!!!). Il y voit des travaux scientifiques dont il fait l'éloge et dont il appuie les résultats et les méthodes. Il ne voit aucun rapport au nazisme dans l'analyse proposée par Dumézil du double aspect (juridique et magique) de la divinité souveraine tel qu'il est étudié dans *Mitra-Varuna*. Il ne voit rien de « hiérarchico-fasciste » dans la théorie des « trois fonctions » qu'il reprend totalement à son compte. Il ne voit rien de raciste dans l'étude de la « civilisation indo-européenne » et il bataille pour faire entrer cet enseignement au Collège de France.

On peut même ajouter que bien des malentendus qui circulent encore aujourd'hui sur l'œuvre de Dumézil sont totalement balayés non seulement par les deux rapports de Benveniste, mais aussi par les virulentes critiques d'André Mazon. Que dit ce dernier dans l'attaque en règle qu'il lance contre Dumézil? Que Dumézil ne cherche pas à reconstituer une « civilisation indo-européenne », mais seulement à en étudier, de manière comparative, les représentations religieuses...

* * *

C'est d'ailleurs sur ce thème que Dumézil commence la leçon inaugurale qu'il prononce le 1^{er} décembre 1949 :

« Les recherches que le Collège de France a bien voulu accueillir s'annoncent sous un titre qui peut tromper. On ne

traite pas de la " civilisation indo-européenne " comme on traite de la civilisation des Assyriens, des Chinois ou des Romains, c'est-à-dire par observation directe et description. Sur quoi se fonderait-on? On n'a pas d'archives, pas de documents littéraires, pas de monuments. Ou du moins, des *realia* indo-européens qui subsistent peut-être, on ne voit pas comment on pourrait un jour affirmer qu'ils proviennent du groupe humain qui, il y a à peu près cinq mille ans, parlait la langue commune d'où les langues dites indo-européennes sont dérivées, comme plus tard les langues romanes devaient naître du latin. Nous voyons bien – justement par la comparaison des langues – que les hommes de ce groupe savaient modeler, tisser, coudre, conduire un char, un bateau, puisque les mots latins *finjo, neo, suo, veho, navis*, comme bien d'autres, ont des correspondants précis depuis l'indo-iranien jusqu'au germanique; de l'accord de ces trois groupes de parlers historiquement éloignés, l'indo-iranien, le germanique, le latin, nous concluons que les Indo-Européens traitaient un métal qui devait être une variété de bronze, etc. Mais sur aucune céramique, sur aucune pièce de char ou de barque, sur aucun objet de bronze exhumé par les préhistoriens, nous ne mettons le mot " indo-européen ¹ ". »

Aussi le travail du mythologiste se voit-il nettement délimité :

« Entre les belles et croissantes moissons faites sur les champs de fouilles par les archéologues préhistoriens et la notion de " peuple indo-européen " qui ressort, elle, comme une conclusion nécessaire, d'études linguistiques vieilles de près de cent cinquante ans et de plus en plus précises et pressantes, entre cette collection concrète de faits relevant des civilisations matérielles et cette entité nationale, aucune liaison valable ne s'établit. Aussi bien n'est-ce pas de ces traces non identifiables que nous nous occuperons. Nous nous occuperons d'ailleurs fort peu des Indo-Européens.

« En réalité, comme tout ce qui se couvre du nom d'indo-européen, notre étude ne concerne pas la préhistoire, mais l'histoire, la plus vieille histoire accessible de chacun des peuples dont on sait qu'ils contenaient un élément indo-européen assez fort pour avoir imposé sa langue. On s'irrite parfois de ce terme d' " indo-européen ", contre lequel on ne

1. Leçon inaugurale prononcée le 1^{er} décembre 1949, Collège de France, p. 5-6.

peut plus rien : on souligne comme il est mal formé, puisqu'il fait référence aux habitats terminaux des peuples et non pas à l'habitat primitif du peuple ancêtre; et aussi puisqu'il a l'air de mettre en équilibre la seule Inde, d'une part, en Asie, et toute l'Europe unie, de l'autre. C'est vrai. Mais à tout considérer, cette inadéquation de l'étiquette à son objet est justement ce qui la recommande : elle se trahit pour ce qu'elle doit être, c'est-à-dire un signe conventionnel, attribuant à certains faits indiens ou iraniens et à certains faits germaniques, italiens, etc., une communauté d'origine; un signe avertissant que c'est l'hypothèse d'une communauté d'origine qui est l'explication la plus probable des correspondances qu'on remarque entre ces faits historiques si dispersés sur le terrain¹. »

A la fin de son long discours, Dumézil évoque à nouveau les « maîtres » dont il n'a cessé de se réclamer au fil de ses ouvrages :

« Enfin nous nous éloignerons quelquefois des Indo-Européens : tels phénomènes étudiés dans la forme particulière qu'ils revêtent sur tout ou partie de ce domaine se comprendront mieux quand on les comparera, non plus pour établir une parenté génétique, mais pour les classer dans leur type, à des phénomènes plus ou moins homologues signalés sur d'autres domaines, près ou loin d'eux. Ce travail, je le sais, me dépasse. Mais tant que cette maison n'aura pas retrouvé l'enseignement fondé par M. Mauss, rendu à la sociologie comparative, à l'école française de sociologie, un siège digne du renom dont elle jouit à l'étranger, il faudra bien que ceux qui ne sont pas sociologues, mais qui savent ce qu'ils doivent à l'enseignement, à l'exemple, à l'impulsion d'un Marcel Mauss, d'un Henri Hubert, d'un Marcel Granet, rappellent au moins, de temps en temps, l'existence de ces matières capitales². »

Cet hommage rendu aux maîtres est également une prise de position très nette dans une affaire qui divisait le Collège de France au moment même où Dumézil prononçait sa leçon : la création d'une chaire de « sociologie comparée » et l'élection du candidat à qui elle était destinée, Claude Lévi-Strauss.

1. *Ibid.*, p. 6-7.

2. *Ibid.*, p. 29.

C'est Henri Pieron, le célèbre psychologue communiste, qui avait fait appel à Lévi-Strauss et qui venait de présenter officiellement sa candidature¹. Parmi ceux qui soutiennent Lévi-Strauss, on trouve Émile Benveniste, qui a fait partie, en 1948, du jury de sa thèse sur *Les Structures élémentaires de la parenté*. Mais la candidature de Lévi-Strauss se heurte, comme celle de Dumézil, à de très fortes résistances. Au premier rang des adversaires : André Mazon et Edmond Faral. L'une des raisons de l'hostilité de Mazon à l'égard de Lévi-Strauss tient sans doute aux liens de ce dernier avec Roman Jakobson. En effet, Mazon et Jakobson s'étaient vivement opposés à propos d'une légende médiévale russe, le *Dit du prince Igor*, dont Jakobson avait démontré l'authenticité alors que Mazon la contestait².

Mais cette fois, lors de l'assemblée des professeurs qui se tient le 27 novembre 1949, Faral et Mazon vont l'emporter. Lorsqu'il racontera cet épisode dans *De près et de loin*, Lévi-Strauss expliquera son échec par « une lutte de clans à l'intérieur du Collège entre conservateurs et libéraux³ ». Ce fut certainement le cas. Mais il n'est pas impossible que l'antisémitisme ait également joué un certain rôle.

En tout cas, dans un tel contexte, Dumézil est, avec Benveniste, parmi les plus fermes soutiens de Lévi-Strauss, comme le prouve un document de l'époque : une lettre adressée par Claude Lévi-Strauss à Roman Jakobson en janvier 1950. Lévi-Strauss raconte à son ami new-yorkais les aléas de sa carrière, depuis son retour à Paris en 1948. Et il écrit notamment, à propos de cette candidature au Collège de France :

« Mes amis (au premier rang desquels étaient Benveniste et Dumézil) se sont crus tellement assurés de mon succès qu'ils ont négligé une campagne adverse (menée notamment par Mazon, et à laquelle nos relations n'étaient pas étrangères) et

1. Voir sur ce point Claude Lévi-Strauss, Didier Eribon, *De près et de loin*, Odile Jacob, 1988, p. 74-76.

2. Voir sur ce point Roman Jakobson, *Une vie dans le langage*, Minuit, 1985, p. 91-97.

3. *Op. cit.*, p. 75.

j'ai été battu 21 voix à 18 au profit d'une chaire d'histoire de l'art ! »

Un an après ce premier échec, Lévi-Strauss présentera sa candidature une deuxième fois. Le 26 novembre 1950, c'est Benveniste qui fait le rapport officiel. Mais sans plus de succès : la proposition de créer une chaire de « sociologie comparée » est à nouveau refusée, au profit d'une chaire d'« histoire et structure sociale de Paris » (vingt-deux voix contre treize). Lévi-Strauss devra attendre 1959 et une troisième tentative organisée par Maurice Merleau-Ponty pour que le Collège l'admette en son sein.

Entre ses deux échecs au Collège, Lévi-Strauss connaissait également quelques difficultés lors d'une autre élection universitaire. Il était en effet candidat à la V^e section de l'École pratique des hautes études, sur la chaire laissée vacante par le départ à la retraite de Maurice Leenhardt. Mais Leenhardt avait déjà choisi son successeur, et traditionnellement, à l'EPHE, l'avis de l'ancien professeur a de l'importance. Les choses étaient donc assez mal engagées pour Lévi-Strauss. C'est le soutien actif de Dumézil au rapport favorable de Paul Lévy qui fit pencher la balance en sa faveur.

Peut-être Dumézil voudra-t-il rappeler, à mots couverts, ces faits à Lévi-Strauss, lorsqu'il lui écrira, en 1969, pour lui demander de soutenir la candidature de Foucault au Collège de France? Alors que Lévi-Strauss manifestait sans doute une certaine réticence à l'égard du philosophe, dont *Les Mots et les Choses* ne l'avait guère séduit, Dumézil, qui depuis un an avait pris sa retraite et était parti enseigner aux États-Unis, lui écrit :

« Vous pouvez imaginer tout ce qui me sépare de Foucault, philosophiquement, politiquement. Mais si j'étais encore vivant [Dumézil veut dire : si j'étais encore en activité au Collège], je me battrais pour lui. Mon problème d'électeur, devant plusieurs candidats, a toujours été le même : juger non pas des opinions, ni même des méthodes, mais mesurer des tailles, observer des puissances. Celui-là bouillonne². »

1. Lettre de Claude Lévi-Strauss à Roman Jakobson, 27 janvier 1950.

2. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 19 avril 1969.

Après l'élection de Foucault, Dumézil écrira de nouveau à Lévi-Strauss, qui n'avait certainement pas abandonné ses réticences :

« Je pense que le Collège a bien fait, en dehors de tout souci d'équilibre [le collège avait élu Raymond Aron le même jour que Foucault], de prendre Foucault. Il n'a pas fini de nous étonner. J'espère fermement que ce sera dans le bon sens ¹. »

Dans cette même lettre, Dumézil parle également de Benveniste :

« Certainement le plus authentiquement grand homme que j'ai connu. D'esprit. Et, il y a tout juste vingt ans, pendant quelques mois, j'ai vérifié : de conscience aussi – et de cœur ². »

1. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 13 décembre 1969.

2. *Ibid.*

Loin de la marmite

« Mon cher ami,

« Cette montée que vous fîtes, en septembre 1952, jusqu'aux 3 500 mètres du Cuzco où je vivais moi-même depuis plusieurs mois, n'était, je crois, dans votre mission américaine, qu'un bref repos, une de ces rares joies personnelles que vous vous permettez en marge de votre ardent et efficace apostolat : nulle communauté juive ne s'est jamais constituée dans l'ancienne capitale des Incas. Mais je bénis votre fantaisie. Les trois jours que nous avons passés là-haut, ensemble, entre vos deux avions, m'ont beaucoup appris. Ils ont orienté la fin, prochaine hélas, de mon voyage, d'une manière dont je ne vous exprimerai jamais assez ma reconnaissance : une des plus riches expériences de ma vie a dépendu de vous.

« Vous me trouviez là-bas, occupé des Indiens des Andes, du problème indien et de ses terribles contradictions. Cette population foisonnante mais impitoyablement décapitée de toutes ses élites dès la Conquête, malaxée et désarticulée par trois siècles d'esclavage, ignore son passé et accepte son présent avec une bonne humeur charmante et désespérante. Quel présent ! L'abandon total, aucune économie viable et, sur les " haciendas " ou dans les travaux de la ville, des rétributions qui ne sont même pas de misère. Je crois bien que, quand nous nous sommes rencontrés, je revenais assez bouleversé d'une visite à Quiquijana, bourg situé à soixante-dix kilomètres au sud-est de Cuzco : il s'y bâtit une grande école, dont on peut certes attendre beaucoup. J'avais demandé au chef de la construction combien gagnait un grand Indien, svelte et rieur, que je voyais sous le soleil brû-

lant, sans hâte, tamiser le sable : cinquante "centavos" dans sa journée de huit heures, une quinzaine de nos francs, alors que la petite bouteille de Coca-Cola, qui règne là-bas en maîtresse, coûte déjà soixante-quinze centavos ! Cet homme vivait donc, chaque jour, d'un épi de maïs grillé, et pour le reste, chiquait longuement une grosse boule de feuilles de coca... La race pourtant reste belle, sauvée de la déchéance par l'air pur et sec des hautes vallées, et permet de rêver d'une renaissance.

« Nous rêvions ensemble à ces lendemains dans le confortable "comedor" de l'hôtel Cuadro et c'est là que vous m'avez dit : "Puisque vous rentrez par le Maroc, allez donc réfléchir au passage sur un autre drame : le mellah et l'Alliance..." Je connaissais un peu, par des livres célèbres, le premier terme du drame. Mais ce soir-là, vous m'avez parlé du second, ô missionnaire, et avec un tel accent que j'ai pressenti une grandeur, une réussite, un paradoxe dont je n'avais pas idée. Si bien que, en novembre, mes deux semaines marocaines n'ont été, facilitée par vous, que la passionnante observation d'un miracle de foi et de fraternité. »

Ce texte est le début d'un article de Georges Dumézil, rédigé sous forme d'une lettre à André Chouraqui, et publié en juillet 1953, dans les *Cahiers de l'Alliance israélite universelle*¹. De retour du Pérou, Dumézil a séjourné quinze jours au Maroc, et il en a rapporté un reportage (un « magnifique témoignage », écrit la revue pour présenter l'article) sur les quartiers juifs, d'une incroyable misère, et sur les groupes scolaires de l'Alliance. Il a visité l'école de Marrakech, qui connaît une réussite spectaculaire :

« J'ai cru vivre, comme dans une série de coupes sociologiques, le mouvement de renaissance qui porte cette jeunesse. La première année est encore remplie de petites têtes accablées, ou plutôt traquées, comme si la bonté des maîtres et des maîtresses n'arrivait pas facilement à y loger autre chose que les lamentables visions du mellah. Mais dès la deuxième année, l'aisance, le sourire, la coquetterie sont là

1. « Une jeunesse immense rendue à la vie », *Cahiers de l'Alliance israélite universelle. Paix et droit*, juin-juillet 1953, p. 4-8. André Chouraqui relate sa rencontre avec Dumézil au Pérou dans son livre de souvenirs, *L'Amour fort comme la mort*, Laffont, 1990, p. 289.

et la victoire n'a plus qu'à se développer : ces enfants savent ce que doit et peut être la vie¹. »

De l'école de Fès, Dumézil écrit :

« La merveille est comparable et se couvre d'un nom qui m'est cher : c'est sous l'invocation du grand, du bon Sylvain Lévi, que la jeune armée du mellah vient recevoir la consécration qui la transforme². »

Dans les dernières lignes de son article, Dumézil évoque l'avenir, et revient avec mélancolie sur « ses » Indiens du Pérou :

« Mon cher ami, que deviendra cette jeunesse immense rendue à la vie, rendue à notre temps? Quelques confidences me l'ont montrée partagée entre les grands courants qui nous écartèlent en Europe. Israël même n'y reconnaîtra pas toujours les siens. Mais n'est-ce pas la marque suprême de la réussite? Éducateurs et savants, curieux ou apôtres, tous ceux qui se vouent aux choses de l'homme doivent prévoir, accepter, favoriser cette indétermination finale, l'incorporer à leur acte de foi. Que ne puis-je être aussi rassuré sur mes Indiens³. »

* * *

Après la lecture de ce texte, après tout ce qui a été dit tout au long de ce livre sur la manière dont Dumézil concevait sa recherche, il n'est pas besoin de s'attarder longuement sur les idéologues de droite qui cherchent aujourd'hui à donner une lecture politique ou « raciale » de ses travaux, encore moins sur la question de savoir s'il les approuvait.

L'affaire est connue : en 1972, la revue *Nouvelle École*, dirigée par Alain de Benoist, l'animateur du GRECE, puis du Club de l'horloge⁴, a consacré un numéro spécial aux recherches de Dumézil et aux Indo-

1. *Ibid.*, p. 7-8.

2. *Ibid.*, p. 8.

3. *Ibid.*, p. 8.

4. Sur ce mouvement, voir le livre d'Anne-Marie Duranton-Crabol *Visages de la nouvelle droite. Le GRECE et son histoire*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988.

Européens¹. Dans le même temps, Dumézil acceptait de figurer au comité de patronage de la revue². Peu après la parution du numéro spécial, Dumézil a démissionné de ce comité. « Je me suis fait piéger », expliquera-t-il à ses proches. C'est ce qu'il a dit aussi bien à son fils qu'à Georges Charachidzé, son disciple et ami avec qui il travaillait notamment sur les dossiers caucasiens.

Pourquoi avait-il accepté de figurer au comité de patronage de cette revue avant d'en démissionner? La raison me semble fort simple, et n'étonnera pas ceux qui ont connu Dumézil : il souffrait de ce qu'il considérait comme un manque d'intérêt porté à ses travaux, et il avait pris un peu ombrage du succès de Claude Lévi-Strauss, tout en gardant, bien sûr, une profonde admiration pour les livres de ce dernier. N'oublions pas que la colère, quelque peu excessive, qu'il a laissé éclater contre deux disciples de Lévi-Strauss qui avaient commenté son œuvre d'une façon cavalière est exactement contemporaine de cet épisode du numéro spécial de *Nouvelle École*³. Dumézil ressentait comme une injustice le fait que son travail restât quelque peu confidentiel et ne fût reconnu que par un petit nombre de spécialistes⁴. Le seul ouvrage consacré à ses travaux, si l'on excepte le livre de Scott Littleton paru aux États-Unis, avait été un volume d'hommages publié aux éditions Latomus, en 1960, et de diffusion fort restreinte, comme le sont presque toujours les « mélanges » offerts à un savant par ses collègues. Le mouvement d'humeur auquel il se laisse aller, en 1973, dans sa préface au troisième volume de

1. « Georges Dumézil et les études indo-européennes », *Nouvelle École*, n° 21-22, hiver 1972-1973.

2. Selon Alain de Benoist, dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à Georges Dumézil, c'est à la demande « d'un de ses anciens condisciples de l'École normale supérieure, M^e Nicolas Bourgeois », que Dumézil avait accepté de figurer dans ce comité de parrainage. Cf. *Nouvelle École*, n° 45, hiver 1988-1989, p. 138.

3. Cf. Pierre Smith et Dan Sperber, « Mythologiques de Georges Dumézil », *Annales ESC*, 1971, p. 559-586. Dumézil répond à cet article et le réduit en miettes, avec un acharnement qui montre à quel point il avait été exaspéré, dans *Romans de Scythie et d'alentour*, Payot, 1978, p. 61-62 et 204-211.

4. « C'est tout à fait vrai qu'il a été victime d'une injustice », me dit Claude Lévi-Strauss.

Mythe et Épopée (lorsqu'il déclare : « Je ne suis pas, je n'ai pas à être ou ne pas être structuraliste¹ ») ne s'explique pas autrement. Il fit d'ailleurs bien vite amende honorable et c'est en grande partie pour faire oublier les effets de cette phrase malencontreuse que Dumézil demandera, quelques années plus tard, à Claude Lévi-Strauss de bien vouloir se charger de la « Réponse » à son discours de réception à l'Académie française². Mais tout cela permet de comprendre pourquoi il a pu être naïvement content qu'une revue s'intéressât enfin à sa recherche et le reconnût dans la stature qu'il savait être la sienne, sans trop se préoccuper du contenu qu'on lui demandait de « patronner ». Peu après la parution du numéro spécial sur les Indo-Européens, il demanda que son nom fût supprimé du comité. Est-ce parce qu'il désapprouvait la présentation de ce dossier? Dans sa nécrologie de Dumézil, Alain de Benoist rejette cette explication, mais n'en donne pas d'autre. Il signale simplement que Dumézil est « resté en contact, par la suite, avec l'équipe de *Nouvelle École*, ainsi qu'en témoigne un courrier relativement abondant³ ». Comme exemple de ce courrier, il reproduit une lettre par laquelle Dumézil lui renvoyait, en avril 1978, le texte remanié d'un entretien réalisé pour *Le Figaro*, avec ce commentaire : « Cher monsieur et ami, c'est excellent, lumineux à souhait... » Et en effet, l'entretien est « excellent et lumineux à souhait ». Mais ces quelques lignes n'attestent aucun lien avec *Nouvelle École*, puisque la lettre est adressée à un collaborateur du *Figaro* qui entendait lui consacrer une page d'interview. Dumézil a fort bien pu rompre avec la revue, sans pour autant refuser d'accorder un entretien à Alain de Benoist pour le grand journal auquel il collaborait. Certains éléments permettent de conclure dans ce sens : dans l'article qu'il a récemment consacré aux utilisations politiques de l'œuvre de Dumézil, Maurice Olander cite le témoignage de Georges Charachidzé à qui il

1. *Mythe et Épopée*, III, *Histoires romaines*, Gallimard, 1973, p. 14.

2. Cf. *Entretiens*, p. 119.

3. *Art. cit.*

avait demandé son avis sur cette question. Charachidzé, qui a collaboré à ce numéro spécial de *Nouvelle École*, à la demande de Dumézil, lui répond : « Il [Dumézil] m'a dit quelque chose comme : " Mon pauvre ami, dans quel guêpier vous ai-je fourré, bien malgré moi, croyez-le ! " Et il a ajouté qu'il avait quitté le comité de patronage de la revue dès qu'il avait eu en mains le numéro le concernant. Il déplorait surtout que le numéro suivant, déjà sous presse, pût encore comporter son nom, pour la dernière fois ¹. » Maurice Olender ajoute son propre témoignage : Dumézil lui a dit avoir quitté le comité de patronage en raison « de l'aspect militant de certaines pages du dossier qui lui était consacré ² ». Dumézil invoque une autre raison, dans une lettre à Claude Lévi-Strauss, en janvier 1974 : « On m'avait mis au comité de patronage de quelque chose qui s'appelle *Nouvelle École*, lui écrit-il, j'ai fait retirer mon nom il y a deux mois, parce que vous y étiez stupidement attaqué ³ ». Or il s'agit, précisément, d'une lettre où Dumézil explique à Lévi-Strauss que son mouvement d'humeur sur le structuralisme ne le visait pas, mais s'adressait à la scolastique développée par certains de ses disciples (sur Dumézil et le structuralisme, voir annexe 6). Si bien que le rapprochement entre ces deux « histoires » n'est pas aussi arbitraire qu'il pourrait sembler. Dumézil désirait que l'on s'intéressât à son travail. Il ne voulait pas qu'on l'opposât à Lévi-Strauss.

En tout cas, deux faits sont certains : Dumézil avait accepté de figurer au comité de patronage, en 1972, et il a demandé, en 1973, que son nom fût retiré ⁴.

Que contenait ce dossier de *Nouvelle École* sur les Indo-Européens ? Presque tous les articles y sont signés

1. Lettre de Georges Charachidzé à Maurice Olender, reproduite in Maurice Olender, « Georges Dumézil et les usages " politiques " de la préhistoire indo-européenne », in *Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne?*, textes réunis et présentés par R.P. Droit, colloque Le Monde-Le Mans, Le Monde-éditions, p. 191-225. La lettre citée se trouve p. 200-201.

2. *Ibid.*, p. 200.

3. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 24 janvier 1974.

4. Le nom de Dumézil apparaît dans le n° 18, en mai-juin 1972, de *Nouvelle École* et figure jusqu'au n° 23 de septembre 1973.

par des chercheurs, des disciples de Dumézil, qu'il avait, semble-t-il, sollicités lui-même, à la demande de la revue, qui lui avait proposé de réunir un ensemble de contributions sur son œuvre. La présentation de l'ensemble est moins neutre et échappe au cadre scientifique. Elle est signée N.E. (*Nouvelle École*), et a, sans aucun doute, été rédigée par Alain de Benoist. On peut y lire, après un éloge des travaux de Dumézil :

« Le fait indo-européen acquiert pour nous une valeur exemplaire [...]. L'héritage indo-européen que nous retrouvons et cultivons en nous-même, nous le projetons donc doublement dans l'histoire, à la fois comme représentation du passé et comme "imagination" de l'avenir [...]. Ainsi, lorsque nous parlons de traditions indo-européennes, ou lorsque nous ramenons à la lumière du jour les traces oubliées du mythe, de la religion, de l'idéologie et de l'histoire des peuples dans lesquels nous voulons reconnaître nos ancêtres, nous ne regardons pas seulement en arrière. Au contraire, comme Janus, nous envisageons aussi l'avenir. Nous posons des jalons sur la route, et esquissons les modèles des hommes et des choses que nous nous employons à créer en nous et au-delà de nous¹. »

On retrouve des propos identiques dans un livre de Michel Poniatowski, fortement inspiré, sinon plus, par Alain de Benoist. L'auteur s'étonne de voir « combien le fait indo-européen chez nous est toujours éludé » et de ce que « notre pays marque un total désintéret pour ce sujet qui est l'histoire de nos origines », bien que « nous ayons en France, avec le P^r Georges Dumézil, le plus grand spécialiste des questions indo-européennes² ».

Au début d'un chapitre intitulé « Les Indo-Européens et l'origine de la société occidentale blanche », l'auteur rappelle que « le terme "indo-européen" est une définition linguistique plutôt que raciale », mais, dix lignes plus loin, il écrit que les « langues indo-européennes ont bien une origine commune certaine qui préjuge une certaine forme d'unité raciale³ ».

1. *Nouvelle École*, n° 21-22, p. 10-12.

2. Michel Poniatowski, *L'avenir n'est écrit nulle part*, Albin-Michel, 1978, p. 87.

3. *Ibid.*, p. 88.

Et dans la conclusion du chapitre, on peut lire :

« C'est la race indo-européenne qui porte l'élan scientifique, technique, culturel qui imprime sa marque à nos sociétés ¹. »

A la fin du livre, l'auteur écrit :

« Le héros des sagas scandinaves est le cousin du héros homérique. Ces valeurs communes, qu'elles soient éthiques, spirituelles, politiques, linguistiques, ou autres, ont, il est vrai, été longtemps oubliées. Il a fallu la réflexion mémorisante du XIX^e siècle, appuyée sur le développement des sciences positives pour que les Européens sortent de leur "amnésie", retrouvent une "plus longue mémoire" et parviennent même à franchir le "mur de l'écriture" pour aller, dans un extraordinaire pèlerinage aux sources, jusqu'à l'origine commune, l'indo-européen ². »

De tels propos sont si éloignés de tout ce que pouvait écrire Dumézil à propos de son objet d'étude, de la tradition scientifique dans laquelle il s'inscrivait, que l'on se demande comment il est possible que des idéologues aient songé à s'appuyer sur ses livres pour forger de telles conceptions politiques, et surtout, comment certains détracteurs de Dumézil ont pu croire qu'il les reprenait à son compte.

Premièrement, chez Dumézil, il n'est jamais – absolument jamais! – question d'utiliser pour le présent ou l'avenir les résultats de ses travaux sur l'Antiquité et la préhistoire. Il a constamment présenté la « mythologie comparée » comme « une science d'observation ³ ». Il participait d'un courant de pensée scientifique qui voulait s'en tenir au caractère descriptif du travail intellectuel, en évacuer tout jugement de valeur, toute imprégnation idéologique. Le regard scientifique de Dumézil ne se portait que sur ce qu'il appelait les « faits » et l'on pourrait

1. *Ibid.*, p. 94.

2. *Ibid.*, p. 392.

3. Cf. par exemple la préface de *Mitra-Varuna*, p. IX, où « les sciences d'observation » dans lesquelles Dumézil inscrit son travail sont opposées aux « matières spéculatives ». Ou encore, *Jupiter, Mars, Quirinus*, p. 15 : « Réservant à la philosophie l'origine et l'essence des religions, et à s'en tenir à l'observation extérieure... » Et dans *Mythe et Épopée*, III, p. 15, pour définir sa démarche : « Tout est observation. »

multiplier les citations où il réaffirme cette profession de foi. Par exemple, dans *L'Héritage indo-européen à Rome* : « Quand on regarde les faits, car eux seuls comptent... », ou, beaucoup plus tard, dans les *Entretiens* : « Je me borne à établir des faits ¹. » En cela, il est le fidèle disciple de Mauss qui écrivait :

« Positiviste, ne croyant qu'aux faits, admettant même la certitude supérieure des sciences descriptives sur les sciences théoriques, si je pratique une science théorique, je ne crois à son intérêt que dans la mesure où, extraite des faits, elle peut aider à en apercevoir, à en enregistrer d'autres, à les classer autrement ². »

Ce qui intéresse Dumézil, ce sont les faits intellectuels, les faits religieux, plutôt que les faits de civilisation matérielle qui sont presque totalement inaccessibles pour les périodes protohistoriques auxquelles il s'efforce, avec les linguistes, de remonter. Mais des *faits* tout de même, qui nous sont livrés par une recherche qu'il définit, dans une étonnante formule qui inspirera peut-être Michel Foucault bien des années plus tard, comme une « archéologie des représentations et des comportements » qu'il entend « mettre au point à côté de l'archéologie des objets et des sites ³ ». Et si Dumézil a toujours récusé l'idée qu'il pût y avoir une « théorie dumézilienne », c'est qu'il ne voyait pas comment on pouvait tirer une philosophie générale de telles analyses « factuelles » : « Je n'ai jamais envisagé, disait-il, qu'on puisse tirer de mon travail un système philosophique utilisable en dehors de mon petit domaine ⁴. » En dehors du comparatisme, il n'y a pas d'« isme » dans l'œuvre de Dumézil. Il n'est pas le « chantre de l'indo-européanisme », comme l'écrit Linden-berg, mais un artisan parmi d'autres d'une science de l'Antiquité et de la préhistoire indo-européennes. Il n'essaie pas de promouvoir une « réhabilitation du paga-

1. *L'Héritage indo-européen à Rome*, op. cit., p. 81; *Entretiens*, p. 120.

2. « L'œuvre de Mauss par lui-même », in « Les durkheimiens », *Revue française de sociologie*, XX, 1, janvier-mars 1979, p. 209.

3. *L'Héritage...*, op. cit., p. 43.

4. *Entretiens*, p. 121-122.

nisme » comme le dit sottement Blandine Barret-Kriegel, qui ne doit pas savoir ce qu'est un *historien* des religions et qui nous montre d'une manière édifiante à quelles tentations obscurantistes sont conduits ceux qui passent leur temps à instruire des procès. Henri Hubert, qui enseignait les « religions primitives de l'Europe » à l'École des hautes études, voulait-il réhabiliter le paganisme? Ou simplement l'étudier?

Deuxièmement, sur la question de la « race indo-européenne », Dumézil a toujours été très clair. En 1947, par exemple, un savant anglais, H.J. Rose, lui reprochait de présenter le peuple indo-européen initial comme « *ethnologically homogenous* ». Rose ne mettait aucun contenu politique dans cette critique : il affirmait simplement que Dumézil était en retard sur les résultats récents de l'archéologie et de l'anthropologie physique, et que sa vision était « anachronique ¹ ». Dumézil réplique, à la fin de la préface de *Loki*, en 1948, dans une note où il s'insurge contre le point de vue qui lui est prêté : « Je ne prétends pas que les Indo-Européens qui ont finalement envahi l'Inde, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, etc., aient été « *ethnologically homogenous* ». » Et après avoir rappelé qu'il a écrit explicitement le contraire dans *Naissance de Rome*, en 1944, où il évoque les processus permanents et complexes de mélanges entre les peuples qui se sont produits au cours de l'expansion indo-européenne, Dumézil réaffirme qu'il part simplement de « l'unité de *langue*, qui suppose une certaine unité de civilisation et de pensée ² ». Il revient sur cette question dans une note de *L'Héritage indo-européen à Rome* en 1949, où il précise : « S'il m'arrive d'employer les expressions « peuples frères » ou « cousins », cela n'implique aucun parti pris

1. H.J. Rose écrit : « *The regularity with which he speaks of the Indo-Europeans as if they were ethnologically homogenous, one people on the move, however much conquest and settlement in foreign lands may have later modified them, suggests assumptions out of date* » (*Journal of Roman Studies*, XXXVII, 1947, p. 183).

2. *Loki*, p. 13. Le passage de *Naissance de Rome* auquel il fait référence se trouve aux pages 169-173, où il parle des « symbioses organiques » entre peuples d'aptitudes complémentaires qui se sont produits dès le départ des migrations indo-européennes (voir surtout p. 172-173).

raciste... Ce sont des manières brèves d'exprimer que, à quelque degré, ces peuples ont un héritage commun¹. » Dans le même livre, il décrit ce qu'il appelle « l'indétermination ethnique » qui caractérisait les Indo-Européens avant même que n'aient commencé leurs migrations (voir le texte cité *supra*, p. 108). Ce qui, ajoute-t-il, ne fait que « mettre en valeur la donnée essentielle, à savoir l'unité initiale de langue² ».

Troisièmement, Dumézil a toujours récusé l'utilisation politique de ses recherches. Chaque fois que la question lui a été posée, il a répondu d'une manière claire, nette et sans ambiguïté. En 1981, par exemple :

« Mes résultats ne sont pas normatifs, mais descriptifs, je ne dessine pas " ce qui doit être ", mais ce qui a été en certains temps et en certains lieux. Personnellement je n'aurais eu aucune envie de vivre dans la " civilisation indo-européenne " que j'entrevois, pas plus que dans celles qui l'ont précédée depuis la sortie de la caverne³. »

Dans un autre entretien, en 1983 :

« Ce que j'entrevois du monde indo-européen m'aurait fait horreur. Je n'aurais pas aimé vivre dans une société où il y avait un *Männerbund* ou des druides. Autant qu'on peut les imaginer à travers leurs héritiers, les Indo-Européens ne devaient pas être drôles à fréquenter. Vivre dans un système trifonctionnel me donnerait l'impression de vivre dans une prison. J'étudie donc les trois fonctions, j'explore cette prison, mais je n'aurais pas aimé y vivre. Si j'allais chez les anthropophages, je tâcherais d'en savoir le plus possible sur eux, mais je resterais loin de la marmite⁴. »

Et à la question : « Pourtant certains se réfèrent à vos travaux en s'imaginant pouvoir y trouver un éloge de l'idéologie indo-européenne », Dumézil répond :

« Je ne prends la responsabilité que de ce que je fais ou de ce que j'approuve publiquement. Il y a des études qui pré-

1. *L'Héritage...*, *op. cit.*, p. 45.

2. *Ibid.*, p. 16. Sur ce point, voir aussi *Entretiens*, p. 113.

3. Entretien avec J. Bonnet et D. Pralon in *Georges Dumézil*, Cahiers pour un temps, *op. cit.*, p. 39.

4. Entretien avec Maurice Olender, *Nouvel Observateur*, 14 janvier 1983.

tendent aller dans le sens de mes travaux et qui me hérissent. Je n'ai pas à le dire. Je ne veux pas m'occuper des fantasmes des autres. Je ne les approuve pas et ne les cite pas. Voilà tout¹. »

Il s'exprime d'une façon aussi catégorique dans un autre entretien où, après avoir expliqué qu'il se définissait comme un historien, bien que les tenants de cette discipline lui en eussent souvent refusé le droit, il déclare, en 1984, en dissolvant l'idée même qu'une *unité* aurait perduré à travers les siècles :

« Mon histoire est une histoire comparative. Si j'étudie la société romaine, je ne peux le faire que sur fond comparatif. Pour déceler les évolutions, il faut retrouver le socle [...]. Mon dessein n'est pas de reconstituer une civilisation indo-européenne idéale, mais d'expliquer, à partir du socle aperçu à l'arrière-fond de ce monde confus qu'on embrasse, comment chaque branche a développé sa pensée propre². »

Le mouvement est double : un processus de régression vers le passé archaïque, puis un retour qui suit chaque ligne d'évolution particulière pour voir comment les traditions se sont séparées, au seuil de l'histoire, à partir d'un tronc initial commun. C'est très exactement sur le modèle de la recherche en linguistique indo-européenne que Dumézil a construit sa propre démarche dans le domaine de la science des religions.

L'idée que la pensée scientifique de Dumézil soit une « pensée de droite » n'a absolument aucun sens, et tous les textes que j'ai cités au cours de ce livre, les siens et ceux de ses collègues, sont là pour le montrer. La tentative qu'on aperçoit, ici ou là, dans les milieux nostalgiques d'une idéologie de la « race pure », ou chez les chantres de la « race blanche », d'enrôler l'œuvre de Dumézil (avec parfois celle de Braudel, parce qu'il a écrit un livre intitulé *L'Identité de la France!*) au service d'une croisade dont les accents ne laissent pas d'inquiéter, est une grossière manipulation qui vise à légitimer un fantasme politique en usurpant les résultats d'une

1. *Ibid.*

2. *Le Monde*, 24 janvier 1984.

recherche scientifique qui, pourtant, n'a pas cessé de le récuser.

On m'objectera que les opinions politiques de Dumézil étaient, avant la guerre, ou tout au moins avant 1936, indéniablement d'extrême droite. En effet, mais même en ces années-là, même quand il ne s'agit plus de science mais de politique, Dumézil rejetait fermement le racisme. Tous les articles du *Journal* dénoncent le « racisme aryen », et lorsqu'il évoque, en 1933, l'anniversaire de la marche sur Rome, il oppose le fascisme italien, dans lequel il décèle un « humanisme universaliste », à la barbarie raciste des nazis (voir annexe 2). On peut certes s'étonner qu'il ait vu de « l'humanisme universaliste » dans le régime de Mussolini (mais ceux qui ont vu, plus tard, l'incarnation de « l'humanisme universaliste » dans les dictatures de Staline ou de Mao, comme c'est le cas de tant de ceux qui lancent aujourd'hui des accusations contre Dumézil, sont-ils les mieux placés pour lui adresser un tel reproche?). En tout cas, rien chez Dumézil, que ce soit dans le registre scientifique ou dans le registre politique, ne le portait à imaginer que la race nordique, ou la race « aryenne », était supérieure aux peuples du Sud et que nous dussions nous donner pour tâche d'en réanimer l'héritage.

Il y a sans doute, chez Dumézil, ce qu'on pourrait appeler un « conservatisme », qui s'exprime, par exemple, à propos des Indiens des Andes dans le reportage cité plus haut sur le Maroc. Dumézil s'intéresse aux gens, aux peuples, et il s'inquiète de voir qu'un peuple décline (parce que les Blancs l'ont fait dépérir), comme il pourra, dans les années suivantes, se refuser à admettre qu'une langue disparaisse au point de consacrer des mois de travail à enregistrer les derniers locuteurs de l'oubykh du Caucase, pour en garder, en *conserver* la trace, la mémoire. Il attachait une grande importance aux articles où il aborde de telles questions, et où il dit sa nostalgie, son désespoir, devant la disparition de cultures autrefois vivaces, devant l'inexorable processus qui amenuise peu à peu la richesse de notre monde. Dumézil aimait la diversité. Il y avait un côté « collectionneur » dans son

« comparatisme ». Je peux faire état d'un témoignage personnel. Un jour, comme je lui rapportais que quelqu'un m'avait dit : « La clé de l'œuvre de Dumézil se trouve dans son livre sur Nostradamus », Dumézil avait éclaté de rire en s'exclamant : « Grands dieux, cela eût bien amusé Foucault ! » Quelques jours plus tard, il m'a donné la photocopie de trois articles en me disant : « On la trouve là-dedans la clé de mon œuvre. » Il n'y avait aucun texte sur les Indo-Européens : deux de ces articles portent sur les Indiens du Pérou, le troisième sur les Oubykhs ².

Dumézil était attaché à la pluralité, à la multiplicité des peuples et des cultures. Et même dans ses travaux sur les Indo-Européens, ce n'est pas tellement le fonds archaïque commun qui le passionne, mais les évolutions divergentes qui en ont dérivé : ce que la créativité des différents peuples a fait d'un même héritage. Qu'on se reporte, par exemple, au livre de synthèse qu'il a publié en 1949, *L'Héritage indo-européen à Rome*, qui s'achève sur un plaidoyer *pro domo* en faveur de la « méthode comparative » et de son importance pour les études classiques :

« Des recherches comme celle-ci, loin de nuire à la majesté de Rome et au prestige des études romaines, les servent au contraire en faisant ressortir la vraie grandeur et la distinction originale de la civilisation qui s'est formée au bord du Tibre. Elle ne s'est pas faite de rien? Elle n'a pas tout créé? L'étrange disgrâce! Avoir lentement, constamment progressé vers l'égalité, avoir approfondi et réalisé la notion du "citoyen" à partir d'un état social hiérarchisé dont l'Inde, dans le même temps, par une évolution inverse ne savait tirer que le morcellement sans espoir, la maison cellulaire

1. Nous avons repris ce petit dialogue, sous une forme légèrement modifiée, dans nos *Entretiens*, p. 198.

2. Ces trois articles sont : « De l'opérette au mythe. Le père et la mère Aigles et le cheminement de l'eau », in *Mélanges Isidore Lévy. Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, XIII (1953), 1955, p. 123-134; « Le bon pasteur. Sermon de Francisco d'Avila aux Indiens du Pérou (1646) », *Diogène*, 20, 1957, p. 84-102; et « Notes pour un centenaire », *Documents anatoliens sur les langues et les traditions du Caucase*, III, *Nouvelles études oubykh*, travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, LXXI, 1965, p. 15-36.

des castes [...], tout cela et tant d'autres innovations ou transmutations du même style et de même ampleur assurent à ce peuple dans la galerie des réussites intellectuelles de l'homme la même place privilégiée qu'il a eue dans l'évolution politique du monde¹. »

Et il ajoute, en se plaçant du point de vue de l'éducation, qu'il ne voit pas ce que la pédagogie perdra au nouvel éclairage que les études comparatives viendront donner sur les origines romaines :

« Quel enrichissement pour les jeunes cervaux que de toucher, d'explorer les mécanismes mystérieux qui font que, d'une même idéologie préhistorique, Zoroastre a pu former une théologie abstraite et philosophante, la Scandinavie des légendes divines volontiers monstrueuses et Rome l'histoire de ses propres origines. »

Il n'est donc pas question pour Dumézil de vouloir restaurer une « âme indo-européenne » préhistorique qu'il jugerait supérieure, mais d'étudier, d'analyser les formes nouvelles, originales et divergentes que la fécondité de l'esprit humain a su faire sortir d'un même cadre, en jouant sur les possibilités offertes par un même répertoire.

C'est donc le contraire de ce que lui font dire les idéologues d'extrême droite. Dumézil ne nous propose pas de « revenir aux sources », aux « origines », il s'intéresse au mouvement par lequel les peuples ont inventé à partir de cette origine commune que l'analyse nous permet d'entrevoir (et seulement d'entrevoir car nous ne pouvons en avoir aucune connaissance). Toute la démarche scientifique de Dumézil proteste contre la récupération dont son œuvre fait l'objet. Pas un seul élément ne permet de la tirer dans ce sens. Et ceux qui veulent l'annexer à un tel programme devront désormais chercher ailleurs une caution pour leurs jeux dangereux.

A condition, bien sûr, que les adversaires déclarés des doctrinaires d'extrême droite cessent de les renforcer dans ce travail de captation. En diabolisant Dumézil et ses livres, ceux qui instruisent son procès en « nazisme »,

1. *L'Héritage indo-européen à Rome, op. cit.*, p. 252-253.

« racisme », « aryanisme », « néopaganisme », etc., offrent par là-même une certaine crédibilité aux idéologues qui essaient de se prévaloir de son nom et de son œuvre, c'est-à-dire du nom et de l'œuvre d'un des plus grands savants de ce siècle.

Il est urgent de briser ce cercle vicieux de la politisation et de restituer à l'œuvre de Dumézil ce qui fut toujours sa seule et unique raison d'être : la logique de la découverte scientifique.

Science et politique

Au terme de ce parcours, il est permis d'affirmer qu'il n'y a pas la moindre trace de « sympathie pour le nazisme » dans *Mythes et Dieux des Germains*. Les Indo-Européens de Dumézil sont ceux de Bréal, Meillet et Benveniste, et non la « race aryenne » du national-socialisme. L'erreur commise par Momigliano et Ginzburg est si considérable qu'elle en devient riche d'enseignements et doit nous inciter à une réflexion plus générale. On pourrait, en tout premier lieu, s'interroger sur les motivations de la polémique et essayer d'en esquisser la typologie. Dans le cas de Momigliano, nous avons affaire à un savant qui, brutalement, et sans la moindre preuve, politise une discussion pour discréditer un rival à qui il s'oppose depuis vingt ans. Dans le cas des essayistes français qui se jettent avec empressement sur de telles accusations et les reproduisent sans chercher à les vérifier, nous sommes confrontés à une manière de vivre la vie intellectuelle : la politisation est leur moyen d'exister en tant qu' « intellectuels ».

On serait également en droit d'élaborer à partir de cette histoire édifiante un code de déontologie professionnelle, ou, au moins, d'édicter quelques règles de prudence. Par exemple, ne pas rendre publique une accusation tant qu'on n'a pas un élément de preuve irréfutable. Examiner avec une attention particulière les preuves contraires et éviter de les sous-estimer. Chercher à savoir si le grief qu'on brandit contre un auteur pour le condamner n'est pas susceptible d'être appliqué à un autre dont on sait

qu'il est irréprochable (Dumézil, Benveniste et les trois fonctions). Se demander si les « traces » d'une inclination politique qu'on croit déceler dans un livre ont été remarquées par les contemporains. Et dans le cas contraire, se demander s'il est certain que le jugement rétrospectif est plus proche de la vérité que celui des témoins de l'époque.

Mais il faut aller plus loin : si la lecture politique d'un livre peut lui faire dire le contraire de ce que pensait l'auteur, comme dans le cas du rapport de Dumézil au nazisme, c'est la pertinence et la légitimité mêmes de ce genre d'interprétations qui doivent être mises en question. A moins d'avoir un document précis qui apporte la réponse à la question posée, il n'est pas toujours possible de remonter d'un livre aux opinions politiques d'un chercheur. Ce qui nous conduit au problème de fond : est-il si évident qu'il faille toujours chercher de la politique dans les livres de science ? Lorsque l'on reconstitue le milieu intellectuel des années vingt et trente, il est frappant de constater que des savants dont les opinions sont très hétérogènes, voire opposées, peuvent cohabiter, dialoguer, discuter, sans jamais qu'intervienne dans leur jugement la dimension politique. Sans doute parce qu'ils avaient en partage une éthique fondée sur une adhésion profonde aux valeurs de la recherche et la ferme volonté de maintenir la science à l'écart des soubresauts du monde extérieur. Il y avait une tradition libérale de la corporation universitaire et une foi dans l'activité scientifique. Les gens qui ont connu cette époque racontent volontiers qu'il n'y avait pas de coupure entre une gauche et une droite universitaires comme celle qui va s'instaurer après la Seconde Guerre mondiale et surtout dans les années soixante, et qu'il eût paru inconvenant de lire politiquement un travail scientifique. Si l'on ne fait pas cet effort pour échapper à nos propres catégories de perception, on ne peut pas comprendre, par exemple, comment Dumézil a pu s'intégrer à la communauté de savants que j'ai décrite tout au long de ce livre, et dont les plus éminents représentants étaient très loin d'être, dans le domaine des opinions politiques, sur la même longueur d'onde que lui. Quand on se penche sur les rapports entre Dumézil et Benveniste, entre

Dumézil et Mauss, il est manifeste que la politique n'y joue aucun rôle. Leurs divergences de départ, l'accord qui s'établit entre eux au fil des années, tout cela ne peut s'analyser qu'en termes intellectuels et scientifiques; et pourtant, Benveniste et Mauss étaient des hommes de gauche, Dumézil un homme de droite. Mais nulle politique n'entraît dans la vie interne de cette communauté. On ne s'intéressait pas à ce que pensait tel ou tel chercheur, et en tout cas, on n'établissait pas un lien de nécessité entre le registre des opinions et celui du travail et de la recherche. Les deux sphères étaient séparées. Sauf, évidemment, lorsqu'il s'agissait de l'idéologie nazie, qui devait être frappée d'un interdit total (à cause de l'antisémitisme, bien sûr, mais aussi parce qu'une telle idéologie est incompatible avec l'existence d'un milieu scientifique et avec l'indépendance de la recherche. Souvenons-nous de la phrase de Dumézil dans sa lettre à Mauss, en mai 1940, quand il se demande ce qu'il adviendra de ce « petit trésor de pensées libres » qu'est l'École des hautes études).

C'est bien d'une communauté scientifique qu'il s'agissait, et qui se pensait comme telle : un petit groupe de chercheurs (la faiblesse des effectifs devait être un facteur de cohésion) qui échangeaient des idées et des problèmes, passaient leur temps à discuter, à débattre, et dont la première et plus indispensable loi était la liberté de penser. Dumézil évoque cette sorte d'académie informelle dans *Naissance de Rome*, publié en 1944. En lieu et place des habituels remerciements, il annonce qu'il préfère ne pas donner de noms (dans la mesure où la censure allemande interdisait qu'on mentionnât des noms juifs, en l'occurrence ceux de Jules Bloch et Marcel Mauss) :

« Je n'ai pas nommé les savants qui m'ont proposé leurs difficultés et contre lesquels j'argumente : presque tout vient de discussions soutenues dans des sociétés savantes, de lettres ou de propos privés. Les noms importent peu. Il n'est pas question d'autorité, ni d'amour-propre, mais d'une recherche collective de la vérité. Anonyme ou non, je souhaite que cette fructueuse conversation continue. Malgré leurs tâches ou leurs peines, des maîtres, des amis très chers ont vérifié la matière, la pensée, l'ordre, le ton même de ce livre. Et si l'on

y trouve quelque chose de la sérénité que la science requiert en tout temps, je le dois à leur admirable exemple¹. »

Ce n'est pas la politique qui est constitutive de l'œuvre de Dumézil : c'est une configuration intellectuelle où se mêlent des traditions de recherche (en linguistique, en science des religions...) et des règles de fonctionnement propres à un milieu scientifique. Je ne veux pas dire que la politique n'intervient jamais dans une œuvre. On peut certes admettre que les deux dernières pages de *Mythes et Dieux des Germains* se situent à la rencontre d'une préoccupation scientifique et d'une orientation politique et qu'un antigermanisme viscéral en est l'une des sources explicatives. Mais ce point de départ ne peut apparaître que sous une forme neutralisée et, de toute façon, il ne colore que quelques paragraphes à la fin du livre. Il n'est pas ce qui inspire l'ensemble de l'ouvrage où Dumézil aborde des problèmes traditionnels de la recherche mythologique, et doit, par conséquent, tenir compte des interprétations antérieures, discuter les analyses de ses collègues, construire une démonstration, respecter, en un mot, les règles du travail scientifique. On ne peut pas réduire ce livre de Dumézil à une impulsion politique (qui serait, de toute façon, l'inverse de celle qu'on lui reproche, et il serait paradoxal qu'on lui reprochât, désormais, d'avoir écrit un livre antinazi). Cela vaut *a fortiori* pour l'ensemble de l'œuvre, qui a toujours été imperméable aux idéologies, aux questions politiques ou aux événements extérieurs.

On pourrait décliner l'un après l'autre tous les articles du credo scientifique de Dumézil, il serait bien difficile de leur donner une signification politique, puisque tous les savants de l'époque y adhéraient, quelles que fussent leurs opinions politiques. C'est l'idée d'un lien analytique entre des positions politiques et des élaborations théoriques qu'il faut rejeter, surtout quand on peut montrer que ces élaborations s'alimentent au fonds commun de la science d'une époque, où contribuent à le constituer.

Même quand l'influence politique n'est pas totalement

1. *Naissance de Rome*, op. cit., p. 34.

absente, elle ne s'exerce pas selon une causalité directe, immédiate. La politique ne peut intervenir que tamisée, diffractée par le prisme des traditions scientifiques, des contraintes qu'impose à un chercheur sa discipline (aux deux sens du mot) de recherche. Ce ne sont pas seulement les résultats acquis d'une science qui sont intégrés à la démarche de celui qui écrit, le savoir objectivé dans les livres et articles, l'espace défini des problèmes discutés, les cadres conceptuels acceptés ou contestés, les objections rencontrées, les discussions avec les collègues dans les occasions publiques ou privées, c'est aussi l'évaluation future dont il fera l'objet, le jugement attendu ou redouté des amis et des adversaires. Ce sont ces déterminations-là qui sont constitutives d'un travail en cours d'élaboration. Un chercheur n'écrit jamais seul : il écrit avec, il écrit pour, il écrit contre... Et tout cela en même temps. Si bien que pour saisir la genèse d'une œuvre, son développement, son évolution, sa réception aussi, il faut reconstituer ce qu'étaient le milieu scientifique, l'état de la science, retracer l'histoire de la discipline concernée (linguistique, science des religions). Il faut aussi reconstituer les débats, les échanges qui liaient et opposaient les savants, les écoles...

Rapporter une œuvre à ses multiples – et complexes – conditions intellectuelles et culturelles d'élaboration et de réception, ce n'est pas en réduire l'originalité. C'est comprendre sur quel socle s'est formée son originalité. Une œuvre originale n'est pas une œuvre qui échapperait à toute inscription dans l'histoire, mais une œuvre qui dépasse les déterminations historiques. C'est pourquoi il n'est pas légitime d'accorder un rôle privilégié à la politique, qui n'est jamais la seule source d'inspiration, rarement la plus importante, et qui est même le plus souvent absente¹.

Comment en sommes-nous arrivés à une situation où l'on ne sait plus lire les livres, les œuvres, sans les rappor-

1. Sauf quand des savants mettent leur travail au service d'une idéologie politique ou quand une idéologie politique veut utiliser les résultats d'une recherche scientifique. Mais ce n'est pas la norme, et lorsque cela se produit, cela se sait et d'autres savants le dénoncent.

ter aux opinions politiques (réelles ou supposées) de leurs auteurs? Et en transposant cette manière de lire à des périodes où elle n'avait pas cours? Nous voulons voir de la politique partout, et, bien sûr, de la politique condamnable. L'article de Ginzburg contre Dumézil n'est qu'un symptôme parmi tant d'autres d'une maladie qui fait des ravages. Ce n'est pas seulement le contenu, c'est le projet même de bien des livres publiés aujourd'hui qui ne laisse pas d'inquiéter : l'instruction d'un procès politique généralisé, à coups de jugements anachroniques, de rapprochements arbitraires, d'accusations sans preuves, de généalogies et de filiations intellectuelles fabriquées pour les besoins de la cause ¹. Les voilà, les retombées de Mai 68 dans le domaine intellectuel. Les mêmes qui étaient communistes, trotskystes, maoïstes sont devenus aujourd'hui des défenseurs des « droits de l'homme » – l'on ne peut que s'en réjouir – mais ils ont conservé de leur passé ce qui en était l'aspect le plus sinistre : le goût du procès politique, la pulsion idéologique, la passion de l'anathème. Il n'est plus question de commenter les œuvres, mais d'instituer des tribunaux et d'y faire comparaître tout ce qui est éminent (il y a dans tout cela un fond détestable de ressentiment, de haine pour la grandeur).

Ce mode de pensée a diffusé et il imprègne très largement la vie intellectuelle d'aujourd'hui. Lorsque deux essayistes veulent pourfendre ce qu'ils décrivent comme une « pensée 68 ² » qui aurait animé souterrainement toute la philosophie et les sciences sociales des trente dernières années, ils ne nous apprennent rien sur les œuvres et les auteurs qu'ils commentent avec une incroyable désinvol-

1. Le livre de Daniel Lindenberg, que j'ai cité à plusieurs reprises, en est une effarante illustration.

2. Luc Ferry et Alain Renaut, *La Pensée 68*, Gallimard, 1985. Ferry offre régulièrement, dans les colonnes du journal où il travaille, des échantillons presque parodiques de cette rhétorique, qui semble tout droit sortie des revues staliniennes des années cinquante ou maoïstes des années soixante-dix. Il écrivait récemment, par exemple, à propos d'un ouvrage de Pierre Bourdieu : « Les amateurs éclairés trouveront en effet [dans ce livre] quelques précisions sur les notions de " champ ", d' " habitus " ou d' " illusio ", de " violence symbolique ", d' " objectivation de l'objectivation " et autres joyusetés à la mode au SNESup il y a vingt-cinq ans » (*L'Express*, 30 janvier 1992).

ture professionnelle et technique (l'idée d'une « pensée 68 » est intrinsèquement absurde), mais ils montrent crûment qu'ils sont, eux, les véritables héritiers d'un « mode de pensée 68 ».

Ce petit pamphlet sur la « pensée 68 », paru il y a quelques années, est un document très instructif, qui fournit à la fois un objet de choix pour une étude tératologique sur la critique d'aujourd'hui (*monstrosities in criticism!*) et un élément clé pour compléter la typologie des polémiques que j'ai esquissée plus haut. Ici les rouages de la stratégie polémique sont énormes et laissent apparaître un ressort d'ordinaire plus dissimulé : il s'agit, en s'appuyant sur un sociologisme grossier (bien étonnant sous la plume de tels détracteurs patentés de la sociologie), de lier étroitement des œuvres théoriques très diverses à un moment politique bien déterminé, puis d'affirmer que ce moment est révolu. Les auteurs commentés sont alors renvoyés vers le passé et ceux qui les commentent s'imaginent qu'ils peuvent se présenter comme leurs successeurs¹. On peut ainsi devenir « philosophe » à bon compte, en faisant l'économie d'une œuvre : il suffit de polémiquer contre ceux qui en font une, et surtout de politiser la polémique, en s'appuyant sur toutes les formes de pouvoir extérieures au monde de la recherche, pour essayer de contourner les évaluations produites par les milieux spécialisés. De cette forme de politisation, l'imposture est la loi fondatrice².

* * *

Il faudrait faire une histoire de la polémique, pour comprendre comment ses modalités les plus générales se

1. Une « nouvelle génération philosophique », comme le disait, avec une confondante naïveté, la bande rouge qui entourait un de leurs livres.

2. Il faudrait mentionner, outre le détournement, à des fins d'auto-promotion, de la fonction critique et informative des journaux, toutes les autres formes de pouvoir externe, tels les clubs, les « fondations », les commissions, les faux colloques, etc., qui fonctionnent comme des réseaux d'influence et dont le but à peine dissimulé est de destituer les milieux spécialisés de leur faculté de juger et de leur pouvoir d'évaluation spécifique, pour imposer des moyens et des critères de consécration qui ne doivent plus grand-chose à la qualité des livres.

sont constituées sur le mode de l'affrontement politique : même lorsqu'elle s'en tient aux arguments théoriques, une polémique juge et condamne plus volontiers qu'elle n'examine et discute. Mais il faudrait faire aussi une autre histoire, à l'intérieur de celle-ci, pour voir quand et comment est apparu le recours aux accusations politiques dans les débats philosophiques et scientifiques. Marie Ymonet, qui prépare un livre sur ce sujet, saisit un point d'émergence de ce phénomène – je simplifie, bien sûr – dans le combat qui opposa Guesde et Lafargue à Jaurès, les intellectuels de parti aux « universitaires ». L'influence croissante du marxisme a ensuite fait passer le processus à l'intérieur même de l'université. L'emprise du parti communiste après la Seconde Guerre mondiale en a démultiplié les effets.

En tout cas, il semble évident, pour les périodes les plus récentes, que le stalinisme et l'idéologie communiste, relayés par le gauchisme, ont fait vaciller l'éthique de la pensée et de la discussion intellectuelle qui animait les universitaires des générations précédentes. Et si, aujourd'hui, l'idéologie communiste est morte, les modes de pensée qu'elle a mis en vigueur sont encore bien vivaces, et une version *new look* de la théorie des « deux sciences » est au fondement de bien des polémiques qui envahissent les colonnes des journaux ou les pamphlets « intellectuels » à lire dans le métro. Hier, les discussions théoriques étaient politisées au nom de la « lutte des classes » et du « point de vue prolétarien » contre la « science bourgeoise », aujourd'hui elles le sont au nom des « droits de l'homme » et de la « démocratie ». Mais il s'agit toujours de discréditer et de diffamer, à défaut de pouvoir discuter et de savoir réfuter, celui qui est désigné comme l'ennemi. Le référent politique a changé, mais le principe est identique. Pour la simple raison que, bien souvent, ce sont les anciens adeptes de la théorie des « deux sciences » qui reprennent aujourd'hui ce schéma de pensée pour promouvoir leurs propres livres, présentés comme inspirés par une « philosophie » qui serait dans le camp des « droits de l'homme » (dont ils s'auto-proclament les gardiens uniques et légitimes comme ils le

faisaient avec le « point de vue du prolétariat ») et qu'ils opposent à des sciences ou des philosophies qui tourneraient le dos à la démocratie. Un nouveau lyssenkisme prospère, et ce n'est pas sans stupeur que l'on voit comment les anciens thuriféraires de Jdanov qui, aux beaux temps du stalinisme à la française, traînaient dans la boue la sociologie, l'anthropologie, l'histoire sociale et culturelle, inlassablement dénoncées comme les servantes stipendiées du grand capital et de l'impérialisme américain, ont reconverti sans vergogne leurs pulsions terroristes en accusant aujourd'hui les mêmes sciences de n'être qu'une « forme distinguée du marxisme vulgaire ¹ ». De telles accusations ne veulent rien dire, pas plus aujourd'hui qu'hier, mais elles sont éloquentes, hélas, sur les formes actuelles de la polémique. Le stalinisme est un tempérament. C'est une structure mentale qui perdure chez certains individus à travers leurs multiples évolutions politiques, « tout ainsi comme à qui, disait Montaigne, estant guery de son ulcère, sa fièvre demeure encore, montre qu'elle avait un autre principe plus interne ».

* * *

Montaigne nous donne le modèle pour comprendre la situation que nous vivons aujourd'hui : l'ulcère stalinien s'est résorbé, mais la fièvre « demeure encore » et elle s'est répandue si largement qu'elle n'est plus considérée comme un état pathologique.

Je ne crois pas que les intellectuels aient beaucoup de pouvoir dans la société. Mais ils ont au moins quelques devoirs dans la communauté qu'ils constituent, dans cette République des lettres dont Dumézil aimait à dire, ayant renoncé depuis si longtemps à toute tentation politique, qu'elle était sa seule appartenance. Le premier de ces devoirs, c'est le respect des valeurs propres à la recherche et à la vie des idées. Quand on voit comment se comportent ceux qui devraient être des professionnels du dialogue, de la tolérance, de l'ouverture d'esprit, on ne

1. Interview de l'historien François Furet, *Le Monde*, 19 mai 1992.

peut pas s'étonner de la déliquescence du milieu politique et de la pauvreté des débats qui s'y mènent. Bourdieu le dit fort justement : « Tout le monde aurait beaucoup à gagner à ce que la logique de la vie intellectuelle, celle de l'argumentation et de la réfutation, s'étende à la vie politique. » Malheureusement, force lui est de constater que c'est le contraire qui s'est produit et que, aujourd'hui, « c'est la logique de la vie politique, celle de la dénonciation et de la diffamation, de la "sloganisation" et de la falsification qui s'étend bien souvent à la vie intellectuelle ».

Le phénomène est peut-être irréversible. Que peut-on faire contre un mouvement qui a pour lui de correspondre aux désirs et aux besoins d'une époque? Rien. Ou pas grand-chose. Si ce n'est, comme le suggérait récemment Derrida, de faire jouer un « droit de réponse généralisé » pour s'opposer aux violences de l'interprétation.

DOSSIER

Rapports d'Aimé Puech et d'Antoine Meillet après la soutenance de thèses (datés du 30 avril 1924)

« Le samedi 5 avril 1924 à 1 heure, M. Dumézil, agrégé de lettres, a soutenu ses thèses pour le doctorat ès lettres. Le jury se composait de MM. Puech, président, Glotz, Vendryès, Mazon, Masson-Oursel, Meillet du Collège de France qui a bien voulu aider la Faculté de sa haute compétence.

« La thèse complémentaire de M. Georges Dumézil est intitulée *Le Crime des Lemniennes*.

« Dans sa thèse, M. Dumézil étudie la légende selon laquelle les femmes de Lemnos auraient un jour mis à mort tous les hommes de l'île, à l'exception de Thoas que sa fille Hypsipyle réussit à sauver. Cette fable est connue surtout par les poètes Appollonius de Rhodes en Grèce et ses imitateurs latins.

« M. Dumézil en a recherché l'origine d'après les méthodes de l'école qui à la base de toutes les légendes, voit un rite primitif, peu ou mal compris. C'est, croit-il, dans une fête saisonnière que fut pratiquée jadis à Lemnos le rite sur lequel l'imagination des Grecs a plus tard brodé.

« Pour tenter de le démontrer, l'auteur fait preuve d'une grande ingéniosité. Échappe-t-il aux reproches qu'évitent difficilement les adeptes de la méthode dont il a fait choix : celui d'effacer les traits les plus caractéristiques d'une légende sans pouvoir rendre compte de la manière dont ils se sont formés? Celui d'opérer des rapprochements possibles, mais dont la nécessité ne s'impose pas, entre des faits ou des groupes de faits, dont les analogies seules sont retenues sans qu'il soit tenu compte des différences? Il le peut d'autant moins qu'il est encore très jeune.

« La jeunesse donne de l'intérêt et du charme à ces pages alertes. Elle témoigne aussi de quelque inexpérience excusable. Pour être équitable, il faut juger ce travail non point comme certaines thèses où se condense le travail d'une vie, mais comme le premier essai d'un jeune homme bien doué, à l'intelligence active, curieuse, un peu téméraire. D'ailleurs, malgré sa hardiesse, la réflexion, le sentiment des difficultés n'y manque point à l'occasion et M. Dumézil a montré pendant la soutenance tout ce qu'il y a de sincérité ardente et probe dans sa recherche. Ces qualités prendront leur plein effet avec l'âge et l'expérience, et les défauts s'atténueront.

« Puech, rapporteur.

« La thèse principale de M. Dumézil sur *Le Festin d'immortalité* dont vous avez bien voulu me confier l'examen et à la soutenance de laquelle j'ai pris part, est l'œuvre d'un homme jeune et plein de promesses.

« Après avoir donné de grands espoirs, les études de la mythologie comparée ont été abandonnées. Depuis plus de cinquante ans, aucun savant qui compte ne l'a plus abordée. M. Dumézil y est revenu.

« Abandonnant tout ce que la critique avait définitivement détruit, il a regardé la question avec des yeux frais, et ce qui caractérise son ouvrage, c'est que l'auteur a envisagé les faits d'une manière directe et que, d'un bout à l'autre, on y sent la fraîcheur d'une observation personnelle de l'ouvrier.

« La thèse est celle d'un jeune homme. Obligé de toucher à tous les souvenirs du Nord indo-européen, l'auteur n'est un spécialiste sur aucun. Et chacun des spécialistes qui ont argumenté à sa soutenance a pu lui montrer la faiblesse de sa manière de recueillir et d'utiliser les faits.

« Mais les rapprochements faits sont vraiment intéressants. La tentative faite avec des procédés de méthode non encore appliqués sur ce domaine est curieuse.

« La rédaction est parfois languissante et redondante. Elle traduit une pensée qui n'est pas toujours précise, qui manque d'arêtes, mais qui n'est pas encombrée d'idées scholastiques.

« M. Dumézil a le sens de l'esprit réel et il sait exprimer sa pensée avec fluidité, sans impropriétés.

« A la soutenance, Dumézil a toujours su reconnaître galamment les faiblesses qu'on pouvait lui reprocher tout en se défendant bien et avec aisance. La thèse et la soutenance attestent que M. Dumézil est un professeur intelligent qui sait voir et chercher. C'est un heureux début.

« Meillet. »

Georges Dumézil, « Georges Marcenay » et *Le Jour*

Extraits de l'article de Dumézil publié en première page du *Jour*, le 28 octobre 1933, à l'occasion du dixième anniversaire de la marche sur Rome. Titre : « La spiritualité du fascisme. » Sous-titre : « Humanisme contre racisme » :

« [...] Comme l'a souvent répété l'un des maîtres du nationalisme français, tous les nationalismes ne se valent pas. Si sympathiques que soient les Albanais, personne ne souhaite pour le bien de l'humanité qu'ils cherchent à valoriser leur passé. Cela ferait du bruit, mais n'ajouterait rien au trésor commun de la planète. Et le péril du nationalisme allemand, c'est qu'il exalte un passé german. Pittoresque, épique, ce passé manque d'équilibre : toutes ses réussites ont coûté trop cher au monde. Le nationalisme italien a une chance énorme : il a trouvé comme mise de fonds gratuite, comme don de joyeuse conquête, le passé romain. A cette tradition romaine dont il emprunte volontiers les dehors fastueux, M. Mussolini, inconsciemment d'abord, mais de plus en plus consciemment, a pris les principes de sa conduite.

« Alors que, au XIX^e siècle et jusqu'à la guerre, dans la lutte contre l'Autriche, le nationalisme italien vivait sur les doctrines de la France révolutionnaire ou réactionnaire, M. Mussolini a laissé parler en lui le passé. Un très vieux passé. « Tout comme les fondateurs de la puissance romaine, il tâtonne, il se contredit volontiers, sachant que sur la matière vivante, la sagesse a toujours plus de prises que la plus minutieuse des théories et que seuls sont bien construits les systèmes qui se dégagent après coup de l'action.

« En entrant dans Rome, il ne s'était pas encore clairement prononcé sur la monarchie. On le croyait plutôt républicain :

et il est allé faire hommage de son armée à la maison de Savoie [...].

« Bref, il ne construit pas son œuvre par déduction, à la manière des rêveurs du Nord ; il ne part pas d'une entité aussi nocive, aussi irréelle que la race. Il procède comme les prudents qui ont fait la force, l'honneur de Rome, parce qu'ils appliquaient simplement leur bon sens à résoudre des cas concrets.

« Mais en politique extérieure, l'héritage de Rome est lourd et pose au bon sens du dictateur un redoutable problème. C'est aussi ce qui intéresse le plus directement l'Europe.

« L'héritage de Rome, est-ce une mission conquérante, puis civilisatrice ? Même réduite à quelques ambitions fragmentaires dans la Méditerranée, cette forme banale de nationalisme serait inadmissible. Et certains discours du Duce, en Cyrénaïque ou dans la Cisalpine, ont parfois suscité un malaise.

« Mais il semble que les violences du racisme germanique et l'évidence de ce péril renouvelé du temps des Césars ont résolument aiguillé le nationalisme romain dans un autre sens. Des polémiques de presse se multiplient, caractéristiques à cet égard.

« Rome s'oppose en ce moment à Munich, dans des zones mystiques de la politique, non comme Latin à Germain, mais comme Humain à Aryen. L'universalité de la Rome antique est comprise non plus comme la promesse d'un nouvel « Imperio » mais comme un devoir de direction raisonnable envers une Europe un peu folle [...] »

Extraits de la chronique du 3 mai 1934. Titre : « M. Hitler et le travail. » Sous-titre : « Une nouvelle hiérarchie » :

« [...] En rassemblant le faisceau des forces nationales, il semble que M. Mussolini ait toujours respecté en tous temps le vieux précepte : chacun à sa place. S'il a restauré la dignité du travail manuel, l'honneur de l'état ouvrier, il n'a jamais sous-estimé les autres formes de travail, en particulier la recherche scientifique. Sans doute, il n'a pas complètement résolu le problème qui se pose à tout régime dictatorial : concilier la discipline de l'orthodoxie avec la liberté de jugement sans laquelle il n'y a pas de science possible. Du moins n'a-t-il pas multiplié les dogmes officiels, ni surtout humilié l'esprit.

« L'hitlérisme, par son principe même, parce qu'il est raciste, ne peut pas se tenir dans cette réserve prudente. La notion de race, telle que l'a mobilisée la propagande, est aussi peu rationnelle que possible. C'est un mystère sacré, qui donne au système une allure de religion. Ainsi s'expliquent les conflits incessants, tant avec les églises établies qu'avec la libre critique. Il suffit de lire les circulaires du ministre berlinois de l'Instruction publique pour voir ce que deviennent outre-Rhin l'histoire, la préhistoire, la philosophie, etc. Dogmes sur dogmes.

« Et tout naturellement, le prophète de cette religion se méfie de l'esprit. Dans son discours de Templehof, puisqu'il parlait à la fête du Travail, il était bien naturel qu'il célébrât la grandeur de la condition ouvrière. Mais il a cru devoir abaisser l'intellectuel devant le manuel et présenter le nouveau régime comme une revanche du second sur le premier [...].

« Si M. Hitler est logique avec lui-même, l'Allemagne d'après-demain sera un singulier pays! »

Dumézil, Troubetzkoy et les langues du Caucase

Il ne saurait être question d'entrer ici dans le détail technique de la polémique qui a opposé Dumézil et Troubetzkoy à propos du tcherkesse. Tout au plus est-il possible de donner quelques aperçus et de citer quelques textes. Sur quoi portait cette querelle? Comment est-elle née? Dumézil, alors qu'il était en Turquie, a étudié les langues caucasiennes, dont de nombreux locuteurs étaient installés à Istanbul ou dans d'autres régions du pays. Il a même fait le voyage jusqu'aux montagnes du Caucase, en Union soviétique, et il aimait à raconter ses longues pérégrinations à cheval, qui le menaient d'un village fortifié à l'autre... A partir de ce moment-là, et pendant toute sa longue carrière, les langues du Caucase seront son second domaine de recherche, à côté de la mythologie indo-européenne. En 1931 il a publié une étude sur *La Langue des Oubykhs*¹. En 1932 des *Études comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest*². En 1933, des *Recherches comparatives sur le verbe caucasien*³, et une *Introduction à la grammaire comparée des langues caucasiennes du Nord*⁴. C'est

1. Chez Honoré Champion, dans la collection de la Société de linguistique de Paris.

2. À la librairie Adrien Maisonneuve.

3. Chez Honoré Champion, (Bibliothèque de l'Institut français de Leningrad).

4. Chez Honoré Champion (Bibliothèque de l'Institut français de Leningrad).

dans ce dernier volume que Dumézil souligne qu'il est « en complet désaccord » avec les « vues exposées par le prince Troubetzkoy » dans un article de 1929 paru dans le *Bulletin de la Société de linguistique*. En 1934, dans les colonnes de l'*Orientalistische Literaturzeitung* (*Or. Lit. z.* ¹), Troubetzkoy s'emploie à démolir, en des termes assez brutaux, tout le travail de Dumézil. Cette volée de bois vert ne tempère pas les ardeurs belliqueuses de Dumézil – au contraire ! Il publie, en décembre 1934, une petite brochure d'une cinquantaine de pages, qui se présente de manière assez étrange : le texte n'est pas imprimé mais écrit à la main et les exemplaires ont été lithographiés. Cette brochure n'est pas destinée à être mise en vente ; elle est simplement envoyée par Dumézil à un certain nombre de ses collègues. Elle s'intitule *Méthodes et Mœurs de la linguistique caucasienne. Réponse au prince Troubetzkoy* ².

Évoquant la réplique de Troubetzkoy à ses premières objections, Dumézil écrit : « Je m'attendais à une discussion. Le prince T. a préféré commettre une mauvaise action. » Et il continue, en s'interrogeant sur les méthodes de la polémique :

« La linguistique caucasienne est un domaine où les travailleurs sont rares. Cela rend, entre eux, plus impérieux encore le devoir – général et élémentaire – de ne pas abuser, quand ils parlent devant des non-spécialistes, de l'autorité qui leur est reconnue. Ils ont le devoir de mener les discussions avec une honnêteté entière : honnêteté de faits, de perspective, de proportions. Quand ils formulent une critique, ils doivent en marquer l'importance exacte. En nettoyant une toile d'araignée dans la maison du voisin, ils ne doivent pas se donner l'air de scier les poutres maîtresses. Ils ne doivent pas écrire gratuitement « etc., etc. » après deux ou trois critiques de détail de manière à laisser croire qu'il en reste dans les limbes des centaines d'analogues. Bref, ils doivent s'interdire plus rigoureusement que personne l'usage d'artifices qui ne sont jamais recommandables ³. »

1. 1934, n° 10, col. 629-635.

2. A la librairie Adrien Maisonneuve, 1934.

3. *Méthodes et Mœurs...*, *op. cit.*, pp. 1-2.

Dumézil accuse alors Troubetzkoy de « truquer » son propos et de ne pas respecter le « *fair play* de la science ¹ », de déformer « grossièrement » ses analyses ². Il s'interroge sur « la pénurie d'arguments qui a pu contraindre un intellectuel à s'abaisser à ce point ³ ». Et il ironise, après avoir réfuté une critique de Troubetzkoy : « Quelle nécessité, quel aveuglement obligent ce Goliath de la linguistique caucasienne à tendre la tête à la rencontre de ma pierre ⁴? » Dumézil va jusqu'à accuser son adversaire de « charlatanisme ⁵ », puis conteste à son tour sa compétence quant au tcherkesse :

« Le prince T. parle, depuis des années, en spécialiste des langues caucasiennes du Nord-Ouest et particulièrement du tcherkesse. Il le fait avec le consentement universel. Mais quels sont ses titres? Quelle place ces langues occupent-elles dans son œuvre? Avec quel succès en a-t-il parlé ⁶? »

Dumézil passe alors en revue les textes où Troubetzkoy étudie le tcherkesse et s'y attaque à coups redoublés, avec une certaine jubilation, en commençant par les « étymologies iraniennes » que le prince avait cru découvrir : « Je ne puis me défendre d'une certaine gaieté quand je me reporte aux leçons de sérieux, de prudence et de méthode que l'auteur de ces "étymologies iraniennes" prétend me donner ⁷. »

Dumézil envoie sa brochure à ses collègues, et en adresse un exemplaire à Troubetzkoy. Qui lui écrit (en français), pour en accuser réception :

« Je constate que vous avez tout fait pour remplacer un débat sérieux par une querelle de personnes d'aspect assez répugnant [...]. Je refuse de discuter des problèmes scientifiques avec un savant qui, incapable de maîtriser son tempérament par trop fougueux, entremêle d'injures et d'insultes grossières

1. *Ibid.*, p. 12.

2. *Ibid.*, p. 13.

3. *Ibid.*, p. 20.

4. *Ibid.*, p. 21.

5. *Ibid.*, p. 17.

6. *Ibid.*, p. 33-34.

7. *Ibid.*, p. 39.

ses arguments scientifiques. Je ne vous répondrai donc pas directement ¹. »

Il annonce alors à Dumézil qu'il adressera sa réponse à quelques collègues, ceux à qui Dumézil a envoyé son propre texte. En effet, Troubetzkoy rédigea un long texte dactylographié, *Remarques sur le livre de M. Dumézil : « Études comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest »*, dans lequel il revient en détail sur les critiques qu'il avait portées contre le livre de Dumézil et qu'il avait dû limiter pour ne pas excéder la longueur d'un compte rendu. Il envoie ces *Remarques* à quelques linguistes, parmi lesquels Antoine Meillet, Jules Bloch... Cet envoi est accompagné d'une lettre dans laquelle il décrit la brochure de Dumézil comme étant écrite dans le « style vulgaire des affiches électorales de banlieue ». Il ajoute qu'il n'a « ni le temps ni le désir d'analyser tous les ouvrages de M. Dumézil dont la productivité ressemble à de la graphomanie », mais qu'il est bien obligé de réagir car « il faut être sévère envers la légèreté de mauvais linguistes du type de M. Dumézil qui pensent pouvoir résoudre des problèmes infiniment complexes de la grammaire comparée des langues dites caucasiennes et de leur parenté mutuelle dans un délai de quelques mois ² ». -

Dans ses *Remarques*, qui couvrent plus de trente feuillets, en français, dactylographiés d'une frappe serrée, Troubetzkoy écrit notamment :

« M. Dumézil prétend pouvoir traiter la grammaire du bas tcherkesse sans s'approfondir dans les subtilités phonétiques. Il y a pourtant un minimum de "phonétique" ou plutôt de phonologie qui est indispensable pour tout grammairien. Il est impossible de bien comprendre la structure morphologique d'une langue sans connaître les principes fondamentaux de sa structure phonologique. Or M. Dumézil n'a qu'une idée très vague de la phonologie du bas tcherkesse ³. »

1. Lettre de Nicolaï Troubetzkoy à Georges Dumézil, 20 avril 1935.

2. La lettre n'est pas datée mais elle a certainement été écrite peu de temps après celle à Dumézil, donc au printemps de l'année 1935.

3. *Remarques...*, p. 3.

Ou encore :

« Pour être solide, une morphologie comparée doit se baser sur une phonétique comparée. Cette dernière ne peut pas être remplacée par de petites listes de rapprochements épisodiques, cités çà et là pour "prouver" qu'une correspondance phonétique sur laquelle repose une explication morphologique n'est pas isolée, car, à l'état actuel de la méthode linguistique, il s'agit de comparer entre eux non pas des phonèmes mais des systèmes phonologiques et de reconstruire non pas des phonèmes isolés (ce qui est impossible) mais un système phonologique primitif. Ces principes, M. Dumézil ne les connaît pas. Malheureusement, il ne reconnaît pas toujours même le principe fondamental de la constance des lois linguistiques¹. »

Trubetzkoy refuse aussi ce qu'il considère comme l'importation abusive d'un modèle d'analyse tiré de l'étude des langues indo-européennes :

« Un linguiste ayant la capacité de saisir l'essentiel, de deviner l'esprit d'une langue et de se mettre au point de vue des sujets parlants aurait peut-être réussi à dessiner un tableau général plus ou moins juste même avec les données incomplètes et en partie erronées qui étaient à la disposition de M. Dumézil. Malheureusement, ce dernier ne possède pas ces qualités. Très peu versé en linguistique générale (ou du moins témoignant fort peu d'intérêt pour cette science), plein de préjugés empruntés à la grammaire scolaire et d'autre part ne se sentant pas soumis à une discipline méthodologique sévère, il envisage les faits de la grammaire tcherkesse tantôt à travers la grammaire indo-européenne, tantôt à travers un point de vue exotique imaginé *ad hoc* [...]. La grammaire tcherkesse ne peut pas être faite sur le modèle de la gram-

1. *Ibid.*, p. 29. Il est assez amusant de constater que Meillet, dans son compte rendu d'*Études comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest*, loue au contraire Dumézil de « faire porter l'essentiel de sa recherche sur la morphologie ». Et il écrit : « On sait que, à la différence du vocabulaire qui est immédiatement soumis à toutes les variations de la civilisation et dont par suite nombre d'éléments sont sujets à changer, la morphologie est dans une langue ce qui est continu. M. Dumézil n'a pas perdu de vue les concordances phonétiques. Mais en posant les concordances morphologiques, il a donné à une phonétique historique future la base la plus ferme » (*Bulletin de la Société de linguistiques*, XXXIII, 1932, p. 171).

maire indo-européenne, avec son classement des "parties du discours" ¹ ».

Finalement, s'il reconnaît volontiers à Dumézil un grand talent de mythologiste, il lui dénie toute compétence dans le domaine de la linguistique :

« Ayant un esprit vif, souple et très ingénieux, ainsi qu'un don de conjecture et de combinaison (dont il a maintes fois fait preuve dans ses ouvrages de mythologie et folklore), M. Dumézil réussit assez souvent à trouver des solutions plausibles à certains problèmes de la grammaire comparée des langues caucasiennes du Nord-Ouest. Mais le manque de discipline sévère et de méthode rigoureuse l'entraîne souvent à des combinaisons hardies, invraisemblables et quelque peu "mythologiques" ² ».

Ou encore :

« M. Dumézil a commencé par le folklore et la mythologie et ses ouvrages ont eu un succès bien mérité. Mais chaque science a sa méthode propre et chaque méthode correspond à des dons personnels spéciaux. La mythologie exige une vive imagination et un don de combinaison spécial. Un bon mythologue (ainsi qu'un bon folkloriste) doit savoir saisir des ressemblances dans des mythes qui semblent différents au premier abord et combiner ces détails de manière à en reconstruire un mythe primitif. En transposant ces habitudes méthodologiques dans la linguistique, on ne peut aboutir qu'à des résultats pitoyables. L'imagination combinatrice du linguiste est toujours entravée par des lois phonétiques et par l'existence de catégories grammaticales formant des systèmes où tout se tient. Dès qu'on essaie de se libérer de ces entraves, la linguistique perd son caractère scientifique. Et c'est pourquoi, tout en étant un excellent mythologue et folkloriste, M. Dumézil est un très mauvais linguiste [...]. M. Dumézil aurait sans doute rendu beaucoup plus de services à la science en continuant à s'occuper de folklore et de mythologie comparée ³ ».

L'un des destinataires du texte de Troubetzkoy (sans doute Jules Bloch) l'a communiqué à Dumézil, qui fait à

1. *Remarques...*, p. 18-21.

2. *Ibid.*, p. 25.

3. *Ibid.*, p. 33-34.

son tour imprimer, en 1935, des *Réponses à des remarques du prince Troubetzkoy*. Il s'agit cette fois d'une sorte de tract dactylographié et ronéotypé de dix-sept feuillets, qui n'a pas été distribué, puisqu'il semble bien que tous les exemplaires se trouvent encore dans les archives de Dumézil. La réponse de Dumézil se termine par ces phrases :

« Dans sa lettre d'envoi, le prince T. stigmatise la violence avec laquelle j'ai réagi à son attaque. Il me reproche les mots que j'ai employés : " bassesse ", " charlatanisme ". J'ai employé le premier après avoir constaté et fait constater à plusieurs reprises que le prince T. falsifiait mon texte et qu'il suffisait de se reporter aux pages et aux chapitres incriminés pour y voir le contraire de ce que le prince T. m'attribuait. J'ai parlé de charlatanisme quand le prince T., soucieux de faire des langues caucasiennes des monstres à nul autre pareils, déclare qu'il n'y a pas, en tcherkesse, de distinction entre verbe et nom.

« Ni dans son premier compte rendu " sommaire ", ni dans le compte rendu révisé que je viens d'étudier, le prince T. n'a pu justifier l'excommunication qu'il a prononcée contre moi dans les colonnes de l'*Or. Lit.z*. Il a donc bel et bien abusé de la confiance des rédacteurs et des lecteurs de cette revue. « Intolérable en soi, cet abus était particulièrement grave de la part d'un homme dont l'œuvre, en matière de caucasien du N.-O., consiste dans les productions que j'ai analysées dans *Méthodes et Mœurs*.

« Le prince T. se trouve dans la situation du gentleman qui se conduit mal, à qui l'on dit : " Vous vous conduisez mal ", et qui répond : " Fi, que vous êtes mal élevé ! " »

Il ne saurait être question ici d'essayer de savoir qui de Dumézil ou de Troubetzkoy avait raison. Lorsque je comparais avec Georges Dumézil notre livre d'*Entretiens*, il avait commenté l'affaire en ces termes : « Tout ce que je disais était faux, mais tout ce qu'il objectait était faux également. » J'ignore jusqu'à quel point il faut prendre au sérieux ce jugement rétrospectif. Peut-être n'était-ce qu'une boutade ? En tout cas, Dumézil a souhaité ne pas évoquer cet épisode dans le texte définitif de notre dia-

1. *Réponses à des remarques du prince Troubetzkoy*, texte dactylographié de 1935, p. 17. Les abréviations sont dans le texte de Dumézil.

logue. C'est d'ailleurs le seul point sur lequel il ait refusé de s'expliquer. Il a répondu à toutes mes autres questions, et quand nous avons supprimé quelques fragments, en établissant la version définitive, ce fut toujours d'un commun accord et pour des raisons d'économie interne, d'équilibre d'ensemble, ou par souci d'éviter des temps morts que tel ou tel passage d'intérêt secondaire aurait introduits. Mais sur Troubetzkoy, Dumézil avait répondu à mon insistance : « Il faut bien laisser quelques ombres pour les chercheurs qui voudront étudier mon œuvre. »

Dumézil à l'École des hautes études

Dumézil a commencé ses cours à l'EPHE, en 1933, comme conférencier temporaire, et les a poursuivis à partir de 1935 comme directeur d'études. Les locaux de la V^e section sont situés dans les bâtiments de la Sorbonne, escalier E, premier étage. Il n'y a pas beaucoup de place. Mais il n'y a pas beaucoup d'étudiants non plus. Les cours ne rassemblent jamais plus d'une quinzaine de personnes, et le plus souvent les professeurs n'ont que deux ou trois auditeurs. Sur quoi ont porté les cours de Dumézil? Les annuaires de l'École donnent chaque année les programmes de l'année à venir et le résumé des cours de l'année écoulée. Il suffit de s'y reporter pour avoir une idée assez précise des thèmes abordés par Dumézil. Il est intéressant de s'arrêter également sur les sujets traités par les collègues de Dumézil. On voit en effet qu'il s'agit assez souvent de préoccupations théoriques et scientifiques partagées par l'ensemble des chercheurs de l'époque : ce sont des thèmes produits par le milieu et qui circulent d'un savant à l'autre, en fonction des spécialités de chacun.

Pendant l'année 1933-1934, Dumézil consacre une heure à la « mythologie comparée » et traite des rapports entre les dieux Ouranos et Varuna. La seconde heure est consacrée à la « mythologie et au folklore lunaire dans l'Asie mineure ancienne et moderne ». La même année, son collègue Olaf Janse parle de « La religion et l'archéologie des Germains », à partir des « travaux posthumes d'Henri Hubert sur la Germanie ». Tandis que le cours de

l'hélléniste Henri Jeanmaire pour cette année-là a porté sur « les rites et les complexes cérémoniels auxquels participent en Grèce des jeunes gens de l'un et l'autre sexe », pour voir s'il est possible de les interpréter comme « le prolongement ou la transposition de rites collectifs marquant le passage de l'enfance à l'adolescence ».

L'année suivante, le premier cours de Dumézil s'intitule « Flamen et Rex, étude de religion comparée indo-européenne ». Et le second : « Recherches nouvelles sur la mythologie des boissons d'immortalité dans le monde indo-européen. »

Pendant l'année 1935-1936, Dumézil poursuit son enquête sur la mythologie des boissons sacrées dans le monde indo-européen. Dans l'Annuaire de 1936-1937, il en donnera le résumé en ces termes :

« L'une des deux conférences a été consacrée à la mythologie et au folklore de la bière dans l'Europe septentrionale. On a étudié les rites, mythes, traditions relatifs aux ingrédients de la bière (orge, houblon, mixtures diverses), à la fermentation (technique et transposition mythologique), à la consommation (mystique et morale de l'ivresse). »

La matière de cette série de conférences passera dans un article, intitulé « Un mythe relatif à la fermentation de la bière », qui paraît également dans l'Annuaire de l'année 1936-1937. Dumézil y évoque notamment le rapport entre les boissons fermentées et les pratiques initiatiques. Ce texte de Dumézil est immédiatement suivi, dans ce volume, par la nécrologie de Sylvain Lévi rédigée par Alfred Foucher. Le second cours de 1935-1936 a été consacré à des « Recherches mythologiques et folkloriques à propos d'Heraklès archer ».

Le programme pour l'année 1936-1937 indique d'une part : « Etudes mythologiques et folkloriques sur certains "supplices infernaux" de la Grèce ancienne » (il s'agit d'analyser notamment le mythe de Sisyphe). Et d'autre part : « Recherches comparatives à propos de la légende romaine de liquidation des vieillards. » Le cours de Jean Marx pendant la même année porte sur « Les religions pri-

mitives de l'Europe », et ce spécialiste de la civilisation celtique précise dans son résumé :

« Au cours de la première conférence, le directeur d'études a poursuivi ses recherches sur le vase de Gondestrup [un vase celtique qui avait été découvert au Jutland et qui est conservé au musée de Copenhague]. Il a étudié à fond le caractère, la destination et l'usage du vase et montré que ce récipient présente un caractère sacrificiel : le vase est un vase à bière, de cette bière qui est la boisson des Dieux et la boisson enivrante qui fait participer les mortels à la vie divine. »

De son côté, Henri Jeanmaire a étudié la figure de Dionysos :

« On doit se demander si les éléments de Dyonisos (déguisements, danse extatique) ne préexistent pas dans le monde grec et dans quelle mesure la diffusion de son culte a contribué à reléguer dans l'ombre, en les supplantant, d'autres cultes et d'autres confréries à pratiques initiatiques et orgiaques. »

Le programme de Dumézil pour l'année 1937-1938 est le suivant : « Ouranos-Varuna, compléments et discussions », d'une part, et d'autre part : « Étude comparée d'un groupe de légendes sur la femme fatale. » Il explique dans le résumé, à propos de la première conférence :

« Dans la 1^{re} conférence, on a examiné divers aspects de la mythologie de la souveraineté dans les anciennes sociétés indo-européennes, et notamment les relations de la souveraineté avec les classes d'âge et avec les hiérarchies sociales. »

La seconde conférence,

« en liaison avec les recherches personnelles de M. Caillois, a été consacrée à un groupe de mythes de femmes fatales (*vagina dentibus armata*) particulièrement dans l'Asie du Nord-Est et dans l'Amérique du Nord ».

Le programme pour l'année 1938-1939 indique : « Mythes et rites relatifs à l'initiation des guerriers dans diverses sociétés indo-européennes » et « Études de quelques notions religieuses indo-européennes ». Et le compte rendu souligne :

« Dans l'une des deux conférences, on a étudié les ensembles de mythes et de rites rattachés dans l'Inde au nom de Vrithan, des faits homologues ont été relevés et analysés dans les religions d'autres peuples parlant des langues indo-européennes, notamment chez les Germains. La seconde conférence a été consacrée à examiner les deux représentations complémentaires de la souveraineté dans les mythologies indo-européennes (Varuna et Mitra, Romulus et Numa, Odhin et Ullr, etc.). »

Une fois de plus, on constate qu'il ne s'agit pas d'une démarche isolée, puisque son collègue Gabriel Le Bras, qui étudie le christianisme, consacre son cours de l'année 1939-1940 aux « confréries » et écrit dans le résumé :

« L'ancien monde méditerranéen avait connu des types variés d'associations fraternelles souvent liées par le serment et qui assurent des fonctions que les sociétés dites nécessaires n'avaient point suffisamment prévues. Ainsi ces solidarités culturelles, professionnelles, amicales, politiques, se sont-elles créées à côté, parfois à l'insu de la famille, de la cité, de l'État. Chez les peuples du Nord la communion fut renforcée par la pratique des guildes, de la commensalité, de la religion des héros (récemment étudiée par Höfler), de la vengeance organisée (*arischild*). Les sociétés où le christianisme prenait racine s'étaient maintenues non seulement grâce à des hiérarchies officielles, mais encore grâce à des coopérations souvent secrètes [...]. Ne peut-on pas représenter l'Église des premiers siècles comme une fédération de confréries, jusqu'au jour où elle devint une cité avec des confréries de bienfaisance et de dévotion? »

(Sources : Annuaires de l'École pratique des hautes études, V^e section, sciences religieuses.)

Le philologue

En 1946, Dumézil a repris pour quelque temps son métier de chroniqueur dans un journal. Les raisons devaient en être les mêmes que lorsqu'il écrivait dans *Le Jour* : les difficultés financières qu'il connaissait dans la période de l'immédiat après-guerre. Mais cette fois, si les articles sont à nouveau signés d'un pseudonyme (le Philologue), il n'est plus question de politique. Il s'agit en effet d'une rubrique qui s'intitule « Le langage, cet inconnu » et qu'il publie pendant quelques mois dans l'hebdomadaire *Carrefour*. En voici quelques extraits.

Il écrit par exemple, sous le titre « Défense d'emprise », le 14 novembre 1946 :

« Il y a deux ans, un jeune auteur me donna à lire le manuscrit d'un roman où l'héroïne agissait " sous l'emprise " d'un fort sentiment. Je fis supprimer le mot. Un illustre historien confirma mon conseil. Le roman paraît, le mot n'y est plus — et j'ai des remords.

« Oui, la seule valeur légitime d' " emprise ", dans Joinville, dans Froissard, dans Ronsard, c'est " entreprise chevaleresque " [...]. Oui, au sens où on l'emploie aujourd'hui, emprise est un néologisme. Mais il est bien fait, expressif et irremplaçable » (n° 117, 14 novembre 1946).

Le 31 octobre 1946, sous le titre « Archaïsmes » :

« Pourquoi, pendant des siècles, une langue reste-t-elle inchangée puis, brusquement, se met-elle à évoluer? Pourquoi l'une demeure-t-elle fidèle aux origines tandis que l'autre bouleverse son système de formes et de sons?

« [...] Le norvégien est certes une des langues germaniques les plus altérées. Mais allez en Islande, dans cette terre sans arbres que les Norvégiens, et eux seuls et les premiers, ont occupée il y a mille ans. Vous y entendrez parler exactement le norvégien du XII^e siècle. On y décline la bombe atomique et l'on y conjugue le verbe torpiller suivant les paradigmes que les Vikings appliquaient à leurs javelots et à leurs abordages » (n° 115, 31 octobre 1946).

Le 5 septembre 1946, sous le titre « Euphémisme » :

« Le langage n'est pas fait seulement pour dire la vérité, mais pour l'accommoder. C'est par là qu'il est la matière d'un art et qu'il entretient jusque dans les colonnes des budgets un petit fumet poétique. Mais la dernière trouvaille de nos maîtres est sinistre.

« Des " économiquement faibles " ? Allons donc ! Ces petits rentiers, ces vieillards qu'on va faire semblant de secourir sont faibles ; économiquement faibles, oui encore. Mais si leur condition est irrémédiable, c'est qu'ils sont d'abord et surtout faibles physiquement : vieux, " retirés ", noués, humiliés dans leurs muscles et dans leur cœur ; et faibles politiquement : incapables de faire de leur nombre une masse, d'organiser une grève qui ne pourrait même plus être celle de la faim [...].

« Les " économiquement faibles " devraient être inquiets. Ils ne sont déjà plus qu'un particulier, le moins important, déjà négatif, dans le barème des forces productives. Les voici dépouillés de la seule richesse qui leur restait : " l'éminente dignité des pauvres " » (n° 107, 5 septembre 1946).

Le 15 août 1946 :

« *L'Univers concentrationnaire* est un livre admirable. De notre horrible époque, il extrait le seul bien qu'elle recèle : une chance d'avancer dans la connaissance de l'homme [...]. Il mérite son succès. Mais comme son titre a dû le servir ! « C'est une mode de condamner les néologismes, adjectifs ou verbes, que l'on tire aisément des substantifs en *-tion* [...]. En tout cas, *concentrationnaire* est une réussite. J'ignore s'il est légitime ou bâtard, si l'auteur l'a inventé ou recueilli dans les tiroirs d'une administration cruelle [...]. Le voici dans le groupe des mots sanglants, écumants, hagards : *tortionnaires*, *convulsionnaires*, *visionnaires* [...].

« Et déjà il échappe, il n'est plus aux dimensions de l'homme, ni de la société. " *L'univers concentrationnaire* " est un

monde, comme le système solaire, les espaces stellaires, l'immensité polaire.

« Et si l'humanité y survit, on parlera des âges post-concentrationnaires, comme on nous parle, grâce à Dieu, des temps postglaciaires de l'ère quaternaire » (n° 104, 15 août 1946).

Le 4 juillet 1946 :

« Le 18 juin 1940, homme nouveau, il avait dit “ Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite... ” Six ans plus tard, chargé d'un grand passé et déjà pèlerin, il dit à Bayeux : “ Nous-même nous sommes retiré de la scène... ” Puissances du pluriel ! Jailli d'un instinct très sûr de la langue, voici un “ nous ” différent de celui des rois de France, mais de même racine. Il y a vingt ans, dans des *Mélanges* offerts à l'un de ces burgraves de la philologie allemande, un linguiste montrait que beaucoup de peuples sauvages usent du pluriel pour exprimer les notions chargées d'un pouvoir occulte, mystérieux. L'individu qui a fait de grandes choses est bien, si l'on ose dire, une de ces notions-là » (n° 98, 4 juillet 1946).

Dumézil, Lévi-Strauss et le structuralisme (et extraits de la correspondance Dumézil-Lévi-Strauss)

Puisque Carlo Ginzburg a évoqué les rapports de Dumézil et Lévi-Strauss dans les termes d'une « joute » qui aurait longtemps opposé les deux savants, il n'est pas inutile d'y revenir d'une manière plus précise (et plus exacte) et d'aborder, par là-même, la question du rapport de Dumézil au structuralisme. Il est bien évident qu'on ne peut s'en tenir, sur ce dernier point, à la déclaration impatiente qu'on trouve dans le troisième volume de *Mythe et Épopée* : « Je ne suis pas, je n'ai pas à être ou ne pas être structuraliste ¹. » Certains commentateurs se sont jetés sur cette formule pour déclarer que Dumézil avait « toujours » (!) refusé le « structuralisme » et l'on a même pu lire, tout récemment, qu'il fallait, malgré cette formule, considérer Dumézil comme un structuraliste « contre son gré ² ». Contre son gré? Il faut vraiment n'avoir lu de Dumézil que cette préface de 1973 pour commettre une telle erreur. Car Dumézil n'a pas cessé, entre les années trente et soixante-dix, de se présenter comme un structuraliste, et l'on pourrait citer des dizaines de textes où il définit sa méthode comme une « analyse structurale ³ » qui cherche à mettre en évidence des « structures ⁴ » ou des « sys-

1. *Mythe et Épopée*, III, *op. cit.*, p. 14.

2. C'est ce qu'écrit François Dosse dans son *Histoire du structuralisme*, La Découverte, tome I, 1991, p. 53-57.

3. *Tarpeia*, *op. cit.*, p. 125, 142.

4. *L'Héritage indo-européen à Rome*, p. 36, 38, 64...

tèmes¹ », des « équilibres² ». Cette méthode « structurale » est au fondement de son comparatisme, comme il l'explique longuement dans un chapitre, intitulé « Structure et chronologie », de son livre de 1952, *Les Dieux des Indo-Européens*, où il définit explicitement, et à plusieurs reprises, son travail comme « structuraliste » (c'est le mot qu'il emploie³).

Il faudrait donc se demander si la notion de « structuralisme » par laquelle Dumézil définit sa recherche en 1952 (et encore en 1967, par exemple, dans un entretien paru dans *Le Monde*⁴) est identique à la notion de « structuralisme » qu'il rejette vingt ans plus tard. Ce qu'il refuse en 1973, c'est qu'une méthode de recherche se transforme en scolastique, en « système philosophique » rigide, alors qu'il s'est toujours méfié des systèmes généraux et des principes méthodologiques détachés des « faits » qu'ils doivent servir à appréhender. Il citait souvent cette phrase de Granel : « La méthode, c'est le chemin après qu'on l'a parcouru. » Comment eût-il pu admettre qu'on lui demandât de se conformer à des prescriptions extérieures à son travail ? C'est ce qu'il exprime très nettement dans cette préface à *Mythe et Épopée* III, juste après la phrase où il proclame qu'il n'est pas « structuraliste » :

« Je ne suis pas, je n'ai pas à être ou ne pas être structuraliste. Mon travail n'est pas d'un philosophe, il se veut d'un historien [...], c'est-à-dire qu'il se borne à observer les données primaires

1. *Jupiter, Mars, Quirinus*, p. 24; *L'Héritage indo-européen à Rome*, p. 35.

2. *Tarpeia*, p. 25.

3. *Les Dieux des Indo-Européens*, PUF, 1952, p. 79-86, et notamment p. 82-83.

4. A la question : « En quel sens êtes-vous structuraliste ? », Dumézil répond : « La matière que traite Claude Lévi-Strauss lui impose des méthodes différentes des miennes, mais fondamentalement, nous partons, si vous voulez, de la même idée... Nous n'admettons plus comme on le faisait il y a encore cinquante ans que les choses se fassent au hasard. Tout système de représentation a un sens et l'homme réputé le plus "primitif" dispose, malgré tout, d'un tel système [...]. Peut-être mon évolution va-t-elle toutefois en un sens contraire de certains structuralistes d'aujourd'hui. Plus je creuse mon travail, plus mon ambition est de devenir philologue, d'opposer une philologie comparative ouverte à la philologie étroite dans laquelle j'ai grandi. Je ne tiens plus à construire des thèses générales » (*Le Monde*, 14 mars 1967).

[...] puis, par la comparaison de certaines de ces données primaires, à remonter aux données secondes que sont leurs prototypes communs, et cela sans idée préconçue au départ, sans espérance, à l'arrivée, de résultats universellement valables. Ce que je vois appelé quelquefois " la théorie dumézilienne " consiste en tout et pour tout à rappeler qu'il a existé à un certain moment des Indo-Européens et à penser, dans le sillage des linguistes, que la comparaison des plus vieilles traditions des peuples qui sont au moins partiellement leurs héritiers doit permettre d'entrevoir les grandes lignes de leur idéologie. A partir de là, tout est observation. Je ne connais de " structures " théologiques, mythologiques, institutionnelles [...] que celles qui sont inscrites dans les documents indiens, iraniens, romains, irlandais, etc., et pour les temps qui précèdent ces documents, que celles qui résultent de leur comparaison. Aucune n'est imposée *a priori* ni par extrapolation, et quand, alerté par quelque ressemblance, j'ouvre un chantier comparatif, je ne sais pas d'avance ce que j'y trouverai ¹. »

Dumézil déclarait aussi, dans cette préface, que les mots « structure » et « structural » n'apparaîtraient plus jamais dans son travail. Claude Lévi-Strauss a souligné avec malice, quand il a reçu Dumézil à l'Académie française, que ces mots étaient à nouveau employés dès le livre suivant. D'ailleurs, même dans cette page où il dit son irritation, on peut voir que Dumézil reste profondément structuraliste : il continue d'affirmer que son travail cherche à mettre au jour des structures. Mais il refuse une doctrine passe-partout, qui obligerait à postuler des résultats au lieu d'aller les chercher au fond de la mine, en affrontant la réalité des faits et des textes. Sa formule de 1973 ne fut donc qu'un mouvement d'humeur – comme il l'a reconnu par la suite ² – contre des commentateurs quelque peu dogmatiques qui s'interrogeaient sur la conformité de ses travaux aux normes, posées par eux-mêmes, de la doctrine structuraliste ³. Il est assez simple de comprendre ce que refusait Dumézil : c'était d'être englobé dans la vulgate,

1. *Mythe et Épopée*, III, *op. cit.*, p. 14-15.

2. Cf. *Entretiens*, p. 120-121.

3. Quelques années plus tard, dans *Romans de Scythie et d'alentour* (Payot, 1978, p. 61-62 et 202-211), Dumézil répondra longuement et d'une manière assez cinglante aux « deux structuralistes » Pierre Smith et Dan Sperber, qui l'avaient attaqué.

dans la mode des années soixante et soixante-dix, période pendant laquelle l'idée de « structuralisme » avait pris un autre sens que celui qu'il avait auparavant et était devenue matière à discussion scolastique (et journalistique) alors que pour Dumézil, elle n'était rien d'autre qu'un principe heuristique, une méthode d'analyse. On pourrait d'ailleurs trouver chez Lévi-Strauss des déclarations de méfiance et de rejet à l'encontre de la « vogue parisienne » du structuralisme encore plus sévères que celles de Dumézil citées plus haut. Il serait absurde d'en déduire que Lévi-Strauss a toujours refusé d'être considéré comme un structuraliste et aurait été un structuraliste « contre son gré ¹ ». C'est tout cela que devrait étudier une histoire du structuralisme : comment on est passé de définitions rigoureuses du structuralisme, inscrites dans des domaines scientifiques précis, à la constitution d'une véritable idéologie structuraliste envahissant l'ensemble des discours, au point qu'il était devenu possible de reprocher aux praticiens de la méthode structurale de ne pas se conformer suffisamment aux canons d'une telle « doctrine » passe-partout et de pousser ceux qui se définissaient depuis tant d'années comme structuralistes à récuser désormais cette appellation. Évidemment, François Dosse, l'auteur de la si mal nommée *Histoire du structuralisme* récemment parue, ne peut rien percevoir de tous ces problèmes puisqu'il pose au départ de son livre que tous les « structuralistes », toutes époques confondues, sont liés par « une communauté de langage et d'objectifs » qui, selon lui, donne « l'impression parfois de lire le même livre ² » (ce qui suffit à montrer, soit dit en passant, qu'il n'a pas dû en lire beaucoup). Il parle même d'un « programme » structuraliste, élaboré dans les années vingt, et dont la vogue structuraliste de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix aurait été l'aboutissement et la réalisation, comme si nous avions affaire à une sorte de parti politique. Ce que cet auteur semble effectivement croire, puisqu'il écrit que le déclin du structuralisme a été provoqué par la parution de *L'Archipel*

1. Cf. Claude Lévi-Strauss, Didier Éribon, *De près et de loin*, op. cit., p. 104-105.

2. François Dosse, *Histoire du structuralisme*, t. I, op. cit., p. 14

du Goulag d'Alexandre Soljenitsyne, qui a conduit les intellectuels à se réconcilier avec la démocratie¹. Quelle que soit l'admiration qu'on porte au grand livre de Soljenitsyne, on ne voit pas bien en quoi il aurait permis de répondre aux questions que se posaient la linguistique ou l'anthropologie. Ni en quoi la linguistique ou l'anthropologie structurales auraient été contraires à la démocratie. On conçoit que, baignant dans une telle confusion mentale, Dosse soit absolument incapable de comprendre le fait que Dumézil ait voulu se mettre à distance du structuralisme après l'avoir prôné pendant trente ans (ce que d'ailleurs Dosse ignore). Je ne m'attarde sur cette *Histoire du structuralisme*, qui ne mériterait pas qu'on lui consacraît deux lignes, que parce qu'elle offre un magnifique exemple (je veux dire un lamentable exemple) des retombées, chez quelqu'un qui ne fait que répéter platement et laborieusement ce qu'il a lu ou entendu ici ou là, du processus de la politisation des discussions intellectuelles, dont son livre présente des échantillons parfois burlesques et qui, de surcroît, se contredisent d'une page à l'autre, sans que, visiblement, l'auteur s'en soit aperçu, tout attaché qu'il était à donner une explication politique à chaque fait théorique qu'il voulait commenter. Cette volonté de politiser (et de discréditer) les œuvres dont il devrait faire l'histoire, le pousse à tenir des propos saugrenus, comme cette idée que les livres de Lévi-Strauss porteraient la marque de l'influence heideggerienne, ce qui expliquerait qu'ils participent d'un refus des droits de l'homme.

Pour mieux comprendre le mouvement d'humeur de Dumézil en 1973, on peut le rapprocher des propos presque identiques que Foucault tenait à peu près au même moment. *Les Mots et les Choses*, en 1966, *la Naissance de la clinique* en 1963, et même *l'Histoire de la folie* en 1961 se présentaient comme des ouvrages d'inspiration structuraliste. Dans le rapport qu'il a rédigé en 1960 pour autoriser Foucault à soutenir sa thèse, Georges Canguilhem parle, à propos de *l'Histoire de la folie*, d'une « histoire des structures », et Jacques Derrida, polémiquant contre ce livre en 1963, y verra les marques d'un « totalitarisme

1. *Ibid.*, t. II, 1992, p. 339-340.

structuraliste », c'est-à-dire la volonté d'écrire une histoire totale, qui engloberait l'ensemble des réalités. Que le structuralisme de l'*Histoire de la folie* soit radicalement différent de celui qui sert de point de départ à l'entreprise développée dans *Les Mots et les Choses*, c'est une évidence, et il serait fort intéressant de suivre cette transformation. En tout cas, jusqu'en 1966, Foucault fait évoluer son travail dans la référence au(x) structuralisme(s). Dans *Les Mots et les Choses*, il appuie toute sa démarche sur trois disciplines scientifiques : l'ethnologie, la psychanalyse et la linguistique telles qu'elles ont été rénovées par Lévi-Strauss, Lacan et Jakobson. Ce n'est qu'après la parution de *Les Mots et les Choses* que Foucault a commencé de s'agacer des commentaires qui proliféraient autour de son livre et revenaient de manière obsessionnelle sur son rapport au structuralisme. Foucault réplique sèchement dans sa leçon inaugurale au Collège de France, en décembre 1970, après avoir exposé les grandes lignes de son travail : « Et maintenant que ceux qui ont des lacunes de vocabulaire disent – si ça leur chante mieux que ça ne leur parle – que c'est là du structuralisme ¹. » C'est aussi le sens de ses belles formules, si souvent citées, dans la préface à *L'Archéologie du savoir* : « Plus d'un comme moi écrivent pour n'avoir plus de visage. Ne me demandez pas qui je suis et ne me dites pas de rester le même ²... » Il ne voulait pas dire, comme le croient naïvement certains de ses lecteurs, qu'il ne se considérait pas comme un « auteur ». Il voulait simplement dire : qu'on cesse de coller des étiquettes aux gens qui travaillent et écrivent, en leur demandant ensuite de s'y conformer ³.

* * *

1. Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Gallimard, 1971, p. 72.

2. Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, 1969, p. 28.

3. Pour le rapport de Foucault au structuralisme, je renvoie à mon livre, *Michel Foucault*, Flammarion, 1989, p. 181-198. Voir également les documents (textes de Canguilhem et Vuillemin) que j'ai publiés en annexe de l'édition de poche (« Champs-Flammarion », 1991), ainsi que les commentaires d'Hubert Dreyfus et Paul Rabinow, *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, Gallimard, 1984.

Quoi qu'il en soit, le « mouvement d'humeur » de Georges Dumézil dans sa préface à *Mythe et Épopée* III ne concernait en rien Lévi-Strauss, ni le structuralisme entendu comme une méthode de recherche. La correspondance échangée entre les deux savants le montre suffisamment. Tout comme elle permet d'évacuer l'idée qu'il y aurait eu une « joute » entre eux. En voici quelques extraits.

En 1966, Claude Lévi-Strauss commente *La Religion romaine archaïque* que Dumézil lui a envoyé quelque temps auparavant :

« Une fois de plus, en vous lisant, on est émerveillé par cette grâce extraordinaire avec laquelle vous savez ramener une masse incroyablement riche d'idées et d'informations à des contours légers et purs. On vous envie ce don de pensée et d'écriture, dont je ne sais quelle divinité romaine, abstraction personnifiée, vous a fait don au berceau. De ce miracle conciliant la science et l'élégance, votre *Religion romaine archaïque* apporte un nouveau témoignage et cette fois, à quelle échelle !

« [...] Et ce m'est une occasion de plus pour vous dire tout ce que je dois personnellement à vos œuvres ¹ [...]. »

En 1968, Dumézil remercie Lévi-Strauss de lui avoir envoyé le troisième volume de ses *Mythologiques*, *L'Origine des manières de table* :

« Pardonnez-moi de ne pas vous avoir écrit de Turquie où j'avais avec moi, séduisantes, effrayantes de savoir et d'agilité, vos *Manières de table* (le problème est pour moi de transposer vos procédés sur une matière dissemblable. Mais je crois qu'il faut laisser la fécondation se faire, par ses voies obscures, et non par essai artificiel).

« On me dit que vous avez rédigé un mémoire sur l'avenir du Collège. Bien qu'étranger maintenant à la maison, et peu excité par les choses de France, j'aimerais le lire. Si vous en avez encore un exemplaire, voulez-vous me le faire envoyer ² [...] ? »

1. Lettre de Claude Lévi-Strauss à Georges Dumézil, 11 novembre 1966.

2. Lettre à Claude Lévi-Strauss datée du 10 octobre 1968 et envoyée de Princeton.

Claude Lévi-Strauss lui répond quelques jours plus tard et, après lui avoir indiqué qu'il lui avait envoyé un exemplaire de son mémoire qui n'a pas dû l'atteindre à Princeton, et qu'il lui en fait parvenir un autre, il écrit, à propos du commentaire de Dumézil sur son livre :

« Ce que vous dites de *Mythologiques 3* m'a touché, mais je ne suis pas persuadé que tous les genres de pensée mythique soient justiciables de la même méthode : elle vaut comme un pis-aller, et à défaut de pouvoir mettre à contribution les enseignements de la philologie et de l'histoire. Vous n'êtes heureusement pas placé devant ce dilemme. Mais, compte tenu du niveau profond où vous pouvez travailler, et de celui, plus superficiel, où la matière me cantonne, il me semble que ce que je fais ressemble un peu à ce que vous faites depuis bien plus longtemps. C'est, d'ailleurs, en lisant *La Religion romaine archaïque* que je crois avoir compris les rapports véritables qui prévalent entre la mythologie et le rituel. Je tâcherai d'expliquer cela, en reconnaissant ma dette envers vous, dans *Mythologiques 4*, qui avancerait plus vite sous un autre climat moral que celui que nous subissons depuis mai ¹. »

Dumézil reçoit donc le mémoire sur le Collège de France et le commente :

« Pas un mot ne me semble à changer à cette profession de foi, à vos propositions. Jules Vuillemin qui est ici avec moi vous donnera l'appui d'un " vivant ", c'est-à-dire sa voix. J'y joins l'appui d'une " force défunte ² " [...]. »

Et il revient sur la lecture des *Manières de table* :

« Il est difficile de dire ce qu'x doit à y, vous à moi, moi à vous. Je pense que l'essentiel est l'excitation, le rallumage que donnent certaines lectures, et pas d'autres, sans doute parce que nos conduites secrètes, inconscientes, passent par là et non ailleurs. Vous me rendez, à chaque livre, des centaines de fois, ce service, en me restituant l'inquiétude de mon aventure, en rouvrant des crevasses peut-être hâtivement comblées et qui peuvent conduire plus profond. Mais je suis trop vieux, je n'ai plus le temps. Mon seul souci est de nettoyer le cadavre pour l'autopsie. Non pas celle des jeunes de mai-juin, s'ils en font

1. Lettre de Claude Lévi-Strauss à Georges Dumézil, 15 octobre 1968.

2. Dumézil vient de prendre sa retraite.

jamais une. Mais pour les garçons consciencieux (pour combien d'années encore?) de ce State sinon de Columbia ou de Chicago¹ [...]. »

Dans une lettre de 1970, Dumézil évoque la question du structuralisme :

« J'ai été gêné une fois de plus de voir la notice du *Monde* me faire l'honneur d'une paternité structuraliste : je sais bien que non. La notion de structure était dans l'air, et nous l'avons modelée, si l'on peut dire, parallèlement². »

En 1971, Dumézil commente cette fois le « magnifique quatrième volume des *Mythologiques* ». A propos du *Finale* de ce livre, Dumézil conseille à Lévi-Strauss de ne pas se soucier des contradicteurs :

« Vous êtes à un point de votre vie et de votre œuvre où vous pouvez les ignorer sereinement, et l'insolence des sots n'est pas désagréable. Personnellement cela n'arrive plus à me fâcher³. »

Mais Dumézil a sans doute perdu cette belle sérénité après l'article de Sperber et Smith. Il le regrette d'ailleurs très vite et il écrit à Lévi-Strauss, en réponse à une lettre de ce dernier que je n'ai pas retrouvée, pour lui dire qu'il n'y a pas de « nuage » sur leurs relations :

« Je suis navré que vous sentiez en moi une réticence. Vous savez la grande estime que j'ai pour votre œuvre, forme et contenu. J'ai clairement conscience que nous ne travaillons pas sur le même niveau, ni en fait, sur le même problème. Comment, comparatiste de toujours, contesterais-je la légitimité de votre démarche? Comment ferais-je le timoré devant les risques qu'elle comporte, après avoir toute ma vie cheminé au bord, et souvent au fond, du précipice? (On m'avait mis au comité de patronage de quelque chose qui s'appelle *Nouvelle École* : j'ai fait retirer mon nom il y a deux mois parce que vous y étiez stupidement attaqué.)

« Ce qui m'avait donné de l'humeur, c'est autre chose. Je n'aime pas que vos épigones ou bien m'annexent ou bien nous opposent, appelant *Mythe et Épopée* mes " *Mythologiques* ".

1. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 29 octobre 1968.

2. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 21 mai 1970.

3. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 21 octobre 1971.

Je supporte mal que quelqu'un à Vincennes prenne comme sujet " Le structuralisme de Lévi-Strauss et le structuralisme de Dumézil " [...].

« Tout cela est de peu d'importance, et je devrais retenir mes moments d'impatience, qui risquent d'être exploités dans un autre sens – car je pense que vous ressentez plus péniblement que moi les excès que commettent tant d'auteurs jeunes et moins jeunes qui ont le structuralisme facile.

« Bref, il n'y a pas, quant à moi, de nuage ¹ ! »

En 1977, Dumézil réitère cette déclaration d'estime, d'accord et d'amitié à Lévi-Strauss, après une émission de radio où celui-ci avait rendu hommage à son œuvre :

« J'ai été très sensible aux paroles denses, précises, utiles que vous avez dites hier sur France-Culture, à propos de vos études et des miennes. Elles me paraissent tout à fait justes. Je ne me suis jamais reconnu en opposition avec vous (sauf peut-être devant votre exercice sur Œdipe). C'est avec vos disciples, du moins ceux qui transforment le jaillissement en mécanique, que les difficultés commencent.

« Avec une grande générosité, vous m'attribuez une part de la maturation de l'anthropologie moderne. Je m'en remets à votre jugement qui me donne de la fierté. Continuons sur nos voies parallèles et superposées, assez proches pour permettre l'échange de signe et de lumière ². »

Peu après, Dumézil demande à Lévi-Strauss de bien vouloir prononcer le discours qui doit l'accueillir à l'Académie française. Lévi-Strauss rédige son texte en vue de la cérémonie et l'envoie à Dumézil, qui lui écrit :

« Mon cher ami (je n'avais pas conscience des variations sur ce thème!),

« Je suis parfaitement ému. Vous m'avez habitué à l'indulgence, à la patience, à la générosité, mais ce texte en fixe l'expression. Indigne, écrasé sous des mots d'autant plus terribles qu'ils sont sertis dans la précision des analyses, je ne puis que les accepter et vous remercier ³. »

1. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 4 janvier 1974.

2. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 27 décembre 1977.

3. Lettre à Claude Lévi-Strauss, 27 mars 1979.

SOURCES

- Archives nationales de France : dossier de carrière.
- Rectorat de l'Académie de Paris : documents relatifs à la thèse.
- École pratique des hautes études (V^e section, sciences religieuses) : procès-verbaux du conseil de la section et documents administratifs.
- Collège de France : comptes rendus des assemblées des professeurs, fonds Hubert-Mauss (en cours de classement), fonds Meillet.
- Bibliothèque nationale : département des manuscrits pour les papiers Marcel Cohen et département des manuscrits orientaux pour les papiers Benveniste.
- Suprême Conseil de France : archives (partielles) de la loge Le Portique.
- Couvent Saint-Jacques : papiers Jean de Menasce.
- Éditions Gallimard : correspondance avec Brice Parain.
- Les papiers de Georges Dumézil se trouvent en partie au Collège de France (en cours de classement), en partie chez son fils Claude Dumézil. Je possède un certain nombre de documents que Dumézil m'avait confiés lorsque nous préparions notre livre d'entretiens, soit à titre informatif, soit pour les insérer en annexe (ce à quoi nous avons renoncé car le format du livre ne s'y prêtait pas).
- La correspondance avec Marcel Schneider vient des archives privées de ce dernier.
- La correspondance avec Claude Lévi-Strauss ainsi que l'*Esquisse biographique* rédigée par Dumézil en 1979 viennent des archives privées de Claude Lévi-Strauss.

REMERCIEMENTS

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à mener à bien mes recherches dans les archives ou qui, par leur témoignage, les documents ou les renseignements qu'ils m'ont donnés, ont rendu possible l'écriture de ce livre :

Annie Angrémy, Georges Belbenoit, Jean-Marc Berlioux, Philippe Besnard, Jean Bollack, André Caquot, Georges Charachidzé, André Chouraqui, Francis Cohen, Marie Collaveri, Raoul Curiel, Gilbert Dagrón, Jean-Pierre Dauphin, Christine Delangle, Marcel Détienne, Daniel Dubuisson, Louis Dumont, Étiemble, Michel Feher, Marcel Fournier, Claude Gagne, Antoine Gallimard, Henri Gouhier, François Hartog, André-Georges Haudricourt, Jean Jamin, Anne Lejeune, Paul Lévy, André Martinet, Pierre Mauss, Armand Minard, André Miquel, Jean-Pierre de Morant, Maurice Olender, Denise Paulme, Marie Pégon, Pierre Petitmengin, Paul Rabinow, Clémence Ramnoux, Georges Redard, René Rémond, Jean Roudaut, Élisabeth Roudinesco, John Scheid, Rolf Stein, Jeannine Verdès-Leroux, Jean-Pierre Vernant, Francis Vian, Pierre Vidal-Naquet.

Je tiens à exprimer tout particulièrement ma gratitude :

— à Claude Dumézil et Anne-Perrine Curien pour l'accueil qu'ils m'ont fait et la gentillesse avec laquelle ils m'ont donné accès aux archives de leur père;

— à Pierre Bourdieu, Claude Lévi-Strauss, Monique Lévi-Strauss, Olivier Séguret, Marcel Schneider et Marie Ymonet pour l'aide patiente et généreuse qu'ils m'ont apportée.

INDEX DES NOMS

- Albert, Gabriel : 271.
 Allard, Jacques : 121.
 Aragon, Louis : 36, 143.
 Aron, Raymond : 150.

 Bailby, Léon : 119, 124.
 Bainville, Jacques : 33, 77, 81,
 84, 85, 86, 88, 127, 192, 222.
 Barbusse, Henri : 77.
 Barrès, Maurice : 81.
 Barret-Kriegel, Blandine : 24, 30,
 254, 275, 290.
 Barthes, Roland : 266.
 Bataille, Georges : 35, 38, 150.
 Bayet, Jean : 242, 243.
 Beaulieux, Léon : 248-9, 251-2.
 Benoist, Alain de : 283, 285, 287.
 Benveniste, Émile : 14, 27, 46,
 58, 60, 109, 111, 142, 157-162,
 226, 228, 229, 255, 257, 258,
 261, 265-270, 274, 275, 278,
 279, 280, 297, 298.
 Bergson, Henri : 72.
 Bloch, Gustave : 232.
 Bloch, Jean-Richard : 143.
 Bloch, Jules : 35, 59, 112, 113,
 142, 145, 153, 160, 226, 228,
 231, 233, 263, 273, 274, 299,
 317.
 Bloch, Marc : 14, 18, 39-40, 42,
 109, 189, 193, 195, 197, 198,
 201, 203, 207, 231-233, 240,
 257, 275.
 Boas, Franz : 187.
 Bonnard, Abel : 235.
 Bopp, Franz : 91, 111.

 Bordeaux, Henry : 121.
 Bouglé, Célestin : 160.
 Bourdieu, Pierre : 202, 306.
 Bourget, Paul : 77, 81.
 Boyer, Paul : 113, 245.
 Brasillach, Robert : 233.
 Bréal, Michel : 90, 92, 106, 111,
 297.
 Breton, André : 36.
 Brisac, Pierre : 69.

 Cahen, Maurice : 113, 187.
 Caillois, Roger : 35, 36, 37, 39,
 59, 185.
 Canguilhem, Georges : 333.
 Carcopino, Jérôme : 231, 233,
 234, 235, 236.
 Cassou, Jean : 166, 167-8.
 Céline, Louis-Ferdinand : 176,
 180-2.
 Chamson, André : 143.
 Charachidzé, Georges : 284, 285.
 Chateaubriant, Alphonse de : 78.
 Chevalier, Jacques : 232.
 Childe, Gordon : 228.
 Chouraqui, André : 282.
 Cohen, Francis : 256.
 Cohen, Marcel : 245, 246, 247,
 253, 255, 256, 258.
 Collaveri, François : 165, 174,
 175.
 Collaveri, Marie : 166, 175.
 Coornaert, Émile : 256, 263.
 Couchoud, Paul-Louis : 184.
 Croce, Benedetto : 78.
 Curiel, Raoul : 30, 143, 165.
 Curien, Anne-Perrine : 216, 243.

- Daladier, Édouard : 207.
 Daudet, Léon : 81, 83, 84, 121.
 Davy, Georges : 187.
 Déat, Marcel : 75.
 Debré, Robert : 247, 257.
 Demoule, Jean-Paul : 51.
 Derrida, Jacques : 306.
 Dhorme, Édouard : 199, 263, 265, 272.
 Dopsch, Alphons : 197.
 Dosse, François : 329, 332.
 Drieu La Rochelle, Pierre : 39, 121, 195, 204-206, 219, 220.
 Dubech, Lucien : 77.
 Duca, Jean : 134.
 Duhamel, Georges : 77.
 Dumézil, Claude : 216, 231.
 Durkheim, Émile : 37, 38, 94, 145, 192.

 Einstein, Albert : 78.
 Eliade, Mircea : 135.
 Éluard, Paul : 223.
 Ernout, Alfred : 200, 263, 265.
 Étiemble, René : 143, 206, 207.

 Fallot, Paul : 263, 264, 265, 274.
 Faral, Edmond : 263, 273, 274, 278.
 Fauconnet, Paul : 160.
 Fay, Bernard : 121, 122, 234, 235, 236, 239.
 Febvre, Lucien : 109, 193, 201, 217, 263, 271.
 Ferry, Luc : 302.
 Festugière, père : 70, 215, 216, 230, 231, 241, 242, 258.
 Feydit, Frédéric : 166.
 Fichte, Johann Gottlieb : 193.
 Fink, Carole : 40, 232-233.
 Foucault, Michel : 15, 113, 266, 280, 333.
 Foucher, Alfred : 323.
 Frazer, J.G. : 99, 111.
 Furet, François : 305.

 Gallimard, Gaston : 218.
 Gaxotte, Pierre : 32, 70, 75, 81, 89, 121-124, 151, 172, 173.

 Gerschel, Lucien : 59.
 Gilson, Étienne : 148, 274.
 Ginzburg, Carlo : 16, 18, 19, 30-4, 36, 38-9, 42, 43, 141, 197, 200, 202, 274-275, 297, 329.
 Glotz, Gustave : 93.
 Gobineau, Joseph A. : 86.
 Gohier, Urbain : 84.
 Gouhier, Henri : 81.
 Grabar, André : 181.
 Granet, Marcel : 35, 42, 59, 95, 98, 111, 149, 156, 160, 163, 185, 277.
 Grenier, Albert : 200.
 Guillevic, Eugène : 223.
 Gurvitch, Georges : 160.
 Gutenbrunner, Siegfried : 202, 203.

 Haguenaer, Charles : 160, 231.
 Halbwachs, Maurice : 160, 200-2, 242, 257.
 Halévy, Daniel : 77, 81.
 Halévy, Élie : 43.
 Haudricourt, André-Georges : 243.
 Heidegger, Martin : 38.
 Heine, Heinrich : 193.
 Hermant, Max : 191.
 Hubert, Henri : 94, 98, 99, 113, 200, 202, 277.

 Inden, Ronald : 53, 54.

 Jakobson, Roman : 151, 278, 334.
 Jaloux, Edmond : 77, 121.
 Janse, Olaf : 322.
 Jeanmaire, Henri : 149, 188, 323, 324.
 Joliot-Curie, Frédéric : 247.
 Jolivet, Alfred : 184, 185, 247.
 Jouve, Pierre-Jean : 78.

 Kemal, Mustafa : 113.
 Klossowski, Pierre : 150.
 Kojève, Alexandre (Kojevnikoff) : 149, 150.

- Kosinna, M. : 198.
 Koyré, Alexandre : 148, 149.
 Krauss, P. : 149.

 Lacan, Jacques : 150, 334.
 Lantier, Raymond : 200.
 Lantoine, Albert : 165.
 Laval, Pierre : 234.
 Le Bras, Gabriel : 59, 148, 149,
 179, 242, 247, 325.
 Leenhardt, Maurice : 279.
 Leiris, Michel : 38, 176.
 Lévi-Strauss, Claude : 23, 40-2,
 94, 100, 111, 144, 148, 207,
 277, 278, 284-6.
 Lévi, Sylvain : 34, 35, 59, 91,
 102, 111, 112, 115-8, 144, 145,
 154, 159, 181, 263, 275,
 278-80, 323, 329, 334.
 Lévy-Bruhl, Henri : 160, 253.
 Lévy, Paul : 256, 279.
 Lewitzky, Anatole : 38.
 Lifschitz, Débora : 60.
 Lincoln, Bruce : 48, 49, 50.
 Lindenberg, Daniel : 24, 26, 30,
 32, 38, 135, 189, 275.
 Longnon, Henri : 77.

 Magallon, Xavier de : 121.
 Maître, Claude-Émile : 111, 112,
 113, 145, 170, 172.
 Malraux, André : 143.
 Mandel, Georges : 151, 182.
 Mariès, R.P. : 231, 241.
 Maritain, Jacques : 77, 78.
 Martinet, André : 245, 250.
 Marx, Jean : 113, 149, 176, 177,
 179, 181, 213, 323.
 Maspero, Henri : 202.
 Massigli, René : 213, 214, 258.
 Massignon, Louis : 148, 176, 263.
 Massis, Henri : 77, 95.
 Masson-Oursel, Paul : 93, 182.
 Mauriac, Claude : 172.
 Mauriac, François : 121.
 Maurois, André : 78.
 Maurras, Charles : 18, 33, 34, 67,
 71, 78, 81, 83, 84, 85, 121, 173,
 191, 192, 205, 222.

 Mauss, Marcel : 14, 35, 37-8,
 42-3, 59, 61-2, 94, 95, 98, 99,
 100, 101, 105, 111, 117, 142,
 145-9, 156, 160, 163, 179-83,
 185, 187, 192, 201-2, 214,
 236-9, 245, 254, 275, 277, 299.
 Mazon, André : 263, 265, 271,
 272, 274, 275, 278.
 Mazon, Paul : 93.
 Meillet, Antoine : 91-3, 102,
 111-7, 145, 155, 157, 187, 189,
 231, 273, 297, 309, 317.
 Ménasce, Jean de : 258, 261.
 Mendès France, Pierre : 182.
 Mercier, cardinal : 78.
 Merleau-Ponty, Maurice : 150,
 279.
 Momigliano, Arnaldo : 44-6, 52,
 227, 297.
 Monfreid (de), Henry : 123.
 Morazé, Charles : 197.
 Mossé, Fernand : 199.
 Müller, Max : 111.
 Mussolini, Benito : 18, 122, 125,
 127, 132, 133, 137, 170.

 Nostradamus : 171-2.

 Olender, Maurice : 285, 286.

 Parain, Brice : 28, 29, 70, 218,
 219.
 Paulhan, Jean : 39, 223.
 Paulme, Denise : 242.
 Paxton, Robert : 214.
 Pégon, Marie : 68, 89, 211, 216.
 Péguin, Paul : 179, 180, 182.
 Pelliot, Paul : 112, 145, 247, 257.
 Perroux, F. : 191.
 Petit, Robert : 71, 89.
 Pieron, Henri : 278.
 Piganiol, André : 242, 243, 263,
 265, 273, 274.
 Poincaré, Raymond : 85.
 Poniatowski, Michel : 287.
 Primo de Rivera, Miguel : 85.
 Przulski, Jean : 199.
 Puech, Aimé : 93, 117, 149, 181,
 309.

- Puech, Henri-Charles : 61, 148, 177, 183.
 Queneau, Raymond : 150.
 Raucq, Élisabeth : 59.
 Redard, Georges : 161.
 Reinach, Salomon : 101.
 Renaut, Alain : 302.
 Renfrew, Colin : 51.
 Renou, Louis : 161, 261.
 Robert, Louis : 257, 263, 265.
 Rolland, Romain : 77.
 Romain, Jules : 77.
 Roques, Mario : 154, 167.
 Rossignol, Dominique : 231, 234.
 Russell, Bertrand : 78.
 Sauguet, Henri : 112, 172.
 Saussure (de), Ferdinand : 91.
 Sauvageot, Aurélien : 235, 247.
 Schneider, Marcel : 122, 164, 173, 185, 211-3, 216.
 Schütte, G. : 197.
 Simiand, François : 149.
 Singer, Claude : 234, 241, 247.
 Sjoestedt, Marie-Louise : 60, 200.
 Smith, Pierre : 284, 331.
 Sperber, Dan : 284, 331.
 Steiner, Georges : 15.
 Tarde (de), Alfred : 95.
 Tarde (de), Gabriel : 95.
 Teilhard de Chardin, Pierre : 263, 273.
 Thieme, Paul : 226.
 Troubetzkoy, Nicolaï : 110, 142, 151, 152, 153, 155, 163, 314-21.
 Tzara, Tristan : 36.
 Vaillant-Couturier, Paul : 167.
 Valois, Georges : 81.
 Van Gennep, Arnold : 183.
 Vaulx, Bernard de : 71.
 Vendryès, Joseph : 93, 101, 154.
 Vermeil, Edmond : 82, 83, 193.
 Virolleaud, Ch. : 149.
 Vuillemin, Jules : 265.
 Wallon, Henri : 247.
 Weygand, Maxime (général) : 213.
 Ymonet, Marie : 304.
 Zay, Jean : 166-7, 180, 182, 233.
 Zazzo, René : 247.
 Zweig, Stefan : 78.

Cet ouvrage a été réalisé par la
SOCIÉTÉ NOUVELLE FIRMIN-DIDOT
Mesnil-sur-l'Estrée
pour le compte des Éditions Flammarion
en septembre 1992

Imprimé en France
Dépôt légal : septembre 1992
N° d'édition : 13955 – N° d'impression : 21571